Médailles

CLAUDE SARRAUTE

RADIO-TÉLÉVISION ITALIENNE

DERNIÈRE ÉDITION

Le Monde

QUARANTE-TROISIÈME ANNÉE – Nº 12769 6 F — Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : André Fontaine — DIMANCHE 16-LUNDI 17 FÉVRIER 1986

L'OFFENSIVE LIBYENNE

Tchad : la France prête à riposter

La guerre du Tchad est entrée, depuis six jours, dans une nouvelle phase avec les attaques contre des positions gouvernementales dans la zone sahélienne. En dépit du succès des contre-offensives gouvernementales menées en fin de semaine, on en paraît convaincu à Paris, où M. Paul Quilès, ministre de la défense, rentré la nuit précédente de N'Djaména et de Bangui, a fait son rapport ce samedi 15 février, au président de la République, en présence de M. Roland Dumas, ministre des relations extérieures. Sans attendre, la France a opté pour la fermeté, ainsi que l'a rappelé – après M. Mitterrand – le premier ministre, en déclarant, vendredi dans l'Isère, que le chef de l'Etat *« prendra les décisions qui conviennent »* au vu du rapport du ministre de la défense, ce qui laisse entendre qu'une déclaration officielle de l'Elysée pourrait être rendue publique dès ce samedi.

« La France a pris des engagements à l'égard du Tchad. Ils seront tenus, quelle que soit la période, électorale ou non », a également déclaré M. Laurent Fabius. Pour faire bonne mesure, une série de décisions ont été déjà prises. A toutes fins utiles, les moyens d'une intervention militaire française ont été centralisés au Centrafrique, où M. Quilès s'est rendu vendredi et où la garnison française (environ mille cinq cents hommes) a été placée en état d'alerte.

∴

Une quinzaine de Jaguar et de Mirage F-1 ont été regroupés sur la base militaire de Bangui, ainsi que deux KC-135, avions de ravitaillement en vol. Vendredi, les Transall français ont effectué une dizaine de rotations entre le Cameroun et N'Djaména, pour déposer au Tchad du matériel militaire et des munitions. On signale également que plusieurs gros porteurs chargés de matériel ont quitté la base d'Istre en direction de l'Afrique centrale.

Ces préparatifs s'expliquent par le *« sérieux »*, selon Paris, de la situation sur le terrain. Les forces de M. Hissène Habré ont repris le contrôle d'Oum-Chalouba, dans le nord-est du pays, et elles ont repoussé, avec succès, une attaque contre Ziguey, dans l'est, à 300 kilomètres au nord de N'Djaména. En début de semaine, l'effet de surprise et surtout l'intensité des tirs d'artillerie avaient permis à leurs adversaires – des éléments du GUNT et de la « légion étrangère » de Tripoli, encadrés par un commandement libyen, – de marquer des points, notamment à *Oum-Chalouba. Mais, après quarante-huit heures de confusion dans ce secteur*, les forces gouvernementales se sont bien reprises et ont repoussé les trois assauts lancés contre leur garnison de Kouba-Olanga, dans l'Ouest, juste au sud du seizième parallèle.

Mais ce qui inquiète Paris comme N'Djaména, c'est la concentration d'importants moyens en hommes et matériel, par les Libyens, un peu au nord du seizième parallèle. Non seulement cette « deuxième ligne » n'était pas encore intervenue dans les combats vendredi, mais elle continue de recevoir des renforts, pas moins de six vols de gros porteurs Antonov-12 ont été repérés, le même jour, sur Fada, une oasis qui sert de base arrière. En outre, une « troisième ligne » semblerait en formation dans le Nord tchadien.

N'Djaména et Paris s'attendent donc à de nouvelles attaques, dans lesquelles les Libyens seraient *encore plus directement impliqués*. Les Français d'autre part ont fait savoir au président Hissène Habré que la « ligne rouge » (seizième parallèle) ayant été nettement franchie par les assaillants, le *modus vivendi* de septembre 1984 était violé.

∴

Plusieurs personnalités de l'opposition ont réagi à la reprise des combats au Tchad. Pour M. Pierre Messmer, député RPR de la Moselle, *« la France ne peut pas accepter que la Libye dicte sa volonté aux Tchadiens »*, mais elle ne doit pas, pour autant, *« faire la même chose que la dernière fois, c'est-à-dire des négociations et cette opération Manta, qui n'a manifestement servi à rien »*. Il estime que, pour la France, le choix réside entre *« renoncer et laisser la Libye s'emparer du Tchad ou aider les Tchadiens en s'attaquant directement, et sans doute par voie aérienne, à un certain nombre d'unités libyennes »*.

M. Alain Vivien, député PS de Seine-et-Marne, a déclaré que, face à la *« nouvelle agression libyenne, tout doit être fait pour ramener le colonel Kadhafi à la raison »*.

Dans la majorité, M. Charles Hernu, ancien ministre de la défense, s'est félicité, pour sa part, du *« prépositionnement des forces françaises dans les pays voisins du Tchad »*, et a estimé que la France, qui *« reste fidèle à ses amitiés »*, avait *« les moyens de sa vigilance »*.

JEAN-CLAUDE POMONTI.

LES LÉGISLATIVES ET LA PRÉPARATION DE L'APRÈS-MARS

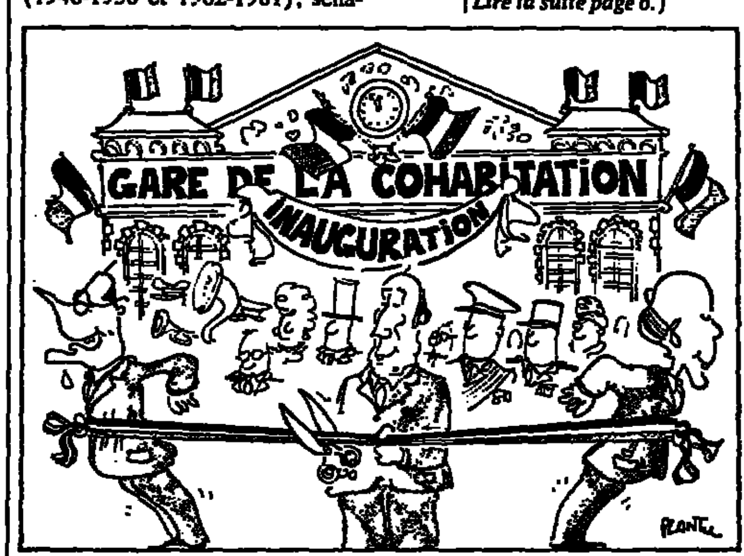
Le premier ministre selon M. Mitterrand

M. François Mitterrand a *« inauguré les chrysanthèmes »*, comme aurait dit le général de Gaulle, toute la journée du vendredi 14 février. Mais après le 16 mars, on ne l'y reprendra plus, foi de président de la Vᵉ République.

Il est vrai que le chef de l'Etat visitant sa *« terre d'élection »*, la Nièvre, où il a été conseiller général pendant trente-deux ans (1949-1981), maire de Château-Chinon (1949-1981), député (1946-1958 et 1962-1981), sénateur (1959-1962). *« Le président que la Nièvre a donné à la France »*, selon le mot de M. Pierre Bérégovoy, le maire que M. Mitterrand a donné à la Nièvre, devait bien quelque chose à son département. Il lui a fait grâce d'une journée : *« Nous travaillons pour la France, mais il n'est pas interdit de travailler pour la Nièvre. Il n'y a pas de privilège, mais il y a justice à rendre. »*

JEAN-YVES LHOMEAU.

(Lire la suite page 6.)



Les sondages sont parmi nous

LE MONDE AUJOURD'HUI

Philippines : M. Marcos proclamé vainqueur par l'Assemblée nationale

Au moment où arrivait à Manille l'envoyé spécial de M. Reagan, le Parlement donnait la victoire au président sortant sur Mme Aquino

PAGE 3

L'offensive iranienne contre l'Irak

Les pays du Golfe s'inquiètent de l'extension possible du conflit, alors que les forces de Téhéran menaceraient le port de Bassorah.

PAGE 16

«Baby Doc» toujours sans terre d'asile

Le gouvernement est pressé de voir partir Jean-Claude Duvalier, mais ne trouve pas de pays pour l'accueillir.

PAGE 4

BAISSE DU PÉTROLE ET DETTE EXTÉRIEURE

Le Mexique appelle à l'aide

La baisse des prix du pétrole commence à faire sentir ses effets *sur les pays producteurs comme* sur les compagnies et les négociants pétroliers. Suivant la chute des cours du marché international, le Mexique a annoncé, vendredi 14 février, une nouvelle baisse de ses prix officiels, pour la seconde fois en deux semaines. Le prix moyen du brut mexicain est ainsi ramené à 15,07 dollars par baril, rétroactivement pour la première quinzaine de février, soit 23,6 % de moins qu'en janvier et 36,5 % de moins qu'au début de l'année.

Cette nouvelle baisse de prix coûtera au pays quelque 6 milliards de dollars de recettes extérieures de moins (sur l'année), soit l'équivalent de 80 % de l'excédent commercial du Mexique l'an passé.

A Washington, les autorités étudient un plan d'urgence pour aider le pays, qui tire les trois quarts de ses ressources en devises du pétrole et est accablé d'une dette frôlant 100 milliards de dollars. Le président mexicain a adressé, selon une dépêche de l'AFP datée de Mexico, une lettre aux chefs d'Etat de plusieurs pays industrialisés, dont les Etats-Unis, la France et la RFA, pour leur demander leur aide et lui éviter de déclarer un moratoire sur sa *dette, ce qui entraînerait une crise* bancaire internationale.

Dans cette hypothèse, le Mexique cesserait, comme il l'avait fait quelques mois en 1982, de payer les intérêts de sa dette. Parmi les mesures envisagées à Washington (*le Monde* du 13 février) figureraient, selon le *New York Times*, outre l'attribution de nouveaux crédits commerciaux, des engagements d'importation de pétrole de la part des Etats-Unis, le premier client de Mexico.

L'Equateur, également touché de plein fouet par la baisse des prix pétroliers, vient, quant à lui, d'annoncer qu'il arrêtait pour une semaine ses ventes de pétrole, les prix étant trop bas. Quito avait décidé il y a quinze jours d'aligner *systématiquement ses tarifs officiels* sur les bruts concurrents en provenance de l'Alaska, mais la chute des cours s'accélérant a fait tomber ces tarifs en dessous de 15 dollars par baril.

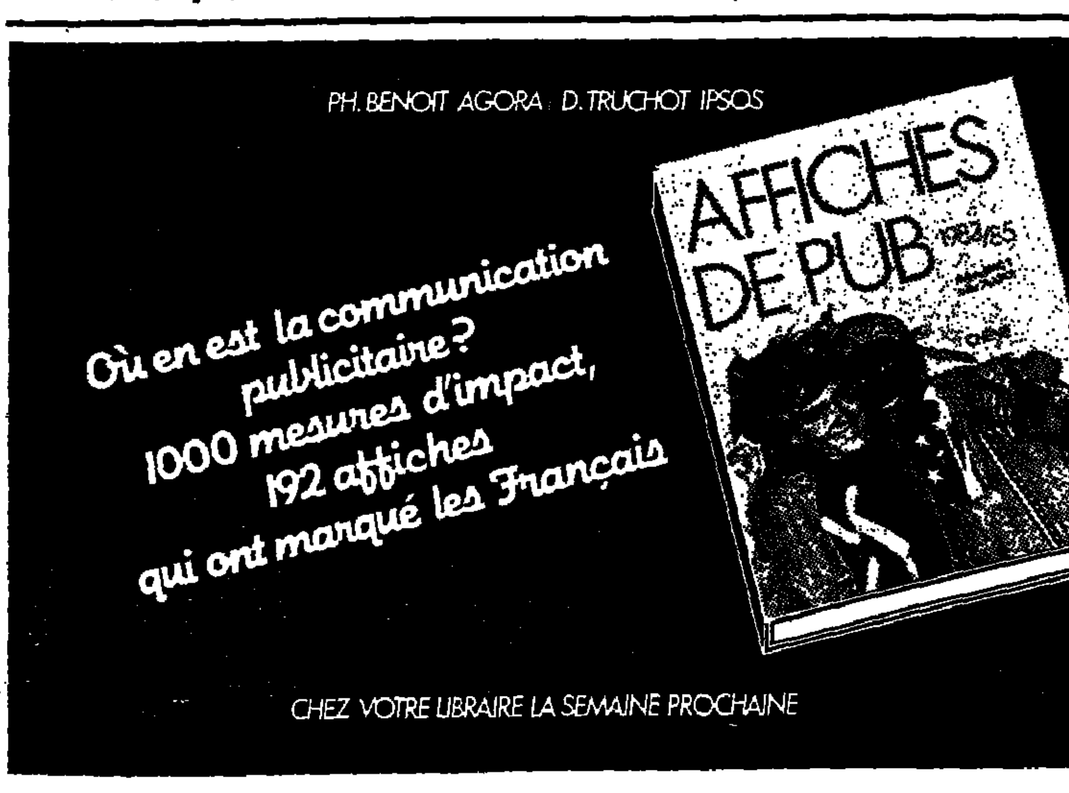
Les pays producteurs ne sont pas les seules victimes de la baisse des prix du brut. Sur le marché international, une grande pagaille continue de régner, les cours fluctuant largement d'un jour à l'autre, mais restant toutefois clairement orientés à la baisse. Vendredi, *sur le marché* à terme de New-York, les cours du brut américain de référence pour le mois de mars ont clôturé à 16,01 dollars, soit un demi-dollar de moins que la veille.

A Londres, le principal marché à terme international du pétrole (*le Monde* daté 2-3 février), véritable Bourse où s'échangent, de manière informelle entre les principaux opérateurs mondiaux, des cargaisons entières (pour des sommes dépassant 400 millions de dollars), c'est le blocage complet. Plusieurs sociétés de « trading » (négoce) ont, en effet, déclaré qu'elles étaient incapables de faire face à leurs engagements et préféraient courir le risque de *procédures judiciaires*, les pertes dépassant dans certains cas 15 à 20 millions de dollars.

Le « marché » de Londres, informel et inorganisé, sur lequel aucun organisme n'enregistre les transactions ni ne règle les litiges, et où aucune limite n'est fixée à l'évolution des cours, s'en retrouve complètement paralysé *« Ce marché ne peut fonctionner que sur la confiance*, explique un gros opérateur. *Si les problèmes actuels se règlent, ce ne sera qu'une alerte qui laissera des traces, mais s'ils ne se règlent pas à l'amiable, le marché est fini. »*

VÉRONIQUE MAURUS.

(Lire la suite page 4.)





Voile, espionnage et psychologie

Le championnat du monde des 12 mètres JI devait prendre fin le dimanche 16 février sur le plan d'eau de Fremantle, près de Perth (Australie occidentale), où débutera le 5 octobre la coupe Louis-Vuitton (éliminatoire de la coupe de l'America). « Australia III » a conquis le titre ce samedi *avant même que ne soit disputée* la septième et dernière régate. D'infinies précautions ont déjà été prises pour préserver les secrets des bateaux appelés à se disputer le plus prestigieux des trophées de voile, sans que l'on sache vraiment si cette escalade procède de la peur de l'espionnage ou de la préparation psychologique.

De notre envoyé spécial

Perth. - La bannière étoilée et le pavillon du New York Yacht Club flottent déjà très haut dans le ciel de Fremantle. Comme pour rappeler chaque jour aux Australiens la présence et la détermination du commando « yankee » venu reconquérir la coupe de l'America.

De tous les challengers, le NYYC dispose du plus gros budget : 13,5 millions de dollars fournis par Cadillac, *Newsweek* et les souscripteurs privés. Dès octobre 1984, il a établi ses quartiers dans le petit port de la côte occidentale australienne, sous le commandement d'Arthur Wullschleger, un sexagénaire chargé pendant la seconde guerre mondiale d'établir des bases avancées pour la flotte américaine dans le Pacifique.

Pour se sentir chez eux, et loger la centaine de membres de leur équipe, les Américains ont acheté un des meilleurs hôtels de Fremantle et surtout établi sur les quais un véritable camp retranché abritant voilerie, hangars et ateliers-conteneurs, protégés des regards par de hautes palissades.

Le mystère entretenu à Newport (Rhode-Island) autour de la quille d'*Australia II*, en 1983, est devenu un tic pour la plupart des défis représentés au championnat du monde des 12 m JI. Pour rallier les antipodes, *French Kiss* avait sa quille protégée par une bâche réfractaire aux rayons X, entourée d'une gaine métallique fermée par des scellés.

Une paranoïa de l'espionnage et du secret s'est emparée de Fremantle où tous les nouveaux 12 m JI construits depuis la dernière coupe de l'America, à l'exception des deux bateaux néo-zélandais, sont aussitôt entourés de bâches pour leur sortie quotidienne de l'eau.

GÉRARD ALBOUY.

(Lire la suite page 7.)

Dates

RENDEZ-VOUS

Dimanche 16 février

– *Portugal :* Deuxième tour de l'élection présidentielle.

Lundi 17 février

– *Paris :* Premier sommet de la francophonie (jusqu'au 19).

– *Londres :* Visite du premier ministre de Turquie.

Mercredi 19 février

– *Paris :* Visite de la reine des Pays-Bas.

– *RFA :* Visite du président du Parlement de RDA, M. Sindermann (jusqu'au 21).

Jeudi 20 février

– *La Grenade :* Visite de M. Reagan.

Le Monde

7, RUE DES ITALIENS, 75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
Télécopieur : (1) 45-23-06-81
Tél. : (1) 42-47-97-27

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*

Gérant : André Fontaine, directeur de la publication

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982), André Laurens (1982-1985)

Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944.

Capital social : 570.000 F

Principaux associés de la société : Société civile « Les Rédacteurs du *Monde* », Société anonyme des lecteurs du *Monde*, MM. André Fontaine, *gérant*, et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.

Administrateur général : Bernard Wouts.
Rédacteur en chef : Daniel Vernet.
Corédacteur en chef : Claude Sales.



Le Monde PUBLICITE S.A.

5, rue de Monttessuy, 75007 PARIS
Tél : (1) 45-55-91-82 ou 45-55-91-71
Télex MONDPUB 206 136 F



Imprimerie du « Monde » 7, r. des Italiens PARIS-IXe

Commission paritaire des journaux et publications, nº 57 437
ISSN : 0395 - 2037

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	354 F	672 F	954 F	1 200 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	687 F	1 337 F	1 952 F	2 530 F
ÉTRANGER (par messageries) I. – BELGIQUE/LUXEMBOURG/PAYS-BAS	399 F	762 F	1 089 F	1 380 F
II. – SUISSE, TUNISIE	504 F	972 F	1 404 F	1 800 F

Par voie aérienne : tarif sur demande.
Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.
Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.
Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

PRIX DE VENTE A L'ÉTRANGER

Algérie, 3 DA ; Maroc, 6 dir. ; Tunisie, 550 m. ; Allemagne, 2,50 DM ; Autriche, 20 sch. ; Belgique, 40 fr. ; Canada, 1,80 $; Côte-d'Ivoire, 420 F CFA ; Danemark, 7,50 kr. ; Espagne, 170 pes. ; G.-B., 55 p. ; Grèce, 140 dr. ; Irlande, 85 p. ; Italie, 2 000 L. ; Libye, 0,350 DL ; Luxembourg, 40 f. ; Norvège, 11 kr. ; Pays-Bas, 2,50 fl. ; Portugal, 130 esc. ; Sénégal, 450 F CFA ; Suède, 11 kr. ; Suisse, 1,80 f. ; USA, 1,25 $; USA (West Coast), 1,50 $; Yougoslavie, 110 nd.

IL Y A TRENTE ANS, LE RAPPORT KHROUCHTCHEV

Abattre Staline sans toucher au système

Quelques jours avant, des diplomates occidentaux faisaient ce pronostic : nous n'attendons rien de particulier de ce XXe congrès du PC soviétique. Il est vrai qu'en général les grands bouleversements au pays des soviets étaient enregistrés non pendant un congrès – qui est pourtant l'organisme souverain – mais entre deux congrès. D'ailleurs pendant treize ans – de 1938 à 1952 – Staline s'était purement et simplement dispensé de convoquer les délégués. La rupture avec le stalinisme ? Elle avait commencé dès la mort du dictateur. Les médecins juifs dont l'arrestation annoncée en janvier 1953 était le signe avant-coureur d'une nouvelle purge étaient réhabilités en mars.

Ehrenbourg, dans un bref récit, avait donné son titre à la période : le dégel. Malenkov, chef du gouvernement, insistait sur le respect de la « légalité socialiste » et promettait à ses concitoyens le mieux-être. Après des années de tension la direction collective déclarait la paix au monde, et Khrouchtchev était allé demandé pardon à Tito des fautes que l'URSS avait commises *« à cause de Beria »*.

La déstalinisation avait donc commencé dès les obsèques du « petit père des peuples ». Ce n'était pas celui qui conduisait le deuil, Khrouchtchev, président de la commission des funérailles, qui donnait la nouvelle tonalité, mais plutôt Malenkov, ou même le redoutable Beria, le policier suprême, qui depuis mars 1953, jusqu'à son arrestation en juin de la même année, jouait la carte de la libéralisation. Mais c'était une déstalinisation rampante. Tout ou presque ce qu'avait fait le défunt dictateur dans la dernière partie de son règne était défait, mais personne n'osait s'attaquer ouvertement au personnage. On voulait en finir avec l'idolâtrie tout en conservant l'idole, jeter par-dessus bord le « culte » sans mettre en cause la personnalité qui l'avait instauré à son profit. C'était là une précaution jugée élémentaire par ceux qui craignaient d'ébranler l'édifice.

Mikoyan ouvre le feu

Précaution encore indispensable le 14 février 1956, jour de l'ouverture du XXe congrès. Dans l'immense rapport d'activité du comité central le premier secrétaire Khrouchtchev avait salué en ces termes la mémoire du disparu : *« Peu après le XIXe congrès du parti* [il eut lieu en octobre 1952], *la mort a arraché de nos rangs Joseph Vissarianovitch Staline. Les ennemis du socialisme escomptaient le désarroi dans les rangs du parti, la discorde au sein de sa direction, des hésitations dans sa politique intérieure et étrangère. Mais tous ces calculs ont été sans lendemain. »* Cette sécheresse était révélatrice. Les délégués ne devaient pas perdre trop de temps à pleurer le disparu. Un peu plus tard, dans ce même rapport, le premier secrétaire précisait : le comité central *« s'est élevé résolument contre le culte de la personnalité, étranger à l'esprit du marxisme-léninisme, et qui fait de tel ou tel dirigeant un héros thaumaturge »*. Même son de cloche dans l'intervention de Souslov : *« La théorie et la pratique du culte de la personnalité – étrangères à l'esprit du marxisme-léninisme – qui avaient pris de l'extension avant le XIXe congrès ont porté un grave préjudice au travail aussi bien d'organisation qu'idéologique. »* Marque intéressante : le conservateur en chef de l'idéologie laisse entendre que le parti a réagi contre le culte de la personnalité dès son XIXe congrès (octobre 1952), donc que la déstalinisation a commencé six mois avant la mort de Staline.

Jusqu'alors le XXe congrès se contentait d'allusions : il fallait déchiffrer le langage codé. Le ton changea avec le discours de Mikoyan. Ce dirigeant qui avait célébré abondamment le « culte » en prenant soin de ne pas trop se salir dans les affaires d'épuration mit le premier les pieds dans le plat. Il osa appeler par son nom – et quel nom ! – la personnalité anonyme dont on commençait, après des décennies d'adulation forcenée, à dire du mal : *« Quand nous analysons l'état de l'économie du capitalisme moderne, il est douteux que soit exacte et puisse nous aider la thèse formulée par Staline dans* les Problèmes économiques du socialisme en URSS. » Ce fut la fin officielle du mythe de l'infaillibilité du *vodj* (le guide) et la mise en cause du dernier en date des livres saints du régime.



Dessin de ROUIL

Mikoyan ne s'arrêta pas en si bon chemin. Dans la foulée, il dénonça la *« mise sous scellés »* des statistiques, la décrépitude de la science historique et de la propagande : *« Une des principales causes en est qu'en règle générale l'étude du marxisme-léninisme se réduit chez nous au* Précis d'histoire du Parti communiste. » Ce précis, dont la rédaction était attribuée à Staline et qui constituait l'alpha et l'oméga de la doctrine officielle.

« Question compliquée »

Mikoyan, relayé par l'historienne Pankratova, avait-il voulu tester le terrain ? L'épreuve fut concluante : les délégués lui firent un triomphe. Est-ce cet essai qui incita Khrouchtchev à prier les représentants des partis frères de quitter la salle le 24 février et à présenter « en famille » le dossier sur les crimes de Staline ? Des commentateurs ont cru à l'époque que le premier secrétaire avait peut-être été poussé par certains de ses collègues et rivaux qui, prévoyant les retombées de l'affaire, voulaient le placer en position dangereuse. Cette hypothèse est peu vraisemblable. Ces « collègues et rivaux » étaient les dirigeants qui avaient été mêlés le plus directement aux tragédies de la période du « culte ». Ils avaient moins que quiconque intérêt à dévoiler les turpitudes de cette période. L'un d'eux, Kaganovitch, avait d'ailleurs dit dans son intervention au congrès : *« La question du culte de la personnalité est compliquée. »* La déstalinisation telle qu'ils la souhaitaient devait se faire avec le maximum possible de discrétion, comme c'était le cas depuis 1953, jusqu'à l'ouverture du congrès.

Krouchtchev, qui était ou qui s'estimait moins impliqué que la plupart de ses camarades, n'avait pas les mêmes inhibitions. Sans doute cherchait-il à tirer avantage de ces révélations, par exemple sur un Malenkov qui aurait pu être à sa place le numéro un et qui avait été associé aux purges sanglantes de l'après-guerre. On a peine à croire cependant que cette bataille d'hommes pour le pouvoir en 1956 soit l'explication suffisante du rapport secret.

En quête d'une nouvelle légitimité

Il est probable qu'en ce premier temps de l'ère post-stalinienne les dirigeants cherchaient les nouvelles « règles du jeu ». Ils étaient probablement tous d'accord, au moins depuis l'exécution de Beria, pour « civiliser » le système, en finir avec la monstruosité de l'« alternance par le meurtre » (pour écarter un homme du pouvoir on l'accusait des pires forfaits, et on le tuait parfois après une mascarade de justice) ? La révélation des crimes commis dans un proche passé était une sorte d'exorcisme.

Sans doute le régime était-il aussi en quête d'une nouvelle légitimité. Aujourd'hui il va de soi – du point de vue soviétique – que le parti avec son appareil soit le maître du pays. C'était beaucoup moins évident en 1953. A la mort de Staline le parti était toujours révéré par habitude. Mais il avait pratiquement cessé d'exister. Le régime s'était transformé en la dictature d'un homme qui convoquait simplement lorsque tel était son bon plaisir les organismes réguliers du PC, qui régnait par la terreur en prenant la précaution de remplacer – c'est-à-dire de trucider – les chefs de sa police et les cadres de son parti lorsqu'ils prenaient du poids.

Dans ce contexte M. Malenkov, qui le 7 mars 1953 était à la fois chef du gouvernement et patron de l'appareil du parti, n'avait peut-être pas le sentiment de perdre une bataille essentielle lorsque le 14 du même mois il était « libéré » de ses fonctions de secrétaire du comité central. En ce temps-là on pouvait imaginer que le pouvoir réel se trouvait au gouvernement et non dans ce parti encore en voie de dépérissement.

Khrouchtchev, qui remplaçait Malenkov à la tête de l'appareil du parti (il prendra en septembre 1953 le titre officiel de premier secrétaire, mais il occupait le poste depuis mars), avait, lui, tout intérêt à refaire du PC la force dominante. En menant ce combat, il représentait tous ces gens d'appareil qui avaient tout de même gardé une influence prépondérante lorsqu'il s'agissait de « composer » les délégations au congrès. Prérogative sans importance si le congrès n'était qu'une liturgie. Prérogative capitale si l'organisme souverain reprenait son pouvoir. C'est alors que le rapport secret joua un rôle déterminant. En dénonçant les crimes de Staline, le premier secrétaire avait le souci de restaurer la primauté du parti dont il était le chef.

L'opération fut-elle longuement préméditée ? Sans doute pas. La lecture du rapport secret révèle quelque improvisation. Quelle est sa genèse ? Le présidium (bureau politique) avait chargé une commission dirigée par Piotr Pospelov de faire la lumière sur la période du « culte ». Curieux destin que celui de Pospelov. Plus que beaucoup il avait participé au « culte » : n'était-il pas le rédacteur principal de ce *Précis d'histoire du parti* attribué à Staline et pour cette seule raison qualifié de chef-d'œuvre. C'est pourtant lui qui entre 1953 et 1956 accumula les pièces de la déstalinisation. Et encore lui qui après la chute de Khrouchtchev retrouvera peut-être sa vraie nature en œuvrant à une réhabilitation partielle de Staline et surtout du stalinisme.

Pas de réflexion

Les documents retenus par la commission ne mentionnent nullement les crimes commis avant 1934, dont furent notamment victimes d'anciens compagnons de Lénine (trotskistes, zinoviéviens, boukhariniens, etc.). Il ne disent rien des millions de Soviétiques massacrés parce qu'ils étaient adversaires du communisme ou qu'ils n'avaient rien à voir avec ce système : paysans « dékoulakisés », chrétiens, etc. L'indignation du rapporteur commence à partir du moment où la purge frappe aussi les « staliniens » et où la méfiance maladive du dictateur décime l'encadrement militaire, mettant le pays dans le péril le plus extrême lorsque Hitler envahit l'URSS.

La commission avait travaillé pour l'édification du bureau politique. Khrouchtchev se saisit de son ouvrage et le présente au congrès sans prendre le temps de rechercher au moins les thèmes d'une réflexion approfondie. Cette immense tragédie s'explique par la paranoïa d'un homme lui même trompé par de mauvais conseillers. Des communistes comme Togliatti remarquèrent que ce rapport manquait d'analyse marxiste. Disons simplement qu'on cherche en vain l'ébauche d'une explication rationnelle.

Comment le tyran avait-il pu s'installer aux commandes ? Le système lui-même ne constituait-il pas un terrain favorable à la tyrannie ? Jamais pendant ni naturellement après le règne de Khrouchtchev la direction soviétique n'a posé cette question. Staline fut une monstruosité alors que le parti restait exemplaire ; ce fut une tumeur maligne mais localisée dans un organisme sain ! Voilà ce qu'affirmèrent les services idéologiques lorsqu'ils durent répondre à quelques interrogations. Il faut donc croire que souffraient d'hallucinations tous ceux qui, disons entre 1934 et 1953, confondaient Staline et régime soviétique.

Les retombées de ce rapport sont connues. Il était secret, mais il en fut donné lecture en de multiples réunions en URSS et dans les démocraties populaires. L'effervescence fut grande et immédiate en Russie. Puis il y eut la crise des démocraties populaires, marquée surtout par les « événements » de Pologne et de Hongrie. Comment le monde occidental eut-il connaissance de ce texte ? La CIA réussit à acheter pour une poignée de dollars un exemplaire du rapport qui était resté en Pologne. Le document fut diffusé en juin 1956 par le département d'État, et *le Monde* l'a publié. Cette version anglaise était établie à partir d'une traduction polonaise et certainement incomplète de l'original. Mais saurons-nous jamais avec exactitude ce qui a été retranché dans le texte « prêté » aux pays frères ?

Le document peut-être le plus important de tous ceux qui ont été présentés par le numéro un depuis la mort de Lénine n'a pas été publié dans le pays d'origine. Il est douteux qu'il le soit de sitôt puisque la déstalinisation inachevée en 1956 a été interrompue en 1964. Comme le disent parfois entre eux des citoyens soviétiques, les bolcheviks ne savent pas encore qu'ils sont sortis de la clandestinité en 1917.

FRANÇOIS BREVENT.

CORRESPONDANCE

Succès français aux JO de Berlin

Mme Nathalie Balsan nous écrit :

« Il n'est pas exact de dire, comme l'a fait l'auteur de l'article consacré aux Jeux olympiques de Berlin, que lors des quatrièmes Jeux olympiques d'hiver, organisés par l'Allemagne de Hitler à Garmisch, la France a tout juste sauvé l'honneur avec la médaille de bronze d'Emile Allais au combiné alpin.

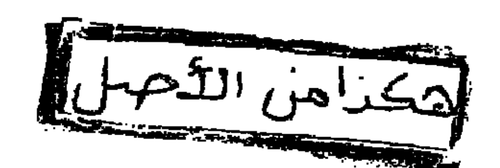
» En effet, l'équipe de France de bobsleigh à quatre a également remporté une médaille de bronze à Garmisch. C'est un fait unique dans l'histoire des sports de glace français du vingtième siècle. Mon père, Louis Balsan, âgé de vingt-cinq ans, en était le capitaine.

» Hitler lui fit bientôt voir le revers de sa médaille. Arrêté par la Gestapo comme résistant, Louis Balsan fut envoyé au printemps 1943 à Mauthausen. Il est un des héros du roman d'André Lacaze, *le Tunnel*, qui décrit ce camp d'extermination.

» Vice-président de la Fédération française des sports de glace dans les années 50, il veilla aux destinées de champions tels Alain Giletti ou notre ministre de la jeunesse et des sports Alain Calmat.

» La discipline acquise dans les compétitions sportives de haut niveau lui a permis de faire partie du 1 % de rescapés de Mauthausen. Devenu capitaine d'industrie, il a raconté sa terrible expérience dans un essai poignant, *le Ver luisant*, paru en 1973 et primé par l'Académie française.

» Il est mort en 1982, sans doute des suites des coups de schlague reçus dans les camps de Hitler. Cependant, il fut un apôtre enthousiaste de l'esprit de tolérance et œuvra sans trêve pour la réconciliation franco-allemande. »



Étranger

LA CRISE AUX PHILIPPINES

● La victoire de M. Marcos est annoncée officiellement
● L'opposition prépare une grande manifestation

A Washington, la pression s'accentue sur le président Reagan pour qu'il prenne ses distances à l'égard de M. Marcos. Plusieurs sénateurs influents, aussi bien républicains que démocrates, lui ont demandé d'abandonner sa position officielle de neutralité et de ne pas donner l'impression que les Etats-Unis sont prêts à accepter la victoire de M. Marcos, qui a été proclamée officiellement, ce samedi 15 février, à Manille. C'est notamment le cas des sénateurs San Nunn (démocrate), Robert Dole (chef de la majorité républicaine) et Richard Lugar (républicain, président de la commission des affaires étrangères) et du représentant Dante Fascell (président de la commission des affaires étrangères).

De notre envoyé spécial

Manille. – M. Philip Habib, envoyé du président Reagan aux Philippines pour tenter de définir ce que pourrait être la politique américaine vis-à-vis de l'archipel au lendemain d'une élection présidentielle qui marque un tournant dans l'histoire du régime Marcos, était attendu à Manille ce samedi 15 février dans la soirée. Le négociateur américain est accompagné par M. John Maisto, directeur du bureau des affaires philippines au département d'Etat, qui fut de longues années en poste à Manille et est sans doute le meilleur expert américain de la situation aux Philippines. Leur mission s'annonce particulièrement ardue. Ils vont, en effet, se trouver devant un véritable nœud gordien.

D'un côté, suivant la procédure constitutionnelle, l'Assemblée nationale (Batasan Pambansa) a annoncé la victoire de M. Marcos par 10,8 millions de voix contre 9,29 millions à Mme Aquino. De l'autre, il y a un régime qui s'efforce de faire croire que la situation est sereine : ce samedi, les journaux progouvernementaux titraient sur l'augmentation des récoltes de céréales annoncée par M. Marcos et la visite de son épouse, Imelda, dans les bidonvilles, alors que le président a été la veille désavoué de manière cinglante par l'Eglise.

Dimanche, le régime sera la cible d'une grande manifestation au parc Luneta, dans le centre de Manille, au cours de laquelle Mme Aquino appellera la population à une campagne de *« désobéissance civile »* visant à rendre le pays progressivement ingouvernable. Apparemment, à la demande des évêques, Mme Aquino a renoncé à se faire proclamer *« président du peuple »*, comme elle en avait l'intention.

Un coup dur

Il semble que les deux camps aient cherché à placer Washington devant le fait accompli : un président « constitutionnellement » élu à la suite d'une élection truquée. Une opposition soutenue par la plus haute instance de l'Eglise locale (la conférence épiscopale), portée par un élan populaire et à laquelle la communauté internationale témoigne sa sympathie. Aux funérailles de l'ancien gouverneur d'Antique, M. Javier, assassiné mardi dernier, étaient présents les représentants des principaux pays de la Communauté européenne, dont l'ambassadeur de France (on remarquait, en revanche, l'absence de l'ambassadeur d'Italie). M. Bosworth, ambassadeur des Etats-Unis, a, pour sa part, exprimé ses condoléances à la famille de M. Javier au nom de son gouvernement.

La rébellion de l'Eglise a porté un coup très dur au régime Marcos. D'autant plus, peut-être, que la déclaration de la conférence épiscopale est l'expression d'un profond consensus au sein de la hiérarchie. Celle-ci s'est prononcée après avoir entendu ses représentants raconter comment s'étaient déroulées les élections dans leur diocèse respectif. *« La conclusion s'imposait »*, a commenté Mgr Claver. La conférence épiscopale n'a pas décé aux pressions exercées par le nonce apostolique, Mgr Topigliani, connu pour être lié au couple Marcos.

La prise de position de l'Eglise a été *« déplorée »* par les membres du parti au pouvoir, le KLB : *« L'Eglise a pris une attitude de passion partisane »*, a affirmé M. Ople, ministre du travail, qui a dénoncé les « ingérences » de prêtres et de religieuses dans le processus électoral.

Soutenue par l'Eglise, l'opposition cherche à renforcer sa position en démontrant, au moment même où M. Habib arrive à Manille, qu'elle est portée par un élan populaire. De ce point de vue, la manifestation de dimanche est très importante. Elle sera à la fois un test du soutien dont bénéficie Mme Aquino et de la réaction du gouvernement.

Eviter un dérapage

Dans ce soutien populaire, l'attitude de l'extrême gauche reste une inconnue. Les deux grands regroupements, le Front démocratique national, émanation du PC clandestin, et Bayan, dont une partie des militants et des chefs sont également dans la mouvance communiste, avaient appelé au boycottage d'une élection qui, de toute façon, leur semblait une *« farce »*. Il n'est pas impossible que l'extrême gauche, qui, jusqu'à présent, est restée plus ou moins en retrait, cherche à exploiter une situation potentiellement explosive.

Cette élection a, en effet, conduit à un réalignement des forces politiques autour du centre. Un mouvement comme Bayan a été une des premières victimes de ce phénomène : beaucoup de militants et une bonne partie des membres de son comité exécutif national ont fait campagne pour l'opposition malgré le mot d'ordre de boycottage. Isolée, n'ayant pu organiser que des manifestations sporadiques, l'extrême gauche pourrait essayer de reprendre l'initiative à la faveur de manifestations de rue.

L'arrivée au pouvoir d'une opposition modérée et réformiste ne servirait pas ses intérêts : M. Marcos a été le « meilleur recruteur » pour les communistes qui, ces dernières années, ont vu leurs rangs grossir de jeunes, soit en quête d'un refuge dans la clandestinité, soit convaincus que le régime ne pourrait être renversé par des moyens pacifiques.

Dans l'entourage de Mme Aquino, on estime que le risque de dérapage existe. Des provocations soit de l'extrême gauche pour durcir la réaction du régime, soit du régime lui-même pour justifier une reprise en main par la force, pourraient en effet enrayer une action qui vise, étape par étape, à « déboulonner » le régime Marcos, en évitant une confrontation avec l'armée.

PHILIPPE PONS.

EN CHINE

La lutte contre la corruption atteint des enfants de dirigeants

De notre correspondant

Pékin. – Le quotidien procommuniste de Hongkong *Ta Kung Pao* a annoncé, le vendredi 14 février, l'arrestation ou la condamnation pour corruption de cinq enfants de hauts cadres. Cette information, que personne n'est en mesure de confirmer à Pékin et sur laquelle les officiels se refusent à tout commentaire, concerne, en premier lieu, l'arrestation du fils de l'idéologue du bureau politique du PCC, M. Hu Qiaomu. Les fils de deux amiraux, Ye Fei, membre du comité central et ancien commandant de la marine, et Xiao Jingguang, ancien membre du comité central et ancien vice-ministre de la défense, vont aussi passer en jugement. Ceux de deux responsables de Shanghai, MM. Hu Lijiao, vice-secrétaire du parti, vétéran de la Longue Marche et ex-membre du comité central, et Chen Xiwu, ancien chef de la propagande, ont été condamnés à mort pour *« troubles à l'ordre public »*. Enfin, un ancien vice-maire de Pékin, M. Wang Chun, sera jugé pour des motifs similaires.

Cette information destinée à l'étranger, mais qui n'est toujours pas disponible pour le public chinois, montre que la campagne contre la corruption est en train de franchir un nouveau pas. On avait déjà annoncé, il y a quelques jours, l'arrestation de responsables du ministère de l'astronautique pour contrebande de réfrigérateurs (*le Monde* du 11 février). Cette nouvelle affaire va plus haut, puisqu'elle concerne des rejetons de vétérans de la révolution, et en premier lieu celui d'un des « purs et durs » du bureau politique, conservateur certes, mais proche de M. Deng Xiaoping.

Les deux responsables shanghaïens font partie de l'ancienne équipe peu favorable aux réformes, et les deux marins étaient à la retraite. Ce n'est pas la première fois que l'on s'en prend à des fils de dirigeants : il y a deux ans, le petit-fils de Zhu De, fondateur de l'armée rouge, avait été fusillé pour viols.

Des avertissements ont été lancés ces derniers mois aux parents de responsables qui se feraient prendre la main dans le sac. On peut donc s'attendre à voir cités dans les journaux les noms de « gros poissons », ce qui permettra à la population de prendre enfin au sérieux la lutte contre une corruption et un népotisme qui se généralisent jusque dans les milieux dirigeants. Mais cela risque également d'envenimer les rivalités entre clans, car il est évident que « réformistes » et « conservateurs » peuvent utiliser cette arme contre leurs adversaires politiques.

« A bas le népotisme ! »

« A bas le népotisme ! » Tel était le thème de la dernière circulaire publiée fin janvier par le comité central du PCC. Elle faisait suite à deux autres textes que l'on peut résumer en ces termes : « A bas les voyages d'agrément ! » et « A bas la grande bouffe ! ». Ces textes sont destinés à la fois à juguler les abus les plus criants des cadres et à rassurer une population de plus en plus désabusée, qui souhaite voir des têtes tomber.

Ainsi les candidats à une promotion dans l'administration et le parti devront d'abord être sélectionnés par un vote de leurs camarades avant d'être choisis par le comité du parti ; la décision de ce dernier devra être avalisée par les « autorités supérieures ». Aucune promotion de plus d'un grade ne pourra avoir lieu sans en référer au secrétariat du comité central. C'est une ambition difficile dans un pays où le népotisme est enraciné depuis des millénaires et où bien des gens ne le regardent même pas comme un délit. C'est ainsi que l'on parle dans les conversations du *Taizidang* (le parti des princes héritiers) et des fils de dirigeants promus à de hautes fonctions, du *Tuanpai* (parti des anciens responsables de la jeunesse communiste) ou des *Mishuban* (secrétaires ou anciens secrétaires de dirigeants promus à des postes de responsabilité). Le mot populaire pour « blousons dorés » est *« fils et petit frère de hauts cadres »*.

PATRICE DE BEER.

Inde

Affrontements à New-Delhi

New-Delhi *(Reuter)*. – Un couvre-feu illimité a été imposé, vendredi 14 février, dans le vieux quartier de New-Delhi, à la suite de heurts entre hindous et musulmans, au cours desquels un homme a été abattu par la police et une cinquantaine de personnes blessées. La police anti-émeute a fait usage de gaz lacrymogènes pour disperser une foule de près de trois mille manifestants musulmans qui jetaient des pierres contre les vitrines de magasins hindous dans les rues étroites, près de la plus grande mosquée de New-Delhi. La police a indiqué que cent trente-cinq personnes ont été arrêtées.

Selon des témoins, les heurts ont éclaté à la sortie de la mosquée Jama-Masjid. Les manifestants entendaient protester contre une décision de justice qui permet aux hindous de rouvrir un lieu de culte, près de Lucknow, une ville du nord de l'Inde. Des heurts ont également éclaté à Lucknow, où une patrouille de police a essuyé plusieurs coups de fusil.

Par ailleurs, trois personnes ont été tuées, jeudi soir, au Pendjab, alors que les dirigeants sikhs modérés se préparent à une épreuve de force avec des militants extrémistes qui ont pris le contrôle du Temple d'or d'Amritsar, lieu sacré des Sikhs. L'agence indienne de presse PTI rapporte que des extrémistes ont tué deux hommes et poignardé un fonctionnaire, près d'Amritsar. Un homme et une femme ont également été blessés.

Corée du Sud

● *La répression.* – Plus de trois mille policiers ont investi, dans la nuit du vendredi 14 au samedi 15 février, trente-quatre universités et collèges du pays, saisissant plusieurs centaines de cocktails Molotov et des tracts antigouvernementaux. D'autre part, on a appris que l'assignation à résidence d'un responsable de l'opposition (*le Monde* du 15 février) a été levée au bout de vingt-quatre heures, mais la police l'a empêché de participer, ce samedi, à un meeting de l'opposition. – *(AFP, Reuter.)*

Japon

● *Déserteur soviétique.* – Un marin soviétique, qui avait quitté son chalutier, a été récupéré par des pêcheurs japonais, a annoncé vendredi 14 février l'Agence japonaise de la sécurité maritime. Le déserteur aurait demandé l'asile aux Etats-Unis. – *(AP, UPI.)*

Vietnam

● *Délégation américaine.* – Une délégation de neuf parlementaires américains, arrivée à Hanoi le vendredi 14 février pour étudier le problème des soldats américains disparus durant la guerre, a décidé d'écourter sa visite faute d'être reçue, comme prévu, par le ministre vietnamien des affaires étrangères. – *(AFP.)*

RFA

Un maire contraint de démissionner pour des propos antisémites

De notre correspondant

Bonn. – Le maire chrétien-démocrate de Korschenbroich, une petite ville rhénane de la périphérie de Mönchengladbach, a démissionné, vendredi 14 février, de ses fonctions en raison du tollé déclenché par une remarque antisémite qu'il avait faite le mois dernier en plein conseil municipal. M. Wilderich Freiherr von Mierbach Graf von Spee, cinquante-huit ans, avait cru bon de plaisanter en déclarant que, pour équilibrer le budget communal, *« il allait falloir assommer une paire de riches juifs »*.

La visite du président Reagan au cimetière militaire de Bitburg, où sont enterrés des soldats de la SS, avait déjà provoqué des réactions de la communauté juive, de même que la décision d'un théâtre de Francfort de monter la pièce de Fassbinder *l'Ordure, la Ville, la Mort*, qui met en scène un riche spéculateur juif. L'« affaire du Graf von Spee » fait suite à celle déclenchée par des propos du même genre tenus au mois de décembre par le député Fellner (CSU) sur la question des réparations dues aux travailleurs forcés employés par l'industrie allemande sous le nazisme. Plus récemment, un responsable de la Jeunesse chrétienne-démocrate a critiqué dans le journal de son organisation locale *« l'arrogance avec laquelle Israël rend notre Etat démocratique responsable du massacre des juifs sous le troisième Reich »*.

Les responsables de la communauté juive s'inquiètent de cette résurgence de propos antisémites venant d'hommes politiques. Le chancelier Kohl refuse jusqu'à présent de prendre ces propos au sérieux. *« Il n'y a pas d'antisémitisme en République fédérale »*, a-t-il réaffirmé, jeudi, au cours d'une interview télévisée. Il en veut pour preuves son rôle dans la libération du dissident juif Chtcharanski et les excuses *« courageuses »* présentées par Fellner à la tribune du Bundestag.

HENRI DE BRESSON.

URSS

L'utilisation de la « poudre à espionner » contre les diplomates américains n'a pu être prouvée

De notre correspondant

Moscou. – M. Arthur Hartman, ambassadeur des Etats-Unis à Moscou, a reconnu, le vendredi 14 février, au cours d'une conférence de presse, que les recherches effectuées pour détecter la fameuse « poudre jaune » qui permettrait de *« suivre à la trace »* les diplomates occidentaux, avaient été presque entièrement infructueuses. La présence apparemment ancienne de cette substance n'a été révélée que dans cinq cas. Près de cinq cents prélèvements avaient été effectués l'automne dernier par une équipe de spécialistes venus des Etats-Unis et d'autres échantillons ont été recueillis en janvier par un expert de l'ambassade.

La conclusion d'ensemble est que cette poudre qui appartient à la famille des nitrophényl pentadiène (NPPD) n'est pas une substance toxique. Quelques traces de « luminol », une substance chimique qui peut être phosphorescente mais n'est pas dangereuse pour la santé, ont été découvertes, d'autre part, sur des échantillons. Ceux-ci étaient généralement obtenus grâce à de simples compresses de gaze imprégnées d'alcool. On a « nettoyé » ainsi par ce procédé facile volants de voitures, combinés téléphoniques, boutons de portes, objets personnels des diplomates les plus visés.

Le département d'Etat avait lancé l'affaire le 21 août dernier en accusant le KGB d'utiliser un produit cancérigène pour surveiller les diplomates américains à Moscou. L'affaire avait suscité la plus grande réserve dans la communauté internationale de Moscou. Il n'est d'ailleurs pas fortuit que les Britanniques aient également annoncé vendredi les résultats de leurs propre enquête. Le Foreign Office a effectué cent vingt prélèvements qui se sont tous révélés négatifs.

M. Hartman a indiqué que le département d'Etat avait pourtant exprimé, vendredi, auprès de l'ambassade de l'URSS à Washington, ses griefs contre le fait d'exposer des Américains à des substances auxquelles n'est jamais soumise l'ensemble de la population de Moscou.

DOMINIQUE DHOMBRES.

L'élection présidentielle au Portugal

DUEL SERRÉ ENTRE M. SOARES ET M. FREITAS DO AMARAL AU SECOND TOUR

A la veille du deuxième tour de l'élection présidentielle qui opposera dimanche 16 février le socialiste Mario Soares au chrétien-démocrate Diego Freitas do Amaral, les observateurs ne se hasardaient pas à faire des pronostics. La partie devrait en effet être très serrée.

M. Freitas do Amaral, quarante-quatre ans, fondateur du Centre démocratique et social, qu'il a quitté en 1982, estimant que ce parti s'orientait trop à droite, est arrivé largement en tête au premier tour, le 26 janvier, avec 46,3 % des suffrages.

Trois candidats de gauche s'opposaient à lui et pour que M. Soares l'emporte (25,4 % des voix au premier tour), il faudrait qu'il parvienne à rassembler largement cet électorat de gauche divisé. Le Parti communiste et le Parti rénovateur démocratique ont certes appelé à voter pour le candidat socialiste, mais sans grand enthousiasme et comme *« un moindre mal »*.

M. Soares a été la bête noire du Parti communiste portugais de 1976 à 1985, quand, en tant que premier ministre ou ministre dans sept gouvernements, il a défendu une politique de rigueur économique et d'ouverture à la CEE. Son score dépendra donc largement de l'attitude de l'électorat communiste, qui représente environ 15 % des votants.

LES NÉGOCIATIONS SUR LES ARMEMENTS

M. Reagan s'apprête à répondre de « manière positive » à M. Gorbatchev

Les principaux conseillers de M. Reagan souhaitent qu'il réponde de *« façon positive »* aux propositions soviétiques de désarmement formulées le 15 janvier par M. Gorbatchev. Le président américain enverra *« assez vite »*, très probablement avant l'ouverture du congrès du PC soviétique le 25 février, une réponse en ce sens, ont indiqué de hauts responsables américains à l'issue d'une réunion organisée vendredi 14 février au département d'Etat.

Deux conseillers de M. Reagan revenus de tournées auprès des alliés des Etats-Unis en Europe et en Asie, M. Paul Nitze et le général Rowny, ont fait à cette occasion un rapport sur leurs consultations. Selon un responsable, ils ont recommandé que le président réponde de façon positive à M. Gorbatchev, mais aussi qu'il exige une réduction du nombre de missiles soviétiques à portée intermédiaire braqués sur l'Asie comme sur l'Europe et qu'il insiste sur la nécessité de strictes vérifications.

Des commentaires différents se font entendre en Europe. Selon Sir Johnson Smith, parlementaire britannique qui préside la commission militaire de l'Assemblée de l'Atlantique Nord, le général Rogers, commandant des forces américaines en Europe, et Lord Carrington, secrétaire général de l'OTAN, ont déclaré vendredi lors d'une réunion de cette commission qu'une option *« zéro-zéro »* du type proposé par M. Gorbatchev sur les armes nucléaires intermédiaires en Europe (destruction des SS-20 soviétiques et des missiles américains) ne *« règlerait pas tous les problèmes »*, car elle laisserait l'Europe de l'Ouest sans défense face aux fusées soviétiques à courte portée et aux armes conventionnelles et chimiques de l'URSS. C'est précisément cette situation qui avait amené l'OTAN à décider en 1979 de déployer les missiles de l'OTAN, a rappelé le général Rogers, avant de révéler que déjà l'*« option zéro »* avancée à ce sujet par M. Reagan en 1981 lui avait donné *« des aigreurs d'estomac »*.

De son côté, le député social-démocrate ouest-allemand Peter Corterier a estimé que la position américaine actuelle ravivait le débat sur le bien-fondé du déploiement des missiles de l'OTAN. – *(AFP, Reuter)*.

Étranger

Le gouvernement français ne semble pas prendre en considération la demande de droit d'asile présentée par M. Jean-Claude Duvalier

Une semaine après son arrivée en France, l'ancien président haïtien, M. Jean-Claude Duvalier, se trouvait toujours, le samedi 15 février, à l'Hôtel de l'Abbaye, à Talloires (Haute-Savoie), où il réside avec sa famille depuis qu'il a été contraint de quitter son pays sous la pression de la rue et des Etats-Unis. Huit jours : c'était le délai imparti, à l'origine, par le gouvernement au *« transit »* du dictateur déchu sur le territoire français dans l'attente d'une terre d'accueil définitif. Compte tenu des week-ends, on considère, toutefois, aujourd'hui à Paris que cette promesse sera tenue si une solution en ce sens venait à se dégager d'ici à mardi.

Par la voix de M. Laurent Fabius, le gouvernement français a réaffirmé, vendredi, son souhait de ne pas voir le séjour de M. Duvalier à Talloires se prolonger. Ce séjour, a déclaré le premier ministre dans l'Isère, *« ne peut être que provisoire ». « Nous ne souhaitons pas qu'il* [« Baby Doc »] *reste plus longtemps »*, a encore dit M. Fabius, qui a ajouté : *« Il devra s'en aller, et le plus vite sera le mieux. »* Plusieurs dirigeants de l'opposition, à commencer par MM. Barre et Chirac, qui avaient, dans un premier temps, approuvé l'attitude du gouvernement, l'exhortent maintenant à respecter ses engagements et à abréger la durée de la présence en France de l'ancien dictateur. M. Lajoinie, président du groupe communiste à l'Assemblée nationale, a estimé, quant à lui, que la place du *« dictateur Duvalier n'est pas en France »*.

Les espoirs du gouvernement continuent de se porter vers le Libéria, où M. Guy Penne, conseiller spécial de M. Mitterrand pour les affaires africaines, a fait, vendredi, venant d'Abidjan, une courte escale, dont on ignore les résultats. Cette visite est intervenue alors que les autorités de Monrovia semblent plutôt embarrassées par l'éventualité d'accueillir « Baby Doc ».

« Baby Doc » persiste et signe

Si le ministre libérien des affaires étrangères, M. Blamo, a confirmé que son gouvernement avait reçu une demande officielle de Paris en ce sens, ajoutant que *« l'affaire était à l'étude »*, un de ses collègues, M. Karpeh, ministre de l'information, a déclaré, pour sa part, qu'il serait préférable que l'ancien président d'Haïti trouve asile dans un pays africain francophone *« où il se sentirait plus à son aise »*. Après le Libéria, M. Penne devait se rendre en Sierra-Leone. Le Brésil avait indiqué, vendredi, avoir rejeté une demande d'asile pour M. Duvalier présenté conjointement par la France et les Etats-Unis.

A l'évidence, l'ancien dictateur n'a, quant à lui, aucune envie de quitter la France. Reprenant la thèse que nous avait exposée vendredi, son avocat, Me Vaisse (*le Monde* du 15 février), « Baby Doc » a déclaré, dans une interview publiée samedi dans *le Figaro*, que, dans son esprit, *« il n'a jamais existé le moindre doute »* que la France lui accorderait le droit d'asile. Il poursuit : *« Une équivoque a pu exister dans l'esprit de certains sur la nature et la durée de mon séjour, puisque j'ai effectivement entendu mentionner parfois huit jours, parfois quinze jours, mais il était toujours ajouté « pour commencer. »*

L'ancien dictateur confirme, en outre, dans cette interview rédigée dans une langue très juridique et peu conforme à celle que « Baby Doc » est habitué à manier, qu'il a bien demandé à bénéficier du statut de réfugié politique pour lui-même et les siens. Il se réfère, pour justifier cette requête, à l'article premier de la Convention des Nations unies de 1951, évoquant *« la crainte d'être persécuté »* dans son pays du fait de ses opinions politiques.

Une telle démarche pourrait accroître l'embarras de Paris, dans la mesure où la réglementation en vigueur en France interdit en principe l'expulsion de toute personne ayant adressé une demande de statut de réfugié tant que l'Office pour la protection des réfugiés et apatrides, compétent en la matière, ne s'est pas prononcé. Un tel examen peut durer fort longtemps. Toutefois, un porte-parole de l'Office a indiqué vendredi que la demande de M. Duvalier serait rejetée, car la Convention de Genève contient certaines clauses d'exclusion pour les personnes ayant mené des activités contraires à la Charte des Nations unies. C'est un argument similaire qu'avait mentionné, vendredi, M. Mitterrand, qui avait déclaré : *« La Constitution dit qu'on doit accorder asile politique à toute personne au service de la liberté. Je ne sais pas si cette personne* [« Baby Doc »] *symbolise le mieux les droits de l'homme dans le monde. »* M. Fabius a relevé lui aussi que *« le droit d'asile, c'est plutôt pour les persécutés; là, il s'agit plutôt d'un persécuteur »*.

M. L.

En bref

Israël

● *Deux organisations palestiniennes revendiquent un attentat.* – Deux organisations palestiniennes, le Front démocratique de libération de la Palestine (FDLP), dirigé par M. Nayef Hawatmeh et les « Forces 17 » (favorables au chef de l'OLP, M. Yasser Arafat), ont revendiqué, le vendredi 14 février, à Damas et à Beyrouth, l'explosion d'une bombe dans un autobus reliant Tel-Aviv à sa banlieue. – *(AFP.)*

Liban

● *Mort accidentelle d'un « casque bleu » français.* Le caporal Bruno Rocheteau, du bataillon français de logistique de la Force intérimaire des Nations unies au Liban (FINUL), est mort accidentellement jeudi 13 février au sud du Liban, a annoncé vendredi le porte-parole de la FINUL. Le caporal Rocheteau, vingt ans, originaire des Herbiers (Vendée), est mort lorsque le véhicule blindé qu'il conduisait s'est renversé à hauteur de la localité de Chahabiyé, près de Jouaiya (97 km au sud de Beyrouth).

Syrie

● *Grève générale des druzes du Golan.* – Plus de dix mille druzes résidant sur le plateau du Golan, occupé par Israël, ont manifesté vendredi 14 février à l'occasion du quatrième anniversaire de l'annexion par Israël de cette région, ont constaté sur place les correspondants locaux. Venus des villages druzes paralysés par une grève général, les manifestants ont scandé des slogans anti-israéliens et demandé au président syrien Hafez El Hassad de *« libérer le plateau du Golan de l'occupation israélienne »*. – *(AFP.)*

BAISSE DU PÉTROLE ET DETTE EXTÉRIEURE

Le Mexique appelle à l'aide

(Suite de la première page.)

Ce genre d'« accident » est déjà arrivé dans le passé, mais cette fois la situation est particulièrement critique, vu le nombre de sociétés impliquées et les sommes en jeu – plus de 100 millions de dollars au total. L'explication est simple : début février, les compagnies participant à ce marché ont dû dénouer l'ensemble des positions pour le pétrole livrable au cours de la seconde quinzaine du mois.

On a donc fait le bilan de toutes les transactions effectuées depuis trois mois sur ces cargaisons. Et comme, dans l'intervalle séparant les premières ventes à terme (faites en novembre dernier) des dernières transactions (fin janvier), les prix ont fluctué de façon erratique, passant de 30 à 20 dollars, puis remontant à 26, avant de s'effondrer aux alentours de 17 dollars par baril, les pertes sont, dans certains cas, trop importantes pour être supportées par quelques sociétés de taille moyenne. Certains, qui avaient essuyé des pertes en décembre, ont en effet essayé de « se refaire », et pratiqué la fuite en avant. A l'heure des comptes, la note est trop lourde. Faute de confiance réciproque, les transactions se sont, depuis quelques jours, interrompues. *« Il y a des vendeurs et des acheteurs, mais les mariages ne se font pas, personne n'osant conclure avec personne »*, explique un négociant.

VÉRONIQUE MAURUS.

● *Prochaine tournée en Europe de M. Shultz.* – Le secrétaire d'Etat, M. George Shultz, fera une tournée en Europe au mois de mars. Après un séjour en France les 21 et 22 mars, il se rendra en Turquie du 22 au 25 mars, en Grèce du 25 au 28 mars et en Italie du 28 au 30 mars.

● *« Dictatures et destins individuels ».* – La revue *Cosmopolitiques*, nouveau mensuel édité par le Forum international de politique, que dirige Jean Elleinstein, ainsi que René Tavernier, président du Pen Club français, organisent, lundi 17 février, à 20 h 30, à l'amphithéâtre Descartes de la Sorbonne, une conférence-débat sur le thème « Dictatures et destins individuels ». Armando Valladares, ancien prisonnier politique à Cuba, et Edouard Kouznetsov, ancien dissident soviétique, participeront notamment à ce débat, ainsi que Louis Leprince-Ringuet, Emmanuel Leroy-Ladurie, Eugène Ionesco, Roger Ikor, Pierre Bercis, Jean-Marie Domenach, Alain Finkielkraut, Benoîte Groult, et d'autres personnalités.

Etats-Unis

POLÉMIQUES AUTOUR DE MISS LIBERTY

Liberté, que de bonnes affaires...

La décision de M. Hodel, secrétaire à l'intérieur, de démettre M. Lee Iacocca de ses fonctions de président de la commission pour la restauration de la statue de la Liberté (*le Monde* du 14 février) provoque des remous dans les milieux politiques aux Etats-Unis. M. Iacocca a déclaré que le geste du ministre était *« à la limite de l'anti-américanisme »*. Ce limogeage, qui fait suite à une série de conflits, semble avoir été inspiré par la Maison Blanche, qui a cependant démenti être intervenue dans cette affaire.

Correspondance

Washington. – *« Liberté, que de crimes on commet en ton nom... »* Pour Miss Liberty, la formule devrait être modifiée. Que de litiges, de chicanes, de combines et de bonnes affaires, en effet, la statue de la Liberté n'a-t-elle pas provoqués ! Et le renvoi de M. Iacocca fait suite à une série d'incidents qui ont marqué la campagne pour la restauration de la célèbre statue et l'aménagement de Liberty's Island, l'île voisine de celle sur le territoire duquel elle se dresse.

Il était inévitable que l'exploitation du centenaire de la statue à des fins de promotion commerciale entraîne des difficultés. Mais la commercialisation de ce monument historique, symbole de l'histoire américaine, n'a indigné qu'une petit nombre d'Américains, choqués que la statue, élément du patrimoine national, puisse ainsi être mise à l'encan. Pour un gouvernement convaincu que le secteur privé travaille pour le bien du public, il avait paru, au contraire, normal de confier à une fondation privée le soin de mobiliser les fonds nécessaires à la restauration de la grande dame *« éclairant le monde »*, à l'entrée du port de New-York.

A cette fin, la fondation a employé la méthode qui avait si bien réussi pour les Jeux olympiques de Los Angeles et qui lui a déjà permis de recueillir 233 millions de dollars. En contrepartie d'un engagement financier de 3 à 10 millions de dollars, les compagnies intéressées reçoivent le droit exclusif d'utiliser l'image de la statue dans leurs promotions commerciales.

Le grand public, les écoliers, les clubs, sont associés à cet effort par l'achat de produits des firmes en question ou de souvenirs. Ils peuvent aussi participer à des concours ou assister à des manifestations d'ordre promotionnel. Ainsi la fondation attirait ses clients non pas tant en faisant vibrer la corde patriotique qu'en faisant miroiter une occasion exceptionnelle de gagner de l'argent.

Mais le service des parcs, placé sous l'autorité du secrétaire à l'intérieur, n'était pas satisfait des opérations de la fondation. Il n'avait pas apprécié, par exemple, que M. Iacocca, dans un appel de fonds, ait affirmé faussement que la statue était *« dangereusement menacée de s'effondrer »*.

Controverse franco-américaine

La commission, organe officiel consultatif, qui se réunissait rarement, aurait dû se préoccuper de ces problèmes d'éthique et superviser l'emploi des fonds réunis par la fondation. Mais il était difficile à M. Iacocca, qui cumulait la présidence de la commission et de la fondation, d'exercer ce rôle. Il s'était entouré de deux de ses amis et collaborateurs de Chrysler et déclarait ouvertement que sa compagnie profiterait de sa présence à la tête de la fondation. De fait, le rôle actif de M. Iacocca dans la mobilisation des fonds favorisait sensiblement la promotion de Chrysler. *« Pourquoi pas ? »*, avait lancé un jour l'impétueux M. Iacocca.

Dans cette affaire, les litiges ne se comptent plus. Ainsi, un tribunal a décidé que l'image de la statue était du domaine public, mettant ainsi en question le droit de la fondation à vendre en exclusivité l'utilisation de cette image. Plus pénible a été la controverse dans laquelle le Comité franco-américain pour la restauration de la statue (à ne pas confondre avec le Comité pour la célébration du centenaire) a été impliqué.

Les ingénieurs français employés par ce comité auraient présenté des factures beaucoup trop fortes. Un rapport d'un architecte du Capitole à Washington a mis en doute le fait qu'il se soit agi d'une simple erreur. Des contractants américains se plaignent de ne pas avoir été payés. Toutes ces accusations sont contestées par le comité. Finalement, M. Iacocca avait envoyé un acompte de 500 000 dollars, accompagné d'un commentaire précisant : *« Nous n'allons pas nous battre avec des amis qui nous ont donné la statue. Peut-être avons-nous payé un peu trop. Mais j'ai réglé mes problèmes avec eux. »*

Quant à la restauration de Liberty's Island, les dirigeants du service des parcs affirment que M. Iacocca voulait en faire un « village ethnique », un « Iacoccaland », sur le modèle de Disneyland. Ils proposaient, eux, de bâtir un centre de conférences avec un hôtel adjacent. Paradoxe : M. Iacocca s'était indigné de la privatisation de cet endroit historique, où des millions d'émigrants, à commencer par ses propres parents, ont débarqué.

HENRI PIERRE.

SELON UN RAPPORT DE CONSEILLERS DE M. REAGAN

Les travailleurs étrangers contribuent à la compétitivité de l'économie américaine

Correspondance

Washington. – Dans un rapport non encore publié, mais dont le *New York Times* se fait l'écho, le groupe des conseillers économiques du président Reagan vient de souligner que l'économie américaine, dans son ensemble, souffrirait des mesures restrictives envisagées pour arrêter l'entrée d'immigrants aux Etats-Unis. En premier lieu, en raison des pénalités envisagées contre les employeurs qui embaucheraient des immigrants illégaux. Ensuite, en raison des frais (de 1,6 milliard à 2,6 milliards de dollars par an) que les patrons auraient à supporter pour assurer le filtrage des immigrants.

Les conclusions de ce rapport contredisent clairement les orientations de divers projets de loi sur l'immigration en cours de discussion au Congrès. En particulier, un texte actuellement débattu à la Chambre des représentants impose aux employeurs l'obligation de vérifier l'identité des demandeurs d'emploi, afin de n'accepter que les citoyens américains ou les étrangers autorisés à travailler aux Etats-Unis. Pour chaque travailleur illégal embauché, les chefs d'entreprise seraient passibles d'une amende allant de 1 000 à 5 000 dollars.

Ces frais de pénalités représenteraient un impôt sur la main-d'œuvre infligé aux travailleurs légaux, estime le rapport. Le document admet que la concurrence des immigrants, si elle se poursuit, entraînera des pertes d'emplois et des réductions de salaires. Mais ces affets négatifs seraient plus que compensés, estiment les conseillers du président, par l'accroissement général de la production, ce qui assurerait une augmentation du revenu par tête de l'ensemble de la population américaine.

Le rapport souligne que le travail des immigrants réduit les prix des biens produits aux Etats-Unis. Il rappelle que la présence de travailleurs étrangers non qualifiés permet aux entreprises américaines de vendre avec bénéfice des biens qu'elles ne pourraient fabriquer aux Etats-Unis sans cette main-d'œuvre. Plus spécifiquement, en ce qui concerne l'agriculture, le rapport estime que les travailleurs étrangers permettent aux produits agricoles américains d'être compétitifs sur les marchés extérieurs. *« Restreindre l'apport de travailleurs agricoles étrangers accroîtrait les coûts de production »*, peut-on lire dans ce document, où les conseillers de M. Reagan affirment encore que les travailleurs étrangers aident les Américains à accomplir leur travail avec plus d'efficacité.

H. P.

République sud-africaine

Répression brutale d'une manifestation de femmes noires

La police a brutalement dispersé, le vendredi 14 février à Atteridgeville, ghetto noir proche de Pretoria, une *« marche de femmes »*, faisant une morte et quarante blessées. D'autre part, le département d'Etat américain a exprimé, vendredi, sa *« grave préoccupation »* après l'arrestation de cinquante-cinq jeunes Noirs qui s'étaient réfugiés dans un centre œcuménique de l'ouest de Johannesburg pour fuir la violence de leurs ghettos. Trois enfants ont été blessés par balles au cours de l'opération.

La mission de M. « Pik » Botha en Suisse

De notre correspondant

Berne. – *« L'apartheid est en train de mourir, et on nous soupçonne de ne pas être sincères. »* Vendredi 14 février, devant la presse, à Genève, M. « Pik » Botha, ministre sud-africain des affaires étrangères, s'exprimant à l'issue d'un entretien de plus de deux heures avec M. Hans Van den Brock, ministre néerlandais des affaires étrangères et représentant de la CEE (*le Monde* du 15 février), a demandé à l'Europe de faire preuve *« d'un peu de compréhension »*. *« Nous sommes prêts*, a-t-il ajouté, *à partager le pouvoir et les richesses avec toutes les communautés du pays. »*

M. Van den Brock a estimé que le dernier plan du gouvernement sud-africain contenait des *« éléments positifs »*, mais s'est tout de même montré circonspect. En attendant de voir les résultats pratiques, les Douze souhaiteraient quelques gestes de bonne volonté, comme la levée de l'état d'urgence et la libération de Nelson Mandela. A propos de l'éventuel élargissement du dirigeant nationaliste noir, le ministre a rappelé qu'il pourrait être remis en liberté s'il s'engageait à renoncer à la violence, ou en échange de la libération du dissident soviétique Andrei Sakharov et du capitaine sud-africain Du Toit.

Le cas de capitaine Du Toit, détenu depuis mai 1985 en Angola, a été évoqué vendredi, lors d'un entretien entre M. Botha et le président du Comité international de la Croix-Rouge, M. Haye. Le ministre sud-africain a ainsi obtenu des nouvelles du prisonnier sud-africain, auquel une délégation du CICR a rendu visite le 5 février.

J.-C. B.

MISS LIBERTY

…es affaires…

…cca a déclaré que le geste du ministre … la limite de l'anti-américanisme ». Ce … qui fait suite à une série de conflits, … voir été inspiré par la Maison Blanche, … pendant démenti être intervenue dans … aire.

Dans cette affaire, les litiges ne se comptent plus. Ainsi, un tribunal a décidé que l'image de la statue était du domaine public, mettant ainsi en question le droit de la fondation à vendre en exclusivité l'utilisation de cette image. Plus pénible a été la controverse dans laquelle le Comité franco-américain pour la restauration de la statue (à ne pas confondre avec le Comité pour la célébration du centenaire) a été impliqué.

Les ingénieurs français employés par ce comité auraient présenté des factures beaucoup trop fortes. Un rapport d'un architecte du Capitole à Washington a mis en doute le fait qu'il se soit agi d'une simple erreur. Des contractants américains se plaignent de ne pas avoir été payés. Toutes ces accusations sont contestées par le comité. Finalement, M. Iacocca avait envoyé un acompte de 500 000 dollars, accompagné d'un commentaire précisant : « Nous n'allons pas nous battre avec des amis qui nous ont donné la statue. Peut-être avons-nous payé un peu trop. Mais j'ai réglé mes problèmes avec eux. »

Quant à la restauration de Liberty's Island, les dirigeants du service des parcs affirment que M. Iacocca voulait en faire un « village ethnique », un « Iacoccaland », sur le modèle de Disneyland. Ils proposaient, eux, de bâtir un centre de conférences avec un hôtel adjacent. Paradoxe : M. Iacocca s'était indigné de la privatisation de cet endroit historique, où des millions d'émigrants, à commencer par ses propres parents, ont débarqué.

HENRI PIERRE.

…S DE M. REAGAN

…ontribuent …omie américaine

Le rapport souligne que le travail des immigrants réduit les prix des biens produits aux Etats-Unis. Il rappelle que la présence de travailleurs étrangers non qualifiés permet aux entreprises américaines de vendre avec bénéfice des biens qu'elles ne pourraient fabriquer aux Etats-Unis sans cette main-d'œuvre. Plus spécifiquement, en ce qui concerne l'agriculture, le rapport estime que les travailleurs étrangers permettent aux produits agricoles américains d'être compétitifs sur les marchés extérieurs. « Restreindre l'apport de travailleurs agricoles étrangers accroîtrait les coûts de production », peut-on lire dans ce document, où les conseillers de M. Reagan affirment encore que les travailleurs étrangers aident les Américains à accomplir leur travail avec plus d'efficacité.

H. P.

…aine

…on de femmes noires

…on » après l'arrestation de cinquante- … Noirs qui s'étaient réfugiés dans un cen- …ique de l'ouest de Johannesburg pour fuir … de leurs ghettos. Trois enfants ont été … salles au cours de l'opération.

…ha en Suisse

…rappelé qu'il pourrait être remis en liberté s'il s'engageait à renoncer à la violence, ou en échange de la libération du dissident soviétique Andrei Sakharov et du capitaine sud-africain Du Toit.

Le cas de capitaine Du Toit, détenu depuis mai 1985 en Angola, a été évoqué vendredi, lors d'un entretien entre M. Botha et le président du Comité international de la Croix-Rouge, M. Haye. Le ministre sud-africain a ainsi obtenu des nouvelles du prisonnier sud-africain, auquel une délégation du CICR a rendu visite le 5 février.

J.-C. B.

Un kaléidoscope

Lorsqu'on célébrait son « *universalité* » au dix-huitième siècle, le français n'était en réalité guère parlé que par les cours, les diplomates et les académies d'Europe — *et par une partie seulement des* Hexagonaux. Il y a vingt-cinq ans, même au moment de la décolonisation, le champ d'action du français restait encore presque essentiellement européen — avec quelques solides points d'ancrage affermis par le temps ici et là : Québec, Liban, Maurice, Haïti, Sénégal, etc.

Aujourd'hui, pour la première fois dans l'histoire, il y a plus de francophones hors de France qu'en France même. Pour près de la moitié les cent *vingt-cinq millions de locuteurs réels se trouvent* dans le tiers-monde, principalement en Afrique arabe et noire. Cette « *sudisation* » de la francophonie est appelée à s'accentuer encore grâce aux taux de la démographie et de la scolarisation dans *cette partie de l'univers.*

Le français a cessé d'être la propriété exclusive de la France et du Québec. Il a pris racine en *d'autres humus : jamais autant* d'Etats, de systèmes éducatifs, de bonnes plumes, n'ont, hors de son pré natif, utilisé le français comme leur chose. On croise néanmoins encore souvent à Paris des Français, revenant de ces terres d'expansion, et qui ne vous *entretiennent* que des nouvelles enseignes anglo-américaines — bien des fois irritantes, c'est vrai, mais dérisoires — qu'ils voient dans les rues françaises…

Aux cent vingt-cinq millions de francophones appartenant à la *quarantaine* de pays qui participeront, à partir de lundi 17 février, en France, au premier sommet des nations « *ayant en commun l'usage du français* » (le *Monde* du 15 février), il convient sans doute d'ajouter, ainsi que le fait le premier Rapport sur l'état de la francophonie dans le monde (1), quelque cent millions de « *francisants* » — dont vingt-cinq millions d'élèves et d'étudiants — répandus pratiquement *dans tous les* pays n'appartenant pas à la nébuleuse francophone proprement dite. Ainsi les Etats-Unis et l'Union soviétique compteraient chacun à peu près le même nombre de « *parlant français* » adultes : deux mil*lions et demi.*

Cependant, ainsi que le souligne le même rapport, « *il y a une certaine vanité dans la question parfois obsédante du dénombrement des francophones. En vérité, le nombre importe moins que la répartition des francophones, leur influence et la diffusion internationale de leur langue* ». Ce que le français a perdu dans certains domaines — ainsi à *partir du moment où* Georges Pompidou avait accepté l'entrée de Londres dans le Marché commun, il était clair que le français perdait sa bonne chance de devenir la *lingua franca* européenne — il l'a regagné dans d'autres secteurs, telle une partie *de la jeunesse du monde afro-arabe.*

Outre ce renouvellement, l'aire francophone a *également pour elle le record de la diversité : si elle* regroupe autant de membres que le Commonwealth anglophone (cinq Etats sont même affiliés aux deux ensembles : Canada, Dominique, Maurice, Sainte-Lucie et les Seychelles) et, comme lui, *tant des démocraties que des systèmes oligarchiques,* elle a su amener aussi en son sein des nations arabes et des régimes communistes habituellement réfractaires aux engagements hors de leur sphère première. Ce n'est pas l'une des moindres originalités *de la francophonie que sa tolérance politique.*

La France, en tout cela, a su, depuis de Gaulle, jouer plutôt les marraines que les mères abusives. Mais il est évident que devant tant de filleuls démunis et pressants, la marraine et ses quatre ou cinq sœurs riches, devront savoir se montrer généreuse si elles veulent resserrer la cohésion de cette nouvelle famille internationale.

Or, contrairement à ce qu'on pourrait penser, le premier sommet francophone est réuni par Paris au moment où s'accentue encore la diminution des crédits affectés à la francophonie : de 1971 à 1986 la part de l'action culturelle extérieure est tombée de 50 % à environ 32 % dans le budget du Quai d'Orsay… Qui plus est, la répartition des fonds semble de plus en plus être opérée sous le signe d'un vain saupoudrage universel et de moins en moins sous celui de l'entretien des points les plus prometteurs, qui sont d'ailleurs, en général, les plus demandeurs. De la variété de l'espace francophone trois reportages donnent ci-dessous un aperçu.

J.-P. P.-H.

(1) Etabli par le Haut Conseil de la francophonie (dont le secrétaire général est M. Stélio Farandjis) 72, rue de Varenne, 75700 Paris.

Querelles belges

De notre correspondant

Bruxelles. — 1967 : Wilfried Martens soutient la campagne des étudiants flamands pour le départ des francophones de l'université catholique de Louvain. Leur cri de guerre : « *Walen buiten !* » (Wallons dehors). 1986 : ce même Wilfried Martens, devenu *premier ministre*, sera à la tête de la délégation belge au sommet francophone de Paris.

L'Histoire n'est pas avare de ces paradoxes. Et puis M. Martens a quelque peu tempéré ses ardeurs flamingantes, même si son parti, le tout-puissant CVP (social-chrétien flamand), reste une belle machine de guerre.

Il n'empêche : les groupes extrémistes flamands ont protesté contre la présence de Wilfried Martens à Paris. Il y sera pourtant solidement « encadré ». D'abord par deux ministres francophones : Jean Gol (justice) et Michel Hansenne (emploi et travail). Nouvelle polémique, à l'intérieur cette fois du monde francophone : tous deux sont liégeois. A Charleroi, Mons ou Namur, on protestera une fois encore contre cette « domination » de la Cité ardente. Ce n'est pas tout : Philippe Monfils — encore un Liégeois ! — sera aussi du voyage à *Paris* en tant que président de l'exécutif de la Communauté française. Une « communauté française » qui n'est pas, comme son nom semblerait l'indiquer, l'association regroupant les Français de Belgique mais l'entité juridique représentant les Belges francophones. A ne pas confondre avec le conseil régional wallon, qui, lui…

La « franco-faune »

Bref, toute la famille belge — avec ses vrais problèmes et ses fausses querelles — sera à la grand-messe francophone de Paris. Chacun, bien entendu, y lira son propre évangile. Wilfried Martens, un œil tourné par précaution vers sa Flandre natale et l'autre, par enthousiasme, vers le grand large, redira sans doute à quel point il est sensible à la culture française. « *J'ai reçu*, écrit-il dans ses *Souvenirs, les mêmes nourritures intellectuelles que les Wallons de ma famille spirituelle : Mauriac, Claudel, Bossuet, etc. Paul Ricœur, mon philosophe de prédilection, est français lui aussi. Et j'aime Jacques Brel, Flamand, chanteur français.* »

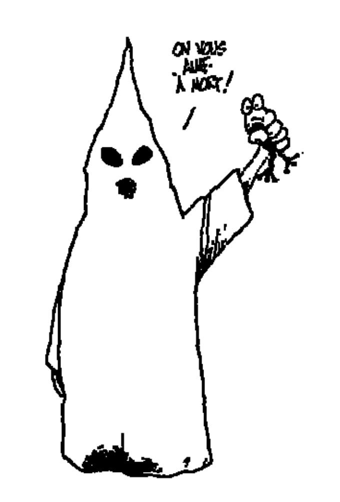
Jean Gol, pour sa part, redira sa fierté d'être liégeois, wallon francophone et belge. Tout en regrettant sans doute — l'homme a du talent et est ambitieux — de ne pas être né de l'autre côté de la « frontière » linguistique. Compte tenu du déséquilibre démographique — il y a environ 5,7 millions de néerlandophones contre 4,3 millions de francophones, — un premier ministre belge doit être presque obligatoirement flamand. Né en Flandre, Jean Gol aurait aspiré à ne pas être un éternel second. Quant à Philippe Monfils, il devrait ouvrir des dossiers plus austères : critique de l'Agence de coopération, nécessité d'améliorer TV 5, la télévision francophone par satellite, etc.

Discours différents, mais tous auront au cœur un même regret : celui de voir la Belgique « *compter si peu* » dans le monde francophone. « *Les Français n'en ont que pour leurs cousins éloignés,* entend-on dire souvent ici. *Ah ! les Québécois ou les Haïtiens ! Nous, nous avons l'impression d'être trop près pour que vous vous occupiez de nous.* » Cette proximité — Bruxelles est à moins de trois heures de train de Paris, et encore sans TGV — explique, au moins en partie, l'ambiguïté des rapports entre la France et la Belgique. Encore un paradoxe : plus les gens sont « *francophonissimes* » et plus ils sont revendicatifs vis-à-vis des Français.

Ici comme ailleurs, la « *franco-faune* » n'est pas tendre pour les « *parisiocentristes* ». « *Dans ce pays si complexe, il faut se garder de tout stéréotype,* commentait un avocat bruxellois. *Les Wallons sont des francophones authentiques et créatifs lorsqu'ils comprennent qu'ils sont métissés de flamand. Et les Flamands sont, en fait, des francophones privilégiés : maintenant qu'ils ont imposé leur langue chez eux, ils comprennent la chance qu'ils peuvent avoir de maîtriser une seconde langue. Bref, il faut mettre du flamand dans le moteur de notre francophonie.* »

JOSÉ-ALAIN FRALON.

Vu d'Ottawa : « Pourquoi pas le chinois ? »



Anglophones et francophones vus par Bado dans le quotidien *le Droit* (Ottawa).

De notre envoyé spécial

Ottawa. — « *Il n'y a pas de crise de la langue, il y a une crise d'amour de la langue.* » Si cette remarque du philosophe Roland Barthes (1913-1980) reste sans doute vraie en France, elle se vérifie moins que jamais au Canada, partout où vivent des francophones y compris à *Ottawa-Hull*, agglomération d'un demi-million d'habitants (dont environ 30 % de francophones) à cheval sur l'Ontario et le Québec.

Ni la loi 101 du Québec qui a, depuis 1977, refrancisé le visage de la province francophone, ni le recul électoral des nationalistes québécois, ni l'ouverture déclarée (*le Monde* du 15 février) à la francophonie de Brian Mulroney, chef du gouvernement fédéral depuis 1984, n'ont affaibli les passions — très souvent, d'ailleurs, au bon sens du terme — suscitées par la langue française.

La préparation du sommet francophone de Paris a été suivie par presque toute la presse canadienne dans les deux idiomes, avec une minutie qui a fait ressortir le quasi-silence des médias français. « *Finalement les Canadiens anglais eux-mêmes se préoccupent plus que les Français de l'avenir de la francophonie dans le monde !* », notait un journaliste de la capitale canadienne.

Outaouais et Ottawa

Cet intérêt prend, au reste, parfois un tour quelque peu grognon : un ministre anglophone unilingue à qui, l'on demandait pourquoi il n'imitait pas la Québécoise Monique Vezina, ministre des relations extérieures, qui prend des leçons d'anglais, rétorqua : « *Des cours de français ? Pourquoi pas de chinois ? Le Canada comporte bien une minorité chinoise…* » Du coup une caricature a montré le ministre « *rébarbatif* » — comme on dit en français du Canada — répondant par idéogrammes à ses interlocuteurs…

Pourtant, en général, ce sont plutôt des articles de fond que la question linguistique fait fleurir dans les journaux canadiens. Prenons au hasard un exemplaire du quotidien *le Droit*, qui, depuis soixante-treize ans, défend les prérogatives des francophones dans l'Outaouais, région qui, comme son nom le dit, jouxte la très britannique Ottawa : en « une », le courriériste parlementaire explique comment le projet du gouvernement provincial de l'Ontario (anglophone) d'accorder aux cinq cent mille Franco-Ontariens le droit d'être « *servis en français* » par l'administration a été provisoirement retiré. Même page : un autre article signé est consacré à la nomination d'un juge unilingue (anglophone) à la cour d'appel de l'Ontario, ce qui n'enchante guère non plus, on s'en doute, les Canadiens français du coin.

En pages intérieures, quatre autres signatures traitent longuement de sujets francophones : les positions présumées d'Ottawa et du Québec à l'égard du sommet, celle de Serge Plouffe — dont le nom si Vieux Canada rappelle un célèbre film québécois de Gilles Carle, — président de l'Association canadienne française de l'Ontario, etc. Le tout illustré de pas moins de quatre photos. En bonne place encore, « *la déclaration de guerre aux fautes d'orthographe* » du ministre québécois de l'éducation, Chevènement des bords du Saint-Laurent.

Désormais, chaque printemps les élèves en fin de secondaire (65 000 actuellement) subiront au Québec une épreuve spéciale de narration qui fera barrage aux cancres linguistiques. Ceux-ci ont néanmoins le temps de se ressaisir : la sanction ne sera appliquée effectivement qu'à partir de 1989. Espérons que les examinateurs toléreront dans les copies les savoureux québecquismes du français local (1) et que, si mauvais élèves il y a, on pourra continuer à les traiter de « *galureaux* » ou de « *gnoches* »…

J.-P. P.-H.

(1) Des milliers d'entre eux ont été recueillis et expliqués par Léandre Bergeron dans son *Dictionnaire de la langue québécoise*. Editions VLB, Montréal, 1980, 575 pages.

« Amour bilingue » dans la province marocaine

De notre envoyé spécial

Tanger. — A Rabat, à Casablanca, le français va de soi. La rue Monsieur, à Paris, y envoie la crème de ses coopérants, et le Maroc soigne de son côté sa vitrine. « *C'est moins glorieux en province*, nous avait-on dit, *notamment au Nord* ».

« *Même à Tanger ? — Oh ! pauvre Tanger, comme le gouvernement marocain ne s'y intéresse pas beaucoup, la France est en train d'y fermer un de ses plus vieux lycées à l'étranger.* » Il fallait donc aller juger sur pièces.

Dans l'ancienne ville internationale, revenue au droit commun chérifien en 1957, la francophonie, de toute façon, « *ce n'était pas évident* », comme on dit aujourd'hui, y compris au Maghreb. Au temps du statut multilatéral, le français, quoique présent, était fortement concurrencé par l'espagnol. Compte tenu de la proximité (12 km) et du volume des échanges humains et économiques avec l'Espagne, le Royaume du Maroc, en recouvrant son indépendance, aurait pu choisir, parallèlement à l'arabisation scolaire, de pérenniser au Nord le castillan en tant que « *première langue étrangère obligatoire* », comme disent les discours, en tant que « *langue seconde* », comme on dit tout court.

Rabat, au contraire, fit le choix politique d'étendre le champ du français à tout le septentrion, Tanger et l'ancienne zone de protectorat hispanique. A Madrid, le Caudillo grogna bien un peu mais se tint coi.

Aujourd'hui, dans la cité du détroit, notre première visite est naturellement pour le lycée franco-arabe Eugène-Regnault, monument en péril de la francophonie locale. Dans une rue morne de la ville « européenne » il est là, avec sa façade assoiffée de chaux, son horloge en mal d'horloger et ses arcades mauresques, fidèle au poste depuis 1909, avant tout le monde (le traité de protectorat fut signé en 1912) grâce à la diligence d'un diplomate efficace qui lui a laissé son nom.

« *La bourrasque est passée et pour le moment le lycée est sauvé. Pourvu que M. Cheysson ne revienne pas !* », nous confie-t-on dans les longs couloirs où, parmi une majorité de Marocains (70 %) courent tous les profils d'Afrique et d'Europe (cinq organisations internationales sont implantées à Tanger).

Pour annuler la décision de l'ancien ministre des relations extérieures (1981-1984) tout le monde se mobilisa, y compris les autorités marocaines. La charge a porté mais l'alerte fut si vive que la confiance reste ébranlée. Le nombre d'élèves est passé en quelques années d'un petit millier à trois cent cinquante. Et, à l'école primaire française Adrien-Berchet, antichambre du lycée, de six cents à moins de trois cents écoliers.

Comme le niveau des établissements marocains n'est pas encore en mesure de séduire les familles exigeantes, les collèges espagnol et américain — qui enseignent quand même un peu de français — ont bénéficié, ainsi que des écoles privées marocaines, du faux pas au Quai d'Orsay : le système éducatif espagnol regroupe aujourd'hui à Tanger quelque mille cinq cents élèves en majorité marocains.

Ce ne sont pas la suppression de six postes d'enseignants (sur trente-six) et l'augmentation vertigineuse des droits d'écolage (environ 5 000 F par an en fin de scolarité) qui rendront son attrait à « Regnault ».

« Tartuffe » en allemand

Dans une artère voisine, le centre culturel français, dirigé par une jeune femme décidée, déploie des trésors d'ingéniosité pour répondre à ses deux mille fervents adhérents. Mais comment calmer la faim de cinéma étranger de la jeunesse ? La cinémathèque française de Rabat ne dispose que d'un fonds de cent films, cent fois vus, que Paris « *enrichit* » de trois ou quatre œuvres nouvelles par an.

Résultat : le centre français en vient à programmer un festival chinois avec des films empruntés à l'ambassade de Chine ou le *Tartuffe* muet de Murnau (1925) avec sous-titres allemands… « *Ah ! si nous avions les crédits des centres culturels français en Algérie !* »

Encore peut-on penser que la faveur dont le voisin du Maroc jouit à Paris parmi les organisateurs des échanges culturels ne joue pas à fonds perdus puisque plus de la moitié de la population algérienne est bilingue. Mais que dire des millions dépensés depuis dix ans pour notre « *rayonnement culturel* » au Kenya, à Singapour et dans dix autres Etats à nos antipodes, où la francophonie ne pourra jamais être qu'une fanfreluche de plus pour jeunes héritières ?

Radio Méditerranée

La politique de « *rétention culturelle* » — selon un mot prêté au Palais où on professe aussi que « *le monolinguisme est une forme d'analphabétisme* », — pratiquée par Paris au Maroc ne laisse pas d'étonner l'élite du Royaume. « *Notre pays pratique pourtant sans complexe ni acrimonie l'ouverture et l'échange culturels* », constate le photographe d'art Mohamed Benaïssa, devenu ministre de la culture en 1985 et que son collègue français, « *en campagne électorale* », Jack Lang, n'a pas eu le temps de recevoir lors de son récent passage à Paris. « *Nous vivons un amour bilingue, amour imprenable* », écrivait naguère un écrivain du cru, Aldelkébi Khatibi, auteur de *la Mémoire tatouée* (1970, Denoël).

Quel est l'amour qui, de déception en déception, ne se lasse pas *un jour ? Que feront les Français,* par exemple, quand les Etats-Unis ressortiront des cartons leur vieux projet d'université américaine à Tanger et où, cette fois, Rabat donnera le feu vert ?

Le Maroc — et pour tout dire, le roi du Maroc — sait tout de même parfois faire violence à la France pour qu'elle participe à une entreprise culturelle d'envergure chez lui. Y compris à Tanger la délaissée. Renouant avec la bonne tradition de feu Radio-Tanger Internationale, Radio-Méditerranée Internationale — *Médi-1 pour quinze millions* d'auditeurs du fleuve Sénégal au rivage des Syrtes — est, depuis sa création en 1980, une éclatante réussite franco-marocaine et culturellement franco-arabe puisque ses programmes sont bilingues et, parfaite adéquation à la vie quotidienne, simultanément en arabe et en français (*le Monde* daté 28-29 octobre 1984).

« *Tu es la radio la plus préférée du monde* », écrit à Medi-1 une auditrice algérienne. « *Avec toi je voyage sans passeport* », mande un de ses compatriotes privé de visa de sortie. « *Ne vous arrêtez jamais !* », implore un Tunisien de Libye. Dix à quinze mille lettres, dont la moitié seulement du Maroc, parviennent chaque année à la radio de Tanger. La ville le sait, qui vit en osmose avec « *sa* » station et cela lui donne bon moral, lui rend une partie de son ancienne aura internationale. « *A part le Liban, c'est nous qui avons la seule station implantée en terre arabe qui diffuse des nouvelle fiables.* » Et c'est vrai.

L'équipe franco-marocaine, étonnamment jeune et enthousiaste qui, sous l'autorité de Pierre Casalta, *un Corse qui pète le feu,* a réussi au niveau radiophonique cette expérience intelligente de diffusion du français dans le respect et la mise en valeur de la culture dominante environnante (1), l'arabe, montre s'il en était besoin que le Maroc et, au-delà, l'Afrique du Nord restent grandement demandeurs de coexistence linguistique. Le français est ici le lien privilégié aussi bien avec l'Europe occidentale *qu'avec l'Afrique noire.*

Si ce n'est pas l'avis, ici et là, de quelques groupes intégristes qui en veulent à tout ce qui n'est pas strictement de l'arabe classique, y compris naturellement le berbère, c'est certainement celui de ce trio de musulmans marocains modernistes qui ont créé en 1983 *la Dépêche de Tanger* — avec un titre en gothique — « *pour concurrencer* » *le Journal de Tanger* qui paraît, lui, depuis… 1904.

Notre jeune confrère, *la Dépêche de Tanger*, qui s'intitule « *premier journal cosmopolite du Maroc* » car il publie aussi des articles en arabe et en espagnol, symbolise, malgré la modestie de ses quatre pages hebdomadaires, cette volonté de rester en liaison avec le monde extérieur et notamment avec la France d'une région marocaine périphérique qui fut longtemps la porte obligée du plus mystérieux des empires islamiques et ne l'a pas oublié.

J.-P. PÉRONCEL-HUGOZ.

(1) Les parlers berbères n'ont pas souvent, en revanche, les honneurs de *Medi-1* malgré les demandes d'auditeurs notamment algériens. Plus d'un tiers des Marocains et environ un quart des Algériens sont berbérophones.

Quarante-deux drapeaux

Les quarante et une invitations officielles adressées par le président Mitterrand pour le premier sommet francophone ont reçu des réponses positives. Doivent donc être représentés aux réunions de Versailles et de Paris, du 17 au 19 février, les quarante-deux Etats ou communautés suivants : Belgique (royaume de), Belgique (communauté française de), Bénin, Burkina, Burundi, Cameroun, Canada (fédéral), Centrafrique, Comores, Congo, Côte-d'Ivoire, Djibouti, Dominique, Egypte, France, Gabon, Guinée, Guinée-Bissau, Haïti, Laos, Liban, Luxembourg, Madagascar, Mali, Maroc, Maurice, Mauritanie, Monaco, Niger, Nouveau-Brunswick et Québec (provinces canadiennes), Ruanda, Sainte-Lucie, Sénégal, Seychelles, Suisse, Tchad, Togo, Tunisie, Vanuatu, Vietnam, Zaïre.

France

A BOURG-EN-BRESSE

M. Fabius passe de la critique du programme de la droite à l'esquisse de celui des socialistes

De notre envoyé spécial

Bourg-en-Bresse. – Pour accueillir M. Laurent Fabius à l'aéroport de Lyon-Satolas, le vendredi 14 février, M. Louis Mermaz, président de l'Assemblée nationale, était là : rien de plus normal, puisque le premier ministre allait prendre aussitôt la route pour se rendre en Isère, département dont M. Mermaz est député. M. Jean Poperen, député du Rhône, était là aussi : courtoisie naturelle envers M. Fabius, qui arrivait sur le terrain du « numéro deux » du Parti socialiste. M. Charles Hernu, maire de Villeurbanne, tête de liste du PS aux élections législatives dans le Rhône, lui, n'était pas là.

Le premier ministre a fait campagne dans la région Rhône-Alpes sans s'arrêter dans le Rhône et sans rencontrer l'ancien ministre de la défense. De M. Hernu, M. Fabius disait, il y a un peu plus d'un mois, que, par-delà les péripéties de l'affaire Greenpeace, il restait pour lui *« un camarade et un ami »* (*le Monde* du 7 janvier). Les deux camarades ont, sans doute, estimé que la présence, côte à côte, du premier ministre et de celui dont il avait voulu la démission ne serait pas du meilleur effet, mais qu'en pensent les deux amis ?

Un ami, en tout cas, M. Fabius en a un en la personne de M. Mermaz, qui l'a accueilli, à Bourgoin-Jallieu, *« en tant que premier ministre et en tant que leader de la majorité »*. S'entendre attribuer par un baron du mitterrandisme un titre que le premier secrétaire du PS, M. Lionel Jospin, avait contesté victorieusement à M. Fabius l'été dernier, ce n'est pas rien. A tout le moins, ce n'est pas désagréable.

Après avoir rencontré, à la mairie, les élus de Bourgoin-Jallieu et des cantons voisins, le premier ministre a parcouru la principale rue commerçante de la ville. A la manière de M. Jacques Chirac : poignées de main avec les commerçants, arrêt dans une armurerie, dont le gérant est le président de l'association des boutiquiers de la rue piétonne. Un enfant regarde M. Fabius, dont le visage semble bien lui dire quelque chose, mais... Le premier ministre le met sur la voie : *« Tu as vu Fafa l'écureuil, à la télévision ? Eh ! bien, c'est moi ! »*

M. Fabius aura l'occasion, un peu plus tard, de préciser sa pensée sur ce sujet au cours d'une rencontre avec des jeunes. *« La voix, ce n'est pas la mienne,* a-t-il dit, *et j'ai beaucoup plus de cheveux que l'écureuil ! Cela dit, les autres sont marrants. »* Après cette plongée au cœur des *« problèmes essentiels »*, M. Fabius a répondu à des questions plus sérieuses des adolescents, au milieu desquels il s'était assis en tailleur devant une tasse de thé.

Le risque de l'instabilité

Interrogé sur la présence en France de M. Jean-Claude Duvalier, le premier ministre a répondu sur un ton sensiblement différent de celui que M. François Mitterrand avait adopté, le matin même, au cours de sa visite dans la Nièvre. *« Il devra s'en aller,* a-t-il dit, *et le plus tôt sera le mieux.* (...) *Le droit d'asile, c'est pour les gens qui sont persécutés. Là, c'est plutôt un persécuteur. »*

Huit cents militants et sympathisants socialistes attendaient M. Fabius dans une salle voisine. M. Mermaz a pris la parole, avant le premier ministre, pour critiquer le programme et les divisions de la droite ; un programme *« dangereux pour la démocratie »*, a affirmé le président de l'Assemblée nationale. M. Fabius, estime, lui, que *« la droite est plus idéologique et plus conservatrice qu'elle ne l'était dans les années 70, peut-être parce qu'elle est marquée par l'extrême droite, peut-être parce que ses divisions la portent aux extrêmes »*. Il a souligné que toute voix qui se porterait sur d'autres listes que celles du PS *« se porterait, en fait, indirectement au soutien de la droite, même si elle ne le veut pas »*.

Huit cents personnes à Bourgoin-Jallieu, c'était mieux que prévu. A Bourg-en-Bresse, le soir, l'objectif des socialistes de l'Ain était de réunir davantage de monde que M. Chirac lors de son récent passage dans la ville. Ils ont « fait » aussi bien : deux mille trois cents personnes ont applaudi le premier ministre au parc des expositions.

M. Fabius a souligné que, malgré la remontée du PS depuis les élections européennes de juin 1984, le RPR et l'UDF obtiendraient la majorité à l'Assemblée nationale si les élections législatives avaient lieu aujourd'hui. Pour *« inverser la tendance »*, il a rappelé aux socialistes les principaux arguments de la bataille à mener : les dangers et les injustices du programme de l'opposition, ses divisions. Le premier ministre, critiquant M. Raymond Barre et ses partisans – qui demandent des suffrages *« dont ils ne se serviront pas »* puisqu'ils *« ne veulent pas gouverner »*, – a déclaré que le député de Lyon, *« de lui-même, s'est mis hors jeu »*.

Le gouvernement qui serait constitué serait donc *« en fait un gouvernement Chirac-Giscard d'Estaing »*. M. Fabius s'est plu à rappeler précisément les péripéties des *« temps de division, d'hostilité et de trahison »* entre l'ancien président de la République et son premier chef de gouvernement. Il a opposé au risque d'*« instabilité* et d'*« affaiblissement pour la France »* qu'ils représentent, selon lui, les projets des socialistes pour une nouvelle législature : une *« législature de la réussite économique »*, d'un *« meilleur partage »* (du pouvoir, du travail et du savoir, ainsi que des richesses entre les pays industrialisés et le tiers-monde), de la *« jeunesse »*, de la *« solidarité »* et de *« l'Europe »*. Ainsi le premier ministre engage une nouvelle phase de la campagne des socialistes : après avoir critiqué le programme de la droite et souligné ses divisions, il s'agit de présenter aux Français les projets de la gauche.

PATRICK JARREAU.

● *M. Antoine Troglic*, conseiller général (PS) de Pompey (Meurthe-et-Moselle), a décidé de refuser sa nomination au grade de chevalier dans l'ordre national du Mérite, publiée jeudi 13 février au *Journal officiel*. Ancien dirigeant régional de la CFDT, M. Troglic estime qu'il ne lui est *« pas possible d'accepter un tel honneur »*, car il est l'élu *« d'un canton sinistré industriellement »* et qu'il vit *« au milieu de familles qui souffrent trop cruellement des conséquences de la conversion industrielle pourtant indispensable »*.

M. CHIRAC EN MARTINIQUE

« Notre loi-programme pour l'outre-mer et ses décrets d'application sont prêts »

De notre envoyé spécial

Fort-de-France. – A la différence de celui de la Guadeloupe, le RPR de Martinique est un parti structuré, organisé et implanté. M. Jacques Chirac a donc pu, sans les inconnues qu'il avait trouvées à Basse-Terre, exalter à Fort-de-France l'union de l'opposition et le rôle moteur que son parti y joue. La liste législative sera conduite par le responsable du mouvement en Martinique, M. Michel Renard, maire du Marigot, suivi par M. Jean Maran, maire de Sainte-Luce (UDF). La liste régionale sera animée par le docteur Pierre Petit, maire RPR de Morne-Rouge, et par M. Miguel Laventure, conseiller général UDF de Fort-de-France.

Si l'opposition peut raisonnablement espérer gagner deux sièges de député, la candidature éventuelle d'une liste dissidente qui pourrait être conduite par M. Emmanuel Argod (CDS) peut lui retirer quelques voix. Les deux autres sièges de députés iront donc à la liste d'union de la majorité conduite par M. Aimé Césaire, maire de Fort-de-France, député sortant apparenté socialiste, suivi par M. Louis Joseph Dogué (PS), maire de Ducos. Mais, en Martinique, comme en Guadeloupe, c'est sur le scrutin régional que porte surtout la campagne électorale.

M. Chirac, avant de visiter les communes dirigées par les principaux candidats de l'opposition, s'est entretenu, vendredi pendant plus d'une heure, à l'hôtel de ville de Fort-de-France, avec M. Aimé Césaire. Mais avec le président du Parti progressiste martiniquais la conversation, a-t-il assuré, a surtout porté sur les problèmes culturels avec l'évocation de Georges Pompidou et de M. Léopold Sédar Senghor, deux grands amis du poète Césaire. Celui-ci d'ailleurs, quelques instants à peine après avoir quitté le maire de Paris, a accueilli, dans ce même hôtel de ville, M. Georges Lemoine, secrétaire d'Etat aux DOM-TOM.

Pas d'anathème

Le président du RPR s'est longuement promené sur les marchés de Fort-de-France, où, à la différence de la Guadeloupe, aucune manifestation hostile ne s'est produite. Devant les représentants du monde socio-professionnel puis dans un meeting public sur le stade Schoelcher, M. Chirac a noté qu'en Martinique *« le débat politique se déroule dans des conditions démocratiques et dans le respect des opinions d'autrui »*.

Visant la gauche, sans aucune agressivité, il a parlé *« de ceux qui restent ouverts aux formes toujours mal définies de l'autonomie »*, mais, a-t-il fait remarquer, *« sans vouloir jeter l'anathème sur tel courant d'idées ou sur telles personnes dont certaines ont d'ailleurs révélé leurs réelles qualités »*.

Développant d'ailleurs le plan RPR pour l'outre-mer, le maire de Paris a affirmé que la loi-programme et ses décrets d'application étaient déjà prêts. Il a précisé que seraient prises des mesures de défiscalisation des bénéfices réinvestis sur place, notamment pour les sociétés étrangères ayant des filiales aux Antilles. Il a annoncé enfin que, pour les transports aériens, l'ère du monopole était aujourd'hui dépassée.

ANDRÉ PASSERON.

● *SOS Racisme et les élections.* – *« Je n'ai posé ma candidature nulle part et nous n'avons présenté aucune liste »*, a déclaré Harlem Désir, vendredi 14 février, au cours d'une visite à SOS Racisme de Marseille. SOS-Racisme a toutefois précisé qu'il y avait *« dans le contexte actuel un débat dans SOS Racisme sur la meilleure façon d'intervenir pour que les problèmes qui nous tiennent à cœur soient abordés »*.

Le premier ministre selon M. Mitterrand

(Suite de la première page.)

Ainsi le chef de l'Etat s'est-il transporté dans le train présidentiel de la SNCF – mode de locomotion abandonné depuis longtemps par le gratin de la République – jusqu'à la gare de Nevers, flambant neuve, dont il s'agissait de consacrer l'ouverture. Là, et à La Charité-sur-Loire, puis Châtillon-en-Bazois, M. Mitterrand a eu droit à tout le « tra-la-la » des visites protocolaires : rubans tricolores prestement coupés, plaque commémorative dévoilée avec la gravité qui sied à ce genre d'exercice, honneurs militaires et fanfares en tous genres, remises de médailles à profusion, vins d'honneur et allocutions.

Contrairement aux apparences, l'exercice n'est pas purement formel. M. Mitterrand compte – ou plutôt ne peut plus compter – une foule d'amis dans le Morvan, et notamment beaucoup de ces élus locaux pudiquement nommés « apolitiques », et dont la fidélité assure à qui sait les respecter les implantations politiques départementales et régionales.

« Je ne suis pas spécialement amateur d'inaugurations », a précisé M. Mitterrand. Il fallait que cela fût dit, afin qu'on ne se trompe pas sur ses intentions pour l'après-mars. Le chef de l'Etat en a précisé quelques-unes, dans le train Paris-Nevers, en bavardant avec les journalistes. Minorité, majorité, droite ou gauche, cela ne change rien à l'affaire : il y a et il y aura un président de la République ; c'est et ce sera lui. En conséquence, dans les jours qui suivront le scrutin législatif, M. Mitterrand choisira *« qui il veut »* pour occuper les fonctions de chef de gouvernement. Il répond ainsi à ceux de ses adversaires qui voudraient lui imposer un premier ministre, étant entendu que celui-ci appartiendrait au groupe dominant de la fututre majorité.

Ce choix effectué, en toute liberté, il appartiendra à l'Assemblée nationale de dire *« si elle supporte »* le nouveau chef du gouvernement. Et il reviendra au chef de l'Etat d'observer benoîtement comment les chefs de file de l'éventuelle majorité de demain *« peuvent se supporter entre eux »*. En un mot, M. Mitterrand compte sur le talent de M. Raymond Barre pour donner le frisson à ses adversaires. Ce calcul va de soi, comme est naturelle l'analyse selon laquelle les élections législatives de mars ne seraient qu'une courte parenthèse dans une campagne au long cours, celle de l'élection présidentielle. *« Nous y sommes depuis le premier jour »*, remarque M. Mitterrand. Il est vrai, ajoutera-t-on, que depuis 1962 (référendum sur l'élection du président de la République au suffrage universel), la France est en campagne présidentielle permanente. M. Mitterrand, candidat en 1965 et 1974, vainqueur en 1981, est bien placé pour le savoir.

L'essentiel et le subalterne

Le *« morcellement »* du jeu politique qu'il observe pour le moment n'est donc qu'extrêmement fugace. M. Mitterrand distingue cinq *« courants »* et sépare donc le RPR de l'UDF. Mais il sait que, demain, le combat se jouera *« homme contre homme, projet contre projet »*.

Pour l'immédiat, le chef de l'Etat s'efforce de dessiner, sans trop de précisions tout de même, les contours de ses relations avec son futur premier ministre, dans l'hypothèse où celui-ci appartiendrait au camp adverse. Il répond essentiellement sur le terrain de la politique internationale à ceux qui voudraient le confiner dans un rôle subalterne – *« protocolaire »*, selon M. d'Ornano, *« touristique »*, selon M. Madelin, – voire lui ôter toute existence. M. Jean François-Poncet, ancien ministre des affaires étrangères de M. Giscard d'Estaing, développait récemment cette dernière thèse en affirmant que M. Mitterrand n'avait rien à faire au sommet industrialisé de Tokyo, puisqu'il s'agira d'une réunion à dominante économique et que ce domaine appartient au gouvernement.

Pour M. Mitterrand, la question n'est pas si embrouillée qu'il y paraît. *« Le premier ministre,* dit-il, *a une vocation éminente à participer à tout débat de politique étrangère aux côtés du président de la République. »* La participation aux réunions internationales doit être jugée *« ès qualité »* et non pas selon des critères *« de personnes »* ou de rapports de forces entre une majorité et une minorité.

L'actualité a fourni au chef de l'Etat l'occasion de délivrer une sorte de leçon de choses. La France fait-elle pression sur le Libéria pour se débarrasser de « Baby Doc » ? *« Posez la question au gouvernement »*, répond-il. Comment le chef de l'Etat évalue-t-il la situation au Tchad ? Il attend pour se prononcer le rapport du ministre de la défense, M. Paul Quilès, dépêché sur place et qui vient de rentrer à Paris.

On ne voit pas pourquoi sa vision des relations entre l'Elysée et le gouvernement changerait radicalement dans la nuit du 16 au 17 mars. Dès lors, il faut considérer que le chef de l'Etat se réserve l'essentiel et qu'il abandonne au gouvernement le subalterne (rapports et négociations de moindre importance), c'est-à-dire le *« sale boulot »*, comme dirait M. Fabius.

JEAN-YVES LHOMEAU.

A LYON

M. Marchais s'en prend au bilan de M. Mauroy

De notre envoyé spécial

Lyon. – Sur l'écran placé au-dessus de l'estrade, les deux vedettes de la soirée apparaissent en gros plan. Le palais des sports exulte. Les sept mille personnes présentes se lèvent comme un seul homme. Leurs applaudissements ne parviennent pas à couvrir la musique stridente d'Alan Parson que déverse l'énorme sonorisation poussée à fond.

Vendredi 14 février, à quatre semaines des élections, M. Georges Marchais est venu galvaniser les électeurs communistes dans l'immense salle des sports du stade Gerland, à Lyon. Increvable, le secrétaire général du PCF a fait vibrer son auditoire pendant une heure, après que M. Charles Fiterman, visiblement grippé, eut prononcé un discours d'un petit quart d'heure, plus local que national.

Une courte allocution au cours de laquelle la tête de liste communiste dans le Rhône s'en est pris à *« MM. Barre, Carignon, Millon et aux étoiles de droite de moindre grandeur »* en évitant de prononcer le nom de son concurrent socialiste, M. Charles Hernu. M. Fiterman s'est fixé comme objectif législatif le score atteint par M. Marchais en 1981 dans cette région (13,28 % des suffrages exprimés au premier tour de l'élection présidentielle).

Souvent interrompu par les applaudissements de la salle, M. Marchais a ensuite consacré un temps égal (dix minutes) à la critique de la droite et du Parti socialiste. Encore une fois, le dirigeant communiste a dénoncé le caractère présidentiel de la campagne électorale – *« On tente maintenant de vous faire croire que l'enjeu du 16 mars, ce serait le maintien ou le départ du président de la République »* – mais il a surtout vivement attaqué M. Pierre Mauroy qui avait tenu un meeting la veille à Lyon. L'ancien premier ministre avait invité les électeurs communistes à voter socialiste pour *« rejoindre ainsi le camp de la modernité »* a rappelé M. Marchais. *« Décidément,* a dit le secrétaire général du PCF, *les dirigeants socialistes ont toutes les audaces ! Car, qu'un homme comme Mauroy se réclame de la « modernité », on croit rêver ! Ce qui est moderne, c'est sans doute le bilan du gouvernement qu'il a dirigé de 1981 à 1984 qui, après avoir fait de bonnes choses la première année, a tourné le dos, malgré nos efforts et nos mises en garde, aux engagements pris devant notre peuple, et a enfoncé le pays dans la crise ! »*

A M. Fiterman, la critique de la droite locale, à M. Marchais, celle des socialistes sur le plan national.

Saisissant l'occasion de sa présence dans la région Rhône-Alpes, le leader communiste a jugé *« déshonorant pour le gouvernement français d'accueillir comme il le fait, sur pression des Etats-Unis, le dictateur déchu d'Haïti »*. Tonnerre d'applaudissements. La salle scandant *« Duvalier dehors ! »* M. Marchais ajouta alors : *« La demande d'asile politique qu'il vient de faire est une insulte à la France. Non seulement il faut, bien sûr, la refuser, mais il faut exiger le départ immédiat de Duvalier, le bourreau du peuple haïtien ! »*

OLIVIER BIFFAUD.

Propos et débats

M. Barre : le droit

M. Raymond Barre, lors d'un meeting en Haute-Savoie, a estimé qu'« on ne peut pas enlever le pouvoir de nomination du premier ministre au président de la République (...) M. Mitterrand applique la Constitution. Il faudra donc se méfier et voter massivement pour l'opposition ».

M. Le Pen : un conflit

M. Jean-Marie Le Pen a déclaré vendredi soir à Antenne 2 : « Le président de la République ne pourra pas se soustraire aux conséquences politiques d'un échec éventuel et on entrera dans un processus qui sera un processus parlementaire légal d'un conflit entre le président et l'Assemblée. S'il se trouve des gens pour cohabiter quand même, ils peuvent être sûrs qu'ils n'auront pas nos voix. » *M. Le Pen a aussi assuré que le Front national aura un groupe parlementaire* « de plus de 50 députés et peut-être même assez nettement plus ».

M. Toubon : obligation morale

M. Jacques Toubon, a affirmé, à Chambéry vendredi, que le président de la République « aura l'obligation morale devant les Français de choisir le premier ministre dans le camp des vainqueurs et non dans celui des vaincus ». *A propos du maintien du chef de l'Etat, le secrétaire général du RPR a déclaré :* « On verra ce qu'on verra si on a la majorité. Si le président de la République décide de se retirer, c'est sûr que ce n'est pas nous qui le retiendrons. Mais si comme la Constitution que nous avons faites nous-mêmes le prévoit, il continue à exercer le pouvoir, alors nous irons gouverner. »

M. Léotard : le choix d'une crise

M. François Léotard a déclaré au micro de RMC vendredi : « Le président de la République doit tenir compte du vote populaire du 16 mars. Le premier ministre viendra de l'opposition actuelle, si celle-ci est majoritaire. Tout autre cas de figure serait le choix délibéré par le président d'une crise institutionnelle. L'Assemblée, c'est-à-dire la nouvelle majorité, ne soutiendrait pas un gouvernement qui serait ainsi constitué. »

M. Rossinot : provocant

M. André Rossinot a qualifié, vendredi à Dax, la déclaration de M. Mitterrand, dans le train le conduisant à Nevers, de « prématurée et par conséquent de provocante ». *Il a ajouté :* « le président de la République, avant de rendre publiques son opinion et sa stratégie sur ce point, devrait avoir la sagesse d'attendre le résultat du suffrage universel et de mesurer le degré d'approbation et de désapprobation des Français ».

M. Marchelli : opposition

M. Paul Marchelli, président de la CGC, a estimé, vendredi à Lille, que le PS « n'a pas de programme de gouvernement », *son manifeste est celui* « d'un parti qui se prépare à faire de l'opposition », *il contient* « tous les vieux dogmes du socialisme à la française d'avant mai 1981 ». *M. Marchelli s'est au contraire félicité de trouver dans la plate-forme commune RPR-UDF,* « une structure de programme de gouvernement », « une volonté de libérer la société civile ». *Il a cependant noté que* « le volet social » *de ce programme avait* « un caractère de retour en arrière incontestable ».

C EN MARTINIQUE

et débats

M. Barre : le droit

Le Pen : un conflit

bon : obligation morale

ard : le choix d'une crise

ossinot : provocant

archelli : opposition

LE DISNEYLAND DE TOKYO

Le Japon à l'heure de Mickey

De notre correspondant

Tokyo. – En arrivant de l'aéroport international de Narita, on aperçoit de l'autoroute qui mène au centre de Tokyo les tourelles du château de Cendrillon. Ce surgissement d'une architecture fantaisiste dans le paysage urbain nippon n'a en effet rien d'extraordinaire. L'une des caractéristiques de la ville japonaise, et de la mégalopole de Tokyo en particulier, est la floraison quelque peu échevelée et la juxtaposition le plus souvent incongrue des styles architecturaux les plus divers. Tokyo fait penser à un studio de cinéma : les formes et les styles s'y côtoient ou s'y affrontent sans ordre. La ville japonaise est comme un manteau d'Arlequin : elle intègre tout dans un grand patchwork où la fantaisie est loin d'être absente. Tel fabricant de matériel de construction a surmonté son immeuble d'un gigantesque bulldozer, telle compagnie de téléphone d'un non moins énorme appareil rouge, quant à l'architecture des prolifiques *love hotels* (hôtels pour couples sans bagages), ils constituent des monuments de kitsch architectural. De ce point de vue, les tourelles du château de Cendrillon de Disneyland ne sont pas plus insolites dans le paysage urbain que cette reproduction du paquebot *Queen-Elisabeth*, célèbre *love-hotel*, situé à l'entrée de l'autoroute pour Osaka.

Un Everest de hamburgers

Le Disneyland de Tokyo, ouvert en avril 1983, n'a d'ailleurs suscité aucune polémique ayant pour thème la destruction du paysage urbain. Il est situé à Urayasu, à vingt-cinq minutes par le métro du centre de Tokyo. Au lendemain de la guerre, Urayasu était encore un petit port de la baie de Tokyo dont les pêcheurs vivaient de la culture des algues et du ramassage des coquillages. Puis, la municipalité décida en 1964 de gagner des terrains sur la mer comme on le faisait tout le long de la baie. La plage qu'affectionnaient les enfants de la ville basse et les coquillages disparurent. Quant aux pêcheurs, ils mirent leurs barques au mont-de-piété et perdirent leurs indemnités aux jeux clandestins organisés par la bande de truands qui contrôlaient les terrassiers.

Lorsque les travaux de remblaiement furent terminés, la municipalité décida de faire d'Urayasu non pas une zone industrielle (comme c'est le cas de Kawasaki, de l'autre côté de la baie) mais un lieu d'amusement. Oriental Land (société émanant du groupe Mitsui, qui avait entrepris les travaux de remblaiement) fut créé dans ce dessein. Le divertissement de masse n'était pas une activité complètement étrangère à Urayasu qui, depuis les années 30, possédait l'un des premiers parcs d'amusements du Japon (Yasu yuen). Oriental Land acheta 210 hectares de terrain en bordure de mer et prit contact avec Disney Land en 1974.

Depuis son ouverture le Disneyland de Tokyo a connu un succès commercial impressionnant. Chaque année, il reçoit en moyenne dix millions de visiteurs qui dépensent chacun environ 7 000 yens (soit 280 F) entre l'entrée et le « passeport » qui permet d'assister aux attractions. Les dimanches d'été, jusqu'à cent dix mille visiteurs se pressent à ses portes. Au cours d'une saison estivale, on vend à Disneyland, 3,5 millions de boissons, 1,6 million de glaces, 810 000 hamburgers (soit, empilés, la hauteur de l'Everest) et 240 000 tee-shirts. Pour satisfaire les visiteurs, les pirates des Caraïbes tirent 10,6 millions de coups de fusil, et Yukiohi Fukuzawa, l'un des grands personnages de la politique d'ouverture du Japon à l'étranger au milieu du dix-neuvième siècle, fait soixante-dix mille discours sur la rencontre de l'Est et de l'Ouest.

Le Disneyland de Tokyo est la copie de l'original en Californie, les visiteurs peuvent descendre le Mississippi, emprunter un canoë à la Davy Crockett ou monter dans un train de Western. Une seule attraction est spécifique au Japon, c'est la rencontre des deux cultures orientale et occidentale.

Le Disney land de Tokyo s'est installé sur l'autre côté de la baie où, il y a plus d'un siècle, le commodore Perry et ses bateaux noirs menaçants contraignirent le Japon à s'ouvrir à l'étranger. En cent trente ans, les mœurs américaines ont imprégné la culture de masse nippone : celle-ci a intégré le base ball, les jeans, les hamburgers et le monde de Walt Disney. Il n'y a pas une lycéenne qui n'ait dans son sac un Mickey (ou un Snoopy) et l'empereur Hirohito lui-même ne dédaigne pas de porter en certaines occasions officielles la montre Mickey qui lui a été offerte lorsqu'il visita Disneyland aux Etats-Unis en 1975.

La culture de masse japonaise est réceptive à l'univers de Walt Disney, peut-être moins parce qu'elle est américanisée qu'éminemment moderne et, à ce titre, cosmopolite : elle apparaît comme un catalogue de signes déconnectés de leur univers culturel (ce phénomène est perceptible dans le goût pour les noms étrangers, pour les marques, les modes alimentaires ou vestimentaires). L'univers de Walt Disney fait partie de cette fringale de cosmopolitisme. C'est aussi un symbole de cette Amérique qui fascina, et fascine encore dans une certaine mesure, les Japonais en quête de leur modernité. Comme beaucoup de jeunes femmes et de jeunes filles qui vont au Disneyland plusieurs fois par an, Kazuyo, vingt-trois ans, serveuse dans un café d'Urayasu, explique que c'est un univers de fantaisie non agressif et qu'elle s'y sent protégée.

Un milliard d'impôts

Cette familiarité des Japonais avec le monde de Walt Disney est sans doute ce qui a le plus frappé M. Holland, directeur du marketing de Walt Disney Production au Japon : « *Nous avons vraiment pris conscience ici que le monde de Disney ne relève pas d'une culture particulière mais a une dimension universelle* », nous dit-il. « *Le Disneyland de Tokyo offre aux Japonais un rêve sans frontière* », explique pour sa part M. Kamisawa, directeur d'Oriental Land qui arbore à la boutonnière de son veston un badge de Mickey, « *même les Chinois viennent désormais nous voir pour créer un parc à Pékin* », ajoute-t-il.

Les Japonais gèrent si bien leur parc que les Américains qui avaient envoyé au début deux cents conseillers pour les aider les ont rapatriés au bout de trois mois. En revanche, Walt Disney Production envoie désormais à Tokyo ses nouvelles recrues pour s'y former. D'ici sept ans, explique M. Kamisawa, le budget de Disneyland Japon sera en équilibre.

On calcule qu'un Japonais sur sept est déjà venu au Disneyland de Tokyo. Le parc est aussi populaire parmi les étrangers que la ville de Kyoto (10 millions de visiteurs par an). L'ouverture prochaine de trois hôtels à proximité du parc devrait faciliter l'arrivée de visiteurs en provenance de l'Asie du Sud-Est, mais aussi du reste du Japon : 3,5 millions de visiteurs du Disneyland passent la nuit à Tokyo.

Oriental Land a demandé à l'Institut de recherche Mitsubishi de faire une étude sur les retombées économiques du Disneyland de Tokyo. Chaque année, les dix millions de visiteurs dépensent 270 milliards de yens à l'intérieur et à l'extérieur du parc (dont 26 milliards vont à la ville d'Urayasu). Disneyland a contribué à augmenter de 35 % le chiffre d'affaires des compagnies de transports. En terme d'emploi, le parc aurait permis par ses retombées à créer l'équivalent de 100 000 emplois (ce qui ne signifie pas que ces 100 000 emplois ont effectivement été créés, mais que le total du travail supplémentaire engendré par l'ouverture du parc équivaut à ce chiffre).

A la mairie, M. Hirobisa Saito, responsable de la planification, est plus circonspect : « *Les retombées économiques sur la ville se sont avérées moins importantes qu'on ne l'espérait* », nous dit-il. Notamment pour les produits alimentaires, il n'y a eu aucune augmentation des ventes, excepté pour les magasins voisins de la gare : non seulement Disneyland interdit aux visiteurs d'apporter des pique-niques à l'intérieur du parc, mais encore ses restaurants ne commandent que des plats déjà préparés, que ne peuvent fournir les commerçants locaux. Ceux-ci n'ont pas eu le droit non plus de vendre leurs produits dans le bazar mondial du Disneyland.

La municipalité bénéficie, certes, des impôts payés par Oriental Land : un milliard de yens, soit 15 % du budget de la ville. « *L'un des mérites du Disneyland, c'est d'avoir fait connaître notre ville dans tout le Japon* », dit M. Saito, mais il souligne aussi les embouteillages énormes créés le dimanche et l'été, avec l'arrivée de 15 000 à 20000 voitures supplémentaires en ville. A partir de 1988, l'ouverture d'une gare devant l'entrée du Disneyland devrait faciliter les choses. La municipalité se trouve surtout confrontée, avec Oriental Land, à un contribuable si puissant qu'il est difficile à manier : ainsi, pour le cimetière qu'elle avait pour projet de construire depuis dix ans non loin de Disneyland, elle a rencontré un veto pur et simple d'Oriental Land (l'odeur des encens dérangerait les visiteurs du parc). Les habitants d'Urayasu bénéficient de prix réduits pour entrer dans le monde de fantaisie de Walt Disney, mais pour enterrer leurs morts ils sont priés d'aller ailleurs.

PHILIPPE PONS.

Le SIDA dans les prisons

Le ministère de la justice et le secrétariat d'Etat à la santé ont publié le communiqué suivant, après l'article paru dans *le Monde* du 15 février, où nous indiquions que 57 % des détenus toxicomanes à la seringue étaient contaminés par le virus du SIDA.

« *Le constat d'une proportion élevée de détenus toxicomanes porteurs d'anticorps anti-LAV est fait depuis plusieurs mois dans certains établissements pénitentiaires et n'a jamais été dissimulé. Il ne permet pas pourtant d'extrapoler ces résultats au plan national.*

« *Cette proportion est liée à la fréquence élevée de personnes séropositives chez les toxicomanes et non aux conditions de vie dans les prisons. Elle est retrouvée dans les autres pays touchés par la maladie. Ces éléments ont fait l'objet de plusieurs études scientifiques publiées ces derniers mois.* »

Pour faire face à cette situation, précise le communiqué, les pouvoirs publics ont pris les mesures suivantes :

« *Enquête épidémiologique dans les milieux carcéraux afin de mieux connaître la réalité des faits.*

« *Concertation avec les syndicats de l'administration pénitentiaire.*

« *Envoi en septembre 1985 aux responsables et aux médecins des établissements pénitentiaires d'une circulaire qui comporte tous les renseignements techniques sur l'infection par le virus du SIDA et des conseils sur la conduite à tenir devant des personnes séropositives. Ces informations sont les mêmes, que ces personnes soient ou non détenues.* »

● *Suicide à la maison d'arrêt de Clermont-Ferrand.* – Un prévenu de la maison d'arrêt de Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme), Jacques Blavette, trente-cinq ans, est mort dans la soirée du jeudi 13 février, et un autre, Fahrid Bellili, vingt-trois ans, a été hospitalisé dans un état jugé grave.

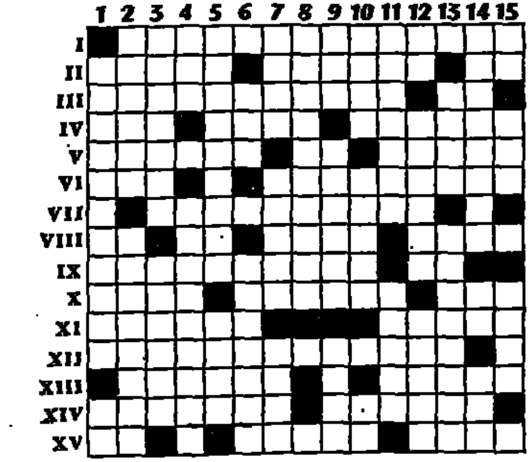
Les deux prisonniers, impliqués dans des affaires de vols, ont absorbé, chacun, une forte dose de « *substance médicamenteuse toxique* » dont on ignore encore la nature exacte, a précisé l'administration pénitentiaire.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 4163

HORIZONTALEMENT

I. Personnes à charge. – II. Est mieux au naturel qu'au cinéma. Trou d'air. Se traite avec rondeur. – III. Donnent le son pour avoir l'image. Mesure. – IV. Coin de rangement *ou coin en plein dérangement*. Tuyau avec pipe. Espèce de *cerf-volant*. – V. Peut faire prendre la bonne route ou quitter le droit chemin. Dans le plaisir comme dans la *douleur*. Fil à la patte. – VI. Pratique ancestrale. A donc bonne tension. – VII. Dont l'addition a donc été des plus *douces*. – VIII. Note. On peut y voir Saint-Martin. S'occupe des déchets de l'humanité. Possessif. – IX. Complément d'objet. Préposition. – X. Ont du bon sens ou n'ont peut-être plus leur raison. Belle plante ou surnom de guerre. Devient aigu dans les moments graves. – XI. Personnage épique. Au niveau du tableau, c'est un maître. – XII. L'homme au foyer. – XIII. Région montagneuse de la Palestine. Fait veiller ou peut se faire en dormant. – XIV. Exprimés ou imprimés. Dans l'Académie, c'est une éminence. – XV. Personnel. Dont on souhaite l'apparition ou la disparition. Manière d'être.



VERTICALEMENT

1. Voyant lumineux. Supplément d'informations. – 2. Un ténor du « barreau ». Variété de lentille. – 3. Femme de chambre. Le coin du feu. – 4. Unité. A l'habitude d'entendre râler dans son métier. – 5. Caractères typiquement latins. Bien établis. – 6. Fait parfois faire une drôle de tête. Ont donc fait l'objet de mesures strictes. – 7. Est appelé à avoir de lourdes charges. Se laisse facilement emboîter le pas. Bien « balancé ». – 8. Très remarqué mais pas très remarquable. – 9. Bœuf à l'ancienne mode. Ecrivain et philosophe arabe. Une habituée des « repas » d'affaires. – 10. A cours au Cambodge. Leur place est avec les battants. *(Inversé)*. De quoi nous faire tourner la tête. – 11. Se lave en se frottant. Moyen de défense. – 12. Personnel. Peut avoir des ailes. Belle pièce. – 13. Réserve de gaz. On y est aux petits soins quand il est d'un caractère hospitalier. – 14. N'est donc pas d'un abord facile. C'était une manière de parler. Grande époque. – 15. Note. Se manifeste parfois chaleureusement. La couleur préférée du pessimiste.

Solution du problème n° 4162

Horizontalement

I. Chaisière. – II. Heure. Tir. – III. Alerter. – IV. Mire. Giro. – V. Pu. Carlin. – VI. Imbécile. – VII. Avaleur. – VIII. Saül. Se. – IX. Ne. Blâmes. – X. Adulera. – XI. Tête. Dîne.

Verticalement

1. Championnat. – 2. Hélium. Ede. – 3. Auer. Bas. Ut. – 4. Irrecevable. – 5. Set. Acaule. – 6. Egrillard. – 7. Etrille. Mai. – 8. Ri. Rieuse. – 9. Erlon. Reste.

GUY BROUTY.

Près de Montauban

MARC FASQUEL EST MORTELLEMENT BLESSÉ EN FORÇANT UN BARRAGE DE GENDARMERIE

Sa complice, indemne, a été arrêtée

Marc Fasquel et Jocelyne Bourdin, recherchés depuis plusieurs jours dans le sud-ouest de la France pour un meurtre et plusieurs viols (*le Monde* du 14 février), ont été appréhendés vendredi vers midi à Montbartier, près de Montauban (Tarn-et-Garonne).

Au cours de la fusillade qui a précédé l'arrestation du couple, Marc Fasquel a été atteint de plusieurs balles ; il est décédé durant son transfert en hélicoptère dans un hôpital de Toulouse.

C'est lorsque le malfaiteur a tenté de forcer un barrage établi sur la RN 113, en fonçant sur lui au volant de son véhicule, que les gendarmes ont ouvert le feu. Sa complice est indemne.

Au terme de cette double arrestation, la direction générale de la gendarmerie a publié un communiqué dans lequel elle déclare notamment : « *Cette arrestation a été permise grâce à l'action déterminante de la section judiciaire de la direction de gendarmerie. Cet organisme, qui fonctionne depuis le 1er septembre 1985, centralise les informations, puis coordonne les recherches des enquêteurs sur le terrain, permettant ainsi d'adapter le dispositif en permanence.* »

Voile, espionnage et psychologie

(suite de la première page)

L'accès à la plupart des bases est bien sûr interdit aux journalistes, qui doivent se contenter des pirouettes verbales des principaux barreurs ou responsables de défis passés maîtres, comme John Colins d'*America II*, dans l'art d'éluder les questions.

Devant cette conspiration du silence, l'homme le plus bavard et le plus interrogé est, curieusement, le grand absent de ces championnats : John Bertrand, l'ancien barreur d'*Australia II*, qui avait innové à Newport avec la fameuse bâche avant même de savoir si la quille révolutionnaire de son bateau augmenterait ses performances. « *Elle était si outrageusement différente*, dit-il, *qu'il fallait à tout prix empêcher les Américains de la copier au cas où elle se serait révélée vraiment plus rapide.* » Très vite, John Bertrand a réalisé que, si la quille « *ne rendait pas le bateau invincible sur l'eau* », elle pouvait faire gagner la « *bataille psychologique* » grâce au mystère entretenu par la bâche. « *Ce fut*, dit-il, *le départ d'une campagne de bluff qui dura plus de deux ans.* »

Après coup, Dennis Konner, le barreur américain de *Liberty*, et John Bertrand ont convenu que « *de bateau à bateau*, Australia II *possédait un avantage technique d'environ 10 %* ». « *La moitié de ces 10 % provenaient de notre voilure supérieure*, estime l'Australien. *L'autre moitié incombait à la quille, mais principalement grâce aux tourments qu'elle provoqua chez les Américains.* »

La psychologie a pris une part prépondérante dans la victoire australienne en 1982, non seulement en faisant douter les adversaires, mais aussi en préparant l'équipage australien au mythe d'invincibilité des Américains détenteurs du trophée depuis cent trente-deux ans. « *Le danger pour nous était cette peur de vaincre qui pouvait nous saisir* », dit-il.

Pour leur préparation, les Australiens avaient fait appel à un psychologue américain réputé, Laurie Hayden. Son premier travail avait été de soumettre l'équipage à un test élaboré par la California School of Professional Psychology pour mieux mesurer le potentiel de chacun de ses membres et leur self-control dans le processus de la performance. Il s'agissait encore de « *déshumaniser* » leurs prestigieux adversaires désignés en toute circonstance sous l'appellation de « *bateau rouge* ». La tâche de Laurie Hayden consistait surtout à permettre au groupe de se familiariser avec l'objectif – presque inaccessible – qui leur était fixé.

« *Lorsqu'on occupe la seconde place dans une régate de l'America Cup, place qui nous était familière depuis toujours, l'atmosphère est particulière*, raconte John Bertrand. *Le bruit des flots semble se noyer dans le bruit du bateau américain qui précède ; ce qu'on entend à bord est décourageant ; et l'ambiance est déprimante. Mais lorsqu'on est en tête, tout change radicalement : on peut entendre le bruit du bateau nous arrivant dessus, les cris et les ordres du tacticien adverse, la crispation dans les voix des adversaires. C'est une nouvelle ère psychologique à investir.*

« *Laurie en était conscient et avait mis sur pied un plan pour visualiser notre victoire à Newport*, poursuit Bertrand. *Un vrai apprentissage d'une philosophie de la victoire qui donnait à chacun la meilleure image de lui-même. A la fin, nous en devenions arrogants.* »

Préserver le secret

Les recettes australiennes ont été copiées depuis par la plupart des challengers et le seront plus encore pour la prochaine Coupe de l'America. Pour sa préparation, l'équipage de *French-Kiss* fait appel à la sophrologie. Il veille aussi jalousement à préserver la quille des regards indiscrets. « French-Kiss *n'est pas un bateau révolutionnaire, mais l'un des plus originaux de ceux qui disputent le championnat du monde*, estime Philippe Briand, son architecte. *Son originalité réside surtout au-dessous de la ligne de flottaison et pas forcément au niveau de la conception de la grille.* »

Serge Crasnianski, le promoteur du défi, n'a pu lui-même apercevoir la quille que sur plan. Même si l'utilisation des bâches s'est généralisée, Laurent Cordelle, le directeur de l'entraînement, pense qu'elles peuvent encore jouer un rôle psychologique. « *Elles tissent un lien entre nous* – dit-il, – *car elles préservent notre secret.* » D'ailleurs tous les membres de l'équipage ont été mis en garde contre les risques de se faire « acheter » et ont dû signer une déclaration solennelle de ne jamais rien dévoiler des secrets de *French-Kiss*.

GÉRARD ALBOUY.

L'attentat contre le Rivoli-Beaubourg

UNE LETTRE DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DES AGF

Après la publication dans *le Monde* du 12 février de l'article intitulé : « Les avaricieux de l'indignation », M. Guittard, secrétaire général des AGF, nous précise : « *S'il est exact que, par une lettre en date du 2 mai 1985, notre compagnie a fait savoir au mandataire de la Société Rivoli-Beaubourg que la police souscrite par celle-ci ne garantissait pas les conséquences d'actes de terrorisme et de sabotage, je vous signale, contrairement à ce que votre article peut laisser supposer, qu'aucun procès n'a été introduit.* »

« *Au surplus*, ajoute M. Guittard, *conformément aux dispositions prises par les pouvoirs publics aux termes de la circulaire du ministère des finances du 14 janvier 1983, il avait été proposé, en temps utile, à la Société Rivoli-Beaubourg de la garantir, désormais, contre les conséquences des événements susvisés moyennant le paiement d'une prime spéciale. Or, par lettre en date du 4 avril 1984, ladite société a refusé l'extension de garantie qui lui était proposée au motif que ses activités avaient été modifiées et réduites ces derniers mois.* »

« *C'est pourquoi*, conclut M. Guittard, *en dépit de ce que votre rédacteur laisse entendre, notre compagnie ne s'est, à aucun moment, dérobée à ses obligations, l'absence d'indemnisation des conséquences de l'attentat du 29 mars 1985 que vous déplorez – comme nous la déplorons nous-mêmes d'ailleurs – ne résultant que du refus opposé par la société Rivoli-Beaubourg à se prémunir contre un acte dont elle a, malheureusement, été victime.* »

[Les propriétaires du Rivoli-Beaubourg viennent d'assigner en référé les AGF, en vue d'obtenir la désignation d'un expert.]

Carnet

Décès

– Mme Michel Chaltiel,
son épouse,
M. Frédéric Chaltiel,
son fils,
Mlle Véronique Chaltiel,
sa fille,
Mme Levy-Genevois,
sa belle-mère,
Mme Claire Jourdan, avocat à la cour,
sa sœur,
Mlle Isabelle Jourdan, avocat à la cour,
sa nièce,
Mme Madeleine Bannerot,
sa secrétaire,
Ses parents et nombreux amis,

ont la profonde tristesse de faire part du décès, survenu à Paris le 13 février 1986, de leur très cher,

Michel CHALTIEL,
avocat à la cour.

Cet avis tient lieu de faire-part.
45, rue de Leningrad,
75008 Paris.
26, avenue Kléber,
75116 Paris.

– L'Académie d'architecture a le grand regret de faire part du décès de

M. Henri VICARIOT,
ingénieur général
des ponts et chaussées,
architecte DPLG,

survenu à Paris, le 6 février 1986.

9, place des Vosges,
75004 Paris.

– M. et Mme Alain Weil,
M. et Mme Philippe Danon,

ont la douleur de faire part du décès de

Mme Liselotte René WEIL,

leur mère et belle-mère,
survenu subitement le 7 février 1986.

L'incinération aura lieu le mardi 18 février, à 14 heures, au cimetière de Joncherolles à Villetaneuse (93).

Elle sera suivie de l'inhumation à l'ancien cimetière de Neuilly-sur-Seine, vers 16 heures.

Le convoi partira à 13 h 15 de l'Institut médico-légal.

Messes anniversaires

– Le 16 février 1976

Jean LEGARET,
sénateur,
ancien président du Conseil de Paris,
quittait les siens.

Une messe sera célébrée à son intention mardi 18 février 1986, à 19 heures, en l'église Saint-Paul-Saint-Louis, 101, rue Saint-Antoine, à Paris-4e.



LA COLLECTION **TOBOGA.**


ignssime.
Villeroy & Boch crée l'univers de la Femme à son image à elle. Digne de sa beauté. Digne de son élégance et de son raffinement. Répondant à son souci d'esthétique et à son désir de confort.
En matière de salles de bains, la Collection TOBOGA illustre notre esprit innovateur. Ses lignes pures et ses formes fonctionnelles concrétisent la sensibilité de notre époque. Chaque fois qu'elle change, nous en créons d'autres. Ainsi nous marquons toujours la pointe du progrès. Et ce, depuis 1748.
TOBOGA concrétise également notre idée de l'Harmonie Céramique. Les appareils sanitaires, les carreaux et les accessoires suivent la même ligne de design. Leurs coloris s'harmonisent les uns aux autres.
Nos revendeurs spécialisés se feront un plaisir de vous présenter TOBOGA et nos autres collections. Une documentation détaillée est à votre disposition chez Villeroy & Boch, 77320 La Ferté-Gaucher.
Villeroy & Boch
PREMIER FABRICANT FRANÇAIS DE CÉRAMIQUE POUR LA MAISON

Culture

« SCYLLA ET GLAUCUS » à l'Opéra de Lyon

Un neveu de Rameau

De notre envoyé spécial

Lyon. – Grâce à John Eliot Gardiner, la ville de Lyon redécouvre un de ses enfants, Jean-Marie Leclair, dont l'Opéra a donné jeudi la première représentation moderne de *Scylla et Glaucus*, créé en 1746 à l'Académie royale de musique, où il ne tint guère plus d'un mois.

Curieux personnage que ce Leclair, né le 10 mai 1697 (tout près du siège actuel de la rédaction régionale du *Monde*), qui, sans oublier sa cité natale, fut premier danseur et maître de ballet à la cour de Sardaigne, travailla avec des maîtres italiens, notamment à Amsterdam, et devint ensuite un des plus grands violonistes français à Paris. Séparé de sa femme, il s'installa dans un quartier louche (près du canal Saint-Martin), où on le trouva assassiné à coups de couteau le 23 octobre 1764, sans pouvoir arrêter le coupable.

Son unique opéra méritait bien de revivre, car il est plein de musique délicieuse, élégante et expressive, admirablement adaptée à la langue française, d'une richesse de forme sans cesse renouvelée (telle la splendide *Passacaille* du deuxième acte), et surtout d'un raffinement instrumental constant, où l'on reconnaît le maître de la musique de chambre et des petits ensembles qu'il était avant tout. Pour tout dire, *Scylla et Glaucus* soutient la comparaison avec les opéras de Rameau, même si Leclair n'a pas tout à fait la grandeur d'accent ni la fraîcheur d'invention mélodique de son aîné, surtout dans les nombreuses danses qui, sans cesse, coupent le déroulement dramatique.

L'œuvre a peut-être souffert d'un livret mythologique (emprunté aux *Métamorphoses* d'Ovide) qui en vaudrait certes bien d'autres de la même époque si, du moins, il était capable de nous intéresser aux personnages et de les rendre sympathiques comme ceux de Rameau. La nymphe Scylla dédaigne l'amour du dieu marin Glaucus, qui, désespéré, demande le secours de Circé... et s'éprend instantanément de la magicienne. Mais quand on vient lui dire que la nymphe n'est plus indifférente, il revient à elle pour filer le parfait amour au cours d'une longue fête. Circé, furieuse, précipite Scylla dans la mer et la transforme en rocher, non loin du fameux gouffre de Charybde.

Après cela, on ne s'étonne guère que les personnages paraissent fort guindés, excepté la flamboyante Circé aux airs saisissants, entourée de monstres aboyants qui mènent un train d'enfer; d'autant qu'elle est superbement incarnée par Rachel Yakar, avec sa voix et son jeu si intenses, et son admirable phrasé. Mais la belle Scylla de Donna Brown est plus limpide que frémissante, et Howard Crook, à la voix tendre et sensible, a bien trop à faire avec les longs discours que lui confie Leclair pour presser la nymphe dans ses derniers retranchements, ou, à la fin, lui porter utilement secours. Autour d'eux évolue toute une foule de confidents, dryades, sylvains et bergers, chanteurs anglais et français qui, tous se livrent, délicieusement au plus pur style baroque, ainsi que le fameux chœur Monteverdi.

Reconstitution historique

L'œuvre est certes longue (un peu plus de trois heures), mais le paraît plus encore, car la mise en scène de Philippe Lenaël ne cherche pas à échapper à l'aspect reconstitution historique. On ne méconnaît pas l'intérêt et la fécondité d'une recherche qui vise à retrouver la vérité des mouvements et des attitudes de l'époque (comme du style musical, ou des costumes et des décors, ici ravissants, dus à Patrice Bigel et Jean-Charles Clair).

Mais le vocabulaire rhétorique des ronds de jambe et des moulinets de bras, la codification des bras tendus, des index levés vers le ciel, qui soulignent chaque sentiment et chaque démonstration comme un orateur sacré en chaire, sont à la longue lassants et parfois risibles, malgré l'élégance et la sobriété de la plupart des chanteurs.

On ne prend peut-être pas assez garde que l'aspect historique ou archéologique qui nous enchante dans les décors ou la musique fait corps avec l'objet artistique, mais se marie plus difficilement avec des êtres vivant devant nous, qui sont nos « contemporains », malgré la distance de la scène. Il convient donc de chercher une stylisation plus libre, qui rappelle certes le dix-huitième siècle, mais le relie davantage à nous, comme l'avait merveilleusement réussi le nouvel administrateur de l'Opéra de Paris, Jean-Louis Martinoty, dans *les Boréades*.

Cela est plus vrai encore de la chorégraphie, où, en dépit du talent et de la grâce des danseurs, Catherine Turocy ne peut compter sur la pauvreté du vocabulaire classique pour nourrir continuellement l'interminable guirlande des ballets de Leclair. Celui-ci, heureusement, a retrouvé une existence vigoureuse grâce à l'éblouissante interprétation de John Eliot Gardiner, qui insuffle vie, charme pittoresque et mouvement à chaque page de la partition, à la tête des English Baroque Soloists, si subtils et poétiques.

JACQUES LONCHAMPT.

★ Prochaines représentations : les 15, 16, 18 et 19 février. L'œuvre sera enregistrée en compact par ERATO, en coproduction avec France-Musique et la Société lyonnaise de banque.

SIMPLE MINDS A BERCY

Heureux, les simples d'esprit

Il y avait dix mille personnes au concert de Simple Minds en Avignon ! C'était au mois de décembre : les cinq Ecossais entamaient un parcours français en deux parties qui a repris en février. Déjà, on estimait complet les deux dates de Bercy. Eux-mêmes n'en revenaient pas. Exilés outre-Atlantique depuis plusieurs mois pour cause d'enregistrement à New-York (l'album *Once Upon a Time...*) et de tournée promotionnelle dans la foulée, rien n'indiquait une escalade aussi rapide, unanime en Europe. Car même aux Etats-Unis, où ils avaient tenu tout l'été la tête des hit-parades avec *Don't You* (la chanson du film *Breakfast Club*), le public était moins nombreux.

Huit albums en sept ans, une carrière bien menée, courageuse et droite, dans la mouvance européenne de Cure, U 2 et compagnie. Un esprit, un comportement, une démarche comparables; une même famille. Un groupe. Ce qu'il y a d'européen chez Simple Minds, Jim Kerr, le chanteur, ne parvient pas à le définir précisément, d'abord parce que, contrairement à d'autres, il ne refuse pas le modèle américain. Pour lui, c'est avant tout une sensibilité qui fait qu'il se sent proche d'un groupe français comme Marc Seberg, par exemple. Il en reconnaît les images, les couleurs, les références, la culture. Mais comme la plupart des musiciens écossais ou irlandais, cette identité européenne, Jim Kerr la revendique aussi par la négative en ce qu'il refuse toute souveraineté britannique. « *A dire vrai*, ajoute-t-il, *je nous sens très écossais dans nos personnalités, nos valeurs, nos idées politiques, nos amitiés, nos racines. Tout cela doit ressortir dans notre musique, quant à savoir comment ? Je suppose qu'il y a une forme de romance, une poésie celtiques.* »

Ecossais, Jim Kerr l'est à n'en pas douter par son accent à couper au couteau. Vingt-cinq ans, marié à Chrissie Hynde (la chanteuse des Pretenders), père d'une petite fille, il a une belle frimousse dont il ne fait pas grand cas. Hors scène, où il pratique un jeu athlétique, Jim Kerr n'a ni le profil ni le comportement d'une star. « *Je crois que l'époque a mis fin aux excès*, dit-il. *Dans les années 60 et 70, les groupes vendaient peut-être moins de disques, mais l'argent était facile. Il y avait un rituel obligé du rock qui passait par les Rolls Royce, la cocaïne, la mise à sac systématique des hôtels, les téléviseurs par la fenêtre. Je trouve rassurant, aujourd'hui, que Bruce Springsteen soit la plus grande star du rock tout en restant un être humain.* »

Dans le car qui les conduit d'une ville à l'autre, Jim Kerr, le nez dans un inhalateur, soigne une mauvaise grippe. Ce soir, il va chanter pendant plus de deux heures, sans se ménager. Demain, il faudra repartir de zéro, avec la vapeur salvatrice pour tout horizon. Le groupe est au complet : Charles Burchill (guitares), Mel Gaynor (batterie), Michael Macneil (claviers), John Giblin (le nouveau bassiste), plus Robin Clark, l'étonnante choriste noire qui chante sur le disque. Tous ont de bonnes têtes, juvéniles, accueillantes; la mise avec juste ce qu'il faut d'excentricité, ils sont propres sur eux, pas rouleurs de mécaniques.

Interdiction de fumer quand on roule (la voix !), on regarde des matches de foot en vidéo, on écoute des cassettes, on parle des erreurs de la veille, on s'inquiète des conditions acoustiques de la prochaine salle. Le tout-courant d'une tournée. Bruce Findlay, leur manager depuis les tout débuts, possédait la boutique de disques la plus branchée en ville et se souvient d'eux, déjà en groupe, venant piquer les dernières nouveautés et laissant les pochettes vides dans les bacs. Pour eux, il a créé son propre label. Dans le car, il y a aussi une jeune Française : une fan, pas une groupie. Ils l'ont remarquée à plusieurs concerts de suite, lui ont proposé de suivre la tournée avec eux. Maintenant, elle fait partie du clan.

On sent très fort cette notion, de clan chez Simple Minds, un groupe de terrain, qui a évolué progressivement, qui a grandi, étape par étape, avec son public. Le contraire, en réalité, d'un phénomène de mode installé sur des tubes radiophoniques, comme les apparences, aujourd'hui, peuvent le laisser penser.

« *Nous ne cherchons pas à recréer le rock*, explique Jim Kerr. *Le son est nouveau parce que les techniques ont changé, mais il y a beaucoup des années 60 dans notre musique. Je préfère toujours écouter James Brown plutôt que la projection, aussi bonne soit-elle, que peut en faire Paul Weller aujourd'hui. J'aime la dynamique, la tension, la sensualité du rock. Un bon beat de batterie, une basse profonde me remuent plus que n'importe quel effet de style novateur.* »

Si Jim Kerr est le porte-parole de ces Simples d'esprit, c'est simplement parce que c'est lui qu'on demande, lui qui, par sa fonction de chanteur, est au premier plan. Et quand on lui demande ce qu'il y a d'héroïque (autre mot de passe à la mode) à jouer du rock'n roll, il dit que les héros ne sont pas dans le rock, que les musiciens ne sont pas des héros, mais que, oui, la musique, elle, peut avoir quelque chose d'héroïque : « *Un pouvoir étrange, un sens d'extase.* »

ALAIN WAIS.

★ Les samedi 15 et dimanche 16, à 20 heures, à Bercy. Disque : *Once Upon a Time...* (Virgin, 70403-2).

« SIX PERSONNAGES EN QUÊTE D'AUTEUR » à Grenoble

Un rêve féroce de Bruno Boëglin

BARTI/ENGUERAND

A Grenoble, au Théâtre mobile de la maison de la culture, un chantier est installé sur scène : tas de cailloux, gravats, un mur en demi-lune encore debout... Vestiges d'un théâtre en démolition ou en reconstruction ? Les deux hypothèses sont valables. C'est le décor de Christian Fenouillat, pour *Six personnages en quête d'auteur*, mise en scène de Bruno Boëglin.

Sur le chantier clos, on entend les bruits du monde extérieur – orchestrés par Philippe Cachia : fracas d'orage, pluie torrentielle, travaux, voitures. Du monde extérieur aussi, traînant les pieds, les comédiens arrivent un à un (Philippe Morier-Genoud, Gille Arbona, Marie-Paule Trystam, Annie Perret, Michel Ferber, Patrick Zimmermann). L'environnement ne porte pas à l'enthousiasme; de plus, ils répètent une pièce à laquelle ils ne croient pas, et leur metteur en scène (Marc Betton) non plus. Tout le monde fait son boulot, avec cette disponibilité hésitante venue des efforts accomplis pour surmonter l'ennui. Tout le monde est vacant, distrait, en attente d'autre chose, et autre chose arrive : la famille des « personnages » (Charles Schmitt, Catherine Rethi, Nadine Marcovici, Jean-Claude Wino, les enfants...).

Une famille aux liens embrouillés, aux relations équivoques. Une famille éclatée qui veut à toute force se recentrer. Des gens mal embouchés se détestent avec une santé agressive, braillent, doivent absolument se faire entendre : c'est une question vitale. Ils ne sont pas des « personnages » en quête d'un auteur-dieu qui leur accorderait un nom, ils sont des gens. Des êtres de désir à la poursuite d'une image pour être reconnus, se reconnaître eux-mêmes.

Cette image, les comédiens pourraient l'incarner. Ils ne se bornent pas à regarder, à essayer d'imiter les comportements désordonnés des personnages. Ils tentent de s'approprier ce que les « personnages » tentent de leur faire comprendre. Dialogue de sourds et face-à-face attentif. Chacun se cherche en l'autre mais le miroir est cassé, reflets et modèles ne se rejoindront pas.

Bruno Boëglin laisse de côté le débat lancé par Pirandello sur le rapport fiction-réalité. Plutôt, il le pose et en même temps le résout par des détails d'attitudes, de mouvements irrésistiblement « vrais », dans ce décor insolite, concret et surréaliste. Ainsi, dans la scène où le personnage fils exaspéré veut fuir et ne peut pas, arrêté – dit Pirandello – au bord du plateau par la limite de son monde ; ici, il grimpe au mur par des échelons trop espacés qui ne vont pas jusqu'en haut, et il reste accroché, recroquevillé, insecte pris de vertige.

C'est l'univers de Bruno Boëglin, sa manière de pointer du doigt avec timidité mais férocement la discontinuité, le décalage entre les projets et leur réalisation, la fragilité des actes, l'instabilité des hommes à qui il est demandé de se définir par leurs actes. C'est sa manière de dénicher la poésie des instants de désarroi.

Si Nadine Marcovici (la belle-fille) manque d'autorité, tous les acteurs jouent sur la corde raide noués, tendus, vulnérables ; ils sont grandioses et banals. C'est le spectacle le plus accompli de Bruno Boëglin. On y retrouve son charme grinçant et, en plus, une force terrible.

COLETTE GODARD.

★ Grenoble, maison de la culture, jusqu'au 22 février.

théâtre

LES SPECTACLES NOUVEAUX

L'HOMME GRIS, Bobigny, maison de la culture (48-31-11-45), sam. 21 h; dim. 16 h 30.

ONCLE VANIA, TEP (43-64-80-80), sam. 20 h 30; dim. 15 h 30.

FRENCH KISS, Espace Kiron (43-73-50-25), sam. 20 h 30; dim. 16 h.

CASSE-PIPE, Marie-Stuart (45-08-17-80), sam. 22 h; dim. 17 h 30.

☞ Spectacles sélectionnés par le club du « Monde des spectacles »

Les salles subventionnées

COMÉDIE-FRANÇAISE (42-96-10-20), dim. à 14 h 30 : le Misanthrope ; sam. à 20 h 30 : le Balcon ; dim. à 20 h 30 : le Menteur.

CHAILLOT (47-27-81-15), Grand Foyer sam. à 15 h : Rock à fil (opéra-rock pour marionnettes à fils); sam. (dern.) à 20 h 30 : Alias.

TEP (43-64-80-80), sam. à 20 h 30, dim. à 15 h : Oncle Vania; Cinéma : dim. à 20 h : Queen Kelly, d'E. von Stroheim (vo); l'Écran magique, de G. Mingozzi (vo).

BEAUBOURG (42-77-12-33) : sam., dim., Cinéma-Vidéo : nouveaux films BPI : 13 h : Euskadi hors d'état, de A. McCaig; 16 h, Merce Cunningham and Co, de B. Jacquot; 19 h, Pina Bausch, de C. Ackerman; Pour que ses jours fleurissent, de N. Ferry. Vidéo/Musique, sam., dim. à 13 h, le Lac des cygnes, de Tchaïkovski; à 16 h, Peter Grimes, de Britten; à 19 h, Ainama, Salsa pour Goldmann, de F. Cassenti. Le cinéma italien, 1905-1945 (Salle Garance, 42-78-37-29) : sam. à 17 h 30, Miss Dorothy, de G. Antamoro; 20 h 30, Maddalena Fera, de F. Mari; dim. à 14 h 30, Il romanzo di un giovano povero, de A. Palermi; 17 h 30, I figli di nessuno, de U.M. Dell Colle; 20 h 30, A santa notte, de E. Notari; E' piccirella, de E. Notari; Concerts/Spectacles : sam. à 20 h 30, Quatuor Alban Berg (Vienne) (E. Urbanner, A. Webern, A. Berg, B. Bartok).

THÉÂTRE MUSICAL DE PARIS (42-61-19-83) : Opéra : dim. à 18 h : le Crépuscule des dieux; sam. à 20 h 30 : l'Italienne à Alger.

CARRÉ SILVIA MONFORT (45-31-28-34), sam. à 20 h 30, dim. à 16 h : Bajazet.

Les autres salles

☞ ANTOINE-SIMONE BERRIAU (42-08-77-71), sam. 17 h et 21 h, dim. 15 h 30 : Lily et Lily.

ARCANE (43-38-19-70), sam. 20 h 30 : Hiérodule.

☞ ARTS HÉBERTOT (43-87-23-23), dim. 15 h, sam. 17 h 30, 21 h : le Sexe faible.

ATELIER (46-06-49-24), sam. 18 h, 21 h, dim. 15 h : Deux sur la balançoire.

ATHÉNÉE (47-42-67-27). Salle L.-Louvet, sam. à 18 h 30 et 21 h : Elvire Jouvet 40.

ATHÉVAINS (43-79-06-18), sam. 16 h 30 et 20 h ; dim. 16 h 30 : les Amoureux.

☞ BOUFFES DU NORD (42-39-34-50), dim. à 13 h : le Mahabharata.

BOURVIL (43-73-47-84), sam. 16 h, 20 h : Pas deux comme elle; sam. 17 h 30, 21 h 30 : Y'en a marr...ez vous.

☞ CAFÉ DE LA GARE (42-78-52-51), sam. 20 h, dim. 15 h 30 : Rififoin dans les labours ; dim. 20 h : La mort, le moi, le nœud.

CARREFOUR DE LA DIFFÉRENCE (43-72-00-15), sam. 20 h 45 : Mon frère personnel.

CARTOUCHERIE, Th. du Soleil (43-74-24-08), sam. 18 h 30, dim. 15 h 30 : l'Histoire terrible mais inachevée de Norodom Sihanouk, roi du Cambodge; Tempête (43-28-36-36), sam. 20 h 30, dim. 16 h : la Force de l'habitude.

CITÉ INTERNATIONALE (45-89-38-69), Grand Théâtre, sam. 20 h 30 : Lettres d'un inculpé; La Resserre, sam. 21 h : Yes, peut-être (à partir du 18) ; Galerie 20 h 30 : Voyages d'hiver (dern.).

☞ CLA (45-08-48-28), sam. 20 h 30, dim. 16 h : Sauve qui peut, l'amour latin arrive.

COMÉDIE CAUMARTIN (47-42-43-41), sam. 21 h, dim. 15 h 30 : Reviens dormir à l'Elysée.

☞ COMÉDIE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (47-20-08-24), sam. 18 h et 21 h, dim. 15 h 30 : L'âge de monsieur est avancé.

COMÉDIE ITALIENNE (43-21-22-22), sam. 20 h 30; dim. 15 h 30 : les Intrigues d'Arlequin et Colombine.

☞ COMÉDIE DE PARIS (42-81-00-11), sam. 20 h 30, dim. 15 h 30 : le Confort intellectuel (dernière).

DAUNOU (42-61-69-14), sam. 21 h, dim. 15 h 30 : Au secours, elle me veut.

DÉCHARGEURS (42-36-00-02), sam. 18 h 30, dim. 16 h : la Petite Marchande d'allume-êtres ; sam. 20 h 30, dim. 17 h : Procès d'intentions.

DIX HEURES (46-06-07-48), sam. 20 h 30 : la Femme assise ; sam. 22 h : l'Homme de parenthèse.

EDEN THEATRE (42-62-86-06), sam. 21 h : Gaston. H.

ELDORADO (42-08-23-50), sam. 17 h : Clovis et les vibrures.

ESPACE ACTEUR (42-62-35-00), sam. 21 h, dim. 17 h : le Vent coulis.

ESPACE KIRON (43-73-50-25), sam. 20 h 30, dim. 16 h : French Kiss.

ESPACE GAITÉ (43-27-95-94), sam. sam. 18 h et 20 h 30, dim. 16 h 30 : Jeff ; sam. 22 h 15 : Kamikaze.

ESPACE MARAIS (42-71-10-19), sam. 20 h 30, Dim. 18 h 30 : la Baie des anges.

ESSAÏON (42-78-46-42), sam. 15 h et 19 h, dim. 15 h : Un amour infini ; sam. 17 h et 21 h : Chute libre.

FONTAINE (48-74-74-40), sam. 20 h 45, dim. 16 h : Gin Game.

GAITÉ-MONTPARNASSE (43-22-16-18), sam. 20 h 45, Dim. 15 h : la Gagne.

GALERIE 55 (43-26-63-51), sam. 20 h 30 : The Fantasticks.

☞ GUICHET-MONTPARNASSE (43-27-88-61), sam. 21 h : l'Issue.

☞ GRAND HALL MONTORGUEIL (42-96-04-06), sam. 20 h 30, dim. 18 h 30 : l'Île des esclaves.

HUCHETTE (43-26-38-99), sam. 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; 20 h 30 : la Leçon ; 21 h 30 : Rhapsodie Béton.

☞ LA BRUYÈRE (48-74-76-99), sam. 21 h, dim. 15 h : Largo Desolato.

LUCERNAIRE (45-44-57-34) : I. Sam. 18 h : Métamorphoses ; 20 h : le Chien sous la minuterie ; 21 h 45 : Arsène et Cléopâtre. – II. Sam. 19 h : Enfantillages ; 20 h 45 : Témoignages sur Ballybeg.

MADELEINE (42-65-07-09), sam. 18 h et 22 h, dim. 15 h : Comme de mal entendu.

☞ MARAIS (42-78-03-53), sam. 20 h 30 : l'Eternel Mari.

☞ MARIE-STUART (45-08-17-80), sam. 20 h 30 : Bienvenue au club ; à 18 h 30 : le Président ; sam. 22 h, dim. 17 h 30 : Casse-pipe.

MARIGNY (42-56-04-41), sam 20 h 30, dim. 14 h 15 et 18 h 30 : Napoléon. – Petite salle (42-25-20-74), sam. 21 h, dim. 15 h : Lorna et Ted.

☞ MATHURINS (42-65-90-00), Grande Salle, sam. 18 h et 21 h, dim. 15 h 30 : le Résident. – Petite salle, sam. 21 h, dim. 15 h 30 : la Baie de Naples.

MICHEL (42-65-35-02), sam. 18 h 45 et 21 h 40, dim. 15 h 30 : Pyjama pour six.

MICHODIÈRE (47-42-95-22), sam. 18 h 30 et 21 h 30, dim. 15 h 30 : la Prise de Berg-op-Zoom.

MOGADOR (42-85-45-30), sam. 16 h 30 et 21 h, dim. 16 h 30 : la Femme du boulanger.

☞ MONTPARNASSE (43-20-89-90), Grande Salle, sam. 17 h 30 et 21 h 15, dim. 15 h 30 : les Gens d'en face. Petite Salle, sam. 18 h 30 et 21 h, dim. 16 h : Frédéric et Voltaire.

NOUVEAU THÉÂTRE MOUFFETARD (43-31-11-99), sam. 20 h 45, dim. 15 h 30 : Britannicus.

NOUVEAUTÉS (47-70-52-76), sam. 20 h 30, dim. 15 h 30 : De doux dingues.

ŒUVRE (48-74-42-52), sam. 20 h 45, dim. 15 h : l'Escalier.

PALAIS-ROYAL (42-97-59-81), sam. 18 h 45 et 21 h 30, dim. 15 h 30 : Voisin, voisine.

PÉNICHE-OPÉRA (42-45-18-20), sam. 21 h : A la recherche du temps porain.

☞ POCHE (45-48-92-97), sam. 21 h, dim. 15 h : l'Ecornifleur ; sam. 19 h, dim. 17 h : Esquisses viennoises.

PORTE DE GENTILLY (45-80-20-20), sam. 20 h 30, dim. 16 h : Deux trous rouges au côté droit.

POTINIÈRE (42-61-44-16), sam. 21 h, dim. 15 h : Mimie en quête d'hauteur.

QUAI DE LA GARE (45-85-88-88), sam. 21 h : Le regard observé, récit.

RENAISSANCE (42-08-18-50), sam. 18 h et 21 h, dim. 15 h : les Voisins du dessus.

SAINT-GEORGES (48-78-63-47), sam. 20 h 45, dim. 15 h : Faisons un rêve.

SPLENDID SAINT-MARTIN (42-08-21-93), sam. 21 h : Nuit d'ivresse.

TAI TH. D'ESSAI (42-78-10-79), I : sam. 22 h, dim. 17 h : l'Ecume des jours. – II : sam. 18 h et 22 h, dim. 17 h : Huis clos : sam., 20 h 30 : les Chaises.

TEMPLIERS (42-78-91-15), sam. 20 h 30 : Hôtel Azur.

TH. DES CINQUANTE (43-55-33-88), sam. 20 h 30, dim. 16 h : Fefou et ses amies.

THÉÂTRE D'EDGAR (43-22-11-02), sam. 20 h 15 : les Babas-cadres ; sam. 22 h et 23 h 30 : Nous, on fait où on nous dit de faire.

THÉÂTRE 3 SUR 4 (43-27-09-16), sam. 20 h 30, dim. 17 h : le Tigre.

☞ TH. 13 (45-88-16-30), 20 h 30, dim. 15 h : le Veilleur de nuit.

TH. 14 JEAN-MARIE SERREAU (45-45-49-77), sam. 20 h 45, dim. 17 h : le Plaisir des autres.

TH. NOIR (43-46-91-93), sam., dim. 20 h 30 : Impasse 14.

TH. PARIS-CENTRE (46-47-50-50), sam. 21 h : Elles nous parlaient d'amour.

TH. DE LA PLAINE (48-42-32-25), sam. 20 h 30, dim. 17 h : Soudain l'été dernier.

☞ TH. DE LA PORTE-SAINT-MARTIN (46-07-37-53), sam. 18 h et 21 h 15, dim. 15 h : le Tombeur.

TINTAMARRE (48-87-33-82), sam. 20 h 15 : le Bal de Néanderthal ; 21 h 30 : Lime crève l'écran.

THÉÂTRE 33 (48-58-19-63), sam. 18 h 30 et 20 h 30 : l'Enfant mort sur le trottoir - le Motif ; dim. 18 h 30 et 20 h 30 : J. Cocteau.

THÉÂTRE DU ROND-POINT (42-56-70-80), Grande Salle, sam. 20 h 30, dim. 15 h : le Cid. – Petite Salle, sam. 18 h 30 : Une passion dans le désert (dern.).

TH. DU TEMPS (48-55-10-88), sam. 20 h 30 : Electre.

TOURTOUR (48-87-82-48), sam. 18 h 30 : Gringoire ; 20 h 30 : Agatha ; 22 h 30 : Sale affaire du sexe et du crime.

TRISTAN BERNARD (45-22-08-40), sam. 21 h : les Aviateurs.

VARIÉTÉS (42-33-09-92), sam. 18 h 15 et 21 h 30, dim. 15 h 30 : les Dégourdis de la 11e.

ZÉNITH (45-04-50-30), sam. 20 h 30, dim. 16 h : Lily Passion.

La danse

CAFÉ DE LA DANSE (43-57-05-35), sam. 20 h 30, dim. 15 h 30 : le Cœur suspendu.

CIRQUE D'HIVER (47-00-12-25), sam., dim. 20 h 30 : Concours international de chorégraphie.

18-THÉÂTRE (42-26-47-47) sam. 20 h 30, dim. 16 h : Les oiseaux migrateurs ont mal à la patte (dern.) ; sam. 22 h, dim. 17 h 30 : Voyage au bout d'un rêve.

Opérettes
Comédies musicales

CASINO DE PARIS (42-82-20-89) sam. 16 h + 20 h 30, dim. 14 h 30 et 18 h 30 : Black and Blue.

ÉLYSÉE-MONTMARTRE (42-52-25-15), sam. 14 h 30 et 20 h 30 ; dim. 14 h et 17 h 30 : Carnaval aux Caraïbes.

Samedi 15 - Dimanche 16 février

Le music-hall

BOUFFES PARISIENS (42-96-60-24) sam. 18 h + 20 h 30, dim. 15 h 30 : le Grand Orchestre du Splendid.

CAVEAU DES OUBLIETTES (43-54-94-97), sam., dim. 21 h : Chansons françaises.

CHEVALIER DU TEMPLE (42-71-67-28), 22 h 30 : C. Sauvage.

CITHEA (43-57-99-26), sam. 22 h 15 : G. Servat.

DEJAZET TLP (48-87-97-34) sam. 20 h 30, dim. 16 h : Font et Val.

FORUM DES HALLES (42-03-11-11), 21 h : Carnaval antillais.

GYMNASE (42-46-79-79) sam. 21 h : Th. Le Luron.

JARDINS DU PALAIS-ROYAL (45-44-72-30), sam. à 18 h : Venise à Paris.

LUCERNAIRE (45-44-57-34), Petite Salle, sam. 21 h 30 : Jonathan.

OLYMPIA (47-42-25-49) sam. 20 h 30, dim. 17 h : F. Cabrel (dern.).

TROTTOIRS DE BUENOS-AIRES (42-60-44-41), 22 h 30 et 24 h : Cuarteto del Centenario.

TH. DU TOURTOUR (48-87-82-48), dim. 20 h 30 : J. Sommer.

ZENITH (45-04-50-30) sam. 20 h 30, dim. 16 h : Lily Passion.

Jazz, pop, rock, folk

BAISER SALÉ (42-33-37-71), sam., dim., à 23 h : S. Baretto, A. Delqueche, Kzan, S. Pots, dern.

BERCY, Palais omnisports (43-46-12-21), dim., à 20 h : Simple Minds.

CASINO DE PARIS (48-74-15-80), dim., à 20 h 30 : B. Laswell, S. Sharock.

CAVEAU DE LA HUCHETTE (43-26-65-05), sam., à 21 h 30 : D. Doriz, dern., sam., dim. : Onward Jazz Band.

CENTRE LATINO-AMÉRICAIN (45-08-48-28), dim., à 20 h : Brazil 3000-Raizes (Leleco; Pele; Murillo; Flavio; César).

CHAPELLE DES LOMBARDS (43-57-24-24), sam., à 22 h 30: Azuquita y su Melao.

FONDATION ARTAUD (45-82-66-77), sam., 22 h : Digital Hi-Power.

GIBUS (47-00-78-88), sam., 22 h : Va Bene.

L'HEURE BLEUE (42-72-95-63), sam., 23 h : Duncan.

MÉRIDIEN (47-58-12-30), sam., 22 h 30 : D. D. Bridgewater, dern.

MONTANA (45-48-93-08), sam., 22 h : Midnight Trio.

NEW MORNING (45-23-51-41), 21 h 30, sam. : N'Gondele; dim., à 20 h : B. Laswell.

PETIT JOURNAL (43-26-28-59), 21 h 30, sam. : Metropolitan Jazz Band.

PETIT JOURNAL MONTPARNASSE (43-21-56-70), à 21 h 30, sam. : M. Pindar Sextet.

PETIT OPPORTUN (42-36-01-36), sam., dim., 23 h : F. Bourrel, H. Sellin, R. Del Fra, E. Dervieu.

PHIL'ONE (47-76-44-26), sam., 21 h 30 : Restriction.

LA PINTE (43-26-26-15), sam. : C. Dejean Quartet.

SLOW CLUB (42-33-84-30), sam., 21 h 30 : Onward Jazz Band, dern.

STAND BY (46-33-96-23), sam., 21 h 30 : I. Gourley, L. Coronel, G. Nemeth, Al Levitt.

SUNSET (42-61-46-60), sam., dim., 23 h : O. Hutman Trio.

LA TANIÈRE (43-37-74-39), sam., 22 h : J.-M. Hummel, L. Hamm.

cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (47-04-24-24)

SAMEDI 15 FÉVRIER

15 h, Lancelot du lac, de R. Bresson ; 17 h, le Troisième Homme, de C. Reed ; 19 h 15, Voyage en Italie, de R. Rossellini (v.o.) ; 21 h 30, Nosferatu, fantôme de la nuit, de W. Herzog.

DIMANCHE 16 FÉVRIER

Les grandes restaurations de la cinémathèque française : 15 h, l'Espionne, de H. Desfontaines ; 17 h 15, Un oiseau rare, de R. Pottier ; 19 h 15, les Quarante-Sept Ronins, de H. Inagaki (v.o.s.t.f.) ; 21 h 30, le Messie, de R. Rossellini (v.o.s.t.f.).

BEAUBOURG (42-78-35-57)

SAMEDI 15 FÉVRIER

Aspects du cinéma de la République populaire démocratique de Corée : 15 h, Etoile de Corée, de Eum Kil Seun (v.o.s.-t.f.) ; 19 h, le Sel, de Shin Sang Ok (v.o.s.-t.f.) ; 21 h, Rétrospective du cinéma suédois 1929-85 : les Feux de la vie, de J. Troell (v.o.s.-t. ang.).

DIMANCHE 16 FÉVRIER

15 h, rétrospective du cinéma suédois 1929-85 : ma Sœur mon amour, de V. Sjöman ; Aspects du cinéma de la République populaire démocratique de Corée : 17 h, Destin de Keum Hy et de Henn Hy, de Pak Hak et Kil Seun (v.o.s.-t. f.) ; 19 h, Ile Wenlmi, de Djo Gnyeung Soun (v.o.s.-t.-f.) ; 21 h, Rétrospective W. Bros 1950-85 : Woodstock, de M. Wadleigh (v.o.s.-t.f.).

Les exclusivités

AMADEUS (A., v.o.) : George-V, 8e (45-62-41-46) ; Espace Gaîté, 14e (43-27-95-94).

AMERICAN WARRIOR (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; City Triomphe (ex-Paramount), 8e (45-62-45-76) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Lumière, 9e (42-46-49-07) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Bastille, 11e (43-07-54-40) ; Fauvette, 13e (43-31-60-74) ; Montparnasse (ex-Paramount), 14e (43-35-30-40) ; Paramount Orléans, 14e (45-40-45-91) ; Images, 18e (45-22-47-94).

L'ANNÉE DU DRAGON (A., v.o.) : UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Arcades, 2e (42-33-54-58).

ASTÉRIX ET LA SURPRISE DE CÉSAR (Fr.) : Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08), h. sp. ; Marivaux (ex-Paramount), 2e (42-96-80-40) ; St-Ambroise, 11e (47-00-89-16), h. sp. ; Gaumont Sud, 14e (43-27-84-50) h. sp. ; Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

LES AVENTURES DE BUCKAROO BANZAI DANS LA 8e DIMENSION (A., v.o.) : UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16).

LE BAISER DE LA FEMME ARAIGNÉE (Brés., v.o.) : Saint-Ambroise, 11e (47-00-89-16) ; Rialto, 19e (46-07-87-61).

BIRDY (A., v.o.) : Quintette, 5e (46-33-79-38).

BILLY ZE KICK (Fr.) : Studio Cujas, 5e (43-54-89-22).

LES BISOUNOURS (A., v.f.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Bastille, 11e (43-07-54-40) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-52-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Gambetta, 20e (46-36-10-96).

BRAZIL (Brit., v.o.) : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Parnassiens, 14e (43-20-30-19) ; Rialto, 19e (46-07-87-61).

LE CAVIAR ROUGE (Fr.) : Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06).

CHORUS LINE (A., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Champs-Elysées, 8e (45-62-20-40) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-94-40) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Images, 18e (45-22-47-94).

CHRONOS (Franco-am.), La Géode, 19e, (42-45-66-00).

COLONEL REDL (Hongrois, v.o.) : 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

COMMANDO (*) (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Quintette, 5e (46-33-79-38) ; Odéon (ex-Paramount), 6e (43-25-59-83) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; City Triomphe (ex-Paramount), 8e (45-62-45-76) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e, (47-42-56-31) : Bastille, 11e (43-07-54-40) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC-Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Galaxie (ex-Paramount), 13e (45-80-18-03) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Gaumont Sud, 14e (43-27-84-50) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Convention St-Charles, 15e (45-79-33-00) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Murat, 16e (46-51-99-75) ; Maillot, 17e (47-58-24-24) ; Wepler Pathé, 18e (45-22-46-01) ; Secrétan, 19e (42-41-77-99) ; Gambetta, 20e (46-36-10-96).

COTTON CLUB (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Boîte à films, 17e (46-22-44-21).

CUORE (It., v.o.) : Les 3 Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21).

LA DERNIÈRE LICORNE (A., v.f.) : St-Ambroise, 11e (47-00-89-16) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85), h. sp.

LE DOCTEUR ET LES ASSASSINS (A., v.f.) (*) : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33).

L'EFFRONTÉE (Fr.) : Arcades, 2e (42-71-52-36) ; Ciné-Beaubourg, 3e (42-79-52-36) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21).

EMMANUELLE IV (Fr.) (**) : George-V, 8e (45-62-41-46).

ESCALIER C (Fr.) : Cinoches Saint-Germain, 6e (46-33-10-82).

LA FORÊT D'ÉMERAUDE (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

LES FEUX D'HIMATSURI (Jap., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; St-Germain Studio, 5e (46-33-63-20) ; Elysées-Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21).

LA GALETTE DU ROI (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Gaumont Sud, 14e (43-27-84-50) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Murat, 16e (46-51-99-75).

LES GOONIES (A., v.f.) : Opéra Night, 2e (42-96-62-56) ; St-Ambroise, 11e (47-00-89-16).

GINGER ET FRED (It., v.o.) : Gaumont-Halles, 1er (42-97-49-70) ; Saint-Germain Huchette, 5e (46-33-63-20) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Colisée, 8e (43-59-29-46) ; 14 Juillet-Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; PLM Saint-Jacques, 14e (45-89-68-42) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Mayfair, 16e (45-25-27-06) ; v.f. : Gaumont-Opéra, 2e (47-42-60-33) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94).

HAREM (Fr.) : UGC Marbeuf, 8e (45-61-94-95).

HAUT LES FLINGUES (A., v.f.) : Gaîté Boulevard, 9e (45-08-96-45).

L'HISTOIRE OFFICIELLE (Arg., v.o.) : Forum, 1er (42-97-53-74) ; 14 Juillet-Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; 14 Juillet-Racine, 6e (43-26-19-68) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; 14 Juillet-Bastille, 11e (43-57-90-81) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79). – V.f. : Impérial, 2e (47-42-72-52).

L'HOMME AU CHAPEAU DE SOIE (Fr.) : République, 11e (48-05-51-33).

L'HONNEUR DES PRIZZI (A., v.o.) : Forum-Orient-Express, 1er (42-33-42-26) ; Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Action Rive Gauche, 5e (43-29-44-40) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Ambassade, 8e (49-59-19-08) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Arcades, 2e (42-33-54-58) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33).

LES INTERDITS DU MONDE (Fr.) (**) : Marivaux (ex-Paramount), 2e (42-96-80-40) ; City Triomphe (ex-Paramount), 8e (45-62-45-76) ; Maxéville, 9e (47-70-72-86).

INVASION U.S.A. (*) ; (v.f.) : Gaîté Rochechouart, 9e (48-78-81-77).

LES LOUPS ENTRE EUX (Fr.) : Lumière, 9e (42-46-49-07) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06).

LA MAIN DANS L'OMBRE (All. v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Les 3 Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; UGC Marbeuf, 8e (45-61-94-95).

LE MÉDECIN DE GAFIRE (Malien-Nigérien, v.o.) : Les 3 Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

MORT SUR LE GRIL (A., v.o.) : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94).

MUSCLOR ET SHE-RA LE SECRET DE L'ÉPÉE (A., v.f.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) ; Boîte à films, 17e (46-22-44-21), h. sp.

NATTY GANN (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Colisée, 8e (43-59-29-46) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Fauvette, 13e (43-31-60-74) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Murat, 16e, (46-51-99-75) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

LES NOCES DE FIGARO (All., v.o.) : Vendôme, 2e (47-42-97-52).

ON NE MEURT QUE DEUX FOIS (Fr.) : UGC Marbeuf, 8e (45-61-94-95).

ORIANE (Franco-Vénézuélien, v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

PADRE NUESTRO (Esp., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86) ; Reflet Logos, 5e (43-54-42-34) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21).

PAPA EST EN VOYAGE D'AFFAIRES (You., v.o.) : Reflet Balzac, 8e (45-61-10-60).

LA PARTIE DE CHASSE (Brit., v.o.) : Reflet Balzac, 8e (45-61-10-60).

PEAU D'ANGE (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Utopia, 5e (43-26-84-65) ; UGC Marbeuf, 8e (45-61-94-95) ; Montparnasse (ex-Paramount), 14e (43-35-30-40).

PLENTY (A., v.o.) : UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; v.f. : UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40).

PROFS (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26).

RAMBO II (A., v.f.) : Opéra Night, 2e (42-96-62-56).

RAN (Jap., v.o.) : Publicis-Matignon, 8e (43-59-31-97).

RECHERCHE SUSAN, DÉSESPÉRÉMENT (A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (43-26-79-17) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Lumière, 9e (42-46-49-07).

RETOUR VERS LE FUTUR (A., v.o.) : Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; v.f. : Capri, 2e (45-08-11-69).

LES RIPOUX (Fr.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

ROCKY IV (A., v.o.) : Marignan, 8e (43-59-92-82) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; Galaxie (ex-Paramount), 13e (45-80-18-03) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Secrétan, 19e (42-41-77-99) ; Gambetta, 20e (46-36-10-96).

LA ROSE POURPRE DU CAIRE (A., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52).

ROUGE BAISER (Fr.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21).

SANS TOIT NI LOI (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Gaumont Opéra (ex-Berlitz), 2e (47-42-60-33) ; Odéon ex-Paramount), 6e (43-25-59-83) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02).

SECRET HONOR (A., v.o.) : Reflet Logos, 5e (43-54-42-34) ; Olympic Entrepôt, 14e (45-43-59-41).

SHOAH (Fr.) : Olympic, 14e (45-43-99-41).

SILVERADO (A., v.o.) : Espace Gaîté (v.o., v.f.), 14e (43-27-95-94) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; v.f. : Marivaux (ex-Paramount), 2e (42-96-80-40).

SOLEIL DE NUIT (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Publicis Saint-Germain, 6e (42-22-72-80) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Parnassiens, 14e (43-20-30-19) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-62-60-33) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; Gaumont Sud, 14e (43-27-84-50) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Le Maillot, 17e (47-58-24-24).

LE SOULIER DE SATIN (franco-portugais, v.o.) : Bonaparte, 6e (43-26-12-12).

STOP MAKING SENSE (A., v.o.) : Escurial Panorama, 13e (47-07-28-04), h. sp.

STRANGER THAN PARADISE (A., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

SUBWAY (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Gaumont Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Studio de la Contrescarpe, 5e (43-25-78-37) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Miramar, 14e (43-20-89-52).

LES SUPERFLICS DE MIAMI (A., v.o.) : Mercury, 8e (45-62-75-90) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Marivaux (ex-Paramount), 2e (42-96-80-40) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Galaxie (ex-Paramount), 13e (45-80-18-03) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Montparnasse (ex-Paramount), 14e (43-35-30-40) ; Convention Saint-Charles, 15e (47-58-24-24) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

TARAM ET LE CHAUDRON MAGIQUE (A., v.f.) : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Napoléon, 17e (42-67-63-42) ; Tourelles, 20e (43-64-51-98).

TARGET (A., v.o.) : Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; v.f. : Paris Ciné, 10e (47-70-21-71).

THE SHOP AROUND THE CORNER (A., v.o.) : Action-Christine, 6e (43-29-11-30).

TOKYO GA (All., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (43-26-80-25).

TROIS HOMMES ET UN COUFFIN (Fr.) : Forum, 1er (42-97-53-74) ; Capri, 2e (45-08-11-69) ; Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Quintette, 5e (46-33-79-38) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; St-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Gaumont Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-52-27).

TUTTI FRUTTI (A., v.o.) : Quintette, 5e (46-33-79-38) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21) ; (v.f.) : Français, 9e (47-70-33-88) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Images, 18e (45-22-47-94).

UNE CRÉATURE DE RÊVE (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Odéon (ex-Paramount), 6e (43-25-59-83) ; City Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; v.f. : Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Montparnasse (ex-Paramount), 14e (43-35-30-40) ; Paramount Orléans, 14e (45-40-45-91).

VAMPIRE, VOUS AVEZ DIT VAMPIRE ? (*) (A., v.o.) : Forum, 1er (42-97-53-74) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Colisée, 8e (43-62-41-46) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; (v.f.) : Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Montparnasse (ex-Paramount), 14e (43-35-30-40) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Secrétan, 19e (42-41-77-99).

ZAPPA (A., v.o.) : Trois Luxembourg, Hap 6e (46-33-97-77).

LES FILMS NOUVEAUX

LA GITANE, film français de Philippe de Broca : Forum, 1er (42-97-53-74) ; Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Odéon (ex-Paramount), 6e (43-25-59-83) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; Bastille, 11e (43-07-54-40) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Galaxie (ex-Paramount), 13e (45-80-18-03) ; Gaumont Sud, 14e (43-27-84-50) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Montparnasse (ex-Paramount), 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Victor-Hugo, 16e (47-27-49-75) ; Maillot, 17e (47-58-24-24) ; Wépler Pathé, 18e (45-23-46-01) ; Gambetta, 20e (46-36-10-96).

LIBER KARL, film allemand de Maria Knilli (v.o.) : Saint-Michel, 5e (43-26-79-17) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; UGC Marbeuf, 8e (45-61-94-95).

MACARONI, film italien de Ettore Scola (v.o.) : Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Mayfair, 16e (45-25-27-06). V.f. : UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Montparnasse (ex-Paramount), 14e (43-35-30-40) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40).

RÉVOLUTION, film américain de Hugh Hudson (v.o.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Odéon (ex-Paramount), 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (43-59-04-67) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21) ; Kinopanorama, 15e (43-06-50-50). V.f. : Grand Rex, 2e (42-36-83-93) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-60-74) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Maillot, 17e (47-58-24-24) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

UNE NUIT DE RÉFLEXION, film britannique de Nicolas Roeg (v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Saint-Germain Village, 5e (46-33-63-20) ; Lincoln, 8e (43-59-36-14).

Radio-Télévision

Samedi 15 février

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

20 h 40 Téléfilm : le Cœur du voyage.
De François Leterrier, d'après le roman de P. Moustiers. Avec T. Tremouroux, M. Lamotte, I. Otero, J. Ravix...
Dans une France en pleine confusion politique, au lendemain de la Révolution, Roland cherche sa voie. Il tient de sa mère le goût de la terre, de la nature, et suivre les traces de son père, un « boutiquier », un pharmacien, ne lui dit rien. A cheval sur un énorme percheron, il va parcourir le chemin qui mène de l'adolescence à l'âge d'homme. Il va rencontrer l'amitié, la peur, le froid, la mort, avant de découvrir l'amour. Un voyage initiatique en quelque sorte, mais réalisé sans surprise. Le rythme est trop lent.

22 h 15 Droit de réponse : Marianne lave plus blanc. Emission de Michel Polac.
Le marketing politique; qui fabrique l'image que nous recevons des hommes politiques? Avec M. Bongrand, B. Rideau, T. Saussez et J.-P. Raffarin, conseillers en communication, A. Grosser, professeur à l'Institut d'études politiques, O. Todd, journaliste et écrivain, etc.

0 h Journal.

0 h 15 Ouvert la nuit. Série : les Incorruptibles.

DEUXIÈME CHAINE : A 2



20 h 35 Variétés : Champs-Elysées.
De Michel Drucker. Avec Pierre Bachelet, Diane Tell, etc.

21 h 55 Série : Alfred Hitchcock présente :
L'extra-terrestre.

22 h 25 Magazine : Les enfants du rock.
Portrait du groupe The Pogues; Musicalifornia, *etc ; à 23 h 45 : Mötley Crüe à Nuremberg;* concert Top of the pops, etc.

23 h 30 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20 h 04 Disney Channel.
La grande soirée familiale : les aventures de Winnie l'ourson, Mickey, Zorro, Donald, les DTV. sur les plus grands « tubes » des vingt dernières années. Et le « plus » 86, le célèbre feuilleton « Davy Crockett ».

22 h Journal.

22 h 25 Feuilleton : Dynastie.
Business, intrigues.

23 h 15 Musiclub.

FR 3 : PARIS ILE-DE-FRANCE

17 h 30, Paris kiosque ; 18 h 55, La panthère rose ; 19 h 5, Atout Pic ; 19 h 15, Informations : 19 h 35, Ciné Pic ; 19 h 55, Les recettes de Gil et Julie.

CANAL PLUS

20 h 30, Téléfilm : Double face ; 21 h 55, Série : Mike Hammer ; 22 h 55, Boxe : championnat poids plume, à Dublin ; 23 h 55, **Week-end sauvage**, film de W. Fruet ; 1 h 25, **The Hit**, film de S. Frears : 3 h, **Alice, sweet Alice**, film d'A. Sole ; 4 h 50, **Comme la lune**, film de J. Seria.

FRANCE CULTURE

Journée spéciale France-Culture à Vienne.

20 h 00 Concert (en direct du Centre culturel français, à Vienne) : « Quintette », de J.-M. Hauer ; « Gesange für neun Instrument », de T. Pernes ; « Fratres », de A. Part ; « Die Steinbein Serenade », de G. von Einem.

21 h Démarches.

21 h 15 Quels journaux à Vienne, quelles radios, quelles télévisions, la place de la culture dans les médias, débat avec des journalistes autrichiens (en direct).

22 h Musique : Friedrich Cerha fête son soixantième anniversaire.

22 h 30 « Au perroquet vert », d'Arthur Schnitzler. Avec R. Bret, C. Aufaure, W. Coryn, P. Mazzotti...

23 h 30 Austro-français, et la francophonie à Vienne. Avec des linguistes, cabarettistes et satiristes.

0 h 05 Clair de nuit.

France-Musique

20 h 04 Concert (donné au Théâtre des Champs-Elysées le 5 février) : « La Tétralogie : Siegfried » de Wagner par le Nouvel Orchestre Philharmonique, dir. M. Janowski, chef de chant G. Haempel, sol. W. Johns, G. Clark, D. McIntyre, H. Becht, M. Hoelle.

1 h Les soirées de France-Musique.

Dimanche 16 février

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

20 h 35 Cinéma : le Crabe-tambour.
Film de Pierre Schoendoerffer (1977). Avec J. Rochefort, C. Rich, J. Perrin, J. Dufilho, A. Clément.
Des officiers d'un navire d'assistance aux bateaux de pêche, sont hantés par le souvenir d'un « soldat perdu » des guerres coloniales. Très belle mise en scène d'un rêve de fraternité militaire, adieu lyrique au romantisme d'une génération dont les illusions sont tombées.

22 h 35 Sports dimanche soir.

23 h 35 Journal.

23 h 50 C'est à lire.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

20 h 35 Les enquêtes du commissaire Maigret : Un crime en Hollande. D'après G. Simenon, adapt. Cl. Barma et J. Remy (redif.).
Dans les brumes d'un port de la mer du Nord, Maigret cherche la vérité.

22 h 05 Magazine : Projection privée.
Marcel Jullian reçoit le chorégraphe Maurice Béjart. Sous le signe de la danse.

22 h 55 Musiques au cœur : Rossini dans tous ses états. Magazine d'E. Ruggieri.
Deuxième mouvement « Un poco serioso ». L'autre face de Rossini : « Otello », l'« Opera seria », la « Messe solennelle », et le « Stabat mater ». Après la musique aérienne et gaie, l'œuvre plus profonde.

23 h 45 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20 h 35 Série : l'Effet France
French is beautiful. Réal. P. Kané.
(Lire notre article).

21 h 30 Aspects du court métrage français.
« Une souris blanche », de Gislain Vidal : « l'Armoire », de Jean-Paul Moulin.

21 h 55 Journal.

22 h 30 Cinéma de minuit : Panique.
Film français de Julien Duvivier (1946) Avec V. Romance, M. Simon, M. Dalban (N.).
Aidé par sa maitresse, un mauvais garçon cherche à faire accuser d'un meurtre qu'il a commis un vieux célibataire dont la tête ne plaît pas aux gens de son quartier. Noirceur réaliste de Duvivier, d'après un roman de Simenon. Un monde mesquin, méchant, dressé contre Michel Simon. On peut admirer la réalisation, les interprètes.

0 h Prélude à la nuit.

CANAL PLUS

7 h, Document : A propos de « Macaroni » ; 8 h, Cabon cadin (et à 12 h 30) ; 8 h 50, **Les Producteurs**, film de M. Brooks ; 10 h 15, **Banzaï**, film de C. Zidi ; 12 h, Dessin animé ; 12 h 5, Canaille plus ; 13 h 5, Deux secondes pour un livre ; 19 h 10, Série : Transformers ; 14 h, téléfilm : Prête-moi ta vie ; 15 h 30 : Les branchés débranchés ; 16 h 15, Basket américain ; 17 h 45, **Machination**, film de B. Forbes ; 20 h 30, **Outsiders**, film de F. Ford Coppola ; 22 h 5, **Les distractions**, film de J. Dupont ; 23 h 30, **Mandingo**, film de R. Fleischer ; 1 h 30, série : Winchester à louer.

FRANCE-CULTURE

20 h 30 Atelier de création radiophonique : Konrad Klaphek, les monstres.

22 h 30 Musique : Scenaria « inhumain, trop inhumain », faut-il supprimer les concours internationaux ? ; Quatuor Erato (Quatuor à cordes en ré majeur de Tchaïkovski), et M.C. Girod, piano (sonate pour piano, de Berg).

0 h 05 Clair de nuit.

FRANCE-MUSIQUE

20 h 04 Concert (donné le 2 février au théâtre des Champs-Elysées) : la Tétralogie : « le Crépuscule des dieux », de Wagner par le Nouvel Orchestre Philharmonique et les chœurs de Radio-France, dir. M. Janowski.

1 h 00 Les soirées de France-Musique.

LES SOIRÉES DE LUNDI

TF1	**Spécial « Etoiles et toiles » : 20 h 40,** *Le jour se lève*, film de M. Carné; 22 h 45, Journal; 23 h, *Les Amants du Capricorne*, film d'A. Hitchcock; 1 h 15, *Dainah la métisse*, film de J. Grémillon.
A2	20 h 35, Série : *A l'est d'Eden*; 22 h 10, Les jours de notre vie : la contraception; 23 h 10, Journal.
FR3	20 h 35, *Les Centurions*, film de M. Robson; 22 h 5, Journal; 22 h 30, Boîte aux lettres : François Nourissier; 23 h 25, Prélude à la nuit.

TRIBUNES ET DÉBATS

SAMEDI 15 FÉVRIER

● *M. Brian Mulroney*, premier ministre canadien, est l'invité du « Club de la presse » de RFI, à propos de la politique intérieure et extérieure du Canada (tiers monde, francophonie...), sur Radio-France Internationale, à 17 heures (heure de Paris). L'émission sera rediffusée le lendemain à 18 h 30.

DIMANCHE 16 FÉVRIER

● *M. Jean Poperen*, secrétaire national du PS, répond aux questions des journalistes au cours de l'émission « Forum » de RMC, à 12 h 30.

● *M. Edouard Balladur*, conseiller d'Etat, secrétaire général de l'Elysée sous la présidence de Georges Pompidou, est l'invité de l'émission « Le grand jury RTL-*le Monde* », sur RTL, à 18 h 15.

● *M. Pierre Mauroy*, ancien premier ministre, participe au « Club de la presse » d'Europe 1, à 19 heures.

A VOIR

Le « french kiss »

La série avait mal démarré, elle finit mieux. Ceux qui ont été découragés par le début de cette enquête sur l'influence de la France à l'étranger (François Reichenbach est allé en Chine, Jean Baronnet et Régis Debray ont regardé l'Europe), pourront revenir sur leur jugement et se régaler avec l'émission très libre de Pascal Breton et Pascal Kané aux Etats-Unis.

Les deux complices ont interrogé des Américains au pied levé, les uns durant leur jogging, les autres dans un bistro. Au fin fond du Texas, les idées reçues constituent un joli catalogue ! On a encore un béret sur la tête, on est *« très fort en amour »*, on pratique le *« french kiss »*, le french cancan, on a des chefs imbus d'eux-mêmes, arrogants et... des frites.

A Dallas en revanche, on voit de drôles de petites filles riches (et en uniforme) apprendre le français en attendant d'aller étudier plus tard à la Sorbonne (l'argent est prêt, déjà au chaud à la banque).

Mais à l'Est — côté New-York, — on rencontre tout de même des intellectuels pour citer Sartre et Roland Barthes, Lacan et Baudrillard, Guattari, Robbe-Grillet, Resnais. Jean-Luc Godard a ses fidèles et ses adversaires qui vous glissent un numéro de téléphone où vous aurez la preuve qu'*« il est communiste »*. On reconnaît qu'Orson Welles a reçu une « consécration » en France, mais pour la plupart notre pays n'est plus ce qu'il était. Il a perdu son influence pour la peinture, la danse, la littérature. On n'est plus grand chose.

CATHERINE HUMBLOT.

★ « L'Effet France », dimanche 16 février, FR 3, 20 h 35.

Nouvel accord entre Canal Plus et le football français

Rançon de son succès, Canal Plus a dû renégocier le contrat qu'elle avait conclu en juillet dernier avec la Ligue nationale de football (LNF) et qui devait courir sur trois ans. Une clause de dénonciation prévoyait, en effet, qu'au-delà de 750 000 abonnés ce contrat devait être rediscuté. Or Canal Plus en compte aujourd'hui, quelque 835 000. Un nouvel accord s'imposait donc. Il a été signé, le jeudi 13 février, entre MM. Jean Sadoul, président de la LNF, et André Rousselet, PDG de Canal Plus. Ce nouvel accord restera valide jusqu'en juin 1989, à moins que d'ici là, comme le dit M. Charles Biétry, chef du service des sports, *« la chaîne dépasse le cap des 2 700 000 abonnés »*.

Les nouveaux termes du contrat sont en particulier plus souples pour ce qui concerne le nombre de matchs que Canal Plus pourra retransmettre chaque saison : 20 au minimum (sans chiffre plafond), alors que l'accord de juillet imposait un nombre fixe de 25 matchs par saison.

D'autre part, étant donné l'accroissement constant des abonnés, dont un bon tiers, selon M. Charles Biétry, regardent les matchs, il a été convenu que toutes les rencontres diffusées en direct seront jouées une journée avant les autres matchs prévus au calendrier. Une manière d'éviter aux fans du ballon rond d'avoir à faire des choix cruciaux, mais aussi la volonté de la part de Canal Plus de ne pas créer *« une concurrence préjudiciable à la promotion du football »*.

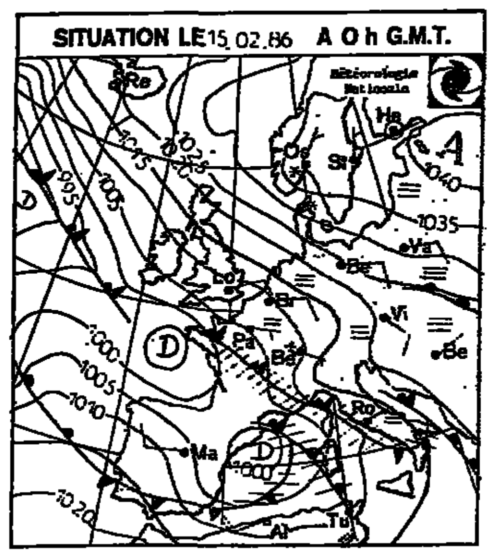
Les tarifs ontété également revus. *Désormais ils seront progressifs en* fonction du nombre des clients de la chaîne. Ainsi, jusqu'à 1 200 000 abonnés, il en coûtera, à Canal Plus, 1 million de francs pour un match retransmis en direct et 600 000 francs lorsque ce sera en différé. Jusqu'alors, il s'agissait d'un tarif unique : 470 000 francs pour toute retransmission.

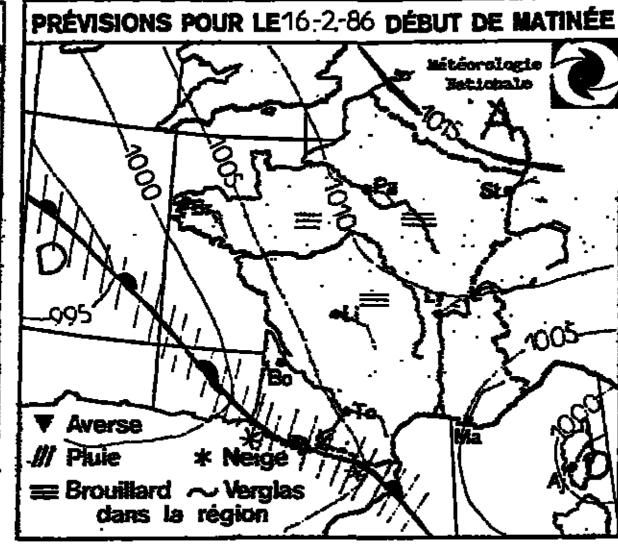
A. Rd.

● *NOMINATION.* — M. Henri Perez, directeur général adjoint d'Antenne 2, a été nommé directeur général, par M. Jean Drucker, PDG de la chaîne.

France / services

MÉTÉOROLOGIE





Evolution probable du temps en France entre le samedi 15 février à 0 heure et le dimanche 16 février à minuit.

La pénétration des perturbations s'accentuera avec la poursuite de la régression du froid.

Dimanche, une limite perturbée achèvera de concerner le pays, donnant le matin un ciel nuageux, de l'Alsace aux Alpes et à la Corse, avec encore des chutes de neige modérées sur l'est des Alpes, l'après-midi des nuages des Vosges à la Savoie.

Une autre perturbation rentrera par le sud-ouest du pays. Elle apportera un ciel très nuageux, en matinée au sud de la Garonne, l'après-midi sur l'ouest du pays jusqu'au Cotentin, à l'ouest du Massif Central et au Languedoc, dans la nuit jusqu'aux vallées de la Seine et du Rhône et à la Provence. Les précipitations associées se produiront sous forme de neige au-dessus de 1 800 puis 2000 mètres, de pluie en-dessous.

Entre ces deux perturbations, le début de journée sera brumeux. Puis des éclaircies prédomineront.

Les températures minimales seront de — 5 à — 8 degrés dans le Nord-Est, — 1 à — 4 degrés du Nord au Bassin parisien à la Bourgogne et à Rhône-Alpes, 1 à 3 degrés près de la Manche, 5 à 6 degrés près de l'Atlantique, 0 à 2 degrés de la Bretagne au Massif Central, 3 à 6 degrés en Méditerranée.

Les maxima atteindront 0 à 4 degrés des Vosges au Jura, 3 à 12 degrés du Nord à la Méditerranée, 13 à 14 degrés en Corse, 6 à 14 degrés de la Bretagne au Sud-Ouest.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré dans la journée du 14 février, le second le minimum dans la nuit du 14 février au 15 février) : Ajaccio, 12 et 6 degrés ; Biarritz, 13 et 7 ; Bordeaux, 6 et 3 ; Bréhat, 4 et 3 ; Brest, 4 et 2 ; Cannes, 9 et 6 ; Cherbourg, 1 et — 1 ; Clermont-Ferrand, 9 et 1 ; Dijon, 0 et — 3 ; Dinard, 5 et 1 ; Embrun, 4 et — 4 ; Grenoble-St-M.-H., 6 et 0 ; Grenoble-Saint-Geoirs, 6 et 0 ; La Rochelle, 5 et 4 ; Lille, — 1 et — 5 ; Limoges, 7 et 4 ; Lorient, 2 et 2 ; Lyon, 5 et 0 ; Marseille-Marignane, 11 et 5 ; Nancy, — 2 et — 8 ; Nantes, 2 et 2 ; Nice, 9 et 5 ; Paris-Montsouris, 2 et — 3 ; Paris-Orly, 2 et — 4 ; Pau, 12 et 4 ; Perpignan, 13 et 5 ; Rennes, 2 et 1 ; Rouen, 0 et — 5 ; Saint-Etienne, 7 et 0 ; Strasbourg, — 3 et — 12 ; Toulouse, 9 et 2 ; Tours, 4 et 0.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 19 et 15 ; Genève, 0 et — 5 ; Lisbonne, 15 et 11 ; Londres, 0 et — 3 ; Madrid, 11 et 7 ; Rome, 8 et 5 ; Stockholm, — 4 et — 6.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du 15 février :

UN DÉCRET

● N° 86-207 du 14 février 1986 modifiant le décret N° 85-644 du 26 juin 1985 modifié relatif aux centres de formation de la fonction publique territoriale.

DES ARRÊTÉS

● Du 27 janvier 1986 relatif à l'enseignement préparatoire au brevet de technicien agricole à distance.

● Du 27 janvier 1986 fixant les branches d'activité professionnelle des corps d'ingénieurs et de personnels techniques du Centre national de la recherche scientifique.

PARIS EN VISITES

LUNDI 17 FÉVRIER

« Les plus belles galeries et passages couverts », 14 h 30, 6, rue Vivienne.

« L'Opéra et les fastes de la vie mondaine au dix-neuvième siècle », 13 h 30, entrée.

« Montmartre mystique, villageois et artistique », 14 h 30, métro Abbesses (M. Banassat).

« L'hôtel Salé et le Musée Picasso », 11 h 45, 5, rue de Thorigny.

« Exposition Gauguin », 15 h, Musée Prieuré, 2, rue Maurice-Denis, à Saint-Germain-en-Laye (P.-Y. Jaslet).

« Cinquante rois et princes de France dans la basilique Saint-Denis », 14 h 30, entrée basilique.

« Au Merkas de Montmartre, les trésors de l'art juif », 15 h 30, métro Lamarck (Paris et son histoire).

« La Sorbonne, histoire de l'Université et du quartier Latin », 15 h, 47, rue Saint-Jacques (M. Ragueneau).

« De Renoir à Picasso et *Nymphéas* de C. Monet », 14 h 30, Musée de l'Orangerie, place de la Concorde, côté Seine (Approche de l'art).

« Paris disparu, la collégiale Saint-Hippolyte et le couvent des Cordeliers », 15 h, métro Gobelins.

« La Bibliothèque nationale », 15 h, 58, rue de Richelieu.

« Du palais de Marie de Médicis au Sénat », 14 h, 15, rue de Vaugirard (Paris Passion).

« Chardin et la peinture de la bourgeoisie », 14 h 30, Musée du Louvre, porte Denon (Arcus).

« Le Marais (Nord), la place des Vosges », 14 h 30, métro Hôtel-de-Ville, sortie Lobau (G. Botteau).

« Les hôtels de l'île Saint-Louis », 14 h 30, sortie métro Saint-Paul.

CONFÉRENCES

12, rue Sédillot, 19 h, « Les Romains en Gaule » (Mme Renouard).

61, rue Madame, 20 h 30, « Le sujet de la psychanalyse » (M. P.-L. Assoun).

Salons France-Amérique, 9-11, avenue Franklin-Roosevelt, de 18 h à 20 h, « Rencontre avec le dessinateur Piem », tél. 47-08-53-20 (Cercle Marco-Polo).

5, rue Largillière, 19 h 30, « Art et civilisation chinoise : architecture sacrée ».

26, rue Bergère, « Apprendre à bien mourir pour vivre », journée d'étude (D. Picot, psychologue, thérapeute), tél. 47-70-44-70.

Académie des sciences morales et politiques, 23, quai de Conti, 14 h 45, « La compétition internationale aujourd'hui ».

62, rue Madame, 19 h, « Les grands moments de l'histoire du Japon ».

Économie

REPÈRES

Agro-alimentaire : 34,2 milliards de francs de surplus

L'excédent du commerce extérieur agro-alimentaire de la France s'est élevé à 34,2 milliards de francs en 1985, en progression de 15 % par rapport à 1984, où il était de 29,8 milliards de francs, selon le tableau de bord du Centre français du commerce extérieur. Les exportations ont atteint 146,5 milliards de francs (+ 6 %), et les importations 112 milliards (+ 4 % sur 1984). Le taux de couverture des échanges extérieurs agro-alimentaires est donc passé de 127,7 % en 1984 à 130,4 % en 1985, l'excédent devançant celui du tourisme (31,5 milliards).

Paiements extérieurs : presque 50 milliards de dollars d'excédent en 1985 pour le Japon

La balance commerciale du Japon a été excédentaire de 56 milliards de dollars en 1985 après l'avoir été de 44,3 milliards en 1984, soit une augmentation de 26,4 % (chiffres FOB-FOB en données FMI). La plus grande partie de ce résultat (environ 85 %) a été obtenue sur les Etats-Unis.

La balance des paiements courants a été excédentaire de 49,3 milliards de dollars en 1985, après l'avoir été de 35 milliards l'année précédente (+ 41 %).

La balance des capitaux à long terme a quant à elle, été déficitaire de 64,8 milliards de dollars en 1985 du fait d'exportations massives de capitaux (investissements à l'étranger ou en valeurs étrangères, notamment en obligations des Etats-Unis).

Après ajustement comptable, la balance globale du Japon a été déficitaire *de 12,3 milliards de dollars l'année dernière, indiquent les* statistiques officielles nippones.

Inflation : 4,6 % en 1985 dans les pays industrialisés

La hausse moyenne des prix à la consommation dans les pays de l'OCDE a été de 4,6 % en 1985, après 5,3 % en 1984. C'est le taux le plus faible enregistré depuis 1968 (4 % cette année-là). *Pour les seuls pays de la CEE, le taux d'inflation a été de 5,4 %,* après 6,1 % en 1984. Pour la France, la hausse des prix, en moyenne annuelle, a été de 5,8 %, après 7,4 % en 1984. Pour la RFA de 2,2 %, après 2,4 %.

RFA : record de faillites d'entreprises

L'Allemagne fédérale a enregistré en 1985 un nombre record de *18 876 faillites, soit 12,6 % de plus que l'année précédente,* a annoncé, le vendredi 14 février, l'Office fédéral des statistiques de Wiesbaden.

Les progressions les plus fortes du nombre des faillites ont touché les secteurs du bâtiment (+ 16,7 %) et des services (+ 21,8 %). *En revanche, l'industrie et le commerce ont connu des augmentations* inférieures à la moyenne (respectivement + 5,2 % et + 7,1 %).

Les effectifs des agents de l'Etat ont moins augmenté depuis 1981 qu'avec M. Barre

Le nombre des agents de l'Etat a moins augmenté entre 1981 et 1984 (113 875, soit + 5,4 %) qu'entre 1977 et 1980 (142 412, soit + 7,3 %). Telle est la conclusion d'une étude que l'INSEE vient de publier sur les effectifs des ministères (1).

Du 1er janvier 1981 au 31 décembre 1982, *écrit l'INSEE, le nombre* des personnes employées par l'Etat a beaucoup augmenté : + 85 400, soit + 3,3 % par rapport à 1980. Mais cette progression a été fortement ralentie au cours de l'année 1983 (+ 21 500 agents) et quasiment stoppée en 1984 (+ 2 900, soit + 0,1 % par rapport à 1983).

En définitive, sur la période de quatre ans allant du 1er janvier 1981 au 1er janvier 1985, la croissance des effectifs de l'Etat (+ 109 800 agents, + 4,3 %) a été très inférieure à *celle constatée lors de la* période précédente, du 1er janvier 1977 au 1er janvier 1981 (+ 155 700 agents, soit une progression de 6,5 %). Même en faisant abstraction du ministère de la défense, dont les effectifs civils et militaires, après avoir connu un maximum en 1982, diminuent rapidement depuis 1983, la croissance des ministères civils de 1981 à 1984 (+ 5,4 %) est moindre que celle des années 1977-1980 (+ 7,3 %).

Ce ralentissement des augmentations d'effectifs est observé dans tous les ministères, sauf ceux de l'intérieur, de la culture et, à un moindre degré, du groupe Education - université - jeunesse, sports et loisirs, qui progresse presque au même *rythme avant et après 1981.* Au début de 1985, presque la moitié *(47,5 % exactement) des agents* de l'Etat dépendaient de l'éducation nationale et des sports.

Temps partiel

Le deuxième trait marquant de *l'évolution récente est le développement* du travail à temps partiel. Les *nouvelles mesures* permettant aux salariés de l'Etat de travailler à 90, 80, 70 ou 60 % du temps réglementaire au lieu du seul mi-temps, avec des conditions financières avantageuses pour les services à 90 et 80 %, et le nouveau régime de cessation progressive d'activité ont rencontré un vif succès : ainsi, au 1er janvier 1985, 11,4 % des femmes titulaires sont à temps partiel contre 4,8 % fin 1980. *« Chez les personnels non titulaires, l'accueil réservé à ces dispositions est plus difficile à apprécier parce que, contrairement aux titulaires, leurs temps de travail n'est pas nécessairement choisi mais peut leur être imposé, lors de l'embauche notamment »*, indique l'INSEE.

Le développement du temps partiel masque en fait le blocage des effectifs depuis 1984. En effet, si l'on convertit les effectifs à temps partiel en effectifs équivalents à temps complet (par exemple cinq agents à 80 % comptant pour quatre, conversion approximative) et qu'on ajoute aux effectifs des services civils ainsi convertis ceux du ministère de la défense (où le temps partiel est marginal), *il apparaît que les* équivalents temps plein employés par l'Etat ont baissé en *1984* d'au moins 2 000 unités alors qu'ils avaient augmenté de 18 000 en 1983, de 82 000 en 1981-1982 et de 135 000 de 1977 à 1980.

1) Voir *Premiers résultats*, numéro janvier 1986.

Une grève pour rien à l'AFPA ?

Décidément, l'AFPA (Association pour la formation professionnelle des adultes) *joue de malchance.* Deuxième organisme de formation, après l'éducation nationale, cette institution tripartite (1), qui emploie 10 000 personnes, donne parfois l'impression de s'enfoncer dans le psychodrame, au rythme d'une succession de crises internes.

Dernier avatar d'une longue série de *mésaventures : la* grève nationale des personnels de l'AFPA du 13 février, qui pourrait avoir été un mouvement pour rien. Décidée par la CGT, FO et la CFDT, et suivie à 45 %, cette journée d'action avait initialement pour but de s'opposer à l'intention manifestée par la direction de trouver de 20 à 24 millions de francs d'économie par *une « modération de l'augmentation de la masse salariale ».*

Cette information avait été connue le 16 janvier et avait déjà *provoqué un arrêt de travail.* En même temps, le nouveau directeur de l'APPA, M. Guy Matteudi, avait alors fait état d'une impasse budgétaire de 49,9 millions de francs pour 1986, qui imposait, ajoutait-il, plusieurs mesures de rigueur aussitôt adoptées par l'assemblée générale.

Depuis, tout a changé. Dans une note datée du 10 février et adressée à l'encadrement, la direction annonçait des *« propositions d'équilibrage de l'impasse prévisionnelle ».* De trou financier, donc, il n'était plus question. *« Dans ces conditions,* précisait le texte, *il ne serait plus nécessaire à court terme de recourir à une négociation sur la modération des augmentations de salaires ».*

Pourquoi ce revirement en si peu de temps ? Simplement, explique M. Matteudi, parce *que l'objectif* gouvernemental d'augmentation du coût de la vie est *inférieur* aux prévisions, que les prix du pétrole et du charbon ont baissé, amoindrissant les frais de chauffage, et que l'indice de revalorisation de salaires calculé par l'UIMM (Union des industries métallurgiques et minières) est, lui aussi, inférieur aux *prévisions.*

Les organisations syndicales n'ont pas cru pour autant que leur mot d'ordre de grève soit devenu sans objet. Elles mettent en cause le désengagement de l'Etat au moment où tant de discours officiels célèbrent l'*importance de la formation professionnelle.* Derrière ce conflit, c'est le *climat au sein de l'AFPA* qui apparaît. La mise en cause de la gestion précédente que semble vouloir faire le nouveau directeur n'y est sans doute pas étrangère.

Bien décidé à prendre en main, et pour longtemps, l'organisme de formation, malgré les échéances électorales, M. Guy Mattendi n'est peut-être pas mécontent d'avoir à affronter les syndicats. Les objectifs de modernisation et de déconcentration qu'il se propose de négocier dans un plan de trois ans heurtent *les approches syndicales, attachées* à la notion de service public. L'AFPA *subissant une crise de croissance, le* nouveau directeur a manifestement imaginé que le moment était venu de bousculer un jeu bien établi. Dans l'intérêt de la formation professionnelle, bien oublié dans toutes ces querelles.

ALAIN LEBAUBE.

(1) L'AFPA est géré par un conseil d'administration qui comprend des représentants des pouvoirs publics de tutelle, des délégués des organisations syndicales et des employeurs.

QUI CHAUFFE PAYE

Quatre millions et demi d'appartements sont situés dans des immeubles équipés d'un chauffage collectif. Quatre millions et demi de familles grognent tous les mois en payant leur quote-part des charges de chauffage. Mais quatre millions et demi de particuliers continuent d'ouvrir leur fenêtre dans des logements surchauffés, *sous prétexte qu'ils ne peuvent* rien faire pour maîtriser eux-mêmes leurs charges.

C'est fini. D'ici à 1988 la répartition des charges de chauffage dans l'habitat collectif devra obligatoirement être faite au prorata des consommations individuelles et non plus, comme aujourd'hui, de façon forfaitaire et en fonction des millièmes de *copropriété, vient de rappeler le* secrétariat d'Etat à l'énergie. *Comment ? Des systèmes nouveaux* permettent désormais de mesurer, grâce à des témoins posés sur chaque radiateur, la consommation d'énergie réelle des appartements. Il suffira donc de relever tous les ans cette consommation pour calculer une nouvelle répartition des charges entre les occupants d'un immeuble.

Arguties et fraudes

Les Français sont largement pour. Une enquête réalisée l'an passé par le Crédoc, pour la direction générale de l'énergie du ministère le prouve : 76,4 % des personnes interrogées sont « assez » *ou* « très » *favorables* à ce nouveau système de répartition des charges, et 90 % estiment que la visite annuelle nécessaire pour les calculs est un *« inconvénient mineur au regard du service rendu ».*

Dont acte. Les Français sont contents, le ministère aussi. *Moins de gaspillages, plus* de justice. Qui trouverait à y redire ? Reste à l'appliquer. Et c'est là que les ennuis risquent de surgir. L'ancienne répartition des charges avait pour seul avantage celui de la simplicité. Le nouveau, sans doute plus logique, sera une source intarissable *de contestation et d'arguties,* sans parler des fraudes. Au jeu du « qui chauffe paye », chacun à l'évidence croira gagner. Beaucoup risquent d'y perdre. Les bricoleurs se surpasseront... A l'heure de la déréglementation on ne peut que souhaiter bon vent à l'administration chargée *de mettre en œuvre cette* réforme.

V. M.

LES SALAIRES HORAIRES OUVRIERS ONT AUGMENTÉ DE 5,2 % EN 1985

La hausse des salaires horaires ouvriers a été de 0,9 % au quatrième trimestre de 1985, selon les résultats provisoire de l'enquête sur l'activité et les conditions d'emploi de la main-d'œuvre. L'augmentation avait *été de 1,4 % au premier trimestre,* de 1,5 % au deuxième et de 1,4 % au troisième. *Sur l'ensemble de l'année,* la progression serait de 5,2 % alors que la hausse des prix, en glissement, a été de 4,7 %. Les salaires auraient donc enregistré un gain de pouvoir d'achat de l'ordre de 0,5 point.

LE NUCLÉAIRE REPRÉSENTE 31 % DE LA PRODUCTION D'ÉLECTRICITÉ EN EUROPE

L'électricité produite dans la Communauté européenne (à douze) était à 31 % d'origine nucléaire en 1985, taux record à comparer avec 26 % en 1984 et 21 % en 1983, a annoncé l'office statistique de la CEE, Eurostat, le vendredi *14 février.*

La part du nucléaire a atteint 65 % en France, 60 % en Belgique, 31 % en Allemagne fédérale, 22 % en Espagne et 19 % au Royaume-Uni, en restant négligeable ou nulle dans les autres pays. La production d'électricité *nucléaire* s'est élevée à 456 milliards de kilowatts-heure pour la Communauté, en hausse de 21 % *par rapport* à 1984.

La production *totale* d'électricité a augmenté de 4 % en 1985, atteignant 1 486 milliards de kWh. La production hydraulique et géothermique est restée stable, le thermique classique a baissé de 13 milliards de kWh, soit une économie de 3 millions de tonnes d'équivalent-pétrole sur les combustibles traditionnels. Les centrales thermiques classiques n'ont convert que 57 % de la production totale, avec 844 milliards de kWh, alors qu'en 1980 leur part *était encore de 75 %.*

DERNIER GRAND CHANTIER NAVAL SUÉDOIS

Kockums sera fermé en 1988

De notre correspondant

Stockholm. — Une page de l'histoire de l'industrie suédoise est tournée. Jeudi 13 mars, le gouvernement social-démocrate a annoncé la fermeture définitive en 1988 de Kockums, le dernier des grands chantiers navals du pays.

Il y a moins de quinze ans, la Suède était encore le numéro deux mondial de la construction navale après le Japon, mais la crise pétrolière devait frapper de plein fouet des entreprises comme Eriksberg, Lindholmen, Götaverken, puis Uddevalla dans la région de Göteborg, qui avaient commis l'imprudence de se concentrer sur la production de super-tankers. Au cours des dix dernières années, la Suède a réduit sa capacité de production de 90 %. Environ 35 milliards de couronnes (la couronne suédoise est équivalente au franc) ont été injectées par divers gouvernements pour éviter un effondrement trop brutal du secteur et une vague catastrophique de chômage. Les cinq grands chantiers avaient été regroupés et nationalisés au sein de la *société* Swedyards en 1978. Quatre aujourd'hui ne construisent *plus de navires et se* sont reconvertis avec plus ou moins de succès *dans les réparations,* les équipements et l'offshore.

Kockums était une entreprise rentable jusqu'en 1977 et comptait plus de 6 000 employés. Entre 1978 et 1981, les déficits ont été supérieurs à 2,2 milliards de couronnes. Après de sévères compressions de personnel, les gains n'ont atteint l'année dernière que 45 millions de couronnes. Le chantier n'a reçu aucune nouvelle commande depuis 1983, et, selon certaines estimations, un coup de pouce financier *supplémentaire* de l'Etat de l'ordre de 400 à 500 millions par an est *nécessaire* pour maintenir l'activité jusqu'à un *« éventuel redressement de la conjoncture internationale après 1990 ».* Selon le directeur général de Kockums, M. Herslow, *« on ne peut pas faire face actuellement à la concurrence de pays comme la France et l'Italie par exemple, qui subventionnent à tour de bras leurs chantiers navals ».*

Décidés depuis 1982 à ne plus aider les canards boiteux, les sociaux-démocrates ont choisi le démantèlement d'une entreprise qui est pourtant, sur le plan technique, l'une des plus modernes du monde. Ses coûts de production sont au niveau des chantiers japonais, mais 30 % supérieurs aux chantiers de Taiwan et de Corée du Sud. Pour le ministre de l'industrie, M. Thage Peterson, *« on ne peut pas continuer indéfinitivement à fabriquer des produits que personne ne veut acheter, mieux vaut miser sur les industries d'avenir ».* Seul le secteur militaire (sous-marins) de Kockums est sauvegardé.

Cette décision va entraîner le licenciement *de 2 300 employés dans* une Scanie autrefois prospère, mais qui est aujourd'hui avec le Grand Nord, la région de Suède la plus touchée par *le sous-emploi.* A *Malmö,* le taux de chômage est nettement plus important qu'à Stockhlom (5,4 % contre 2,3 %). Il faut s'attendre en outre à plusieurs milliers de suppressions d'emplois dans les entreprises sous-traitantes de Kockums. Pour atténuer les effets de la crise, le gouvernement a présenté un plan de développement régional. Le constructeur automobile Saab, qui prévoit une augmentation de sa capacité de production, va établir avec l'aide de l'Etat une nouvelle usine en Scanie. Elle emploiera en 1994 deux mille sept cents personnes. Par ailleurs, un dispositif favorisant la formation professionnelle, le recyclage et la création de petites entreprises est mis en place.

Le gouvernement a également donné son accord de principe à la construction d'un pont routier entre *Malmö et Copenhague,* au Danemark, au-dessus du détroit de l'Oeresund. *Ce projet est discuté* depuis environ un siècle, et sa réalisation suppose l'approbation du Parlement danois, qui est très divisé sur la question.

Ce « coup de grâce » à la construction navale intervient au moment où la politique économique du gouvernement social-démocrate est de plus en plus contestée par la base, qui estime que le redressement industriel de ces dernières années s'est fait au détriment des salariés *les moins bien rémunérés. Le démantèlement* de Kockums va sans doute attiser la grogne.

ALAIN DEBOVE.

ENTREPRISES

Informatique : Control Data en chute

Le groupe américain Control Data, cinquième producteur mondial d'ordinateurs, a enregistré *une perte de 567 millions de* dollars en 1985, après avoir réalisé tout juste l'équilibre l'année *précédente. En difficulté sur ses terres de prédilection* (les très gros ordinateurs) du fait de la concurrence d'IBM et des fabricants *japonais, Control Data, qui était numéro trois mondial en 1981,* a déjà dû licencier près de 9 000 de ses 54 000 salariés. Le nouveau *PDG, M. Robert Price,* qui a remplacé le fondateur de la société, M. William Norris, en janvier, est parvenu néanmoins à un accord de rééchelonnement de sa dette à court terme (380 millions de dollars) avec ses quatorze principales banques. Control Data devra vendre sa filiale Ticketron (informatisation des tickets de spectacle) et mettre en garantie Arbitron Ratings (mesure d'audience) et Commercial Credit (services financiers).

Une nouvelle banque britannique quitte les Etats-Unis

Deuxième banque britannique qui se retire des activités destinées aux particuliers aux Etats-unis après la Midland, la Lloyds Bank a signé un accord de principe avec la banque japonaise Sanwa pour lui céder sa filiale californienne pour 263 millions de dollars. Les banques britanniques avaient investi outre-Atlantique dans *les années 70, mais leurs* espoirs sont déçus. La Lloyds of *California n'a dégagé l'an passé* qu'un maigre bénéfice de 12,4 millions de dollars. En outre le tissu bancaire américain est déchiré par une vague de déréglementation qui provoque de grandes incertitudes.

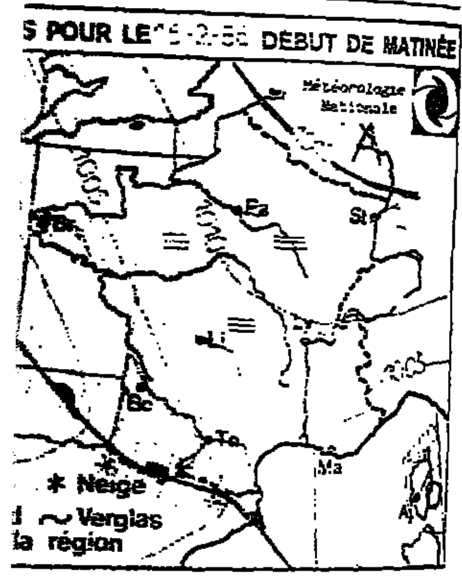
Whisky : enquête sur la fusion Guinness-Distillers

Le rachat de la brasserie britannique Distillers par Guinness va faire l'objet d'une enquête de *la commission anti-trust* à la demande du gouvernement britannique. *Le groupe fusionné* détiendrait environ 35 % du marché du whisky écossais. Cette enquête fait l'affaire du groupe concurrent Argyll, la chaîne de super-marchés qui proposait également de racheter Distillers.

● **UNIMETAL : suppression de 4 745 emplois en 1986.** — Poursuivant son plan de restructuration établi en 1984, la direction de la société sidérurgique UNIMETAL, filiale du groupe SACILOR, a annoncé la suppression de 4 745 emplois en *1986,* à l'occasion d'un comité central d'entreprise, réuni le jeudi 13 février. Cette réduction sera obtenue par des mesures d'âge par 1 715 contrats de *formation conversion* et grâce aux interventions de la division UNIMETAL conversion. 6 000 emplois ont été supprimés depuis la mise en œuvre du plan et, selon la CGT, *« on arrive à 10 000 pour fin 1986 ».*

● **Banques : échec de la commission paritaire.** — La réunion de la commission nationale paritaire de la banque, vendredi 14 février, a été suspendue *sine die* par les organisations *syndicales.* Dans un communiqué commun, la CFDT, la CGT, *FO, la CFTC et la CGC estiment* que la convention collective de la profession est *« menacée »* et décident *« d'alerter le personnel ».* Sur les salaires, la discussion a tourné court, l'AFB (Association française de banque) ayant annoncé qu'il n'y aurait *« aucune révision des salaires avant le 31 décembre 1986 ».* Sur l'emploi, les cinq fédérations syndicales ont *« exigé que l'AFB rétablisse la véracité de la situation et prenne des engagements pour l'avenir ».*

● **Fiscalité.** — L'indemnité versée par les organisateurs de travaux d'utilité collective aux jeunes qui participent à des TUC est fiscalement exonérée. Seule sera donc à déclarer aux impôts la rémunération mensuelle versée par l'Etat, indique le ministère de l'économie et des finances.



Revue des valeurs

BOURSE DE PARIS

Semaine du 10 au 14 février

UNE pluie de records est tombée cette semaine rue Vivienne. Records d'altitude, d'abord, pour l'indice des agents de change (CAC), parvenu pour la première fois de l'histoire à la cote des 300 points, très légèrement dépassée même, puis, pour un nombre impressionnant de valeurs, près d'une cinquantaine au total, parvenues à leurs plus hauts niveaux de toujours ou à proximité immédiate. Retenons pour les principales, Peugeot, Michelin, CSF – le cours de cette dernière étant un moment passé de « 3 à 4 pattes » autrement dit de trois à quatre chiffres – l'Oréal, Hachette, La Hénin, Lyonnaise des eaux, DMC, Crédit national, Ciments français, Casino, Carrefour, BSN, Compagnie bancaire, Alsthom, Alspi, Sommer, ACCOR, Valéo, Schneider, Prouvost, Sagem, Leroy-Somer, et bien d'autres, sans oublier les titres participatifs des grandes sociétés nationalisées (Renault, Saint-Gobain, Rhône-Poulenc, Thomson-Brandt). Records enfin de transactions journalières, qui par quatre fois furent pulvérisés pour friser 1,6 milliard de francs sur les seules valeurs françaises. Quelle semaine ! Les boursiers n'en sont pas encore revenus. Pourtant, celle-ci avait commencé en douceur avec, sur la lancée du vendredi précédent, une progression moyenne de 0,79 % des cours. Mais dès le lendemain, le mouvement s'accélérait subitement (+ 1,93 %) avec de très gros volumes d'affaires. Mercredi, le marché montait encore de 1,53 %, toujours avec plus d'affaires. Avec l'apparition des premiers dégagements, la séance de jeudi avait semblé très mitigée au premier abord. Simple impression. Les transactions grossirent encore et, en clôture, l'indicateur instantané s'avançait de 0,68 %. L'indice CAC faisait beaucoup mieux (+ 1 %). Evénement historique : il crevait le plafond des 300. Beaucoup pensaient que, une fois cette performance accomplie, la Bourse allait se calmer et se décider enfin à consolider ses positions, ne serait-ce qu'en prévision de la liquidation générale du 20 février.

Pluie de records

Celle-ci, pour l'instant, est gagnante de plus de 11 %. Il était normal, même salutaire, que les opérateurs commencent à empocher leurs gains. De fait, à la veille du week-end, les ventes bénéficiaires furent abondantes. O combien! Mais, nouvelle surprise : à mesure que le « papier » était présenté sur le marché, il était immédiatement ramassé, au point que les professionnels, commençant à douter du bien-fondé d'ajuster leurs positions, firent de la rétention, bloquant tout repli. L'activité, ce jour-là, fut littéralement frénétique. Le petit monde de la Bourse en fut tout renversé. Il y eut des galopades effrénées, qui courait pour vendre, qui pour se racheter précipitamment, une bien jolie pagaille, et de la grogne. Beaucoup en profitèrent pour se plaindre amèrement de l'inadaptation de l'outil de travail, jugé souvent archaïque, estimant même que l'ouverture de la séance matinale en mars ne résoudrait pas le problème aigu de l'encombrement. Bref : alors qu'une baisse non négligeable était attendue, en fin de séance, l'indicateur instantané se bornait à lâcher parcimonieusement 0,35 %. Quant au CAC, il campa au pied de la barre des 300.

En l'espace de cinq séances, la hausse a dépassé 5 %. Depuis la reprise réamorcée le 6 février, elle atteint 7,5 %. C'est une performance rarement égalée dans l'histoire. Les raisons d'une telle poussée de fièvre ?

L'encouragement est d'abord venu du front des entreprises. Les résultats pour 1985 commencent à tomber. Ils se révèlent souvent très bons, voire excellents dans bien des cas. Cetelem a publié les siens, qui progressent de 18 %. Mais Perrier et Télémécanique ont chacun annoncé 20 % de profits en plus, et l'augmentation est de 37 % pour Pechiney. Certes, ce dernier groupe est nationalisé. Mais la seule idée que ce mammouth se rétablit suffit à réchauffer le cœur de la communauté.

New-York a également sérieusement épaulé Paris. Quand le sentiment prévalait que Wall Street allait retomber après avoir sauté la barre des 1 600 points, le marché américain s'est tout au contraire emballé, à la surprise générale, sous le seul aiguillon des capitaux en quête de placement. Les investisseurs prennent en compte le regain de croissance que la baisse du prix de l'énergie pourrait provoquer outre-Atlantique. Enfin, et surtout, Paris a bénéficié d'une extraordinaire cote d'amour auprès des investisseurs étrangers.

« En 1985, nous avons eu droit au hors-d'œuvre », affirmait un spécialiste en se dépêchant d'ajouter : *« Le plat de résistance est pour cette année. »* Tous les avis convergent. La hausse prend maintenant une coloration « italienne ». Autrement dit, de Milan et de Rome, choyés l'an dernier, l'intérêt s'est déplacé vers la rue Vivienne. Dans la perspective d'un retour de l'opposition au pouvoir et d'une expansion plus musclée, l'étranger se hâte de prendre des positions.

Pour tout dire, Paris est devenu sa coqueluche. L'ampleur des transactions en témoigne. Et ces investisseurs venus d'ailleurs ratissent large. Ils ne se sont pas bornés à faire la moisson sur le marché des actions. A la veille du week-end, ils ont monté un étage et fait une bonne récolte d'obligations. Ce n'est plus un débarquement mais un véritable abordage. Dans ces conditions, la prévision d'un CAC à 400 d'ici à la fin de l'année, faite par le broker londonien James Capel, n'est pas chimérique. A condition de n'être pas déçue dans ses espoirs, ni bloquée pour des raisons politiques, la Bourse de Paris, dotée maintenant de moyens nouveaux, peut fort bien franchir 33 % de hausse au cours des dix mois qui restent à courir. Ne vient-elle pas de grimper de 13 % en six semaines seulement ?

ANDRÉ DESSOT.

Pétroles

	14-2-86	Diff.
Elf-Aquitaine	218,50	+ 5,5
Esso	428	– 9
Exxon	386,50	+ 8
Francarep	315	– 10
Petrofina	991	+ 55
Pétroles B.P.	96	– 2,90
Primagaz	443	+ 42
Raffinage	94	+ 3
Royal Dutch	466	+ 4
Sogerap	521	inch.
Total	330	+ 1,5

Filatures, textiles, magasins

	14-2-86	Diff.
André Roudière	241	+ 31
Agache Willot	752	+ 303
BHV	465	+ 60
CFAO	1 410	– 83
Damart-Serviposte	1 790	+ 50
Darty	2 500	+ 60
DMC	410	+ 54,90
Galeries Lafayette	890	+ 130
La Redoute	2 073	+ 124
Nouvelles Galeries	319	inch.
Printemps	463	+ 36,50
SCOA	134,10	– 5,70

Mines, caoutchouc, outre-mer

	14-2-86	Diff.
Géophysique	440	– 10
Imétal	85	+ 5,90
INCO	103,10	– 4,40
Michelin	2 040	+ 165
Min. Penarroya	63	inch.
RTZ	58,40	– 1,65
Zambia	1,63	– 0,11

Produits chimiques

	14-2-86	Diff.
BASF	875	– 24
Bayer	933	– 6
Hoechst	884	– 22
Imp. Chemical	91	+ 4,95
Institut Mérieux	2 730	+ 190
Laboratoire Bellon	1 150	– 30
Norsk Hydro	134	– 3,80
Roussel-Uclaf	1 493	+ 48

Valeurs à revenu fixe ou indexé

	14-2-86	Diff.
4 1/2 % 1973	1 531	– 28
7 % 1973	7 350	– 100
10,30 % 1975	100	+ 0,10
PME 10,6 % 1976	100	+ 0,10
8,80 % 1977	124,30	– 0,10
10 % 1978	102,05	+ 2,55
9,80 % 1978	99,25	+ 0,45
8,80 % 1978	99,79	+ 0,04
9 % 1979	96,80	+ 0,45
10,80 % 1979	102,05	+ 0,15
13,80 1980	106,20	– 0,10
16,75 % 1981	109,70	– 0,16
16,20 % 1982	119,02	– 0,22
16 % 1982	119,70	+ 0,30
15,75 % 1982	116,58	+ 0,43
CNE 3 %	4 030	– 38
CNB bq. 5 000 F	101,10	– 0,10
CNB Paribas 5 000 F	104,80	– 0,20
CNB Suez 5 000 F	105	– 0,50
CNI 5 000 F	101,20	– 0,02

Métallurgie construction mécanique

	14-2-86	Diff.
Alspi	271	+ 59
Avions Dassault-B.	1 132	– 18
Chiers-Châtillon	65,50	– 0,40
De Dietrich	1 060	+ 170
FACOM	1 585	+ 35
Fives-Lille	390	– 8
Fonderie (Générale)	131	+ 11
Marine Wendel	396,50	+ 25,50
Penhoët	1 190	+ 78
Peugeot SA	810	+ 85
Poclain	100,50	– 0,50
Sagem	2 514	+ 215
Valéo	573	+ 110
Vallourec	213	+ 15

Valeurs diverses

	14-2-86	Diff.
Accor	365	+ 48
Agence Havas	1 200	– 58
Arjomari	1 318	+ 117
Bic	517	+ 7
Bis	730	+ 80
CGIP	1 120	+ 108
Club Méditerranée	446,50	– 6,5
Essilor	2 000	– 40
Europe 1	1 160	+ 178
Hachette	1 768	+ 100
L'Air Liquide	618	+ 3
L'Oréal	3 089	+ 154
Navigation Mixte	805	+ 70
Nord-Est	177	– 3
Presses de la Cité	1 836	+ 76
Sanofi	663	– 27
Skis Rossignol	1 170	– 11

Bâtiment, travaux publics

	14-2-86	Diff.
Auxil. d'entreprises	1 450	+ 20
Bouygues	1 070	+ 35
Ciments Français	619	+ 25
Dumez	1 100	+ 50
GTM	300	– 8
J. Lefebvre	411	– 19
Lafarge	932	+ 82
Maisons Phénix	208	+ 23
Poliet et Chausson	930	– 5
SCREG	124	+ 7
SGE-SB	59,50	– 2

Valéo : on ramasse...

Que se passe-t-il sur Valéo ? Depuis le début de l'année, le cours de l'action du numéro un français de l'équipement automobile (11,2 milliards de francs de chiffre d'affaires) a monté de 50 %. La hausse dépasse 180 % depuis le point bas, atteint au printemps 1985. En outre, le nombre de titres brassés au cours des quatre derniers mois est impressionnant : près de 1,3 million, soit 25 % du capital. Et une rumeur insistante circule autour de la corbeille, laissant entendre qu'une seule main les aurait ramassés.

A première vue, ce bruit apparaît sans fondement, car une règle oblige les investisseurs à informer les autorités boursières de toute prise de participation dans le capital d'une entreprise, à partir du moment où celle-ci atteint 10 %. A moins qu'il n'y ait eu connivence et que les alliés aient prêté main forte à ce mystérieux acquéreur, lui permettant de dissimuler le plus longtemps possible ses intentions. Une chose est certaine : au cours des six derniers mois, de gros achats ont bien eu lieu sur Valéo, mais d'origines très diverses. Ils ont d'abord émané d'investisseurs américains, puis britanniques, et suisses récemment.

Selon les évaluations faites, ils ont porté entre 600 000 et 1,2 million de titres. En supposant qu'une opération d'envergure soit montée dans l'ombre sur Valéo, la question se pose immédiatement de savoir par qui et pourquoi. Serait-ce le groupe allemand Bosch, premier équipementier européen ? Bosch est associé de Valéo à travers la société holding Financière d'équipements automobiles (FEA). Et la FEA est la clé de voûte de tout le groupe Valéo. Elle contrôle en effet 70 % de SEV, propriétaire à 100 % de tous les actifs industriels, à savoir EA Marchal, Cibié projecteurs, Paris-Rhône, Ducellier, Valéo alternateurs. Bosch est actionnaire à 30 % de la FEA ; Valéo, à 70 %. Si rien n'empêche de penser que Bosch puisse avoir l'ambition de prendre une part plus significative dans le capital de Valéo, on peut se demander pourquoi ce groupe aurait attendu quatorze ans de partenariat pour déclarer sa flamme. En outre, dans une telle hypothèse, il se heurterait à la réglementation communautaire sur les cartels. Avec Valéo, Bosch exercerait un quasi-monopole dans la CEE.

Si ce n'est Bosch, alors qui est-ce ? Le britannique Lucas ? Improbable, vu les difficultés de cette entreprise. Des constructeurs automobiles étrangers ou des japonais ? Pourquoi pas ? Mais il y a gros à parier que, si un concurrent cherchait vraiment à mettre la main sur Valéo, Bosch ferait obstruction. Pour l'instant, faute de preuves, on en est donc réduit à des supputations. Dans l'état d'excitation où les achats étrangers frénétiques plongent la Bourse de Paris, les mouvements singuliers observés autour de la corbeille n'ont d'autre explication que le très vif intérêt suscité par les valeurs françaises. Valéo est en redressement. Il accusera un déficit pour 1985, mais rentrera dans l'ère des profits dès cette année. D'après la société britannique de conseil en investissements Savory Mill le bénéfice net par action serait de 30 F pour 1986 et de 60 % à 70 F pour 1987. Dans ces conditions, de grands organismes de placement étrangers peuvent très bien être intéressés. Affaire à suivre.

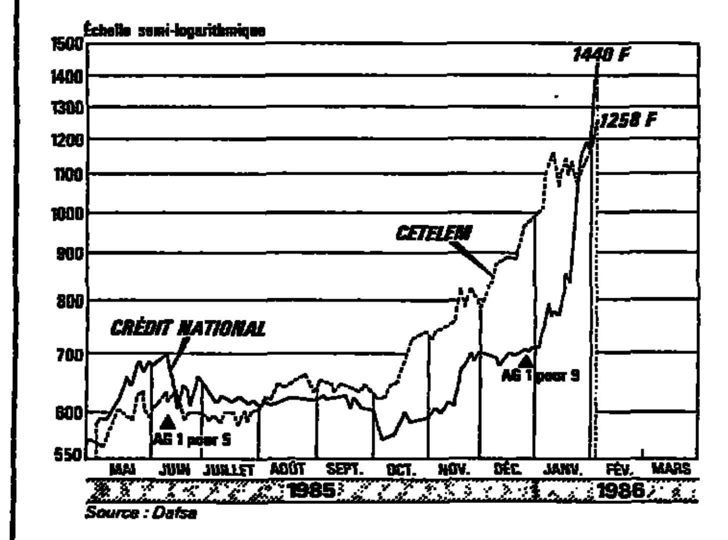
A. D.

Sous les projecteurs

Le marché semble irrésistiblement tiré à la hausse, et d'importants écarts de cours ont été enregistrés cette semaine au palais Brongniart. La société holding Alspi, que d'aucuns jugent encore décotée, a gagné 28 %, tandis que Salvépar, autre société holding détenant notamment des intérêts dans Calberson et dans d'autres activités de transport, a grimpé de 24 %. On apprenait vendredi soir que la Sogapec, filiale de Valorind (Société générale), avait acquis 34 % du capital de Salvepar (cotée à Nancy). De même Accor, qui retrouve Bouygues sur sa route à propos du CNIT de la Défense (après avoir placé, tous deux, quelques billes dans Havas Tourisme), est en hausse de 15 %. Valéo a également joué les « vedettes américaines » (voir par ailleurs), tandis que Screg a surpris mercredi avec une hausse de 14 % alors que le « trou » dans lequel s'enfoncent les pertes escomptées pour cette entreprise du bâtiment-TP se creuse de plus en plus.

Côté secteurs, les papeteries se sont distinguées. La baisse continue du dollar y est pour quelque chose, et Aussedat-Rey, Arjomari-Prioux (dans une moindre mesure), Papeteries de Gascogne (à Bordeaux) et Guérimand Voiron (à Lyon) ont tiré profit de la situation. Mais c'est surtout sur le secteur des établissements financiers de crédit et spécialisés (hors banques de dépôts, nationalisées et donc non cotées) que l'intérêt des investisseurs continue à se porter. Il suffit de voir la courbe du Crédit national, par exemple, et de telle ou telle valeur du groupe de la Compagnie bancaire pour mesurer l'effet de la baisse des taux, nettement en retard, il est vrai, sur celle de l'inflation. Un phénomène que devrait commenter le président de la Compagnie bancaire, M. André Lévy-Lang, en annonçant, le 17 février, devant le Club Presse Finance, des résultats consolidés en hausse de plus de 20 % pour 1985, avant de définir les perspectives de développement – en France et à l'étranger – qui s'offrent au groupe de l'avenue Kléber.

S. M.



Source : Datsa

LES PLUS FORTES VARIATIONS DE COURS HEBDOMADAIRES

Valeurs	Hausse %	Valeurs	Baisse %
Alspi	+ 27,8	CFAO	– 5,6
Aussedat-Rey	+ 24,1	Agence Havas	– 4,6
Salvepar	+ 23,9	J. Lefebre	– 4,4
Valéo	+ 23,8	Coles	– 4,2
Opfi-Paribas	+ 21,1	Scoa	– 4,1
Crédit Nation.	+ 20,6	Alsac. Superm.	– 4,1
Pap. Gascogne	+ 18,8	Sanofi	– 3,9
Europe 1	+ 18,1	Compt. Ent.	– 3,8
Gal. Lafayette	+ 16,8	Crouzet	– 3,4
BHV	+ 16	Martell	– 3,3
UFB	+ 15,9	SGE-SB	– 3,3
DMC	+ 15,5	Vve Clicquot	– 3,2
Bail Equip.	+ 15,2	Mines Salsigne	– 3,2
Accor	+ 15,1	Francarep	– 3,1

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

	Cours 7 fév.	Cours 14 fév.
Or fin (kilo en barre)	79 200	77 200
– (kilo en lingot)	80 450	77 350
● Pièce française (20 fr.)	576	555
Pièce française (10 fr.)	474	487
Pièce suisse (20 fr.)	541	540
Pièce latine (20 fr.)	500	496
● Pièce tunisienne (20 fr.)	533	525
Souverain	640	638
● Souverain Elizabeth II	680	670
● Demi-souverain	355	361
Pièce de 20 dollars	3 510	3 510
– 10 dollars	1 880	1 850
● – 5 dollars	1 305	1 305
– 50 pesos	3 380	3 200
● – 20 marks	620	625
– 10 florins	513	510
● – 5 roubles	408	388

LE VOLUME DES TRANSACTIONS (en milliers de francs)

	10 fév.	11 fév.	12 fév.	13 fév.	14 fév.
RM	932 949	1 512 232	1 557 699	1 697 291	1 486 888
Comptant					
R. et obl.	3 573 430	5 602 937	5 921 996	5 155 176	5 535 908
Actions	182 775	269 619	274 678	384 003	347 944
Total	4 689 154	7 384 788	7 754 373	7 236 470	7 370 740

INDICES QUOTIDIENS (INSEE base 100, 31 décembre 1985)

Françaises	111,1	113,1	114,9	115,6	–
Étrangères	104,7	104,8	104,2	103,5	–

COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE (base 100, 31 décembre 1985)

Tendance	108,7	110,9	112,6	113,4	112,7

(base 100, 31 décembre 1981)

Indice gén.	288,1	293,6	297,4	300,3	299,6

SECOND MARCHÉ (base 100, 28 décembre 1984)

	14 fév.	7 fév.	Variat. %	Plus haut	Plus bas
Indice	125,3	121,6	+ 3	124,9	117,6

VALEURS LE PLUS ACTIVEMENT TRAITÉES AU RM

	Nbre de titres	Val. en cap. (F)
Bancaire (Cie)	647 309	605 774 563
Peugeot	465 955	369 296 640
BSN	81 346	257 851 534
Michelin B	128 070	252 266 848
Thomson-CSF	233 603	225 652 418
Moët-Hennessy	79 618	175 473 503
Lafarge-Coppee	149 045	133 497 514
L'Oréal	44 246	131 754 786
Valéo	253 553	125 786 626
Carrefour	34 829	114 101 536
Navig. Mixte	131 634	102 617 709
Midi (Cie)	20 224	99 296 405

BOURSES ÉTRANGÈRES

NEW-YORK

Toujours plus haut

Un sentiment positif en ce qui concerne l'évolution de l'économie et des taux d'intérêt a permis à Wall Street de battre record sur record cette semaine dans un marché très actif. L'indice des valeurs industrielles a dépassé chaque jour, à l'exception de mardi, son niveau précédent et a terminé avec des gains de 51,03 points par rapport à la clôture de vendredi dernier, à 1 664,44.

De plus, les statistiques économiques publiées cette semaine ont été jugées très positives : les prix de gros ont enregistré en janvier leur plus forte contraction depuis trois ans, soit 0,7 % ; la production industrielle a progressé de 0,3 % et les stocks des entreprises américaines se sont réduits de 0,1 % en décembre tandis que leurs ventes augmentaient de 1 %.

	Cours 7 fév.	Cours 14 fév.
Alcoa	44 1/2	44 7/8
ATT	21 1/8	21 7/8
Boeing	48	50
Chase Man. Bank (1)	72 1/2	38 3/4
Du Pont de Nemours	66 1/2	72
Eastman Kodak	50 5/8	52 1/2
Exxon	50 1/8	51 7/8
Ford	64 1/4	70 1/4
General Electric	74 1/4	75
General Motors	74 7/8	79 7/8
Goodyear	33 1/8	34 1/4
IBM	155 7/8	156 1/2
ITT	39 1/2	41 7/8
Mobil Oil	28 3/8	28 1/4
Pfizer	50	51 1/2
Schlumberger	31 3/4	30 1/4
Texaco	26 3/8	28 3/4
UAL Inc.	55 1/4	56 3/4
Union Carbide	83	86 3/4
US Steel	22	22 5/8
Westinghouse	45 3/4	47
Xerox Corp	65 5/8	67

(1) Dédoublement d'actions.

LONDRES

De sommet en sommet

Les valeurs sont allées de sommet en sommet la semaine passée au Stock Exchange de Londres, où l'indice Financial Times des valeurs insustrielles a franchi la barre des 1 200 points, moins de trois mois après avoir enfoncé celle des 1 100 points, pour terminer la semaine à un niveau record historique de 1 218,8 points. Depuis le début de 1986, cet indice a gagné plus de 80 points. La hausse a été imputée par les analystes, principalement, à une forte demande stimulée par la spéculation d'OPA, renforcée par la fermeté persistante de Wall Street. Sur le front des OPA, le secteur textile a été appuyé par les nouvelles de la contre-OPA lancée par Vantona Viyella sur Coats Paton.

Indices « F.T. » du 15 février : industrielles, 1 218,8 (contre 1 187,7) ; mines d'or, 317,1 (contre 322) ; fonds d'Etat, 82,55 (contre 81,49).

	Cours 7 fév.	Cours 14 fév.
Beecham	355	371
Bowater	295	293
Brit. Petroleum	553	550
Charter	210	230
Courtaulds	227	224
De Beers (*)	587	590
Free State Ged. (*)	225 5/8	23 3 8
Glaxo	860	895
Gt. Univ. Stores	759	12 1 2
Imp. Chemical	819	857
Shell	670	673
Unilever	13 7/8	14 3/32
Vickers	338	353
War Loan	34 3/4	34 7/8

(*) En dollars.

FRANCFORT

Maussade

La semaine a été maussade à la bourse de Francfort où le redressement amorcé début février s'est ralenti, et la cote a terminé avec un sensible repli. L'indice de la Commerzbank a perdu 75,7 points, à 1 955,4 (contre 2 031,1). Parmi les valeurs les plus touchées figurent l'automobile, l'électro-technique et les banques.

	Cours 7 fév.	Cours 14 fév.
AEG	303	308,50
BASF	283	274,60
Bayer	294	293
Commerzbank	299,50	294,80
Deutschebank	791,50	775
Hoechst	284,50	282
Karstadt	346,50	341
Mannesman	280	264
Siemens	800	738,50
Volkswagen	543	521,50

TOKYO

Niveau historique

Les cours des valeurs à la Bourse de Tokyo ont enregistré la semaine passée des gains importants, l'indice Nikkeï gagnant au cours de cette période 192,17 yens pour finir la semaine à un niveau historique de 13 404,30 yens samedi. L'indice général de la première section a également atteint des niveaux records en finissant la semaine à 1 070,43. Le marché a été fermé mardi en raison d'une fête nationale.

	Cours 7 fév.	Cours 14 fév.
Akai	406	400
Bridgestone	525	532
Canon	1 070	1 030
Fuji Bank	1 540	1 580
Honda Motors	1 170	1 100
Matsushita Electric	1 360	1 270
Mitsubishi Heavy	361	360
Sony Corp.	3 670	3 480
Toyota Motors	1 250	1 240

L'euromarché

Plus sceptique que New-York

Survolté par un afflux de bonnes nouvelles économiques, telles, jeudi, la croissance moins forte que prévu du volume des ventes au détail en janvier, par l'absence d'enchères de la part du Trésor des Etats-Unis et par une légère détente des taux à court terme, le marché américain des capitaux a énormément progressé cette semaine. Dans son sillage, le marché international a également fait preuve de fermeté mais à un degré notablement moindre que son homologue d'outre-Atlantique. Tout se passe comme si les investisseurs et professionnels des Etats-Unis étaient bien plus persuadés que leurs collègues européens que les taux d'intérêt américains étaient appelés à se détendre encore davantage au cours des prochains mois.

A cet égard, l'euroscepticisme s'est reflété jeudi dans la tiédeur de l'accueil réservé à une euro-émission à taux variable dont la structure originale est précisément destinée à faire bénéficier au maximum l'investisseur d'une baisse éventuelle des taux d'intérêt. Offerte par la très norvégienne Christiania Bank et d'un montant de 100 millions de dollars, la transaction a une durée de cinq ans. Elle sera émise au pair et portera un intérêt de 17,25% duquel sera soustrait chaque semestre le taux du Libor à six mois. Sur ces bases, le premier coupon, pour les six prochains mois, a été fixé à 9%. Si, les taux à court terme s'abaissant fortement au cours des mois à venir, le Libor tombe à 2%, le porteur percevra alors un intérêt semestriel, inespéré dans une telle conjoncture, de 15,25%! Il tombera, en revanche, à 5,25% si, les taux à court terme s'enflammant, le Libor remonte à 12%, niveau où il était il y a encore peu. Heureusement pour le prêteur, le coupon de référence de 17,25 % fait aussi fonction de plafond. Si le Libor dépasse ce niveau, l'investisseur n'aura pas à faire face à un intérêt négatif et à reverser à l'emprunteur une soulte nécessitée par la présence d'un coupon devenu autant stérile qu'encombrant.

Ce type d'émission, surnommée « haussière » (bull), a connu un vif succès aux Etats-Unis où elle fut pour la première fois introduite vingt-quatre heures plus tôt. C'est ainsi que la Student Loan Marketing Association (Sallie Mae) a pu, en quelques heures, porter de 150 millions à 250 millions de dollars son emprunt « haussier » lancé mercredi à New-York. Celui de la Christiana Bank paraît, en revanche, avoir peu de chances d'être augmenté. Vendredi, il se traitait à 99,80 sur le marché gris, soit avec une décote proche de la totalité de la commission bancaire de 0,25 %.

Autre nouveauté, mais bâtie sur le principe inverse, c'est-à-dire dans l'optique d'une remontée des taux d'intérêt, est l'euro-émission sur dix ans de 100 millions de dollars proposée en début de semaine par Gannett. Ce groupe de presse américain, qui, entre autres, est le propriétaire du magazine *USA Today*, offre un coupon annuel initial de 8,375 %. Toutefois, les porteurs pourront, après quatre ans, soit demander le remboursement au pair de leur principal, soit conserver pour six années supplémentaires l'europapier originel dont le coupon sera dorénavant de 9,50 %. Le concept est séduisant puisqu'il permet de se prémunir en partie ou en totalité contre une hausse éventuelle des taux d'intérêt. Malheureusement pour l'emprunteur, le marché a de suite considéré que le coupon initial était trop bas, tout au moins pour un débiteur dont la qualité de la dette est inférieur à « AAA ». Sur le marché gris, les euro-obligations Gannett qui seront émises au pair se traitaient en fin de semaine avec une décote de 1,30-1,20, soit au-dessus de la commission de vente de 1,125 %.

L'événement de la semaine s'est produit dans le secteur du marché libellé en deutschemarks. Cela n'a rien d'étonnant. Les investisseurs se précipitent actuellement sur les devises fortes que sont l'allemande et l'helvétique. La Deutsche Bank s'est ainsi taillée un succès sans beaucoup de précédents en lançant pour son propre compte un euro-emprunt à caractère convertible d'une durée de dix ans et d'un montant de 710 millions de deutschemarks. Doté d'un coupon annuel de 6,25 %, il sera émis à un prix de 120 %. Mais à chaque euro-obligation sont attachés deux warrants, l'un permettant d'acquérir une action ordinaire et l'autre six de la grande banque allemande à un cours de 793 deutschemarks le titre. Rapidement couverte au vu de la conjonction d'une devise forte et d'un débiteur dont la majesté l'élève au-dessus de tout soupçon, l'euro-émission a dû être clôturée par anticipation. Elle se traitait, vendredi, à 130 !

Thomson-Brandt International, sous la garantie de Thomson SA, le holding du groupe, a parachevé sur le marché suisse des capitaux son placement international d'actions de Thomson-CSF, par le canal d'une émission convertible à douze ans de 100 millions de francs helvètes. A chaque obligation de 5 000 francs suisses porteuse d'un coupon annuel de 4,50 % est attaché un warrant qui permettra au porteur d'acheter, jusqu'en juin 1991, 15 actions Thomson-CSF à un prix unitaire de 1 200 francs français. Toutes ces conditions s'avérant extrêmement généreuses pour les investisseurs, l'offre du groupe français ne pouvait manquer de séduire. En effet, les emprunts convertibles de même type des sociétés japonaises ne comportent plus que des coupons de l'ordre de 2,50 %. Malgré ce bas niveau, certains se traitent à 150, voire 160 ! L'émission Thomson qui sera émise au pair se traitait, selon les premières indications qui filtraient en fin de semaine, aux alentours de 106.

Une autarcie nécessaire

L'autosuffisance du marché international des capitaux tient en majeure partie à sa capacité de recycler en son sein les montants émanant chaque année soit des remboursements du principal des euro-émissions venant à échéance, soit des règlements semestriels ou annuels des intérêts. Le produit de ces derniers a vraisemblablement plus de chances que le principal d'être réinvesti en d'autres euro-obligations. Néanmoins, une part relativement importante du capital initial tend également à être recyclé dans l'achat d'europapier nouveau. Il est donc important de connaître à l'avance les montants devenant ainsi respectivement disponibles au cours des mois et années à venir. L'Orion Royal Bank Ltd, qui est à Londres une filiale à part entière de la Royal Bank of Canada, vient de publier son étude annuelle sur ce thème. Elle porte sur 8 482 émissions représentant l'équivalent de 516 milliards de dollars.

En 1986, le volume cumulé des remboursements et des paiements de coupons d'émissions obligataires internationales représentera l'équivalent de 72,4 milliards de dollars. Au cours des dix prochaines années, il atteindra son point culminant en 1989 avec 92 milliards de dollars avant de redescendre progressivement pour ne plus être que de 45 milliards en 1993.

Le mois de juillet prochain sera, avec la libération de près de 7 milliards de dollars, celui qui cette année bénéficiera le plus de la manne que recueilleront les europortefeuilles. Au cours de la période considérée, le mois de mars 1989 sera le plus prolifique avec 10,3 milliards de dollars devenant disponibles à l'époque. En 1986, les deux tiers des capitaux considérés proviendront du règlement des intérêts. Il faut attendre 1990 pour que le mouvement s'inverse. A cette époque et à partir des données actuelles, pour plus de 70 %, ce sera le fait des remboursements en principal.

CHRISTOPHER HUGHES.

Les devises et l'or

Le dollar chute, le yen bondit

« Allons mettre le feu à la Banque du Japon et au ministère des finances », a déclaré jeudi, au journal *Tokyo Shimbun*, M. Kyosuke Kakuta, président de l'association des fabricants de jouets en métal, au nom des entreprises petites ou moyennes qui vivent de l'exportation. *« Nous ne pouvons rien faire, sinon attendre le jour fatal de la faillite. »*

Ainsi a été accueillie, par des Japonais en révolte, la nouvelle hausse du yen par rapport au dollar, qui a chuté à nouveau, perdant près de 5 % dans la semaine, et qui, à 182 yens, s'approche de son cours historiquement le plus bas (175 yens) atteint fugitivement le 31 octobre 1978.

Depuis l'accord des Cinq, le 22 septembre 1985 à New-York, le yen a monté de plus de 30 % par rapport au dollar, en plusieurs phases. On vit d'abord le cours du « billet vert » revenir de 245 yens à 215-220 yens, puis, après bien des résistances et des hésitations, tomber au niveau de 200 yens, considéré comme un cours-plancher. Mais, sous la pression des Etats-Unis, littéralement enragés devant la montée vertigineuse de l'excédent commercial japonais (56 milliards de dollars en 1985 dont 85 % sur l'Oncle Sam), M. Noboru Takeshita, ministre des finances, déclarait le 23 janvier au *Washington Post* que son pays pouvait, sans inconvénient, voir le dollar glisser à 190 yens.

Aussitôt dit, aussitôt fait : le lendemain, à Tokyo, sur le marché des changes, le yen, en trois minutes, tombait de 201 yens à 198 yens. Huit jours après, le palier des 190 yens était enfoncé à son tour, et jeudi 13 février à Tokyo, on cota jusqu'à 180 yens pour finir la semaine à 182 yens environ, au plus bas depuis huit ans. Dans cette même journée de jeudi, le record des transactions commerciales avait été battu à Tokyo avec un montant dépassant les 5 milliards.

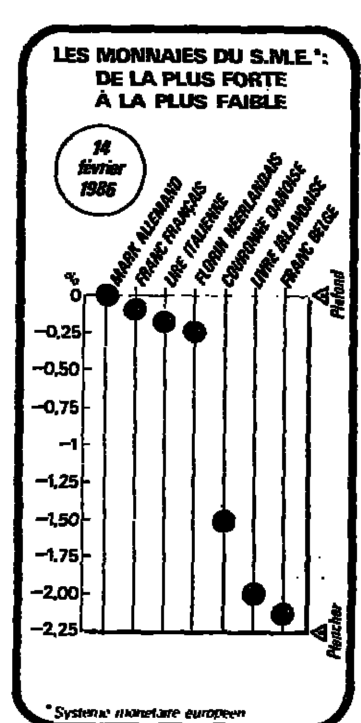
Sous la conduite du yen, les autres monnaies se raffermissaient de près de 3 % vis-à-vis du « billet vert » qui tombait à Paris à 7,20 F, à Francfort à moins de 2,35 DM et à Zurich à 1,988 FS, en dessous de la barre des 2 FS. A cette occasion, on a noté la fermeté du franc suisse, qui a monté partout, que ce soit à Francfort, où il a dépassé 1,2 DM ou à Paris, où il frôle 3,70 F. Une part appréciable des capitaux qui quittent le dollar se dirigent vers Zurich, Bâle et Genève. Selon certaines rumeurs, de grands investisseurs institutionnels japonais, notamment les compagnies d'assurances sur la vie, commencent à liquider certains avoirs en dollars pour limiter leurs pertes de change, désormais considérables.

« Trop vite, trop fort », tels étaient les commentaires entendus, à la veille du week-end, dans les milieux financiers internationaux, évoquant la chute du dollar. Comme en février 1985, « pic » de la devise américaine à Paris (10,61 F), mais en sens inverse, beaucoup d'opérateurs jugeaient le marché vulnérable, relevant, toutefois, que sur le dollar, il y avait actuellement un seul sens : la baisse.

Toutefois, quelques avertissements commencent à apparaître. Jeudi, M. Gerhard Stoltenberg, ministre des finances allemand, déclarait au quotidien *Bild* que son pays *« n'avait plus aucun intérêt »* à voir le dollar fléchir davantage. Quant à M. Satoshi Sumita, gouverneur de la Banque du Japon, il a qualifié la hausse du yen de *« trop rapide »*, en affirmant que les pays du groupe des Cinq, décidés le 22 septembre dernier à faire baisser le dollar, étaient également d'accord pour prévenir son effondrement. Des interventions des banques centrales sont donc possibles, mais à quel niveau ? Aux Etats-Unis, on verrait avec ravissement le « billet vert » tomber à 175 ou 170 yens, voire 160. A ce niveau, un certain nombre de chefs d'entreprise nippons se feraient *seppuku*, véritable nom du hara-kiri, après être allés, vraiment, mettre le feu à la Banque du Japon !

A cette occasion, relevons un fait troublant. Le 31 octobre 1978, lorsque le dollar cotait 175 yens, il cotait aussi 1,75 deutschemark. Aujourd'hui, il cote près de 180 yens et près de 2,35 deutschemarks, ce qui indique, en clair, que pour revenir aux parités yen-mark en vigueur il y a huit ans, il faudrait faire baisser le dollar de plus de 25 % à Francfort.

FRANÇOIS RENARD.



* Système monétaire européen

COURS MOYENS DE CLOTURE DU 10 FÉVRIER AU 14 FÉVRIER

(La ligne inférieure donne ceux de la semaine précédente.)

PLACE	Livre	$ E.U.	Franc français	Franc suisse	D. mark	Franc belge	Florin	Lire italienne
Londres	–	1,4460	11,3901	3,0597	3,7379	75,5390	4,2078	2 524,71
	–	1,4225	11,587	3,0541	3,7255	75,3214	4,1950	2 513,56
New-York	1,4180	–	13,8793	51,3347	42,5894	2,0790	37,6932	0,0626
	1,4080	–	13,5639	49,1883	41,5541	2,0325	36,7917	0,0610
Paris	10,2167	7,2050	–	360,87	306,86	14,9792	271,58	4,5116
	10,3215	7,3725	–	362,64	306,36	14,9847	271,24	4,5036
Zurich	2,7623	1,9480	27,0368	–	82,9642	4,0499	73,4263	1,2198
	2,8462	2,0330	27,5755	–	84,4795	4,1321	74,7976	1,2419
Francfort	3,3295	2,3480	32,5885	120,53	–	4,8815	88,5036	1,4703
	3,3691	2,4065	32,6413	118,37	–	4,8912	88,5393	1,4700
Bruxelles	68,2058	48,10	6,6759	24,6920	20,4855	–	18,1304	3,0119
	68,88	49,20	6,6734	24,2006	20,4446	–	18,1015	3,0054
Amsterdam	3,7620	2,6530	36,8217	136,19	112,99	5,5156	–	1,6612
	3,8052	2,7180	36,8677	133,69	112,94	5,5243	–	1,6603
Milan	2264,55	1597	221,65	819,82	688,15	33,2017	601,96	–
	2291,80	1637	222,04	805,21	680,24	33,2723	602,28	–
Tokyo	258,36	182,20	25,2880	93,5318	77,5980	3,7879	68,6770	0,1141
	289,91	203,80	25,5228	94,9231	77,8160	3,8409	69,1082	0,1153

A Paris, 100 yens étaient cotés, le vendredi 14 février, 3,9544 F contre 3,8599 F le vendredi 7 février.

Marché monétaire et obligataire

Paris mise sur une baisse des taux

Logiquement, et inévitablement, les taux d'intérêt devront baisser à Paris, en principe, après les élections, mais peut-être avant, surtout si des taux d'inflation « négatifs », c'est-à-dire au-dessous de 0 % (donc une baisse des prix) étaient rendus publics pour janvier ou pour février (grâce à la chute des prix du pétrole). En ce cas, la Banque de France se verrait moralement contrainte de réduire son taux d'intervention, qu'elle vient de maintenir imperturbablement à 8 3/4 %, comme elle le fait depuis novembre dernier. La France, on le sait, est devenue le pays européen où les taux d'intérêt réels hors inflation sont les plus élevés, 2 points trop chers, assure-t-on, ce qui attire les capitaux à court terme et contribue à faire déraper la masse monétaire.

Dans l'espoir d'une nouvelle détente, donc, le fléchissement des rendements s'est poursuivi en Bourse de Paris, à 9,90 % contre 10,06 % pour les emprunts d'Etat à plus de sept ans, à 9,99 % contre 10,06 % pour ceux de deux à sept ans, et à 10,77 % contre 10,92 % pour les emprunts du secteur public, selon les indices Paribas. On remarque que le palier des 10 % a été enfoncé pour la première fois depuis le printemps de 1979.

Ce nouveau et important fléchissement et les perspectives de détente précédemment évoquées auraient dû provoquer une ruée sur le « papier » fraîchement émis. Eh bien non! Il est vrai qu'il s'agissait des 2,5 milliards de francs à 10,40% du Fonds spécial des Grands Travaux, que le marché n'a pas du tout, mais vraiment pas du tout, aimé, malgré la garantie de l'Etat. Une splendide « colle », une véritable « glu ». Il faut dire que cet emprunt accumule les tares. Une signature peu appréciée : on n'aime plus les grands travaux et on se méfie de certaines entreprises de secteur que l'on pense à la SCREG, en état virtuel de dépôt de bilan. Le caractère archaïque du régime des amortissements; dix annuités constantes, alors que le marché en période de baisse des taux préfère les remboursements *in fine*. Enfin, les réseaux de placement ont encore, en rayons, une partie des 2 milliards du Fonds d'investissement de la sidérurgie (FIS) lancé la semaine dernière, et que le marché n'aime pas beaucoup non plus, malgré la garantie de l'Etat.

Conséquence, le Crédit lyonnais, chef de file, a écoulé le papier avec parcimonie, la commission de placement (décote) sur le marché « gris » atteignant 0,60% à 0,70%, contre 0,05% par exemple, pour l'emprunt de la Caisse de refinancement hypothécaire, un beau papier pour institutionnels, lui. La semaine prochaine, le Crédit national lance, en placement « ferme » non syndiqué, un emprunt de 1,1 milliard de francs, avec bons de souscription, en mai-juin prochain, d'un autre emprunt du même montant, à taux fixe (10,25% de rendement brut).

Signalons, enfin, une nouveauté intéressante, tout exprès imaginée par Lazard frères pour M. Jean Treboul, directeur de Gaz de France. Il s'agit d'OSCAR (Obligations spéciales à coupon à réinvestir). Inspiré d'une émission américaine mise au point l'an dernier pour ITT par Lazard New-York, cet emprunt, d'un montant de 300 millions de francs et d'une durée de dix ans, offre la particularité de permettre au souscripteur la possibilité, les six premières années, de recevoir le coupon soit en espèces, soit en obligations nouvelles, analogues à celle de l'émission originelle (10% nominal, 10,10% réel). Cette disposition permet au prêteur, en réinvestissant le coupon, de parier sur une baisse des taux et d'obtenir un taux actuariel vraiment « réel ». Quant à l'emprunteur, il économise 0,30% à 0,40% par rapport au marché. L'émission a été souscrite en quelques heures.

F. R.

A noter

● **MATIF : « Le Monde de l'économie » de lundi prochain (daté 18 février) sera essentiellement consacré aux marchés à terme d'instruments financiers et au MATIF, qui s'ouvrira le 20 février, à Paris.**

● **EDITION RHONE-ALPES : *le Monde* publie chaque samedi dans son édition Rhône-Alpes (datée dimanche-lundi) une rubrique hebdomadaire de la Bourse de Lyon.**

Les matières premières

Baisse du cuivre, du cacao

Incertitudes et inquiétudes caractérisent le climat général des marchés.

MÉTAUX. – *Le marché de l'étain semble s'acheminer vers un règlement, mais rien n'est encore fait. A première vue, il devrait suffire que le Conseil international de l'étain ajoute 20 millions de livres sterling à sa participation de 100 millions pour que soit créée la société NewCo, qui liquidera progressivement le stock régulateur du métal ; mais, avant même cet effort supplémentaire, se pose déjà la question du fonctionnement de NewCo. Vendra-t-elle au goutte à goutte ou actionnera-t-elle un robinet à ouverture variable selon les cours de l'étain ? Les pays consommateurs ne semblent pas disposés à accepter que NewCo reprenne les méthodes d'intervention qui sont à l'origine de la crise...*

Le cuivre s'est replié malgré la diminution des stocks du marché de Londres. Rendu nerveux par la faillite du récupérateur allemand Zieringer Metallhutte, le marché du cuivre a subi aussi la reprise du sterling. Les écarts de change ont singulièrement affecté le zinc, déjà éprouvé par des réductions de prix de producteurs européens et une augmentation des stocks au LME.

DENRÉES. – *Fluctuations amples cette semaine pour peu d'écarts à l'arrivée. L'incertitude est là pour un marché qui ne sera plus contingenté le 18 mars prochain comme le prévoit l'automatisme de l'accord international. De plus, la sortie des Etats-Unis de cet accord est à l'ordre du jour, une décision pourrait intervenir sous deux mois et concerner la campagne prochaine 1986/1987. Signalons la prévision par Cargill d'une production brésilienne 1986/1987 de 13,9 millions de sacs de 60 kilos (33 millions en 1985/1986), et celle du département américain à l'agriculture, qui l'estime à 16,5 millions.*

Le cacao a été déprimé cette semaine. Les producteurs ouest-africains et notamment la Côte-d'Ivoire sont sur le marché, et il leur reste à vendre. De plus, 100 000 tonnes du stock régulateur menacent le marché si les négociations en cours pour le renouvellement de l'accord international venaient à échouer. Et comment ne pas craindre le pire dans le contexte actuel de suspicion à l'égard des accords de régulation, alors même que des circonstances passées plus favorables n'ont convaincu ni la Côte-d'Ivoire, premier producteur, ni les Etats-Unis, premier consommateur ?

● **Hausse des prix en janvier des matières premières importées en France.** – Les prix des matières premières importées par la France – exprimés en francs – ont augmenté de 0,5 % en janvier (+ 4,4 % pour les matières premières alimentaires et – 1,5 % pour les matières premières industrielles). Leur indice s'est situé à 175,9 sur la base 100 en 1975. Exprimés en devises, ces prix se sont accrus de 3,3 % (respectivement + 6,9 % et 1,3 %), l'indice s'établissant à 116,4.

LES COURS DU 13 FÉVRIER 1986

(Les cours entre parenthèses sont ceux de la semaine précédente)

MÉTAUX. – **Londres** (en sterling par tonne) : cuivre (high grade), comptant, 983,50 (1 003) ; à trois mois, 1 012 (1033) ; plomb, 258,50 (258,50) ; zinc, 417 (446) ; aluminium, 783 (799) ; nickel, 2 762 (2 775) ; argent (en pence par once troy), 414 (420). – **New-York** (en cents par livre) : cuivre (premier terme), 63,50 (63,95) ; argent (en dollars par once), 5,890 (5,88) ; platine (en dollars par once), 358,10 (354,70). – **Penang** : étain (en ringgit par kilo), 19,07 (17,20).

TEXTILES. – **New-York** (en cents par livre) : coton, mars, 63,45 (59,95) ; mai, 63,95 (60,22). – **Sydney** (en cents par kilo), laine peignée à sec, mars, 609 (604). – **Roubaix** (en francs par kilo), laine, mars, 40,50 (40,50).

CAOUTCHOUC. – **Kuala-Lumpur** (en cents par kilo) : R.S.S. (comptant), 190,50 (189).

DENRÉES. – **New-York** (en cents par lb ; sauf pour le cacao, en dollars par tonne) : cacao, mars, 2 033 (2 076) ; mai, 2 087 (2 133) ; sucre, mars, 5,92 (5,86) ; mai, 6,20 (6,15) ; café, mars, 217,94 (219,23) ; mai, 231,84 (222). – **Londres** (en livres par tonne, sauf pour le sucre en dollars) : sucre, mars, 154,40 (154) ; mai, 160,60 (159,40) ; café, mars, 2 388 (2 390) ; mai, 2 438 (2 440) ; cacao, mars, 1 640 (1 690) ; mai, 1 644 (1 697). – **Paris** (en francs par quintal) : cacao, mars, 1 623 (1 700) ; mai, 1 655 (1 690) ; café, mars, 2 450 (2 468) ; mai, 2 490 (2 520) ; sucre (en francs par tonne), mars, 1 257 (1 263) ; mai, 1 324 (1 320). Tourteaux de soja : **Chicago** (en dollars par tonne), mars, 153,20 (150,60) ; mai, 154,10 (152,60). – **Londres** (en livres par tonne), avril, 135 (135,30) ; juin, 132,20 (133,50).

CÉRÉALES. – **Chicago** (en cents par boisseau) : blé, mars, 335,50 (322,75) ; mai, 287,25 (288,25) ; maïs, mars, 237,75 (242,25) ; mai, 237,50 (243,25).

INDICES. – Moody's, 962 (964,8) ; Reuter, 1 836,40 (1 846,10).

Le Monde

LA GUERRE DU GOLFE

Les troupes iraniennes menaceraient Bassorah

Près d'une semaine après le début de la nouvelle offensive iranienne Al Fajr 8 (Aurore 8), les troupes de Téhéran, solidement implantées dans le Sud-Est irakien, se prépareraient à prendre en tenailles le port de Bassorah, la deuxième ville de l'Irak et un important nœud commercial.

Selon le *Washington Post*, des photos prises par des satellites montrent que les Iraniens ont massé des renforts au nord de Bassorah, à l'est des îles Madjnoun. Les experts américains, qui s'interrogent sur l'apparente incapacité de Bagdad à profiter de sa supériorité matérielle, affirment que les forces iraniennes pourraient incessamment franchir le fleuve Tigre. Les photos tendent aussi à accréditer la thèse iranienne selon laquelle les forces de Téhéran ont atteint la rive est du chenal de Khor-Abdallah et menacent maintenant le port d'Oum-Qasr, qui abrite l'essentiel de la flotte de guerre irakienne.

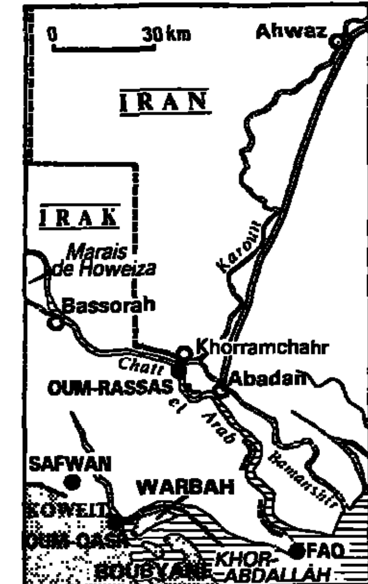
Les analystes américains ne comprennent pas pourquoi l'armée de l'air irakienne n'a pas profité de l'énorme avantage matériel (de l'ordre de quatre contre un) dont elle jouit face à l'Iran pour interdire l'envoi de renforts au nord de Bassorah et empêcher la chute de Fao. En dépit d'une nouvelle contre-attaque menée depuis plus de vingt-quatre heures et malgré quelque quatre cents raids lancés quotidiennement par les chasseurs-bombardiers irakiens, les troupes de Bagdad n'ont pas réussi à couper les forces iraniennes de leurs arrières, selon des sources irakiennes informées citées par l'AFP.

L'état-major irakien a toutefois annoncé plusieurs succès militaires vendredi, avec la reconquête de quelques kilomètres sur l'îlot sud de Madjnoun, dans les marais de Howeizah, occupés depuis 1984 par l'Iran, et la destruction de trois bâtiments de guerre iraniens au nord-est du Golfe.

Les observateurs militaires de la capitale iranienne estiment pour leur part qu'au cas où la prise de Bassorah, extrêmement bien défendue, serait impossible, Téhéran pourrait essayer d'étouffer la ville en coupant ses voies d'échanges commerciaux avec le Golfe. Pour cela, il faudrait qu'au préalable les troupes iraniennes atteignent et tiennent la route Safwan (ville irakienne à la frontière avec le Koweït) – Bassorah. C'est ce que l'armée iranienne cherche à faire en progressant vers le seul obstacle qui l'en sépare, la ville de Oum-Qasr. Un succès, même incomplet, de Téhéran provoquerait une partition de fait de l'Irak.

Le représentant personnel de l'imam Khomeiny au Conseil supérieur de la défense, l'hodjatoleslam Hachemi Rafsanjani, qui joue un rôle déterminant dans la conduite de la guerre, a expliqué l'objectif de Téhéran au cours d'une conférence de presse le jour même du début de l'offensive. « *Lorsque nous occuperons une partie du territoire irakien,* a-t-il dit, *nous attendrons que le principe de l'élimination de Saddam Hussein soit accepté par les pays qui sont liés à l'Irak pour atteindre notre but : la chute du régime baassiste.* » L'hodjatoleslam Rafsanani n'a pas été vu à Téhéran depuis cette conférence de presse, et certaines rumeurs font état de sa présence sur le front pour coordonner en personne l'offensive Al Fajr.

Les opérations de l'offensive Al Fajr, en se rapprochant dangereusement de la frontière koweïtienne, ont remis en cause l'équilibre fragile instauré dans la région pendant la longue période de trêve armée qui existait depuis 1985. Au premier rang



des pays qui doivent rapidement faire un choix se trouve le Koweït. Pris entre l'Irak, qui convoite l'île de Boubyane, qui lui permettrait de lancer une contre-offensive sur le flanc gauche de l'avancée iranienne, et l'Iran, qui menace d'intervenir contre lui s'il cède à l'insistance irakienne, le petit émirat pourrait être le premier à souffrir de l'extension du conflit.

L'inquiétude de voir le Koweït entraîné dans cette guerre a d'ailleurs provoqué une réaction immédiate de Washington où le département d'Etat a prévenu qu'il s'agirait là d'une « *menace majeure* » pour les intérêts américains.

La France a également fait part vendredi de sa profonde préoccupation devant « *la poursuite d'un conflit désastreux* » entre l'Irak et l'Iran et, dans un communiqué publié vendredi par le ministère des relations extérieures, a souhaité que le secrétaire général de l'ONU, M. Javier Perez de Cuellar, « *puisse donner une nouvelle impulsion à l'action qu'il a entreprise en vue de créer les conditions d'un règlement* » du conflit. La France a, d'autre part, « *déploré toute utilisation qui serait faite d'armes chimiques, en violation du protocole de Genève de 1925, dont elle est dépositaire* ».

Le chargé d'affaires iranien à Paris, M. Gholam Reza Hadidi, avait auparavant invité au cours d'une conférence de presse la France à « *faire preuve d'impartialité* » dans la guerre irako-iranienne. M. Hadidi a imputé la responsabilité de la dernière vague des attentats à Paris aux opposants iraniens, réfugiés en France et liés à l'Irak. « *Les agissements de ces groupuscules, qui ont des liens politiques et financiers avec l'Irak, servent la politique de Bagdad, inquiet du rapprochement franco-iranien* », a-t-il dit, en démentant, « *toute relation entre l'Iran et le Jihad islamique* ». – *(AFP, AP.)*

L'accident de Challenger

LE PROPULSEUR AURAIT MAL FONCTIONNÉ DÈS LE DÉCOLLAGE

De nouvelles photographies de la navette spatiale Challenger renforcent l'hypothèse principale sur les causes de l'accident. Elles montrent qu'un peu de fumée noire est sortie sur le flanc du propulseur droit, une seconde et demie après le décollage. La fumée est au niveau du joint inférieur, ce qui confirme l'hypothèse d'une défaillance de ce joint ; mais le point exact où elle sort n'est pas visible.

Si c'est bien le joint qui a lâché – on pourrait envisager une fissure de l'acier ou une rupture de boulons, mais le joint est, *a priori*, un point faible, – le fait que sa rupture se soit produite dans les premières secondes tend à privilégier l'une des causes envisageables : les fortes contraintes qu'il subit juste avant le décollage. En effet, les moteurs de la navette sont mis à feu quelques secondes avant les propulseurs. Pendant ce laps de temps, ils exercent une force insuffisante pour soulever la navette, mais imposent aux structures d'importants couples de torsion, et certains ingénieurs s'étaient, de longue date, inquiétés des effets possibles sur les joints.

D'autres causes de rupture du joint, comme une dégradation du combustible par le froid qui sévissait alors sur le centre spatial Kennedy, sont moins susceptibles d'avoir agi si tôt. Il semble, cependant, que des températures d'environ – 13 degrés Celsius aient été mesurées sur le propulseur une heure et demie avant sa mise à feu, températures qui sont inférieures aux limites de sécurité.

Changement à la tête de l'agence francophone

Alors que M. M. Mitterrand doit ouvrir solennellement, à Versailles, le lundi 17 février, le premier sommet francophone, et qu'une ultime réunion ministérielle, préparatoire à cette rencontre, se tient ce samedi à Paris, l'Agence de coopération culturelle et technique (ACCT) a intronisé vendredi, à son siège parisien, son nouveau secrétaire général, le Gabonais Paul Okumba d'Okouatségué.

Un poste en or

Elu pour quatre ans, en décembre, à la conférence de Dakar, à la tête de l'organisation internationale francophone, l'ancien ministre d'Etat du président Bongo a voulu, manifestement, lors de son investiture, effacer les remous diplomatiques qui entourèrent son élection, et dans laquelle personne n'eut le beau rôle, à commencer par Paris (*le Monde* du 20 décembre 1985).

S'adressant en particulier « *à tous les pays qui eurent l'élégance de retirer leurs candidatures* », M. Okumba s'est clairement engagé à gérer le budget de l'Agence « *en bon père de famille* ». La précision n'était pas inutile. Le nouveau patron de l'ACCT étant arrivé précédé d'une réputation de grand seigneur, guère adéquate pour un organisme à la dotation modeste.

Son traitement personnel de près de 60 000 francs par mois non imposables, sans compter les avantages de fonction ni les frais, permettra, toutefois, à M. Okumba de soutenir sans gêne le train de vie correspondant à son rang.

Le principal souci du nouveau secrétaire général va être maintenant d'obtenir que l'Agence, qui n'a été que très indirectement associée à la préparation du sommet francophone, soit directement impliquée dans le suivi de l'après-conférence, sous peine, sans doute, de se voir définitivement marginalisée.

Quant au prédécesseur de M. Okumba, un autre Gabonais, M. François Owono-Nguéma, il va retrouver, à Libreville, son ancien portefeuille de ministre d'Etat.

J.-P. PÉRONCEL-HUGOZ.

(Voir page 5, nos reportages sur la francophonie au Maroc, en Belgique et au Canada).

RECTIFICATIF. – Dans l'article d'Antoine Basbous consacré au français au Liban (*le Monde* du 15 février), il convenait de lire : « *Trois des cinq universités libanaises dispensent un enseignement à majorité francophone* ».

LES NOUVELLES CHAINES EN NOIR ET BLANC POUR QUELQUES MILLIONS DE TÉLÉSPECTATEURS

De nombreux téléspectateurs ont eu la mauvaise surprise de capter la grille de la cinquième chaîne en noir et blanc. Le phénomène concerne tous les postes de télévision achetés avant 1980. En effet un décret du 14 mars 1979 a changé les normes d'émissions couleur pour tous les futurs services de télévision. L'adaptation des récepteurs à ces nouvelles normes a été rendue obligatoire à partir du 1er décembre 1979. Cette modification des normes a été demandée par les techniciens afin de pouvoir utiliser certaines lignes de l'image télévisée pour transmettre plus facilement des services de données comme le magazine « Antiope ».

Les propriétaires de récepteurs antérieurs à 1980 seront donc obligés de changer leur téléviseur s'ils veulent recevoir en couleur les émissions de toutes les nouvelles chaînes. Canal Plus avait déjà rencontré ce problème de réception. Le décodage des émissions de la chaîne payante nécessitant une prise Péritel (qui n'équipe les postes de télévision que depuis 1981), le changement de récepteurs se révélait alors doublement nécessaire.

On ne dispose pas de données précises sur le nombre de téléspectateurs concernés par cette difficulté de réception. Fin 1979, le parc de téléviseurs couleur était de 7 600 000 unités, soit 40 % de la population. Mais depuis, un certain nombre de foyers ont pu renouveler leur équipement.

AU CONSEIL D'ÉTAT

Le décret d'extradition vers l'Italie de M. Luigi Cavallo est tenu pour légal

Par une décision du 14 février 1986, le Conseil d'Etat vient d'admettre la légalité du décret du 12 novembre 1985, accordant aux autorités italiennes l'extradition de M. Luigi Cavallo.

Directeur d'une agence d'informations politiques et financières, celui-ci est accusé, dans son pays, de complicité d'extorsion de fonds, au détriment du banquier Roberto Calvi, découvert pendu sous un pont de Londres, au mois de juin 1982 : il aurait en effet participé, pour le compte d'un autre banquier, à une campagne de diffamation par voie d'affiches, destinée à faire chanter M. Calvi.

S'agissant en particulier de l'infraction reprochée qui figurait dans la convention franco-italienne d'extradition et dans le code pénal italien, le Conseil d'Etat a noté qu'elle était similaire au délit de chantage réprimé par le code pénal français : elle satisfait donc à la règle de double incrimination.

Ce délit ne constitue pas une infraction politique par nature, et le fait qu'il ait été commis au cours d'une campagne de dénonciation d'un scandale politico-financier, ne suffit ps non plus à le faire regarder comme tel. L'extradition n'avait pas non plus été demandée dans un but politique, a estimé le Conseil d'Etat, mais uniquement pour la répression d'une infraction de droit commun.

En outre, M. Cavallo faisait valoir que son procès se déroulait actuellement en Italie et qu'il allait donc être jugé par contumace. Or le code pénal italien ne permet pas de purger la contumace, c'est-à-dire d'ouvrir une nouvelle action en présence de l'inculpé, qui se verrait ainsi condamner définitivement. Mais la légalité d'un texte s'apprécie au regard des circonstances de droit et de fait, qui prévalent au moment de son intervention, et l'ouverture du procès invoquée par M. Cavallo, était postérieure au décret attaqué : ce fait nouveau restait donc sans influence sur la légalité de la mesure d'extradition.

● *Dans le Doubs : le docteur Ravaud est relaxée.* – Le docteur Gisèle Ravaud, soixante-trois ans, chef de service de psychopathologie juvéno-infantile de l'hôpital départemental spécialisé de Novillars (Doubs), inculpée de privation habituelle de soins et d'aliments à deux enfants de moins de quinze ans et d'abstention volontaire de porter assistance à personne en péril, a été relaxée par le tribunal correctionnel de Besançon.

Le docteur Gisèle Ravaud avait fait l'objet de très graves accusations depuis 1979, notamment de la part du personnel de l'établissement, de son directeur, et de différentes enquêtes administratives, au point qu'elle avait été placée en détention du 3 au 14 avril 1984.

● *Un cambrioleur est tué par un policier à Carpentras.* – Un jeune cambrioleur, âgé de dix-sept ans, a été tué par un policier, pendant la nuit du jeudi 13 au vendredi 14 février, dans un bar de Carpentras (Vaucluse).

Le numéro du « Monde » daté 15 février 1986 a été tiré à 455 527 exemplaires

A LA COUR D'ASSISES D'ILLE-ET-VILAINE

Dix-huit ans de réclusion pour un dentiste

Il avait tenté d'empoisonner son épouse

De notre correspondant

Rennes. – La cour d'assises d'Ille-et-Vilaine a condamné, vendredi 14 février, à dix-huit ans de réclusion criminelle Jack Guivarc'h, trente-neuf ans, chirurgien-dentiste à Rennes, reconnu coupable d'empoisonnement. Le dimanche 17 juin 1984, il avait tenté d'empoisonner son épouse, Brigitte, elle aussi chirurgien-dentiste, en versant de la digitaline dans sa tasse de café. La jeune femme ne put être sauvée que grâce à des soins intensifs et à son excellente condition physique.

Originaire d'un milieu modeste, élève puis étudiant particulièrement brillant, praticien de renom, président-fondateur du Comité d'hygiène bucco-dentaire d'Ille-et-Vilaine, responsable du Syndicat départemental des chirurgiens-dentistes et membre du conseil de l'ordre, Jack Guivarc'h apparaît comme l'exemple même de la réussite professionnelle et sociale. Mais, en 1974, il découvre son homosexualité : après deux liaisons, il en entretient une troisième, passionnée, avec un ophtalmologiste avant de rencontrer, en juillet 1983, un jeune Néerlandais âgé de vingt-six ans, qui divorce quelques mois plus tard et envisage de vivre avec le dentiste. Pendant l'hospitalisation de son épouse, l'accusé avait fait venir son jeune ami au domicile conjugal.

A l'encontre de Jack Guivarc'h, l'avocat général, M. Jean Moreau, avait requis quinze ans de réclusion criminelle.

CHRISTIAN TUAL.

Après l'attentat de Saint-Jean-de-Luz

LA FILIÈRE PORTUGAISE

(De notre correspondant)

Bayonne. – Le suspect arrêté quelques instants après l'attentat commis le 13 février à Saint-Jean-de-Luz contre des réfugiés basques a avoué sa participation à cette tentative d'assassinat, tout comme à celle qui avait été commise le 8 février dans un bar de Bayonne (*le Monde* du 11 février).

L'individu, âgé d'une trentaine d'années, qui n'était porteur d'aucune pièce d'identité et qui prétend s'appeler Paolo Figueredo Fontes, de nationalité portugaise, a été écroué, après avoir été inculpé d'assassinat, de port d'arme et d'association de malfaiteurs. Devant le juge d'instruction de Bayonne, il a déclaré avoir été « *embauché* » au Portugal avec deux autres complices qui, eux, n'ont pas encore été arrêtés.

C'est la première fois depuis 1975 que l'on trouve une « filière » portugaise dans les attentats visant des militants basques réfugiés en France. Soldats perdus de l'OAS, anciens légionnaires, truands bordelais, parisiens ou marseillais constituaient jusqu'à présent la main-d'œuvre habituelle de ces commandos autrefois baptisés « Bataillon basque-espagnol » et aujourd'hui dénommés « Groupe antiterroriste de libération ».

Ph. E.

Championnat d'Europe de football

LA FRANCE DANS UN GROUPE DIFFICILE

Tenante du titre depuis 1984, la France rencontrera l'URSS, la RDA, la Norvège et l'Islande en groupe de qualification pour la phase finale du Championnat d'Europe de football, qui se déroulera du 10 au 25 juin 1988 en Allemagne de l'Ouest. Le tirage au sort, effectué vendredi 14 février à Francfort (RFA), a désigné les groupes éliminatoires suivants.

Groupe 1 : *Espagne, Roumanie, Autriche, Albanie.*

Groupe 2 : *Portugal, Suède, Suisse, Italie, Malte.*

Groupe 3 : *France, URSS, RDA, Norvège, Islande.*

Groupe 4 : *Angleterre, Irlande du Nord, Yougoslavie, Turquie.*

Groupe 5 : *Pays-Bas, Hongrie, Pologne, Grèce, Chypre.*

Groupe 6 : *Danemark, Pays de Galles, Tchécoslovaquie, Finlande.*

Groupe 7 : *Belgique, Bulgarie, Irlande, Ecosse, Luxembourg.*

Seule l'équipe ayant terminé en tête de son groupe sera retenue pour le tournoi final, l'Allemagne de l'Ouest, organisatrice de l'épreuve, étant qualifiée d'office.

L'équipe de France va retrouver sur son chemin l'Allemagne de l'Est qu'elle a éliminée avec difficulté lors des matchs de qualification pour le Mundial 1986, et surtout l'URSS qu'elle doit rencontrer au premier tour de la Coupe du monde, le 5 juin prochain.

LE CAPITAL DE LA « 5 » EST BOUCLÉ

Le capital de la SEPC, actionnaire majoritaire français de la cinquième chaîne avec 60 % des parts, est désormais bouclé avec l'entrée de plusieurs groupes de presse réunis dans une société indépendante qui détiendra 4 % des parts.

Il s'agit du groupe Marie Claire (2 %), de la Cote Desfossés, des éditions En direct *(Tiercé Magazine)*, des éditions Max Brezol, des Editions du kiosque *(Rock and Folk)*, de l'Etudiant, des Nouvelles Littéraires, d'Excelsior publications *(Science et Vie)*, de la Société d'informations économiques et financières *(Investir)*, de la Société nouvelle d'édition et de presse *(Auto Hebdo)*, de Temps retrouvé et de VSD.

M. ÉDOUARD BALLADUR invité du « Grand Jury RTL-*le Monde* »

M. Édouard Balladur, conseiller d'Etat, secrétaire général de l'Elysée sous la présidence de Georges Pompidou, sera l'invité de l'émission hebdomadaire « Le grand jury RTL-*le Monde* », dimanche 16 février, de 18 h 15 à 19 h 30.

M. Balladur, qui figure en troisième position sur la liste RPR pour les élections législatives à Paris, répondra aux questions d'André Passeron et de Bruno Dethomas, du *Monde*, et de Paul-Jacques Truffaut et de Gilles Leclerc, de RTL, le débat étant dirigé par Henri Marque.

Sur **CFM**

de 19 heures à 19 h 30
à Paris (89 MHz)
à Lyon (100,3 MHz)
à Bordeaux (101,2 MHz)
à Nantes-Saint-Nazaire (94,8)
à Limoges (102,1 MHz)
à Toulouse (88,6 MHz)
à Caen (103,2 MHz)

LUNDI 17 FÉVRIER
Allô « le Monde »
L'ENJEU DES ÉLECTIONS PORTUGAISES
Une émission présentée par FRANÇOIS KOCH

MARDI 18 FÉVRIER
« Le Monde » reçoit
JULIETTE GRÉCO
avec PHILIPPE BOUCHER

A B C · E F G H

« *LE MONDE* RÉGIONS »

En raison de l'abondance de l'actualité, la page hebdomadaire « *le Monde* Régions » sera publiée dans notre numéro de lundi (daté 18 février).

Le Monde Infos-Spectacles sur Minitel 36-15-91-77 + ISLM

Le Monde

AUJOURD'HUI



LES SONDAGES SONT PARMI NOUS

Plus personne ne se pose de questions sur leur légitimité ni sur l'aide qu'ils apportent au bon fonctionnement de la démocratie, même quand des erreurs de calcul, comme cela s'est récemment produit, jettent une ombre momentanée sur leur crédibilité.

Les sondages sont aujourd'hui parmi nous, vivent avec nous et nous imposent, jour après jour, le reflet de nos soucis, de nos fantasmes, de nos craintes et de nos espoirs.

La saison des élections est tout naturellement propice à leur déploiement. Sondés, sur-sondés, les Français sont ardemment priés de donner leur opinion sur tel ou tel parti politique, mode de gouvernement, ou choix de programme. Les têtes d'affiche du pouvoir et celles qui y prétendent sont prises sous le feu des questions et subissent un matraquage à perturber les caractères les mieux trempés.

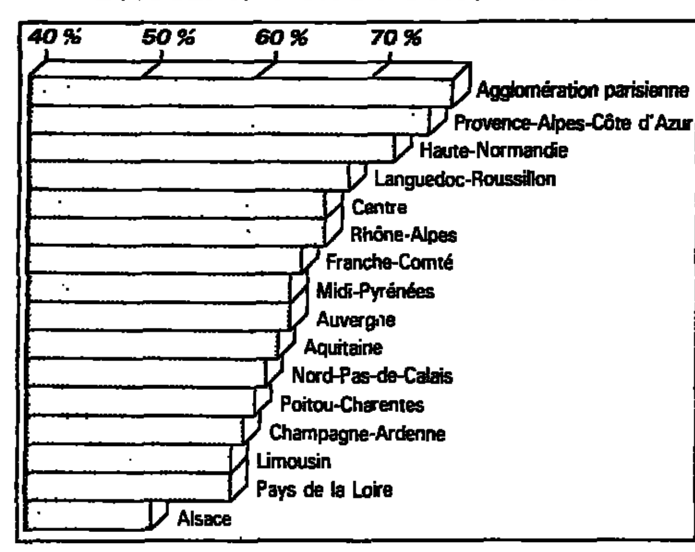
Cote de confiance, cote de popularité... Les derniers chiffres (sur notre dessin, ceux du dernier baromètre SOFRES), affichés en février sur le flipper de la sensibilité populaire, seront-ils ceux qui les accompagneront jusqu'aux urnes de mars ? Réponse au prochain sondage.

COURRIER

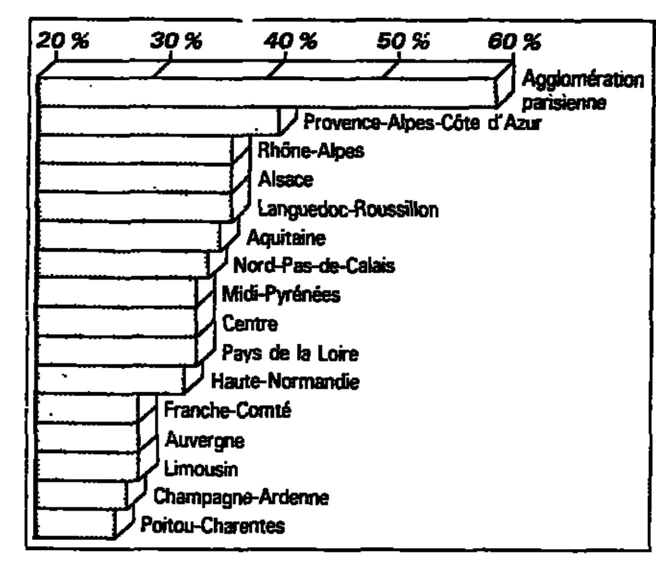
PARLONS RÉGIONS

Les titres avaient été malencontreusement inversés dans ces deux graphiques qui illustraient l'enquête « Parlons régions » dans *le Monde Aujourd'hui* daté 9-10 février, page IV. Les voici rectifiés :

L'ACCEPTATION DU CONCUBINAGE



L'INTÉRÊT POUR LA POLITIQUE





HUBERT BERNIER

Boîte aux lettres brésilienne (1985).

MA MÈRE ÉTAIT-ELLE JUIVE ?

En guise d'épilogue de l'abondant « courrier juif » que vous publiez depuis un mois, je me permettrai cette réflexion : il est probable que les nouvelles techniques de procréation (qui par ailleurs, nous épouvantent tellement) amèneront à renoncer à une définition biologique de l'identité, tant seront insolubles les situations qui en découleront. Un de vos correspondants prétend que l'identité juive liée à la mère est un résultat non pas tant de la filiation biologique mais du rôle éducatif, les deux étant liés : or qu'arrivera-t-il à mesure que ces deux fonctions se trouveront de plus en plus dissociées ?

Le cas extrême est évidemment celui des mères dites « porteuses », et qui sont, en fait, les mères biologiques : si l'ovule est catholique (?) et l'éducation juive (ou inversement...), qui est juif, qui ne l'est pas ? (...)

Dr ELIE ARIÉ
(Paris).

A PROPOS D'UNE PHOTO

Je n'ai pu retenir mon émotion en découvrant, dans le supplément *le Monde Aujourd'hui* daté 9-10 février, une photographie poignante, révélatrice du drame quotidien des immigrés en France.

Un couple assis, isolé, yeux baissés et mains croisées (...) attend le verdict du procès des assassins de leur fils, jeté par la porte d'un train.

Ce couple simple, humble, recueilli, exprime le désarroi d'une France déchirée dans un conflit d'un autre âge, un conflit entre hommes de couleur différente. Cette photographie, mieux que tout discours, devrait faire réfléchir certains de nos concitoyens sur l'inconséquence de leurs propos, et parfois de leurs actes, vis-à-vis d'une frange de la population qui exige de notre part compréhension, aide et protection.

La cohabitation et l'entente entre les peuples sur notre territoire (...) doit être l'objectif prioritaire de chacun d'entre nous.

BERTRAND TESTOT
(Paris).

« PROBABLE « ET « POSSIBLE » EN BASQUE...

(Complément à la lettre de M. Raoul Geffré publiée dans *le Monde Aujourd'hui* daté 9-10 février 1986.)

M. Raoul Geffré pose un intéressant problème politico-grammatical : quels modes français utiliser pour compléter les propositions « il est probable que... » et « il est possible que... » ?

Théoriquement, le probable est du domaine du réel, et le possible de celui de l'irréel ; mais la pratique littéraire, toujours plus souple que la norme grammaticale, donne des exemples contradictoires.

La conjugaison basque, fort différente de celle du français comme on peut le penser, mais beaucoup plus fortement structurée, illustre et éclaire cette distinction modale.

Le basque a un mode potentiel morphologiquement caractérisé (suffixe *ke*) à deux formes : le premier, le probable, se construit comme le mode réel (ou indicatif), par exemple en parlant d'élection (ou d'élections) *hautatuko dukeble* « il est probable qu'il le choisira » (ou *dagike*, « il le fera probablement » en conjugaison sans auxiliaire de réel); le second, le possible, se fait comme le mode non réel (radical verbal seul suivi d'auxiliaire d'irréel obligatoire) *hauta dezake*, « il se peut qu'il le choisisse ».

A chaque langue sa modalité.

JEAN-BAPTISTE ORPUSTAN,
*assistant de langue
et littérature basques,
université Bordeaux-III.*

... ET EN PORTUGAIS

A propos de la lettre de M. Raoul Geffré, publiée dans le courrier du *Monde* daté dimanche 9-lundi 10 février, sous le titre « Cohabitation et grammaire », je voudrais apporter à la curiosité des lecteurs le cas de la langue portugaise. Ce n'est pas, bien entendu, un exemple décisif, puisque l'emploi des temps et des modes verbaux dans les deux langues, quoique pour une large part similaire, reste différent dans bien des cas. Mais la différence entre les deux langues sœurs en ce qui concerne le régime verbal spécifique de la probabilité tendrait à prouver, une fois de plus, qu'il est difficile d'avoir recours à une « logique » strictement indépendante de la langue-signifiant et qui la déterminerait.

Il est impossible, en portugais, d'utiliser un autre mode que le subjonctif après une expression de probabilité. La différence de signification entre « possible » et « probable » s'y joue dans la seule différence entre ces expressions elles-mêmes. Dans les deux cas, le verbe dépendant est nécessairement au subjonctif, puisque l'accomplissement de l'action est dans les deux cas incertain, ou tout au moins « non positif », « suspendu » en quelque sorte, même si la probabilité implique un *plus grand degré* de certitude. Mais pour le portugais, l'emploi de l'indicatif est réservé à la *certitude globale*, si l'on peut dire, que l'action *s'accomplira*, et son emploi avec « probable » transformerait le sens tout de même « suspensif » de cette expression en « ce que l'on peut prouver ».

La même « parallèle » divergence entre les deux langues se vérifie dans le cas de verbes comme « souhaiter » et « espérer », qui exigent en portugais un verbe complément au subjonctif, alors que pour le « sentiment linguistique » des Français, « il est évident » qu'il devra être à l'indicatif.

J'ajoute que dans la phrase citée en exemple par M. Geffré, le subjonctif employé par M. Fabius dépend de « possible », la probabilité étant pour ainsi dire mise entre parenthèses.

CARLOS LIMA
(Oyonnax).

Chronique

«CEUX DU LIBAN»

par Bruno Frappat

« A *QUELQUES millimètres près, j'y restais, au Liban.* » A quelques millimètres près, Laurent Attar n'aurait jamais atteint le cap des vingt-cinq ans, et de son passage sur terre. Il ne resterait, quelque part au Liban du Sud, dans le camp de la FINUL, qu'une plaque commémorative portant le nom de ce jeune « casque blanc » français.

Aujourd'hui, il dit que le Liban, il le porte « *gravé dans sa tête* ». Vraiment dans sa tête : il a, dans le cou, des éclats de balle qu'on n'a jamais réussi à lui extraire. Il en a d'autres sous l'œil droit, devenu presque aveugle. Point de cicatrice apparente, mais simplement, au-dessus de la pommette, une très légère boursouflure qui passerait, n'était le Liban, pour un infime rictus amusé. Il sourit, mais il souffre. Depuis sa blessure, il doit, chaque jour que Dieu fait, ingurgiter ces calmants pour apaiser une souffrance latente, et il devra ainsi se droguer jusqu'au dernier de ses jours.

Laurent est devenu philosophe, au sens étymologique : un sage. « *Dans toute épreuve, il faut prendre le positif et laisser tomber le négatif. C'est ce que j'ai fait, et j'ai bien fait de le faire. A aucun moment, je n'ai regretté d'avoir été volontaire pour le Liban. Pendant les trois mois que j'ai passés dans les hôpitaux après ma blessure, je n'ai jamais eu un seul moment de doute.* »

Brun, les cheveux tirés en arrière, le visage effilé et souriant, Laurent Attar raconte les étapes de sa courte vie avec calme, sobriété et méthode. C'est un passionné sans emportements, un ordonné qui suit son cap sans états d'âme, un obstiné méticuleux.

Patriote

Né à la campagne, dans le Dauphiné, près de Lyon, il est le fils unique d'un couple de Français qui ont le sens du travail et le sens du devoir. Sa mère est à la maison, tandis que son père, technicien dans une grande société, passe de longues périodes à l'étranger sur divers chantiers, un de ces hommes qui construisent aux quatre points de l'horizon ces usines « clés en main », dont s'enorgueillit la France et son commerce extérieur.

Une famille bien enracinée mais qui ne craint pas le vent du large. Après avoir passé un CAP puis un BEP d'horticulture, Laurent s'envole pour Israël afin de se perfectionner, dans des kibboutz, au Liban du Sud puis en Cisjordanie. Il y apprendra aussi à parler l'hébreu. Quand vient le moment du service militaire, en 1982, le jeune appelé entend que l'on recherche des volontaires pour le Liban, des « *soldats de la paix* ».

Il n'hésite pas un seul instant. « *J'ai été élevé dans le patriotisme. Mon père lui-même avait été appelé en Algérie et blessé dans les Aurès. Chez nous, la France, on aime beaucoup, le drapeau tricolore, on aime beaucoup. Nous sommes républicains. Alors, quand la France, par l'intermédiaire de son gouvernement, nous demande de la servir au Liban, je ne pouvais pas le refuser. Je ne l'ai jamais regretté. Si cela était à refaire, je le referais. Si je n'étais pas revenu blessé du Liban, j'aurais tout aussi volontiers accepté de servir au Tchad.* »

Va pour le Liban. Les « casques blancs » ont un rôle passif. « *Nous observions les allées et venues des différentes armées. Nous comptions les chars des uns et les chars des autres.* » Et puis, le 1er mars 1983, cette balle perdue reçue en pleine tête. Fin de l'aventure libanaise. Laurent est transporté à l'hôpital israélien d'Haïfa (« *j'y ai été remarquablement soigné* ») avant de regagner Lyon (« *rapatrié sanitaire par un avion civil* »).

Commence alors, dans la vie de ce jeune Français blessé dans une guerre lointaine, l'après-Liban. Il devient et restera un ancien du Liban. Invalide à 85 % – au sens administratif, – il touche une pension de 2 300 F par mois. On ne peut en vivre, il faut travailler, et il le peut. Il cherche en tous sens. « *J'ai essuyé beaucoup de refus dus au fait que j'étais invalide. Au bout d'un moment j'en ai eu marre, et je n'ai plus signalé cette invalidité aux employeurs potentiels. J'ai été ainsi embauché par un patron qui ignorait tout de mon passé libanais et de mes blessures. Mais il a fini par l'apprendre, par la bande, et il m'a viré.* »

Laurent décide de viser haut. Il demande à voir M. Raymond Barre, député du Rhône, et lui raconte ses difficultés. M. Barre écrira au maire de Lyon pour lui signaler ce cas difficile. Laurent aussi écrira à M. Francisque Collomb : « *Monsieur le maire, il faudrait créer un emploi d'horticulteur pour moi.* » « *Il a créé un poste* », dit aujourd'hui Laurent, fier de montrer qu'avec du toupet et de la suite dans les idées on peut faire valoir ses droits. Ainsi se retrouve-t-il, payé à 4 000 F par mois, à bêcher, sarcler, planter et tondre dans les parcs et jardins de la ville de Lyon.

Il ne s'arrêtera pas là. Ancien du Liban il est, ancien du Liban il restera. « *Ils ont des droits sur nous !* », disait la France d'après 1918 au sujet de ceux qui avaient passé une partie de leur jeunesse à se battre pour elle. « *La France a des devoirs envers nous* », affirme aujourd'hui Laurent Attar, qui réclame, pour lui et pour tous les jeunes volontaires du Liban, les droits des anciens combattants de toutes les guerres.

C'est son nouveau combat, une guerre pour la reconnaissance. Un beau jour du printemps 1985, il se retrouve chez lui avec quatre ou cinq anciens camarades de la FINUL pour un complot non subversif : la création d'une association qui sera baptisée Anciens des missions extérieures (Liban), AMEL (1).

Les statuts sont déposés à la préfecture du Rhône. Le jeune président multiplie les démarches. En juillet 1985 l'association est présentée à M. Hernu, alors ministre de la défense. « *C'était un début en fanfare.* » Affaire Greenpeace, changement de ministre : « *On a essayé de rencontrer, à son tour, M. Quilès. Il nous a écrit pour nous féliciter d'avoir créé l'association mais aussi pour nous dire qu'il n'avait malheureusement pas le temps de nous recevoir.* »

Un combat multiforme. Laurent Attar tente d'imposer la présence des anciens du Liban aux cérémonies officielles et aux commémorations. Il montre une photographie prise le 11 novembre 1985. Au garde-à-vous, devant un monument aux morts, on voit, selon son expression, « *les cinq générations du feu* » ceux de 14-18, ceux de 39-45, ceux d'Indochine, ceux d'Algérie, et... Laurent Attar, en uniforme de la FINUL. En uniforme mais sans drapeau.

Fanion

« *Nous avons un projet de fanion.* » Il a été conçu par un des membres de l'association, et Laurent le dévoile avec fierté : « *C'est un drapeau bleu-blanc-rouge avec un cèdre du Liban. Nous y plaçons l'aigle symbolisant la 11e DB, aigle qui repose sur le symbole de l'ONU, la terre reposant sur deux palmes. Au dessus nous ajouterons : soldats de la paix, anciens du Liban.* » Ce drapeau est à l'état de projet. Des devis ont été faits : « *Il nous en coûtera dans les 8 000 francs ; nous cherchons des gens qui pourraient nous aider à le financer.* »

Laurent est partout. Où il faut manifester l'existence de « ceux du Liban ». Une messe anniversaire pour la mort de de Gaulle ? Il est là, en uniforme. Une réception à la mairie, pour les anciens combattants ? Il est présent, en bonne place sur les photos. Un forum des associations de Lyon ? Il tient, toujours en uniforme, un stand où des panneaux expliquent ce que Liban veut dire. Et ce que terrorisme veut dire : un panneau spécial explique le rôle du KGB et des pays communistes. On a placé un livre d'or que Laurent et ses amis font signer aux personnalités de passage : « *M. Michel Noir est venu signer, ainsi qu'un conseiller municipal socialiste de Lyon. M. Barre n'est pas passé devant le stand, malheureusement. Quant aux communistes, croyez-moi, on ne regrette pas qu'ils ne soient pas venus : nous ne sommes pas des anciens d'Afghanistan.* »

Laurent consacre tout son temps à son association. Il a de hautes visées : « *Ce n'est pas seulement un regroupement d'anciens que nous voulons faire. Notre but n'est pas de nous retrouver pour ressasser des histoires communes ; nous avons aussi des idées sur le Liban et la paix.* » Il a un projet : « *Je voudrais organiser une marche pour la paix avec un jeune imam, un jeune rabbin et un jeune prêtre. Nous irions à pied de Lyon à Paris puis de Paris à Jérusalem. Dans chaque pays traversé nous irions voir le président pour lui porter un message de paix. Je suis prêt à abandonner mon boulot pour cela.* »

Souci plus immédiat : trouver des adhérents. Aujourd'hui ils ne sont encore qu' « *une vingtaine* ». Les autorités militaires refusent de communiquer les listes des jeunes Français qui ont servi au Liban. « *Potentiellement nous sommes vingt-cinq mille.* » En attendant, Laurent et ses quelques amis veulent se mettre bénévolement au service des associations à but humanitaire. En juin, ils donneront un coup de main à l'organisation, à Lyon, d'une « fête sans frontière ». « *La paix*, dit Laurent, *on connaît* ». Avec ou sans uniforme. ■

(1) AMEL, 178, rue Garibaldi, 69003. Tél. : 78-95-45-03.

ABLE « ET « POSSIBLE » EN BASQUE...

JEAN-BAPTISTE ORPUSTAN

ET EN PORTUGAIS

CARLOS LIMA

par Bruno Frappat

(1) AMEL, 178, rue Garibaldi, 69003. Tél. : 78-95-45-03.

LES SONDAGES SONT PARMI NOUS



10 mai 1981, 20 heures et 1 seconde : le visage de François Mitterrand apparaît à la télévision, défini par ordinateur. Pour intensifier le suspense, on découvre d'abord le front (« très giscardien ») du vainqueur, puis les yeux et enfin le bas du visage. Grâce aux sondages, François Mitterrand est « élu » président de la République une seconde après la fermeture des bureaux de vote, avec une estimation de 51,7 % des suffrages exprimés.

ERIC LANDAL/DISTRIBUTION VU

LE "CINQUIÈME POUVOIR"...

par André Laurens

IL serait tentant d'affirmer, pour la beauté de la démonstration, que l'intrusion des sondages dans la politique française date de 1965, année de la première élection présidentielle au suffrage universel sous la Ve République. Ce ne serait pas exact. Il n'empêche : c'est une enquête de l'IFOP qui, par l'intermédiaire de *France-Soir*, a annoncé la mise en ballottage du candidat réputé à l'abri de tous les assauts, le général de Gaulle lui-même.

Les moyens ordinaires de la prévision électorale, limités aux capacités d'observation et d'analyse du réseau des renseignements généraux, qui ne sont pourtant pas vaines, n'avaient pas fait preuve d'une telle clairvoyance ; au moins étaient-ils restés discrets, selon la tradition républicaine. Ainsi, la bonne information venait d'ailleurs et, de surcroît, elle était mise à la disposition du public. Comment ne pas y voir, au minimum, une consécration pour les décrypteurs de l'opinion ? Jusque-là, ils avaient eu beaucoup de mal à faire admettre l'intérêt de leurs travaux dans une société politique qui se prêtait mal à leur intervention.

A partir des années 60, une double évolution allait leur aménager un meilleur terrain d'action avec, d'une part, les réformes institutionnelles de la Ve République et, d'autre part, la transformation de la communication. Ce qu'il est convenu d'appeler l'opinion s'est façonné sous l'effet d'une conjonction de facteurs politiques et culturels dont la concomitance n'était pas, sur le moment, clairement perçue. La personnalisation de la vie politique – favorisée par l'élection du chef de l'Etat au suffrage universel, la primauté donnée à la fonction présidentielle et au rôle du premier ministre et la nécessité de leur opposer des concurrents crédibles – s'imposait parallèlement à l'émergence des grands médias de l'audiovisuel.

Le débat politique se simplifiait, au risque de s'appauvrir, pour se limiter à l'affrontement de chefs de file, issus de la majorité ou de l'opposition, sous l'implacable pression du fait majoritaire. L'opinion était sollicitée d'y participer plus directement qu'auparavant, comme actrice, lors de consultations ne laissant guère de place à la démocratie représentative, et comme témoin, puisque les tenants et aboutissants de la confrontation lui étaient livrés à domicile, à travers une information uniforme et unifiante. Des messages simples, reçus par tous, des images allant à la rencontre des nouveaux modes de communication de masse : tous ceux qui composent l'opinion étaient en mesure d'en avoir une, et les résultats de cette interaction n'en étaient que plus aisément quantifiables.

Les politologues

Les premières enquêtes de popularité, les premiers indices de satisfaction, apparurent dans *France-Soir*. Il fallait le sens de la presse de Pierre Lazareff pour anticiper sur une pratique qui mettrait des années à s'imposer. Notons que l'initiative se parait de beaucoup de prudence, car *France-Soir* arrêtait la publication des sondages pendant les périodes agitées – celles où ils sont les plus intéressants – et qu'elle se limitait à un organe de presse populaire. *Le Figaro* et les « news magazines », *le Point* surtout, ne prirent le relais que lorsque la logique de l'élection présidentielle entra dans les têtes et dans les mœurs, mais il y avait encore des résistances à vaincre.

Elles se manifestaient principalement dans la classe politique et dans la presse spécialisée, l'une et l'autre déjà fort ébranlées dans leurs habitudes et leurs méthodes de travail par le déplacement des centres de pouvoir et le mode de fonctionnement du nouveau régime. La connaissance et la formation de l'opinion étaient, avec des motivations différentes, leur domaine. Rejeter, ou tenir à distance, un moyen prétendument plus fiable, sinon parfait, de traduire l'état d'esprit et les états d'âme de leurs militants et de leurs électeurs, de leurs lecteurs et de leurs concitoyens en général, c'était, au-delà de la critique légitime et fondée des instruments de sondage, refuser une dépossession.

Les journalistes n'étaient pas, pourtant, les mieux armés dans la connaissance de l'opinion. En dehors des échéances électorales et des crises dont les signes apparaissent publiquement (manifestations de rue, grèves, violences), sortis de leurs fréquentations habituelles, ils ne pouvaient guère se fonder que sur d'autres intermédiaires, sur leur expérience psychologique et sur leur flair – le « pifomètre », si l'on préfère cet instrument de mesure – pour témoigner des sentiments dominants dans leur environnement. Ils n'ont pas, comme beaucoup de responsables politiques ou sociaux, l'expérience du terrain et du contact permanent avec des fractions de l'opinion. Au reste l'auraient-ils qu'elle se révélerait, désormais, insuffisante, tant il est devenu difficile de déterminer les réactions de groupe.

Leur véritable fonction, celle dans laquelle ils ont indéniablement progressé, est d'utiliser la diversité des sources disponibles pour en tirer la synthèse informative la plus sûre. Les sondages en fournissent une qui n'est pas à négliger. Faute de l'avoir exploitée à temps et pleinement, les commentateurs politiques ont laissé se développer sur leur propre terrain, celui des médias, la concurrence, qui est devenue coopération, des « politologues ».

Les gourous

A mi-chemin du journalisme, qui traite de l'actualité, et de la discipline universitaire, qui a une autre vocation, ils ont pris rang d'experts quotidiens en sociologie électorale. Ils commentent en direct, les soirs de scrutins, les résultats des consultations, ils lisent dans les sondages les balancements du corps social. Conseillers des entreprises spécialisées dans ces études, ils donnent une caution « scientifique » et publique aux chiffres qu'ils révèlent. Ce qui leur vaut, parfois, d'être scientifiquement critiqués par d'autres chercheurs, qui contestent la rigueur de leurs méthodes et la neutralité de leurs conclusions.

Les plus réservés dans la presse – ce fut longtemps le cas du *Monde* – en sont venus à faire état des sondages, puis à procéder à ce type d'investigation, lorsqu'il devint évident et irréversible que la connaissance, prétendue ou étayée, de l'opinion contribuait, de deux manières, à alimenter le débat politique. Elle y participe, discrètement, par les enquêtes que commanditent les partis, les leaders, le pouvoir, pour orienter leur action. Elle intervient, publiquement, dès lors que la divulgation, à échéance régulière, des scores de popularité, de satisfaction ou de classement, sert d'arguments auprès de l'opinion. Celle-ci se nourrit de son propre reflet.

L'opiniâtreté du gouvernement socialiste pour obtenir, en période préélectorale, en dépit d'une forte opposition dans sa mouvance, le vote de la loi sur la flexibilité des horaires de travail ne s'expliquerait pas si les sondages n'avaient pas montré que la réforme était mieux reçue à la base que ne le prétendent le Parti communiste et la CGT. Les comportements politiques n'auraient pas changé à ce point, en quelques décennies, s'ils n'avaient pas eu les moyens de s'adapter aux mystérieuses fluctuations de l'opinion.

Les partis et leurs leaders ont, tous, une stratégie d'image, qui, de plus en plus, tient lieu de politique, et dont les effets sont contrôlés auprès du public, qu'il s'agisse de mesurer l'impression produite à une émission de télévision de grande écoute, l'impact d'une affiche ou la pénétration d'un slogan.

A l'instar des politologues, par rapport aux journalistes, une nouvelle fonction s'est développée auprès des politiques : les conseillers de l'image, du look si l'on préfère, qui utilisent les techniques de la publicité, du marketing et de la communication. Chaque leader, ou presque, a son gourou, dont les pouvoirs magiques sont censés se refléter dans les sondages avant de s'affirmer dans les résultats électoraux.

S'il fallait, encore, prouver combien la technique des sondages a envahi la vie politique, il suffirait de mentionner deux textes qui les institutionnalisent : la loi du 3 juillet 1977, interdisant la publication des sondages pendant la semaine qui précède un scrutin, et celle du 19 juillet de la même année, qui a créé la commission des sondages pour veiller à leur objectivité et à leur qualité.

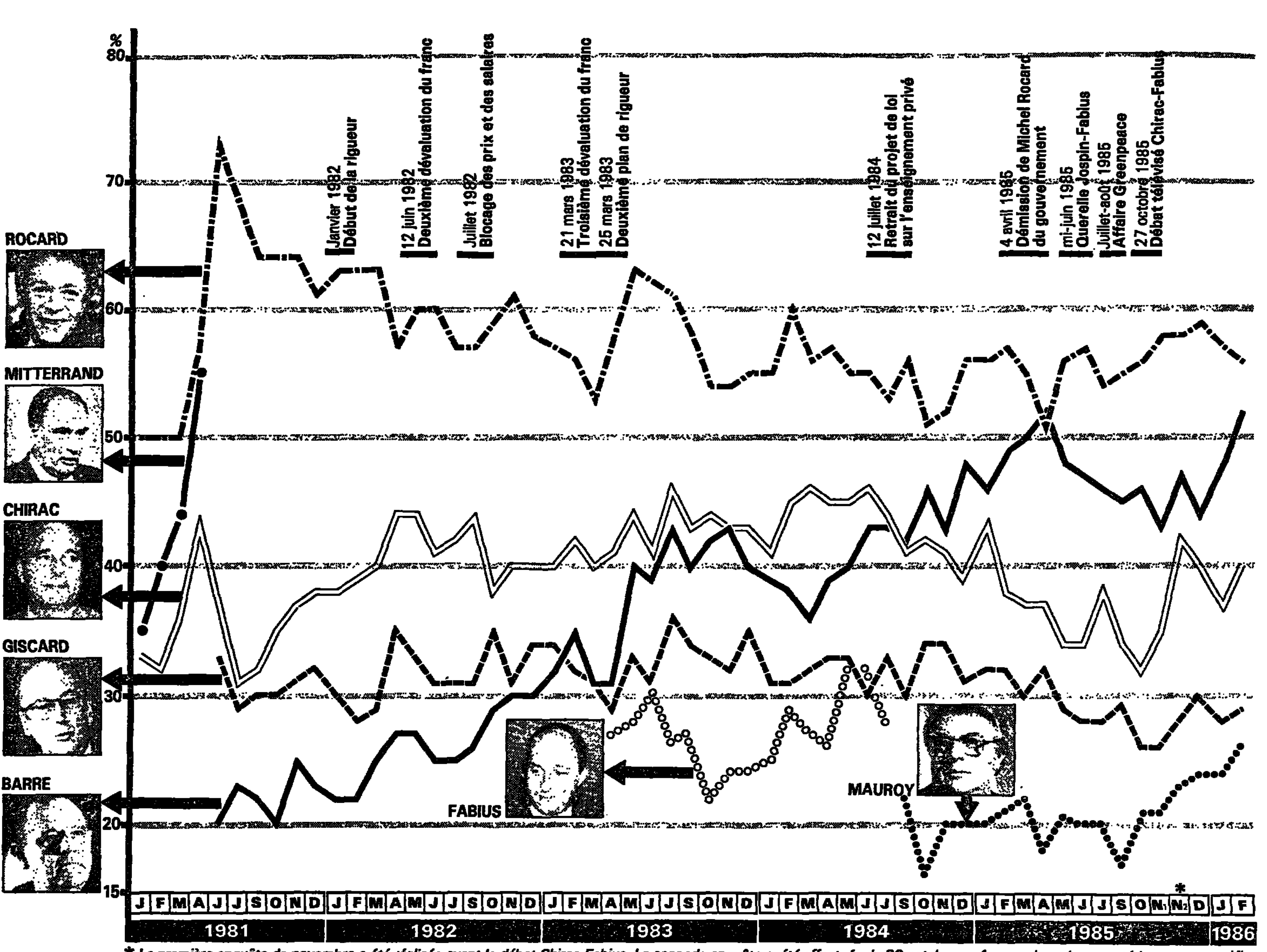
Qu'on songe, enfin, aux angoisses du président de la République et de son premier ministre qui, actuellement, font l'objet de six à sept examens de passage par mois, alors que leurs prédécesseurs n'en subissaient que deux ! Aussi n'est-il pas nécessaire d'en rajouter. Entre le refus de ce qui est devenu une réalité de la vie politique et la fascination qu'elle peut susciter, il y a place pour une utilisation opportune de l'instrument et un examen critique de ses résultats, de ses méthodes et de ses motivations.

C'est, notamment, le rôle de la presse de s'interroger, non seulement sur la signification des scores publiés, mais aussi sur la formulation des questions posées, le contenu des concepts évoqués comme des évidences – qui ne sont pas toujours si évidentes, – la continuité des comparaisons, suivant les conclusions qu'elles inspirent, l'identité des commanditaires et le degré d'indépendance politique et commerciale des organismes d'enquête. ■

SONDAGES

«POPULARITÉ» EN COURBES

La popularité d'une personnalité politique se mesure par le taux de réponses positives à la question suivante : « Voulez-vous me dire si vous souhaitez lui voir jouer un rôle important au cours des mois ou des années à venir ? » Source : baromètre mensuel SOFRES-*Figaro-Magazine* recueilli auprès d'un échantillon de 1 000 personnes représentatif de la population en âge de voter.



** La première enquête de novembre a été réalisée avant le débat Chirac-Fabius. La seconde enquête a été effectuée du 30 octobre au 4 novembre, donc postérieurement au débat. La SOFRES n'a pas réalisé de baromètre en mai 1981 et n'en réalise jamais en août.*

ENQUÊTEUR LE DUR MÉTIER

« *BONJOUR, c'est pour un sondage, vous avez cinq minutes ?* » Munis d'un questionnaire sous le bras et d'un sourire incitatif, ils sont rompus à toutes les méthodes pour rapporter les précieux renseignements demandés par leurs clients. Par grappes de cinq ou six dans la rue, ils vous accrochent et ne vous lâchent plus, viennent sonner à votre porte au moment où vous vous y attendez le moins, vous dérangent par téléphone, enfin, bref, s'introduisent dans votre vie privée comme des intrus. Opiniâtres et laconiques, ils posent des questions sur tout mais ne répondent jamais aux vôtres, et vous vous demandez « à quoi ça peut servir tout ça ? ».

Lancés à votre poursuite par centaines, en pleine saison électorale, attention, demain ce sera peut-être votre tour !

Emmanuelle a tous les atouts pour réussir dans ce métier : jolie, vive, raffinée, célibataire, elle sait *« avoir un bon contact,* dit-elle, *parce que, dans la vie, ça sert toujours ».* Qualités auxquelles elle ajoute être *« dynamique et entreprenante ».* Elle soigne son image, cheveux courts, vêtements et accessoires assortis : *« Une bonne présentation est indispensable dans ce métier. »*

Vacataire payée au contrat (au questionnaire rempli), depuis deux ans et demi dans la même « boîte », pour elle *« le provisoire est devenu du définitif ».* Après un BTS de pub et quelques petites enquêtes effectuées en province pour gagner un peu d'argent, Emmanuelle est « montée » à Paris pour chercher du boulot dans sa branche. Schéma classique. A Paris, elle n'arrive pas à se trouver un stage, et, *« en attendant »,* elle commence à faire des enquêtes de marketing, d'abord dans la rue, puis au porte à porte, puis par téléphone, et maintenant sur rendez-vous. *« Au début, je trouvais ça difficile. Il faut être hyper-disponible, même le samedi et le dimanche, pour gagner correctement sa vie, sinon on abandonne. Autour de moi, personne ne comprenait pourquoi je faisais ce boulot. Mes parents, mes amis me répétaient sans cesse : enquêteur, c'est pas un métier... »*

⁂

Mais Emmanuelle a tenu bon. Sérieuse et résignée, elle sera chef d'équipe d'ici peu. Son rôle consistera à encadrer une dizaine d'enquêteurs « sur le terrain », mais elle tient à rester vacataire, même si son salaire ne dépasse pas, en moyenne, 5 000 à 6 000 francs par mois (à raison de cinq à dix heures de travail par jour), compte tenu des périodes creuses dans l'année pendant lesquelles elle n'a pas de travail. *« Finalement, ça a ses bons côtés. On est libre, on part quand on veut (...). Et puis ça n'est pas tellement éloigné de ce que je voulais faire... »* Dans l'ensemble, elle juge son travail plutôt satisfaisant et les résultats fiables, bien qu'elle ait souvent remarqué que les journaux ne donnaient jamais les résultats dans leur intégralité. *« Il faudrait pouvoir tout publier pour être tout à fait honnête »,* précise-t-elle. Mais là, le client est roi...

Sept ans d'enquêtes, salariée sous contrat à plein temps à *« 6500-7000 francs »* par mois, Nicole, licenciée en philo venue de province, connaît toutes les ficelles du métier. Consciencieuse et bien notée, Nicole ne manque pas de travail et aurait même tendance à se surcharger d'enquêtes pour arriver à boucler les fins de mois. Lassitude, pourtant. *« Au bout d'un certain temps, il n'y a plus de surprises, on n'a plus rien à apprendre (...). Il n'y a pas d'illusions à se faire : on démarre enquêteur et on finit enquêteur, sans autre perspective ni promotion... »* Heureusement, ce qui l'amuse encore dans ce métier, c'est de pouvoir deviner à l'avance à qui elle aura affaire, rien qu'en « photographiant » mentalement les signes extérieurs de comportement psychosociologique. Une poignée de porte un peu trop lustrée, et il s'agira presque toujours d'un maniaque bourré d'habitudes. Un paillasson aux initiales révélatrices de l'âme de propriétaire. Un timbre de sonnette *« plutôt rigolo chez les jeunes »,* des autocollants sur la porte *« synonymes d'enfants dans le foyer »,* l'odeur d'un immeuble *« révélateur des origines »,* la présence d'animaux familiers — *« se méfier des chiens qui aboient, mais les chats sont plutôt bon signe »,* — des plantes qui caractérisent les *« plutôt sympa ».* Au premier coup d'œil, elle sait reconnaître une « CSP », — jargon qui désigne la catégorie socioprofessionnelle à la façon de parler ou au décor. *« Des trucs qu'on apprend vite,* dit-elle, *et qui évitent, souvent, de se tromper avant de frapper à une porte. »*

⁂

Un peu détective, un peu psychologue et surtout *« débrouillard »,* l'enquêteur reste mal compris ou ignoré du public : tantôt confondu avec le travail de la *« police »,* du *« fisc »* ou des renseignements généraux, tantôt *« assistante sociale »* ou *« tampon »* entre les pouvoirs publics et l'interrogé, qui croit qu'*« on va pouvoir faire quelque chose pour eux »* et insiste sur *« vous leur direz que »,* quand il n'est pas pris pour un quêteur ou un démarcheur, voire un agresseur potentiel.

« Tout cela, lié au sentiment d'insécurité ambiant, surtout chez les personnes seules, ne nous facilite pas la tâche », explique Eric. Bien souvent, la carte d'enquêteur ne suffit pas à convaincre, et le nombre de refus va en s'accroissant. *« Nous ne sommes pas assez soutenus par l'employeur. »* Revendication somme toute légitime quant on connaît les aléas inhérents à ce métier : contraintes horaires *« parce que les enquêtes doivent être remises en temps et en heure sinon elles ne sont pas payées » ;* contrainte des quotas (sexe, âge, profession) à respecter — *« en fin d'étude, il faut trouver le mouton à cinq pattes » ;* risques financiers (et quelquefois physiques) supportés par le seul enquêteur, *« qui dépend entièrement de sa rapidité et du bon vouloir de la personne interrogée » ;* précarité de l'emploi — *« pas de travail, pas d'argent »,* — congés exceptionnels (mariages, naissances, décès) non indemnisés, etc.

« Le sens civique c'est bien joli, conclut Eric, *mais il faudrait qu'ils comprennent* [les hommes politiques, si friands de sondages], *que s'ils ont besoin de nous, nous avons aussi besoin d'eux. »*

EVELYNE PUJOL.

POUR OU CONTRE LES ACCORDS DE MUNICH

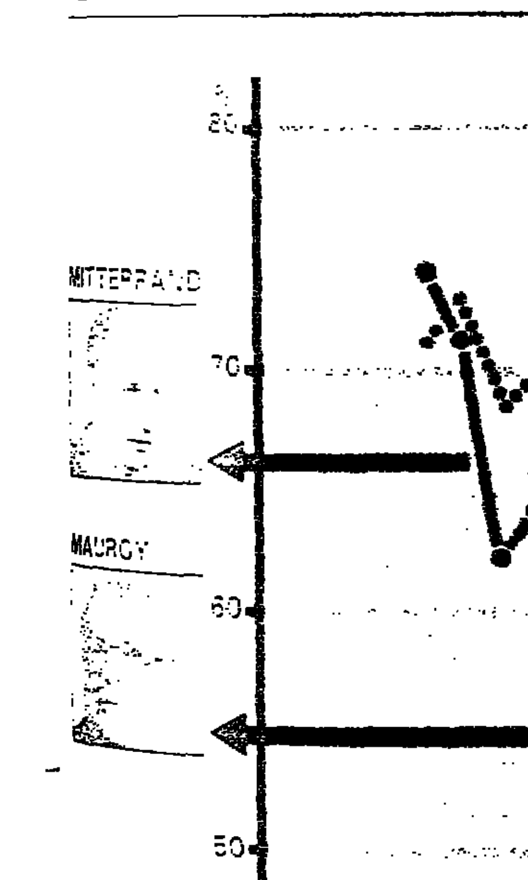
DANS leur livre *les Sondages d'opinion,* Hélène Meynaud et Denis Duclos décrivent ainsi l'arrivée en France de ces nouvelles techniques d'enquêtes qui avaient pris naissance aux Etats-Unis.

(...) Jean Stoetzel, qui a introduit les enquêtes d'opinion en France, décrit la fascination que lui inspire sa première rencontre avec George H. Gallup en avril 1938 à l'université Columbia. Revenant en France, il essaie d'intéresser les journaux à cette technique dont il propose, en 1938, la dénomination française de « sondage », afin d'insister sur son aspect de prélèvement d'information sur de petits nombres de personnes. Il fonde alors l'IFOP (Institut français d'opinion publique). Les premiers sondages qu'il réalise portent sur des sujets divers : « Fumez-vous ? Que pensez-vous de la dénatalité ? Convient-il de prolonger les fonctions des députés ? » Mais très vite les questions politiques surgissent, suscitées par les événements, par exemple à l'occasion des accords de Munich. Christel Peyrefitte décrit ces premiers sondages d'opinion et confronte leurs résultats avec les jugements exprimés par les parlementaires : la Chambre des députés approuve la signature des accords de Munich par 535 voix contre 75 (soit 87,5 % de « oui », 12 % de « non », 0,5 % d'abstentions), alors que le sondage d'opinion qui pose la question : « Approuvez-vous les accords de Munich ? » obtient une majorité beaucoup plus faible de « oui » (57 %), 37 % de « non » et 6 % d'abstentions. Un décalage est ainsi mis en évidence entre le vote des parlementaires et ce qui est supposé être l'opinion de la population. Le sondage est également utilisé pour tenter d'apprécier des attitudes plus vagues, comme l'estimation de la possibilité d'un événement. Ainsi de l'étude (également citée par C. Peyrefitte) indiquant en juillet 1939 que 45 % des Français ne croient pas « que nous aurons la guerre en 1939 », résultat qui dès ce moment-là pose un problème d'interprétation, caractéristique des sondages d'opinion : a-t-on affaire à l'expression d'un souhait implicite (les gens ne souhaitent pas la guerre et le disent sous cette forme) ? A-t-on affaire à un pronostic ou bien à un refus, éventuellement contradictoire avec la désapprobation des accords de Munich (...) ?

● *Les Sondages d'opinion,* par Hélène Meynaud et Denis Duclos. Ed. La Découverte, coll. « Repères », 127 p.

QUOTAS, PA

QUESTIONS



SONDAGES

QUOTAS, PANELS ET CORRECTIFS

COMMENT les instituts de sondage réussissent-ils à obtenir des photographies exactes de la société française à partir de simples « échantillons représentatifs » ? Ils appliquent des méthodes extrêmement rigoureuses, qui découlent du calcul des probabilités.

En effet, si l'on procède par tirage au sort, méthode chère aux probabilistes, il s'avère que les résultats obtenus auprès des personnes ainsi désignées correspondent *à ceux que l'on aurait* récoltés auprès de l'ensemble de la population concernée. Il suffit, alors, de déterminer la taille de l'échantillon non pas par rapport à la population totale, mais en fonction de la marge d'erreur définie comme acceptable par les enquêteurs.

A partir d'un certain seuil, la diminution de cette marge d'erreur, qui existera de toute façon, devient dérisoire par rapport à l'augmentation du nombre de personnes sondées et au coût qu'elle entraîne. Pour un échantillon de 1000 personnes, par exemple, la marge d'erreur est au maximum de 3 % lorsque les résultats du sondage donnent « 50 % oui, 50 % non » (la marge d'erreur a tendance à diminuer lorsque les résultats sont plus tranchés). Cette marge tombe à 2 % pour une enquête portant sur 2500 personnes et à 1 % pour 10000 personnes.

Si la méthode du tirage au sort est, en théorie, idéale, elle est, en pratique, irréalisable. Il n'existe pas de véritable fichier regroupant l'ensemble de la population française, et, quand bien même il *y en aurait un, il ne serait pas suf*fisamment souvent mis à jour pour être exploitable. En outre, le coût de l'opération serait astronomique. C'est pourquoi les organismes de sondage utilisent la méthode dite des « quotas », qui consiste à regrouper les Français en fonction de leur sexe, de leur âge, de leur profession, de leur installation géographique, etc. Un réseau d'enquêteurs, couvrant l'intégralité du territoire national – à la SOFRES, par exemple, il est composé d'une centaine de membres, – est ensuite chargé de recueillir les réponses aux questionnaires auprès d'un petit nombre de personnes, correspondant aux différents profils déterminés par les quotas.

Les personnes interrogées ne sont jamais les mêmes d'une étude à l'autre, sauf dans le cas des « panels », où l'on suit l'évolution du comportement d'un échantillon précis sur une certaine durée. Ainsi, dans le cadre de l'émission « L'heure de vérité » sur Antenne 2, la SOFRES a spécialement équipé de Minitel un échantillon représentatif de 1000 personnes, dont 250 répondent instantanément aux questions posées au cours de l'émission. De la même façon, l'institut Médiamétrie a branché sur les téléviseurs d'un panel de près de 900 foyers un appareil destiné à mesurer l'audience des chaînes de *télévision*.

La formation et le contrôle des enquêteurs sont essentiels pour assurer la qualité du réseau et la renommée de l'institut. Un autre critère permettant aux organismes de sondage d'asseoir leur crédit tient à la bonne qualité des questionnaires soumis aux personnes sondées. Il n'existe pas de méthode objective pour établir un sondage, et la rédaction d'un questionnaire, opération délicate, reste soumise à l'application de quelques principes de base.

Il faut, d'abord, définir avec précision ce que l'on mesure, qu'il s'agisse de caractéristiques (telles que l'âge, la profession, etc.), d'opinions (« Je pense que... »), d'attitudes (les votes réellement émis, les lieux de culte effectivement fréquentés, par exemple) ou de simples intentions de comportement. Ce dernier type d'enquête a tendance à « déresponsabiliser » les sondés, qui peuvent répondre n'importe quoi.

Il faut présenter à l'ensemble des personnes interrogées des questions formulées de manière identique. Comme les gens ont des degrés de culture ou de mémoire différents, les instituts doivent proposer des questions simples et, souvent, sans nuance. Certaines enquêtes sont dites « non directives » et laissent aux sondés la possibilité de répondre sans avoir recours à un cadre fixé à l'avance, mais ce type d'enquête *oblige les instituts à clarifier et à* analyser les réponses. C'est pourquoi les organismes préfèrent, en matière politique notamment, que ce soit la personne interrogée qui détermine elle-même, en dernier ressort, son positionnement.

Enfin, les rédacteurs des questionnaires doivent résister à la pression de leurs clients, ce qui n'est pas le moindre des écueils. Ces derniers s'estiment généralement compétents en la matière, et les techniciens doivent ramener leurs propositions à des formulations beaucoup plus brutales. Une rédaction douteuse et, surtout, tendancieuse introduit un « biais » dans le sondage. Par exemple, selon le sondage IFOP-*Humanité Dimanche*, publié le 2 février et relatif au projet de flexibilité du temps de travail (1), à la question : *« Dites-moi si cela serait très grave ou grave pour votre foyer si les chefs d'entreprise décidaient seuls des rémunérations contre l'avis de la majorité des salariés et de leurs syndicats ? »*, 80 % des personnes interrogées ont répondu « oui », et l'on ne peut que s'émerveiller devant les 11 % de sondés qui estiment que cela n'aurait pas *« grande importance »* !

Plus récemment, la SOFRES sondait les Français pour le compte de RTL sur leurs préférences en matière de télévision privée en utilisant une formulation qui ne manquait pas de sel. *« Pour cette nouvelle chaîne de télévision privée, il y a deux candidatures. La première regroupe deux industriels français et le patron des principales chaînes de télévision privées italiennes, la seconde regroupe RTL, Europe 1, RTL Télévision et la presse française. A votre avis, lequel de ces deux groupes est le plus capable de mettre au point les programmes que vous souhaitez ? Et lequel de ces deux groupes est le plus capable de veiller au pluralisme de l'information ? »* Réponses : 73 % au bénéfice de RTL (contre 9 %) à la question sur la qualité des programmes ; 64 % pour RTL (contre 7 %) à la question sur le pluralisme de l'information. CQFD.

Une fois les réponses récoltées, il reste qu'un sondage ne peut être isolé du contexte social dans lequel il a été effectué, ce qui pose le problème de la comparaison de sondages issus de contextes différents. De plus, les questionnaires visent en général à déceler les attitudes de la population face à des problèmes « chauds » – tels que les tabous, les contraintes sociales, les votes extrémistes, les abstentions, – sujets susceptibles de susciter une certaine réserve de la part des personnes interrogées et de faire l'objet de sous-estimations.

Ces raisons amènent les instituts de sondage à procéder à des « correctifs » sur les résultats bruts. Ces derniers sont le fruit de techniques propres à chaque institut, mais aucune n'est à l'abri des dérapages, comme cela s'est notamment produit avec la surestimation du score qu'allait obtenir le Parti communiste et la sous-estimation de celui du Front national aux élections européennes de 1984. Plus récemment, l'IFOP a dû rectifier, le 4 février, sous la pression de la Commission de contrôle des sondages, les résultats d'une enquête commandée par *le Point* et RTL, en précisant que *« des données erronées concernant le scrutin européen de 1984 ont été introduites dans la procédure de redressement d'échantillons »*.

VALÉRIE DEVILLECHABROLLE.

(1) Huit cents interviews par téléphone du 21 au 24 janvier 1986.

QUESTIONS DE « CONFIANCE »

© LE MONDE

%
80
70
60
50
40
30
20
15

MITTERRAND

MAUROY

FABIUS

Janvier 1982 Début de la rigueur
12 juin 1982 Deuxième dévaluation du franc
Juillet 1982 Blocage des prix et des salaires
21 mars 1983 Troisième dévaluation du franc
25 mars 1983 Deuxième plan de rigueur
12 juillet 1984 Retrait du projet de loi sur l'enseignement privé
4 avril 1985 Démission de Michel Rocard du gouvernement
mi-juin 1985 Querelle Jospin-Fabius
Juillet-août 1985 Affaire Greenpeace
27 octobre 1985 Débat télévisé Chirac-Fabius

17 juillet 1984 : DÉMISSION DU GOUVERNEMENT MAUROY

J F M A J J S O N D J F M A M J J S O N D J F M A M J J S O N D J F M A M J J S O N D J F M A M J J S O N N* D J F

1981 1982 1983 1984 1985 1986

Ce graphique mesure la confiance accordée au président de la République et au premier ministre « pour résoudre les problèmes qui se posent en France actuellement ». Avant et après le changement de gouvernement, en juillet 1984, les courbes respectives de Pierre Mauroy et de Laurent Fabius traduisent des cotes de « popularité ».

**La première enquête de novembre a été réalisée avant le débat Chirac-Fabius. La seconde enquête a été effectuée du 30 octobre au 4 novembre, donc postérieurement au débat.*

SOCIÉTÉ

BARREAUX MOINS ÉPAIS

par Bernard Lefort

Un syndicat de prisonniers? Pour inattendue qu'elle soit, l'idée n'en fait pas moins son chemin. La France, après de nombreux autres pays, saura-t-elle, voudra-t-elle, accepter des réformes qui aideraient les détenus à mieux se responsabiliser ?

LA prison, c'est les autres. Si depuis quinze ans et plus la prison occupe régulièrement le devant de la scène médiatique, c'est plus souvent dans le bruit des révoltes que dans le silence des réformes. La création d'une association (loi 1901) sous la dénomination « Association syndicale des prisonniers de France » (ASPF), en avril 1985, est presque passée inaperçue. Elle intervenait peu de temps avant le dernier printemps chaud des prisons françaises, où plusieurs détenus ont trouvé la mort.

Un syndicat de détenus ? L'idée n'est pas neuve. En France, dans l'après-68, la création du CAP, le Comité d'action des prisonniers, est venue bousculer l'institution pénitentiaire ; il avançait déjà le projet syndical.

Dès 1972, le CAP a développé son action *« afin de révéler les contradictions, les abus et les carences des systèmes judiciaire, pénitentiaire et social (...), de tout mettre en œuvre pour permettre aux détenus et ex-détenus de dénoncer certaines pratiques judiciaires et pénitentiaires qui font d'eux des récidivistes et des parias en puissance... »*

Parmi les onze « points d'exigence » alors énoncés par le CAP, l'un est satisfait : la peine de mort



est abolie. L'installation des « parloirs libres » (sans dispositif de séparation) est officiellement généralisée. D'autres points, tels que la suppression du casier judiciaire ou de la garde à vue, sont restés des « vœux militants ».

Successeur du CAP, le CAPJ (J pour justice) continue l'œuvre entreprise, animé par Jean Lapeyrie. Boîte postale de la nouvelle association, le Comité et ses animateurs ont apporté leur expérience aux membres fondateurs du syndicat. Jacques Lesage de La Haye, psychologue, chargé de cours à la faculté de Saint-Denis, ancien détenu lui-même, est le président adjoint de l'ASPF.

« A l'origine, rappelle Jacques Lesage de La Haye, *il y a la rencontre d'une visiteuse de prison, par ailleurs professeur dans un CES, et d'un détenu, Jacques Gambier, qui voulait créer le syndicat. L'idée a pris forme : avec six autres détenus de Fleury-Mérogis, le groupe de base s'est formé. »*

Rapidement répercutée par les médias, soutenue activement par des radios locales, l'annonce de la création du syndicat fait son entrée dans les prisons par la voix des ondes. Les adhésions affluent ainsi que les lettres. *« La meilleure nouvelle que j'entends avec celle de ma libération »*, écrit un prisonnier de la Santé. Viennent les revendications : « suppression du casier judiciaire, entrave fondamentale à la possibilité de réinsertion » ; « possibilité de garder ses droits civiques », dont l'absence est « une entrave à la citoyenneté » ; « suppression de la castration sexuelle »... Et la révolte : *« Lutter en prison, c'est vivre. Pour être considéré, il faut être respecté. Nous devons perdre nos complexes de culpabilité face à la société. »*

Dans les mains du caïdat

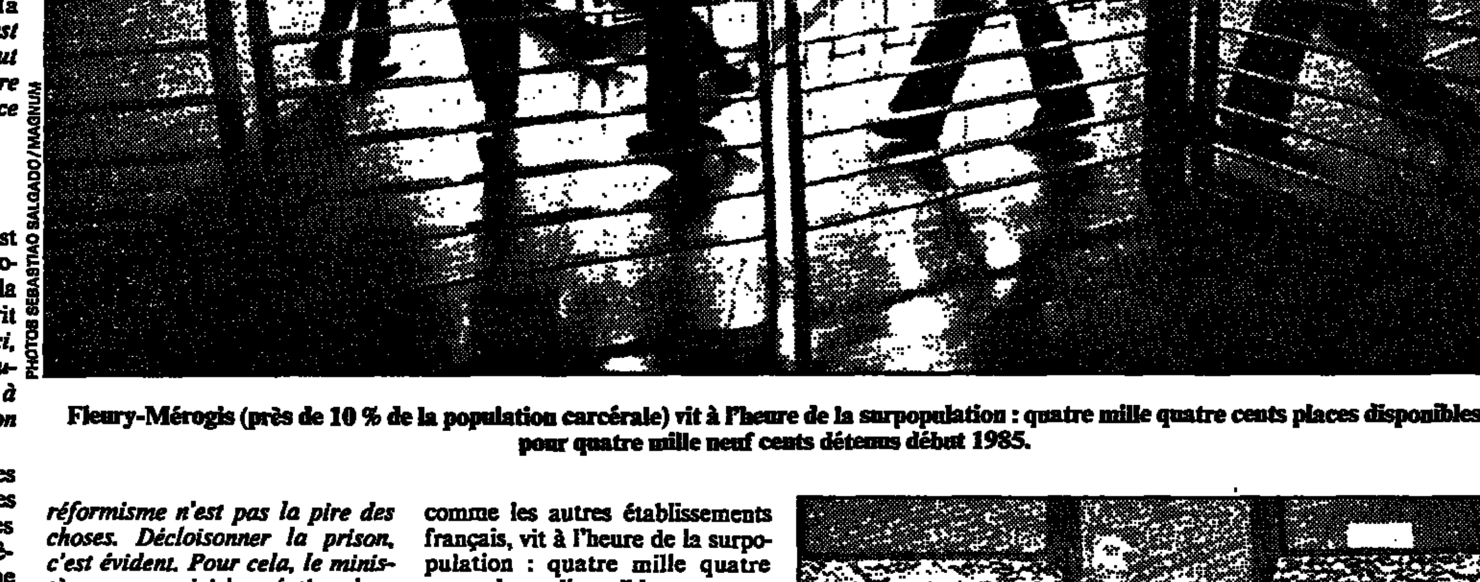
L'impact chez les détenus est évident. Même s'il n'est pas majoritaire. Il faut compter avec la passivité apprise. Comme l'écrit un prisonnier sympathisant : *« Ici, les gars sont conditionnés : boulot, cellule, sport, comme à l'extérieur, télé, dormir, et on recommence... »*

Mis à part la passivité, il y a les difficultés d'un syndicat dont les membres sont, au regard des règles pénitentiaires, « empêchés » de participer au rythme d'une organisation « comme les autres ». Difficultés techniques et administratives.

Le ministère de la justice n'a pas entravé les débuts de l'association, mais la correspondance entre le nouveau syndicat et les détenus a été « interrompue ». Une censure inacceptable, selon J. Lesage de La Haye : *« Les détenus peuvent se marier en prison, pourquoi entraver leur possibilité de s'associer ? Le droit d'un détenu doit être le même que celui de n'importe quel membre d'association. »*

Un point de vue auquel s'oppose Jean Favard, conseiller technique de Robert Badinter, et auteur du *Labyrinthe pénitentiaire,* analyse de l'échec de l'institution pénitentiaire : *« C'est une politique jusqu'au-boutiste !* s'exclame Jean Favard. *On ne peut aujourd'hui imaginer une structure syndicale sous organisation exclusive des détenus et indépendamment du code de procédure pénale. Il y a des risques : le caïdat par exemple. Le syndicat peut tomber entre les mains du plus habile ou du plus fort, ou de groupes qui n'ont d'autres motifs que personnels ou politiques... »*

« D'ailleurs, précise-t-il, *à ce rêve anarcho-syndical, je préfère le mouvement de la réforme ; le réformisme n'est pas la pire des choses. Décloisonner la prison, c'est évident. Pour cela, le ministère a poursuivi la création dans toutes les prisons d'associations culturelles et sportives. La modification récente de leur statut permet une meilleure participation des détenus à leurs activités. Une souplesse de fonctionnement existe. Des détenus jouent le jeu. Pourquoi ne pas profiter d'une structure rénovée ? »*



PHOTOS SEBASTIAO SALGADO/MAGNUM

Fleury-Mérogis (près de 10 % de la population carcérale) vit à l'heure de la surpopulation : quatre mille quatre cents places disponibles pour quatre mille neuf cents détenus début 1985.

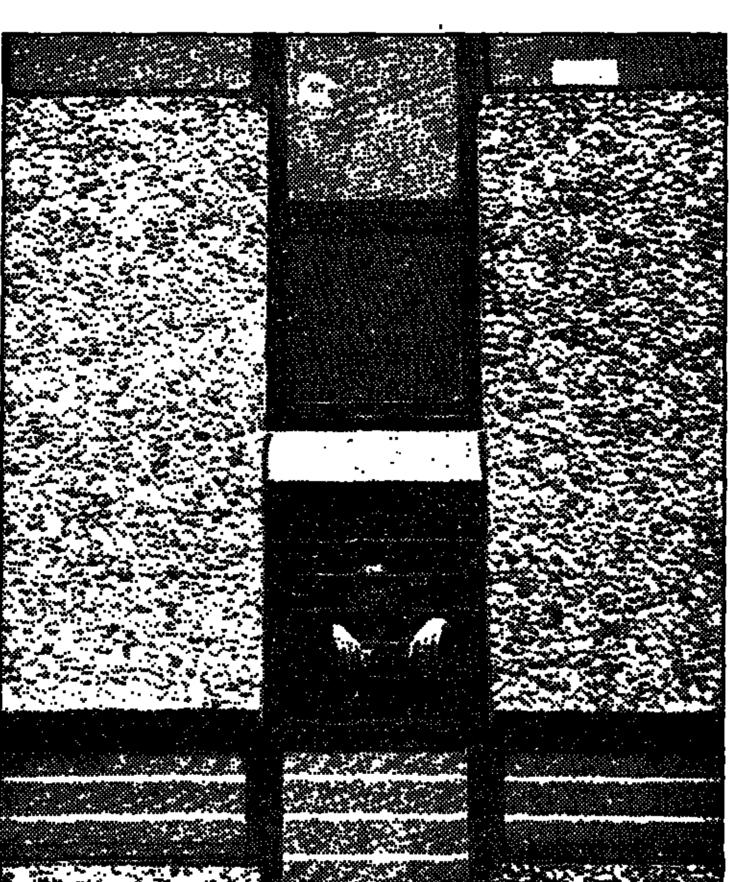
En marge de l'ASPF, une commission a été formée, sous le nom de son président, Etienne Bloch, ancien magistrat et membre fondateur du Syndicat de la magistrature. Elle s'est donné pour tâche une réflexion sur le droit d'association en général, et particulièrement en prison.

« Ce syndicat, explique Etienne Bloch, *est un moyen pour mettre en place un lieu de représentation et donc de responsabilisation du détenu. Il doit devenir le véritable interlocuteur pour l'administration pénitentiaire, à la différence des associations culturelles, avant tout destinées à occuper les loisirs des prisonniers. L'ASPF doit fonctionner pour permettre à ceux-ci de connaître leurs droits, de les faire appliquer face à la machine judiciaire, pénitenciaire et policière. Après tout, le plus qualifié pour apprécier son propre sort, n'est-ce pas le détenu lui-même ?*

» Je soutiens par ailleurs que le pouvoir de l'administration pénitentiaire est l'un des pouvoirs les moins légitimes qui soit : celui qui garde a un pouvoir sur celui qui est gardé... C'est l'un des pouvoirs les plus considérables qu'un individu ait sur un autre individu. J'ajoute que je suis tout à fait étonné que le ministère justifie la censure du courrier lié à l'ASPF en dénonçant de la part de cette dernière un prétendu « démarchage des détenus »... Comme si l'on n'admettait pas, finalement, que le détenu puisse se créer un « nid » en prison. »

A Fleury-Mérogis, lieu officiel de création de l'ASPF, centre pénitentiaire le plus important de France (près de 10 % de la population carcérale), certains étages portent encore la trace des événements de mai 1985. Aujourd'hui, ici comme ailleurs, en apparence, c'est l'accalmie. Mais Fleury, comme les autres établissements français, vit à l'heure de la surpopulation : quatre mille quatre cents places disponibles pour quatre mille neuf cents détenus début 1985.

« C'est évidemment le problème majeur, confie Dominique Fétrot, le directeur du centre... *Et construire de nouvelles prisons n'est pas l'unique remède ; lorsque l'on a ouvert Fleury, on devait fermer la Santé. Il faut agir en amont, avant l'incarcération. Cependant, si la surpopulation a joué un rôle en mai dernier, on ne peut nier que les conditions de vie des détenus aient évolué depuis vingt-cinq ans. Il est de moins en moins vrai que le détenu soit totalement dépendant. Heureusement, on ne peut plus dissimuler l'arbitraire. Tout se sait. La forme d'autorité a changé. Un surveillant peut et doit justifier ses décisions face aux détenus. Je crois à ce dialogue plutôt qu'à l'intervention d'un syndicat. Il faut faire entrer de l'air dans les prisons : il faut développer la participation des détenus au sein des associations culturelles, mais tout doit se faire dans un cadre institutionnel. Comme on l'a dit, « la prison reste un univers de » contrainte nécessaire. »*



Un « droit de plainte »

Malgré les réformes entreprises, entrecoupées de blocages et de sursauts répressifs, la mise en place de réels droits des détenus marque le pas. A la différence d'expériences étrangères, dont la France s'inspire peu ou prou.

En Suède, fin 1970, une grève de la faim de deux mille cinq cents détenus a provoqué la création de deux associations. Le KRUM (Association pour l'humanisation du milieu carcéral), proche dans sa structure du CAP français, regroupe des bénévoles à l'extérieur des prisons et sé charge de promouvoir le droit des détenus. La FFCO (Union centrale des prisonniers), fondée en 1970 et reconnue officiellement en 1977, bénéficie de subventions de l'Etat ou des communes. Son influence sur les décisions gouvernementales concernant la prison en « milieu ouvert » lui a valu un hommage appuyé d'Olof Palme.

Aux Pays-Bas, où le droit d'association des détenus est reconnu, un « droit de plainte » leur est octroyé auprès de commissions semblables aux commissions de surveillance françaises (où le maire vient de faire son entrée), mais dont la composition est plus ouverte et les prérogatives plus étendues.

Au Québec, où une charte des détenus a vu le jour, la loi prévoit que les cellules ne peuvent être occupées que par une seule personne. Certains détenus ont pu saisir les tribunaux pour faire respecter cette clause. Une démarche d'autant plus facile que le loi québécoise autorise des remises en liberté, avant même les délais normaux, en cas de surpopulation pénitentiaire.

En RFA, il y a peu, une association de détenus semblable à l'ASPF a vu le jour...

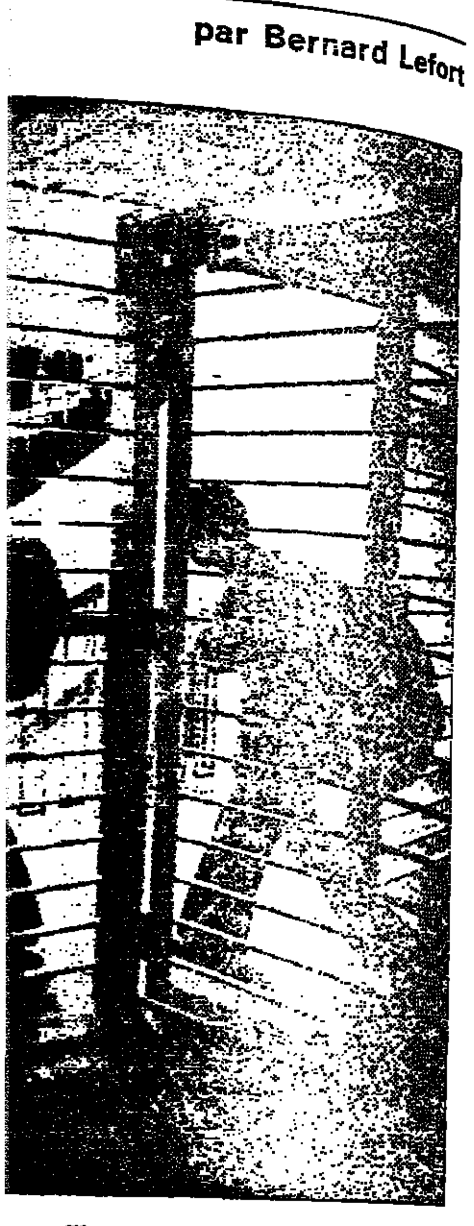
A la lumière de ces diverses expériences (dont les résultats sont parfois contrastés), on peut s'étonner que la France ne soit pas plus audacieuse dans son approche de la question pénitentiaire.

« Le plus difficile, avance Gérard Boulanger, l'actuel président du Syndicat des avocats de France, *c'est que la prison fait partie des structures mentales. Or il faut imaginer une réelle alternative à la prison. Et l'introduction de la télévision ne suffira pas à modifier les conditions de vie dans les prisons. Il faut travailler à une nouvelle redéfinition du pénal, de la « punition », avant que l'idéologie sécuritaire l'ait définitivement emporté. La France se repose un peu trop sur des lauriers acquis au titre des droits de l'homme. »*

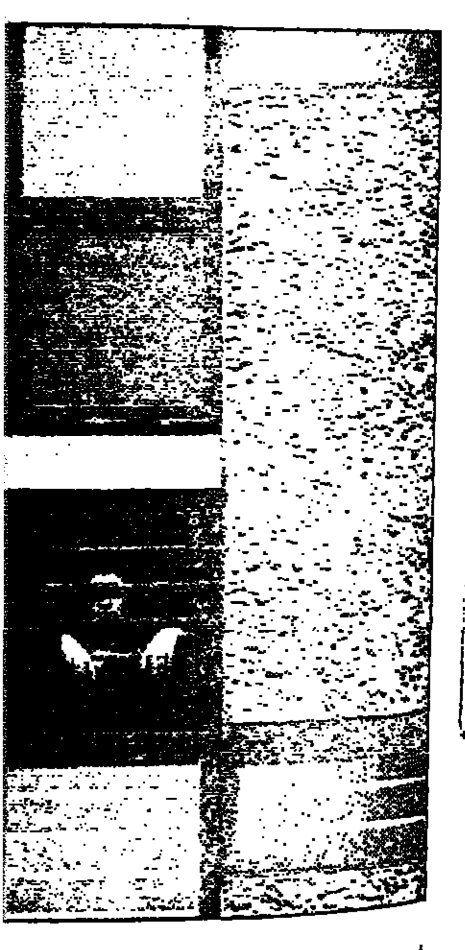
Réforme, révolution dans l'institution pénitentiaire ? C'est presque une trop simple formulation. La passion sur ce thème l'emporte souvent sur les faits. *« Au point qu'il peut paraître plus facile d'augmenter la pression fiscale que d'annoncer au pays une amélioration de la condition pénitentiaire. »*

La prison, c'est les autres ■

par Bernard Lefort



tre mille quatre cents places disponibles



« *Le plus difficile,* avance Gérard Boulanger, l'actuel président du Syndicat des avocats de France, *c'est que la prison fait partie des structures mentales. Or il faut imaginer une réelle alternative à la prison. Et l'introduction de la télévision ne suffira pas à modifier les conditions de vie dans les prisons. Il faut travailler à une nouvelle redéfinition du pénal, de la « punition », avant que l'idéologie sécuritaire l'ait définitivement emporté. La France se repose un peu trop sur des lauriers acquis au titre des droits de l'homme.* »

Réforme, révolution dans l'institution pénitentiaire ? C'est presque une trop simple formulation. La passion sur ce thème l'emporte souvent sur les faits. « *Au point qu'il peut paraître plus facile d'augmenter la pression fiscale que d'annoncer au pays une amélioration de la condition pénitentiaire.* » ■

La prison, c'est les autres

PSYCHANALYSE

LA TRANSCRIPTION SELON SAINT MILLER

par Michel Fennetaux *

Plusieurs centaines de psychanalystes venus du monde entier sont réunis à Paris jusqu'au 17 février par la Fondation du champ freudien que préside Judith Miller. A un moment où la polémique autour de la transcription du séminaire de Lacan par son gendre, Jacques-Alain Miller, n'est pas apaisée.

Rappelons brièvement des données chronologiques relatives à l'affaire de la publication du *Séminaire* de Lacan par son gendre, Jacques-Alain Miller.

1973-1978 : le Seuil publie quatre volumes du *Séminaire*, à partir du texte établi par Jacques-Alain Miller.

1980 : dissolution de l'École freudienne de Paris.

Septembre 1981 : décès de Jacques Lacan. Jacques-Alain Miller est désigné comme exécuteur testamentaire pour la totalité de son œuvre.

Automne 1981 : sortie au Seuil du *Séminaire* consacré aux psychoses, dernier volume paru.

Mars 1985 : Jacques-Alain Miller assigne en référé les animateurs de l'association Après, qui ont entrepris, dans leur bulletin *Stécriture*, un travail d'établissement du séminaire sur le transfert.

Décembre 1985 : la première chambre du tribunal de grande instance de Paris, tout en reconnaissant à Jacques-Alain Miller son droit au titre d'exécuteur testamentaire de Lacan en ce qui concerne son œuvre publiée et non publiée et en déclarant « *contrefaisante* » l'édition du bulletin, souligne, dans les attendus du jugement, la rigueur et le sérieux du travail entrepris par l'association Après (*le Monde* daté 15-16 décembre 1985).

Le tribunal a tranché. Néanmoins de nombreux psychanalystes soutiennent la nécessité d'une pluralité de transcriptions et contestent la façon dont Jacques-Alain Miller s'acquitte de sa tâche. Michel Fennetaux, membre de la Convention psychanalytique, expose quelques-uns de leurs arguments.

P. Ké.

« Qui accusera les élus de Dieu ? »
(Saint Paul, Rom., VIII, 33.)

QUAND il donnait son séminaire, J. Lacan improvisait, mais il existe des enregistrements et des sténographies de cette parole : établir le séminaire suppose de passer à l'écriture. Cette opération, faussement simple, implique des choix qui orientent la pensée. Il faut inventer une ponctuation : mettra-t-on une virgule ? Un point-virgule ? Un tiret ? Un point ? C'est déjà une option sur le sens. Il faut, également, découper des alinéas : ira-t-on à la ligne ici ? Ou une phrase plus loin ? C'est-à-dire rattachera-t-on une idée à ce qui précède ou deviendra-t-elle prémice de ce qui va venir ? Nouvelle option sur le sens. Ces choix, *inévitables*, décident de la pensée, et s'ils interviennent à l'insu du lecteur, *celui-ci est pris dans les rets* de l'autorité de la chose écrite : il lit le texte imprimé comme le seul possible. Il y a plus préoccupant : le matériel disponible n'est pas du *dit* mais de l'*entendu* : par la sténotypiste ou l'auditeur de bandes ; or l'audition est toujours déjà une écoute.

Il n'y a donc pas de texte original des séminaires, mais des *documents de première main*, à partir desquels plusieurs textes sont possibles ; possibles et légitimes : aucun titre, fût-ce celui d'exécuteur testamentaire, ne justifie un monopole quelconque, — d'autant moins que, du vivant de Lacan, à sa demande, des transcriptions ont été réalisées. Avec son aval tacite, elles ont circulé, ont été divulguées. Nul ne saurait le nier ni revenir sur cet état de fait. Si cet œuvre a pour vocation d'appartenir, ce n'est ni à une personne ni à un groupe ; c'est à la communauté scientifique, et, au-delà, au monde de la culture. Possible, légitime, cette pluralité est également nécessaire, car elle détermine l'inscription de l'enseignement de Lacan dans une tradition vivante, alors que la revendication d'un monopole en fait un objet de musée, sous couvert d'en protéger la pureté.

Quoi qu'il en soit, la transmission de cet enseignement suppose le passage à l'écriture. Il est donc indispensable, si on veut éviter les *contre-façons mercantiles* — et il le faut, — de convenir de quelques principes déontologiques : il faut exiger des transcripteurs qu'ils aient des méthodes de travail clairement et explicitement définies, donc contrôlables ; de là suit que le texte qui sera donné à lire devra manifester le travail qui aura présidé à son établissement, même au prix d'une certaine lourdeur de l'appareil critique. Faute de quoi, on dissimulerait *au lecteur les choix opérés. En* revanche, la méthode que je préconise, qui est celle des auteurs de *Stécriture*, restitue au lecteur toute sa responsabilité : il devient l'*auteur de sa lecture*, car il est délogé de la tranquillité où l'installe la trompeuse fluidité d'un texte qui se fait passer pour original.

Trois arguments : trois cercles

Au lieu de cela, que dit, que fait J.-A. Miller ?

Il tente de légitimer sa prétention à monopole et de restaurer en outre la confiance ébranlée par les menées qui ont marqué la dissolution de l'Ecole freudienne de Paris et par la multiplication des critiques *argumentées de ses versions des* séminaires, notamment celle des *Psychoses*. Il fait appel, dans l'*Entretien sur le Séminaire* (1), à trois arguments, qui sont autant de cercles : 1° Je suis incontestable parce que j'ai eu le privilège de relations personnelles de travail avec Lacan ; 2° Je suis incontestable parce que je suis le seul à avoir fait un travail incontestable ; 3° Je suis incontestable, car ma méthodologie est incontestable.

Il est vrai que J.-A. Miller a reçu l'aval de Lacan pour les séminaires publiés avant 1980 ; aujourd'hui Lacan n'est plus : la situation est donc radicalement autre. J.-A. Miller ignore cette dimension : peut-on en conclure qu'elle lui ait échappé ? Si l'aval de Lacan a été un fait, était-ce un blanc-seing ? Un fait fonde-t-il un droit ? Sophisme : premier cercle.

J.-A. Miller tente également d'asseoir son autorité sur le sort fait par Lacan aux tentatives antérieures de reformulation de ses séminaires, en feignant d'ignorer qu'elles ne briguaient pas le statut de versions officielles. En réalité, il cherche un faire-valoir : il voudrait que nous concluions qu'il a été, qu'il est, le seul qualifié et le mieux placé pour assumer ce travail. Sophisme patent : *je suis le-seul-bon*, car les autres sont mauvais. Deuxième cercle.

La méthodologie enfin : « *Ce qui m'est particulier* (...), *c'est une aptitude toute logique à m'effacer* (...), *ce qui veut dire à me plier à la rationalité de cette pensée* (...). « *Ce travail, je le fais dans l'élément de la certitude.* » « *Aptitude* » ? C'est un DON qui fonde la certitude ; celle-ci a une face cachée : la croyance en une élection. Je suis incontestable, car j'ai un don qui le garantit : troisième cercle.

Il y a là une composante religieuse, d'ailleurs confirmée par cette relation surprenante d'une *expérience de conversion* : « *Je n'avais jamais lu une ligne de Lacan à cette date, septembre 1953.* (...) *Je me souviens très bien avoir commencé, au premier étage, la lecture du* Rapport de Rome, *et être descendu à l'heure du déjeuner, disant à cet ami* (...) *que je venais de lire quelque chose d'inouï* » : tous les phénomènes élémentaires de la conversion y sont évoqués (ignorance princeps, capture, illumination). J.-A. Miller se soutient de la certitude d'être appelé à la fonction d'apôtre, avec une note paulinienne : « *Compter pour rien, c'est se mettre dans une position telle que je puisse écrire je et que ce je soit celui de Lacan...* »

Tout cela a les incidences les plus directes sur le travail d'établissement. Il faut, nous dit-il, rechercher les « *pivots* » de chaque leçon du séminaire, « *reconstituer l'articulation logique avant de prendre la plus petite décision d'écriture* ». Ce qu'il faut bien appeler des « remaniements » est benoîtement présenté comme un simple effort de clarification : « *Etablir, c'est débrouiller.* » Je prendrai l'exemple le plus probant, celui des *Psychoses*, séminaire publié après la disparition de Lacan ; on pourra juger où conduit la religion de la clarté et du sens.

Un travail de comparaison systématique du texte-source et de la version officielle a permis de constituer un ensemble de plus de mille fiches. Résultat troublant : transformations de supputations et de doutes en jugements assertoriques ; aplatissement des reliefs par la grâce de formules résumées ; substitutions d'affirmations ou d'injonctions à des doubles négations ; éliminations de passages ; rajouts de fragments, etc. Les interventions du transcripteur ne sont jamais signalées, et, mises bout à bout, elles dessinent une réélaboration de la pensée. J.-A. Miller a parfaitement le droit d'établir *SA* version du séminaire, encore faudrait-il qu'elle ne soit pas présentée comme *LE* séminaire et qu'elle soit assortie de l'appareil critique qu'appelle la déontologie.

Logiciser, c'est opter pour le primat du sens : « *Au nom de ce sens j'ai à décider de ce qui passera à l'écrit.* » Alors, au nom du sens, on cherchera le mot « *juste* », par opposition à l'« *obscurité* », aux « *méandres* » du style de Lacan : « *Il a utilisé ce qui était son obscurité pour l'élever au paradigme.* » Lacan, Gongora : même combat ! Pourquoi ignorer que Lacan a rendu délibérément difficile l'accès à son propos pour contraindre ses élèves à effectuer l'acte de le penser, pour pallier l'effet de la digestion commune qui vise à réduire le relief de l'énonciation au profit de la platitude comestible des énoncés ? Les aléas de sa parole ne sont pas des « *scories* » mais témoignent de l'effort pour approprier l'expression à l'exploration de son objet : l'inconscient.

Lacan a trouvé son Malherbe : stratégie de la maîtrise, effort de tous les instants pour éliminer au profit de la Clarté et du Sens ce qui, dans cet enseignement, avait pouvoir d'interroger et maintenait la parole sur le fil de l'analyse. ■

(1) Publié par J.-A. Miller aux éditions Navarin à l'automne 1985. Les citations qui suivent sont tirées de cet opuscule.

* Psychanalyste, président de l'Association pour l'établissement, la défense et la diffusion de l'enseignement oral de Jacques Lacan.



LOUIS MONIER

Lacan à la Sorbonne.

LACAN TU NOUS TIENS

PLUSIEURS centaines de psychanalystes venus d'Europe d'Amérique, du Japon et d'Australie sont réunis à Paris, à la Maison de la chimie, jusqu'au lundi 17 février, autour du thème « Hystérie et obsession ».

Cette rencontre est organisée par la Fondation du champ freudien, présidée par Judith Miller, fille de Jacques Lacan. Par ses activités et son audience, cette fondation se pose en rivale de l'International Psychoanalytic Association (IPA), créée par Freud et dirigée — jusqu'à sa mort en 1982 — par sa fille Anna.

L'idée de ces rencontres revient à Jacques Lacan. En juillet 1980, quelques mois après sa décision de dissoudre l'Ecole freudienne de Paris, il réunissait ses « élèves d'Amérique latine » à Caracas. Après les soubresauts parisiens liés à la dissolution, cette rencontre présentait l'avantage de conforter l'influence de Lacan et de son enseignement hors de l'Hexagone. Après sa mort, deux rencontres furent organisées à Paris, en février 1982, et à Buenos-Aires en 1984, confirmant la dimension internationale que disciples et continuateurs revendiquaient pour le lacanisme.

Accueillant les participants de cette quatrième rencontre internationale, Roland Dumas, ministre des affaires extérieures, a d'abord remarqué que « *la psychanalyse et l'Etat ne répondent point à des nécessités naturellement appariées* ». L'essentiel de son allocution a consisté en un éloge de Jacques Lacan, dont voici quelques extraits :

« *Que Jacques Lacan ait été un homme hors du commun, cela est sûr. Et on l'a souvent décrit par ce que l'on croyait être ses foucades, voire ses extravagances.*

» *Cela est étroit. Cela n'est point juste. En vérité, Jacques Lacan fut un homme de labeur acharné, un homme de devoir et de continuité, un homme de fidélité, j'en porte témoignage. Fidèle à qui, à quoi ? Fidèle à lui-même, à son désir, à ce que j'appellerais son étoile. Fidèle à ses élèves, fidèle à ses amis, fidèle aux siens. Que la réciproque n'ait pas été toujours vraie, je le sais, ayant été son avocat lors de la dissolution de l'Ecole freudienne de Paris, et de la création de l'Ecole de la cause freudienne.*

» *Je l'ai vu durant vingt ans à la tâche, et, dirai-je, au combat. Ses séminaires, loin d'être la manifestation d'une éloquence facile, étaient le fruit d'une préparation intense, poursuivie la semaine durant à travers les obligations, et parfois les urgences de sa pratique. De ce combat difficile, de cette lutte parfois incertaine, je ne l'ai jamais vu douter, si je l'ai entendu plus d'une fois « râler ». Son mérite éclatant et ce qu'il faut bien appeler sa supériorité lui valaient nombre d'ennemis dans sa profession. Il avait peu de ménagements quand l'essentiel à ses yeux était en jeu, et beaucoup d'impatience dans la vie quotidienne, mais aussi il savait prendre tout son temps quand il le fallait, et alors il écoutait avec une attention, une présence que je n'ai pas oubliées, pas plus que l'intensité, la fulgurance de son regard.*

» *Je le dirai avec simplicité : grâce à lui, à travers lui, en lui parlant, en l'entendant, en le voyant vivre, j'ai compris beaucoup de choses. Je ne suis pas analyste, je ne suis pas analysé, mais je me dis parfois que j'ai peut-être fait avec lui* une analyse sans le savoir !

» *Homme d'un immense savoir, il n'était pas un universitaire. Ferme, sûr de soi, volontiers intraitable, il n'était pas un homme de pouvoir. Croirez-vous pourtant que dans mon travail et mes fonctions, dans ma vie tout court, j'éclaire souvent ma réflexion à la lumière de ce que j'ai appris de lui ?* »

A l'occasion de cette rencontre, l'*Ane* a publié un numéro spécial, qui contenait, outre les résultats d'un sondage national réalisé par l'institut IPSOS, une enquête réalisée auprès de quatre-vingt-dix-neuf personnalités : « En quoi la psychanalyse compte-t-elle pour vous ? »

On y apprend ainsi qu'un autre ministre socialiste, Gaston Defferre, garde « *un bon souvenir* » d'un début de cure analytique dans les années 40 et, à l'opposé, que l'écrivain Dominique Fernandez se « *porte beaucoup mieux* » depuis qu'il n'écoute plus la « *sirène insidieuse* » de la psychanalyse.

Si elle n'apporte pas de vues inédites sur l'importance de la découverte freudienne, cette enquête a au moins le mérite d'avoir fait beaucoup parler, confirmant ainsi une des données de base de la technique analytique.

PATRICK KECHICHIAN.

L'ART ET L'ÉTAT

LES CHANTIERS DU PRÉSIDENT SONT AVANCÉS

La Géode de nuit à la Cité des sciences et de l'industrie à La Villette

PASCAL ÉPÉE

Ils ont fait beaucoup parler d'eux. Mais rien n'avait encore été réalisé qui nous les présente dans leur ensemble, nous en explique la marche et l'inscription dans l'histoire de la capitale. C'est désormais chose faite. Au Centre Georges-Pompidou, jusqu'au 7 avril, les chantiers du président sont avancés.

IL y avait longtemps que l'on attendait cela : une présentation groupée de tous les grands projets parisiens du président. Un coup d'œil panoramique et quelques zooms sur cette floraison de musées, d'édifices monumentaux et de gestes architecturaux qui doivent redonner à la capitale et à la France la *« première place dans le concert des nations avancées »*.

Le Grand Louvre, le musée d'Orsay, la tête Défense, le ministère des finances, l'Opéra de la Bastille, l'Institut du monde arabe, la Cité des sciences et de l'industrie, le parc de La Villette, la cité de la musique, enfin racontés en direct par les seize architectes qui ont conçu ces équipements. C'est chose faite depuis le 4 février au Centre Pompidou à Paris.

Un ensemble de productions audiovisuelles modestement logé au sous-sol et visible seulement jusqu'au 7 avril. Pourquoi si tard, pourquoi deux mois seulement, pourquoi dans un recoin ? Tout se passe comme si l'on hésitait à montrer aux citoyens – qui vont tout de même payer tout cela 16 milliards de francs – les projets les plus importants de ce demi-siècle. Sans emphase, on peut affirmer que la décennie 1980-1990 marquera l'histoire de Paris. Jamais sans doute on n'avait, en si peu d'années, planté dans la capitale un tel bouquet de monuments culturels. Certes, chacun d'entre eux a fait l'objet de concours, de présentations médiatiques et même, pour certains, de polémiques. Manquait la vue d'ensemble. La voici.

Assis sur des gradins de plastique, les visiteurs de Beaubourg peuvent s'en mettre plein les yeux. Sur un grand écran et pendant une demi-heure, se succèdent les photos juxtaposées de projets et de chantiers. Les non-initiés n'y apprendront pas grand-chose, sinon que la photo peut transformer en objet d'art une grue des plus banales et plus intelligemment détailler une maquette. L'essentiel est juste à côté. Sur un écran vidéo, les architectes parlent pendant près d'une heure de leur œuvre. Certains sont gauchement affalés dans des fauteils et leurs explications demeurent parfois confuses. Ces gens-là dessinent plus clair qu'ils ne parlent. D'autres, plus heureusement placés devant leurs plans et leurs maquettes, exposent le programme, les données du site, la partie d'architecture qu'ils ont choisie. Belle leçon de construction monumentale en dix chapitres.

Foyer de création

Après des décennies de tours, de barres et de bâtisses fonctionnelles, la France serait-elle devenue pour un instant un authentique foyer de création architecturale ? L'avenir dira si la qualité a valu ici la quantité.

Mais, d'ores et déjà, on peut subodorer que les ardentes polémiques sur la pyramide du Louvre ont masqué des contresens plus inquiétants. Les lourdes plaques de béton que l'architecte italienne Gae Aulenti a déposées dans la nef eiffelienne toute de verre et de métal de l'immense gare d'Orsay sont de ceux-ci. La nécessité muséographique imposait-elle cela ?

De même, Paul Chemetov et Borja Huidobro ont prétendu faire de l'aile ministérielle de leur bâtiment des finances une porte de Paris, dont un des pieds est carrément planté dans la Seine. Ils ont ainsi, pour la première fois dans la capitale, barré la perspective du fleuve et exclu de la ville tout un quartier qu'on veut justement lui rattacher.

Inversement, Christian de Portzanparc, chargé de la Cité de la musique, à la porte de Pantin, et son homologue qui, de l'autre côté, à la porte de La Villette, a dessiné une barre de logements masquant le fantastique volume de la Cité des sciences, ont montré un mépris regrettable pour ces entrées dans la capitale. On nous parle sans cesse de gestes architecturaux. Voilà deux belles occasions manquées par des Parisiens, alors que le Danois Oto von Streckelsen a si bien réussi son arc de triomphe de la Défense.

Ces débats auraient dû être portés plus tôt sur la place publique. La manifestation audiovisuelle du Centre Pompidou a le mérite de les ouvrir au moins de manière rétrospective. Une question tout de même : où, quand et comment les provinciaux pourront-ils à leur tour juger de ces projets nationaux qu'ils contribuent à financer ?

MARC-AMBROISE RENDU.

ARTISTES ET ORPHELINS

LA décoration des bâtiments publics bénéficie en principe d'une somme égale à 1 % de la subvention de l'Etat. Mais la tentation actuelle du ministère de la culture, face à la rareté du 1 % est de contrôler les opérations tout au long de la procédure, et de répartir la pénurie. Pour y parvenir, il se substitue purement et simplement à l'activité autonome des artistes. Aboutit-on, au moins, à plus de justice ? Non. L'idée gestionnaire de l'administration aboutit à rendre permanente la pénurie qu'elle déplore, tout en multipliant les mesures autoritaires.

Une seule question, la meilleure, n'est pas posée : comment élargir le marché par l'action concrète des artistes ? Il faudrait habituer les architectes, fraternellement, à considérer de nouveaux problèmes plastiques, ce qui est difficile pour eux, car les maîtres d'ouvrages ne leur assignent aucune mission de recherche pure. Ils ont, presque toujours, un souvenir pitoyable du 1 %. Le côté « surveillé », et financièrement misérable de ce pis-aller, pousse les architectes à situer les artistes au-dessous d'eux, et les décourage donc de faire appel à leurs services.

Les artistes de leur côté – puisqu'il y a des camps dans ce monde fictif – savent qu'ils gagnent à se cacher derrière l'autorité de l'Etat. Souvent, ils ne se déplacent même plus pour rencontrer spontanément les architectes. Même dans des quartiers résidentiels coûteux, des dizaines d'immeubles s'achèvent sans qu'une décoration de hall fasse la place à un artiste. Pourquoi innover puisque la décoration n'existe, artistiquement parlant, que sous contrôle et obligatoire ? Bonjour, Monsieur Staline.

Sous son langage de bon apôtre, le ministère de la culture pratique une politique discrètement dissuasive. Aujourd'hui, la totalité des 1 % de la région Rhône-Alpes, par exemple, ne peuvent faire vivre que quelques artistes, et mal. Dans ce cas, la répartition « justicialiste » des commandes par l'Etat n'a aucun sens, d'autant plus qu'il s'agit d'une rigueur de façade.

Le grand problème de politique artistique est l'ouverture de nouveaux types d'opérations, le développement lucide du marché. Nous voyons un budget de la culture de plus en plus considérable tandis que traînent indéfiniment les lois qui généraliseraient le 1 % ou dégrèveraient les sociétés privées capables de mécénat, au-delà de taux dérisoires. Ces mesures n'enrichiraient pas le ministère mais les artistes : un défaut rédhibitoire !

Ces faits rappellent le double jeu de l'Etat, soucieux de contrôler la vie culturelle pour y trouver un surcroît de pouvoir, qu'il ne souhaite pas transférer à un nombre significatif d'artistes.

Le ministère de la culture, riche d'un budget de 10 milliards, de 11 000 fonctionnaires, accouche d'une souris. D'après M. Claude Mollard, délégué aux Arts plastiques, 100 artistes plasticiens, en France, vivent bien de leur art.

Il ne faut pas privilégier les artistes qui s'étatisent mais ceux qui font la navette entre le privé et le public pour recréer l'unité de pensée et d'initiative de tous les protagonistes de la vie des arts plastiques.

L'insuffisance de l'initiative au-delà du 1 % obligatoire a recréé un système purement parisien et centralisateur de grosses commandes publiques personnalisées en faveur d'artistes généralement à la mode et proches du pouvoir.

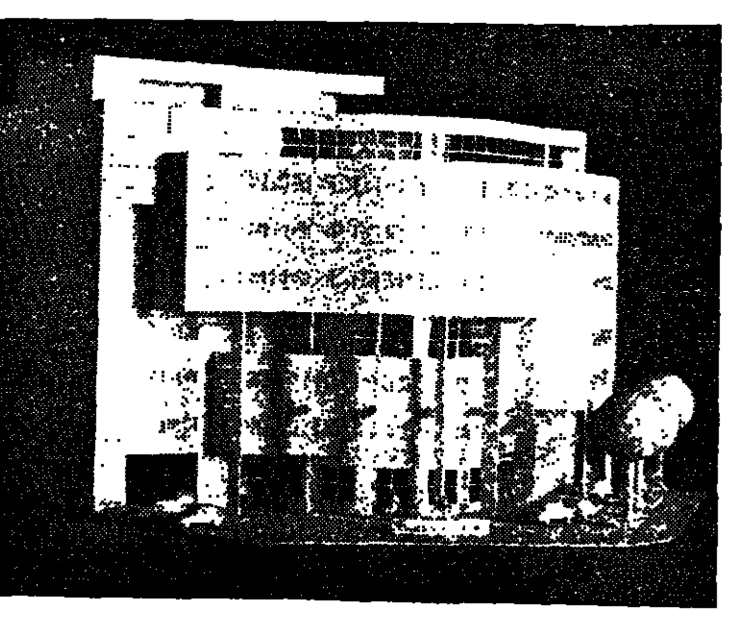
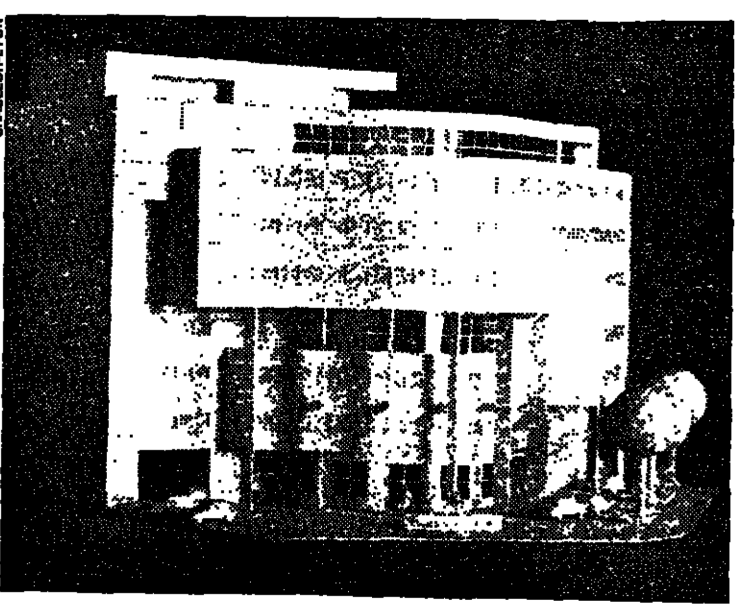
Il existe donc un milieu de la rigueur méritocratique, du légalisme tatillon, et un réseau direct, beaucoup plus expéditif et fructueux, recentralisé, même si le lieu d'implantation de la commande paraît géographiquement décentralisé.

La France, décidément, est incorrigible. Elle retombe avec un automatisme étranger à la vie dans les mêmes cloisonnements, les mêmes triomphes verbaux, les mêmes impuissances faites d'idéologie et de bureaucratie. Dans ce tintamarre sinistre on souhaite entendre un homme, une voix, pour détourner une formule connue.

MAURICE PARANT

(Artiste).

QUALITÉ FRANCE

CHAULEUR-LYON

Premier prix ex-aequo du concours « Architectures publiques », cette agence des télécommunications sera construite à Dijon (Côte-d'Or) par deux architectes de Châlon-sur-Saône, Didier-Noël Petit et Jacques Pellet. Ce projet est exposé, en compagnie de cinquante-deux exemples de constructions publiques de qualité, décidées dans toutes les régions de France par douze ministères, au Musée des monuments français (palais de Chaillot) jusqu'au lundi 17 février.

À VOS ŒUV

L'art et l'armée peuvent-ils faire bon ménage ? En tout cas voilà une rencontre en Allemagn riche en pittoresque et qui valait largement le voyage.

L'ART ET L'ÉTAT

A VOS ŒUVRES, FIXE!

texte : Michel Guerrin ● photos : Xavier Lambours

L'art et l'armée peuvent-ils faire bon ménage ? En tout cas voilà une rencontre en Allemagne riche en pittoresque et qui valait largement le voyage.

A Berlin, ce vendredi 7 février, les militaires français n'ont pas eu besoin de faire le mur. Pour une fois, du nouveau ! La possibilité de dévier des sempiternelles soirées entre copains autour de bières dans un bar de nuit. Et pas n'importe quoi : une exposition de peinture organisée spécialement pour eux ; l'occasion de retrouver sur le thème « Art français : positions » des artistes du pays ; de les découvrir, surtout.

Au départ, un protocole d'accord défense-culture qui date de 1983 et qui a pour but, comme le dit Paul Quilès avec lyrisme et ambition, de *« réduire les inégalités d'accès à la culture et d'affirmer le caractère global de la défense, qui ne saurait se réduire à sa dimension purement militaire »*.

Berlin n'est donc pas une première. Les deux ministres avaient déjà organisé des manifestations culturelles aux Antilles, à la Guyane et à Baden-Baden. Cette fois, on a pensé à nos troupes stationnées à l'Est, dans cette enclave où militaires français, anglais et américains se partagent depuis 1945 une moitié de ville. De l'*autre côté*, il y a les Russes, mais ça, c'est une autre histoire.

Face aux troupes françaises, vingt et un artistes français de la génération des trente-quarante ans. A partir de là, on peut rêver. Ne pas se contenter d'un sourire entendu face à ce mariage pour le moins détonnant.

On peut imaginer, dans cette ancienne usine désaffectée où est présentée l'exposition, des officiers français, anglais et américains en train de contempler les peintures de Jean-Michel Alberola, né en Algérie, qui vit au Havre et sur les toiles duquel on retrouve souvent le nom d'Actéon, ce chasseur mythique de Thèbes qui, ayant surpris Artémis nue au bain, fut métamorphosé en cerf par la déesse et dévoré par ses propres chiens. Imaginer les appelés du 11e régiment de chasseurs tourner autour des chaises-haut-parleurs d'Ange Leccia, et interpeller l'artiste, né à Minerviu en Corse, ancien pensionnaire de la villa Medicis à Rome, et qui travaille aujourd'hui à Paris.

Pour que la rencontre se produise, on a réparti les rôles : le gouvernement militaire français de Berlin a trouvé le lieu et fourni sa logistique. Le Centre national d'art plastique (CNAP) a choisi les artistes. Une surprise : pas un seul représentant de la figuration libre dans ces vingt et un artistes, *« parmi les plus marquants de leur génération »*. Ce courant est pourtant celui qui s'exporte et qui se vend le mieux, notamment aux *Etats-Unis*, et qui a le plus d'impact auprès des jeunes.

L'explication, en forme de jugement de valeur pour le moins bizarre, est dans le catalogue : *« Il est paru peu utile d'exposer des œuvres de la figuration libre. Celle-ci est déjà soutenue efficacement par le système commercial et institutionnel. Elle a tendance à rejeter dans les marges les expressions qui se situent dans certaines filiations historiques plus décisives. De plus, n'est-elle pas empreinte d'une certaine facilité ? »*



Pas de figuration libre donc, et peu de peinture. En revanche, beaucoup d'installations à partir d'éléments usuels qui procureront aux militaires présents des réflexions mitigées et surprenantes. Ce soir-là, ce n'était pas la Grande Muette. Qu'on en juge.

Au vernissage de cette rapide exposition (quinze jours, pas plus), les militaires sont effectivement présents. A l'heure. Mais pas en grand nombre. *« Vous comprenez, on est vendredi... la veille du week-end. Et puis, il neige fort et le quartier est excentré. Vous savez, on est tout près du mur. Mais les militaires viendront dans les prochains jours »*, explique un commandant.

Les Allemands non plus ne sont pas nombreux. Ici, on parle essentiellement français. Nos voisins ignorent-ils nos artistes ? C'est ce que laisse entendre Hans-Peter Schwerfel, dans un remarquable et alarmiste texte du catalogue : *« Qu'en est-il de la France ? La Grande Nation est discrètement laissée à l'écart du tourbillon spéculateur d'un marché de l'art en constant va-et-vient entre Cologne et New-York. Pour les critiques d'art, il ne s'est rien passé en France depuis les nouveaux réalistes, et pour les médias allemands l'art français, tout simplement, n'existe pas (...). Depuis Dubuffet, la France n'a pas produit de peintre de l'importance d'un Richter ou d'un Baselitz, ni d'individualité motrice et pleine d'idées comme Beuys. »* Cette exposition a donc du pain sur la planche. Destinée d'abord aux militaires français, elle devrait ensuite attirer les civils allemands. Jolie cohabitation.



Ci-dessus, regard sur une installation de Jean-Luc Poivret. A gauche, photo cibachrome de Georges Rousse. A droite, le peintre Georges Stoll présente son travail au général Cavarrot : *« Qu'est-ce que je peux vous dire ? Donc, je fais de la peinture. »*

« Voilà les bons »

Ce soir-là, peu de militaires appelés. On les compte sur les doigts de la main. Les invitations ont été sélectives. Au milieu des officiers, deux jeunes soldats transformés pour la circonstance en journalistes : *« On vient couvrir les manifestations pour « VLB », le journal interne du 11e régiment de chasseurs. Vous connaissez son histoire ? C'est un des généraux de Napoléon Ier qui s'est exclamé en voyant arriver le 11e :* « Voilà les bons ! » *C'est vrai que les appelés n'ont pas été invités ce soir. Mais bon, le 11e, c'est un escadron de combat, alors une exposition d'art contemporain... Si vous voyez ce que je veux dire. »*

« On ne pouvait tout de même pas faire venir tous les appelés au vernissage ! affirme un commandant. *On a fait venir des représentants. Les autres viendront en groupe avec leur encadrement. Si les artistes discutent de leur travail avec eux, ce sera bien. »* Un commandant qui, au départ, hésite à donner son jugement sur l'exposition (*« Vous savez, je travaille avec le général... »*), mais qui se laisse vite prendre au jeu : *« Il y a des choses qui me déconcertent* (sourire entendu). *J'aime cette enfilade de tonneaux. Il y a une belle perspective. J'aime ce que fait Georges Rousse. Alberola ? Il y a des dessins, sous les peintures, à ne pas mettre entre toutes les mains, non ? »*

Sur les chaises d'Ange Leccia : *« Vous avez essayé de vous asseoir dessus ? Je comprends que certains artistes détournent des objets courants pour en faire des œuvres d'art. Poivret, par exemple, avec ses ailes d'avion. Je ne sais pas si c'est un avion militaire. Cet arbre compressé sous le verre me plaît bien. »*

Les militaires n'ont pas de chance. En tenue, dans ce genre de situations, chacun de leurs actes prend une connotation de caserne. Le secteur français de Berlin est dirigé par le général Cavarrot. Le faciès très empereur romain, avec un fume-cigarettes à la main, tenant à la verticale tant bien que mal un mégot consumé, il passe en revue les différents artistes bien en place devant leur « stand » et leur demande des explications sur leurs démarches.

Chacun son tour. Derrière le général, en ordre serré, les représentants du ministère de la culture. Naturellement, le dialogue s'enclenche :

Un artiste : *« Tout est donné au regard, tout est visible. Il n'y a pas que la surface des choses... »*

Le général : *« C'est la première fois que vous venez à Berlin ?*

— Oui, mais je connais un peu l'Allemagne. »

Passant et repassant dans les dédales de l'exposition, le général se retrouve pour la seconde fois face aux chaises d'Ange Leccia : *« Ah ! lui, on l'a déjà vu ! Il m'a déjà tout dit. Il en parle vraiment très bien. »*

Un artiste : *« C'est une installation qui joue sur des éléments vrais. Il y a des repères. Il faut voyager dans la pièce avec tous ces éléments. C'est un voyage pour le spectateur. »*

Le général : *« L'espace qu'on vous a donné vous convient-il ? »*

Le représentant du CNAP : *« On a défini l'espace avec un ordinateur. »*

Le général (admiratif) : *« Un ordinateur ?... Merci, vous parlez très bien. »*

Le général débouche sur un grand panneau nu. Devant, un projecteur diffuse en format réduit des diapositives.

Le général : *« Il faut s'approcher. »*

L'artiste : *« Tous mes travaux sont des petites images. C'est nostalgique. Il les accompagne avec une musique de Tino Rossi. Pendant ce temps, le chariot tourne. »*

Le général : *« Vous allez au-delà du tableau. Merci. C'est la première fois que vous venez à Berlin? »*

Un représentant du CNAP : *« Heu... Ce n'est pas fini. Il y a une autre œuvre :* la Chute de l'ange. »

Le général : *« Où ça? »*

L'artiste : *« C'est plus conceptuel. »* Tout le monde attend la chute, face au mur blanc.

Le général : *« Je veux le voir! Pourquoi un ange? »*

L'artiste : *« Parce que c'est merveilleux. »*

Le général : *« Uniquement parce que c'est merveilleux? »*

« Je m'amuse »

L'ange arrive : une diapositive projetée sur le mur. En même temps, un cri désespéré accompagne sa chute.

Plus loin, un peintre : *« Qu'est-ce que je peux vous dire? Donc, je fais de la peinture. C'est le moyen le plus efficace. Et pourtant, je veux produire des images mobiles, fragiles. Il n'y a pas de narration. Juste une impression d'éphémère.*

— Vous vous exprimez uniquement par la peinture?

— Oui, c'est ça. »

Un observateur : *« La peinture va mourir? »*

Le général : *« Mais non! Il n'est pas pessimiste. Merci à vous, bon séjour à Berlin. »*

La visite est terminée. Le général est ravi. Un de ses proches est plus circonspect : *« Je ne suis pas sûr d'avoir perçu la lumière. »* Plus en retrait, un colonel n'y va pas par quatre chemins : *« Je trouve cette exposition scandaleuse. Ce n'est pas un refus de principe. Je juge seulement le résultat par rapport au coût. Beaucoup de militaires aiment la peinture. Mais là... »* Sa femme enfonce le clou : *« Je m'amuse! C'est débile et je connais beaucoup de personnes qui pensent comme moi. »*

Les militaires partis, il en reste tout de même un, toujours présent, jusqu'au bout. Il a côtoyé les artistes pendant la mise en place de l'exposition. C'est un aspirant, ingénieur de formation, attiré on ne sait trop comment à Berlin, parachuté coordonnateur de l'exposition. L'expérience l'a enchanté : *« J'ai appris à apprécier le travail des artistes. Je ne sais pas comment les soldats vont prendre ça. C'est trop compliqué. Ils ne vont rien comprendre. Ils ne vont pas trouver ça beau.*

— Qu'est-ce qui serait beau?

— Un Renoir. » ■

L'exposition « Art français : Positions » est organisée par le gouvernement militaire français de Berlin, le service d'information et de relations publiques des armées et le Centre national des arts plastiques. Elle présente des œuvres de vingt et un artistes français : Jean-Michel Alberola, Richard Baquié, Bazile-Bustamante, Jean-Sylvain Bieth, Etienne Bossut, Marie Bourget, Jean-Gabriel Coignet, Gérard Collin-Thiebaut, Philippe Favier, Gloria Friedmann, Bernard Frize, Dominique Gauthier, Jean-Marie Krauth, Ange Leccia, Didier Mencoboni, Pierre Mercier, Richard Monnier, Jean-Luc Poivret, Georges Rousse, Georges Stoll et Gérard Traquandi.

B.I.G., Ackerstrasse 71-76, Berlin 65. Jusqu'au 23 février 1986. Tous les jours, de 10 h à 19 h.

ICÉS

...côté, à la porte de La Villette, a dessiné une barre de logements masquant le fantastique volume de la Cité des sciences, ont montré un mépris regrettable pour ces entrées dans la capitale. On nous parle sans cesse de gestes architecturaux. Voilà deux belles occasions manquées par des Parisiens, alors que le Danois Oto von Spreckelsen a si bien réussi son arc de triomphe de la Défense.

Ces débats auraient dû être portés plus tôt sur la place publique. La manifestation audiovisuelle du Centre Pompidou a le mérite de les ouvrir au moins de manière rétrospective. Une question tout de même : où, quand et comment les provinciaux pourront-ils à leur tour juger de ces projets nationaux qu'ils contribuent à financer ?

MARC-AMBROISE RENDU.

FRANCE



...concours « Architectures publiques »... communications sera construite à Dijon... architectes de Châlon-sur-Saône, Didier... Ce projet est exposé, en compa... exemples de constructions publiques de... toutes les régions de France par douze... monuments français (palais de Chail...

NOUVELLE

L'ENLÈVEMENT

par Christian Cottard

Ils s'aimaient depuis deux jours à peine
Y a parfois du bonheur dans la peine...

Charles Trénet

C'EST une ville, tôt le matin. Dans cette ville, une voiture roule ; elle est poussiéreuse et comme fatiguée. Un homme la conduit, mais on a l'impression que c'est elle qui choisit sa route. Elle passe et repasse aux mêmes endroits, ignore les gens qui traversent devant elle, se fiche des feux rouges, croise des carrefours sans s'y arrêter.

On voit les yeux de l'homme assis au volant. On les voit dans le rétroviseur, et l'on se dit que ces yeux-là sont ailleurs et qu'ils ont dû pleurer. Cet homme, là, dans sa voiture, doit rouler depuis longtemps. Peut-être qu'il a roulé toute la nuit, peut-être même qu'il roule depuis le jour d'avant ?

Il a la tête de quelqu'un qu'on aurait froissé, comme un vieux journal, avant de le rendre à la rue. Le dessous de ses yeux est creusé de cernes noires, ses lèvres sont serrées, presque soudées l'une à l'autre. De temps à autre, les muscles de ses mâchoires se contractent plus fortement. Parfois l'homme réprime un haut-le-corps violent. Alors il se passe la main gauche sur tout le visage, comme sur un tableau noir que l'on veut effacer. En espérant, il jette un œil sur le rétroviseur, mais ses rides sont là, toujours.

Il plonge la main dans le cendrier et en sort un mégot acceptable, il l'allume et se le bloque au coin des lèvres en inspirant une profonde goulée. Une larme s'écoule de son œil droit, elle glisse le long de sa narine et vient éteindre la cigarette. Il ne s'en aperçoit pas et reste accroché à son volant qui le mène vers n'importe où, le matin, tôt.

Il n'a pas remarqué tout de suite que, depuis quelques rues, sa voiture s'était mise à en suivre une autre. Ce qu'il a vu très vite, c'est le sourire du petit garçon qui était à l'arrière, cet enfant était un sourire, et ce sourire le regardait.

Dans l'état où il se trouvait, cet homme dans une auto était tellement loin de l'idée d'un sourire, c'était plutôt normal qu'il n'ait rien remarqué. A dire vrai, il n'était plus capable de prêter attention à quelque chose d'étranger à son malheur. Cet homme était un malheur.

Ce sourire et ce malheur se suivaient ce matin-là dans cette ville. Et tout ou presque les opposait. Leur seul lien était cette voiture qui en décidait autrement.

Au bout d'un long moment, les yeux mouillés de l'homme rencontrent enfin ce sourire, il vérifie, en regardant dans le rétroviseur, que c'est bien à lui que ce sourire s'adresse, c'est bien à lui !

Ses lèvres alors s'écartent et laissent échapper le mégot qu'il croit allumé. Celui-ci tombe sur ses genoux. D'un geste d'affolement il se soulève de son siège et se cogne violemment la tête au plafond de l'auto, il se rassied brutalement, enfouit sa main gauche sous ses fesses, la ressort en tenant le mégot entre son pouce et son index, et le tend triomphalement vers l'enfant !

Il reste là, avec son clope éteint entre ses doigts, puis le jette pardessus son épaule, et s'essuie le front, comme quelqu'un qui a évité un énorme danger.

Le gamin, qui est à genoux sur le siège arrière de sa voiture, imite alors, geste pour geste, la peur de l'homme, jusqu'au jet de la cigarette vers l'arrière. Il en rajoute dans les grimaces, faisant tournebouler ses yeux comme deux gros calots.

L'homme sourit à cette dernière mimique et le gosse lui rend son sourire en se frottant la tête, qu'il s'est cognée au plafond de la voiture !

Il fait mine de s'évanouir, et disparaît derrière le dossier du siège, pour réapparaître deux secondes plus tard, un cartable en guise de bosse !

Alors, l'homme lui aussi disparaît sous son volant, pour resurgir avec un paquet de cigarettes sur la tête. L'enfant éclate de rire, si fort que l'homme entend son rire, et ils se mettent à disparaître puis apparaître chacun leur tour avec quelque chose sur leur tête à chaque fois différent...

Les deux poursuivent leur jeu pendant un long moment, sans que rien ni personne ne s'en préoccupe.

Pourtant, la voiture dans laquelle se trouve l'enfant finit par se garer le long du trottoir. Aussitôt, celle de l'homme se range juste derrière. Et les deux restent là, à se regarder, se sourire, se grimacer, se séduire.

De la première auto, descend une femme grande, très belle et très pressée. Comme absente, elle contourne l'engin, sans un regard pour l'homme qui détourne la tête, et pénètre dans une boulangerie.

L'enfant et l'homme se retrouvent, heureux d'être seuls, face à face, simplement séparés par deux vitres, attendant l'un de l'autre, sans savoir quoi !

Ils s'observent, figés, comme déconcertés par cette immobilité qui les rapproche et les éloigne à la fois.

Ils n'osent ni l'un ni l'autre rompre l'équilibre si fragile entre ces deux sourires, entre ces deux larmes, deux regards. Un équilibre qui leur va bien.

Puis d'un coup l'enfant ouvre la portière arrière de sa voiture et descend.

IL s'approche de celle de l'homme. Celui-ci regarde droit devant lui, comme redoutant ce qui est en train d'arriver. Mais il est déjà trop tard.

Arrivé au niveau de la porte avant droite de la voiture de l'homme, l'enfant s'arrête, repart en courant vers son auto. L'homme jette un bref coup d'œil à l'enfant. Il a le regard perdu de quelqu'un à qui on a tout pris.

L'enfant plonge son corps dans la voiture, en ressort avec son cartable, revient vers l'homme et, en passant près de lui, il lui dit :

« *J'ai failli oublier mon cartable !* »

Il s'installe alors dans la voiture de l'homme, pose le cartable par terre, ses pieds sur le tableau de bord et, sans le regarder, lui dit :

« *Ben, qu'est-ce que t'attends ? Démarre !* »

Sans répondre, l'homme passe la première et fait bondir la voiture. L'enfant crie :

« *Hé ! Pas si vite, c'est pas le moment d'avoir un accident ! Roule tranquille, on n'est plus pressé maintenant.* »

L'homme ralentit.

« *Là, là, c'est pas mieux comme ça ?* », fait l'enfant.

Et les trois, la voiture, l'homme et l'enfant, roulent un long moment comme ça, sans rien se dire, dans cette ville qui se lève.

« *T'as des sous ?* demande l'enfant après ce grand silence.

– *Un chéquier, oui,* dit l'homme.

– *C'est pas des sous, ça, va falloir trouver une banque.* »

A un coin de rues, la voiture stoppe près d'un distributeur de billets. L'homme descend, s'avance vers le guichet et revient avec une liasse de billets qu'il tend à l'enfant.

Il regarde la liasse et la rend à l'homme.

« *Prends-les toi, moi, quand il y en a beaucoup, je ne sais pas compter. Tu sais, toi ?* demande le gosse.

– *Jusqu'à cent, c'est dur, après c'est toujours pareil.*

– *Y a plus de cent là-dedans ?*

– *Oui.*

– *Alors, ça suffira. Allez roule !* »

La voiture redémarre lentement.

Quelques rues plus loin, l'homme demande à l'enfant :

« *On va où comme ça ?*

– *T'as déjeuné toi ?* répond l'enfant.

– *Oui, non, je ne sais plus.*

– *Moi, j'ai déjà déjeuné, mais toi tu as la tête de quelqu'un qui a besoin d'un café ! On s'arrête ?* »

L'homme range la voiture dans un parking, devant un bar de banlieue, ou quelque chose dans ce genre. L'enfant demande :

« *Je pourrais reprendre un chocolat, avec des tartines longues comme des skis ?*

– *Si tu veux.*

– *Avec de la confiture de fraise ?*

– *Si tu veux.*

– *Tout ce je veux, alors ?*

– *Oui.*

– *Bon, ce sera un coca, avec les tartines.* »

Ils rentrent dans le bar, s'installent à une table proche de la vitre et s'assoient face à face. L'homme, le col de son blouson relevé, se prend le visage entre ses deux mains et se frotte les yeux. L'enfant dessine avec son doigt sur la vitre embuée. Une serveuse s'approche d'eux. L'enfant commande sans reprendre son souffle :

« *Pour moi un coca rondelle des tartines comme des skis du beurre de la confiture de fraise pour lui un noir double serré. Ouf !!!* »

La serveuse sourit en disant :

« *Lui, au moins, il sait ce qu'il veut !*

– *Ça a l'air* », fait l'homme.

Il pose sa main sur la tête de l'enfant, et lui dit :

« *Et maintenant ?*

– *Maintenant quoi ?*

– *Qu'est-ce qu'on va devenir ?*

– *On va déjà changer de noms. C'est vrai, à chaque fois qu'une histoire commence, il faut qu'on sache comment les gens s'appellent ! T'aimerais t'appeller comment, toi ?*

– *Je m'appelle Michel.*

– *Et ça te plaît ? Si ça ne te va pas, tu peux en prendre un autre. Moi, je t'appellerais bien David ! Ça te plaît ?*

– *David, ça va !*

– *C'est bon. OK pour David. Et pour moi ?* demande l'enfant.

– *Je ne sais pas, peut-être Rémi ?*

– *Rémi, ... ça marche.* »

Et ces deux-là, David le vieux et Rémi le jeune, finissent leur petit déjeuner dans cette ville qui s'habille, maintenant. David, au bout d'un silence, demande à Rémi :

« *Et là, qu'est-ce qu'on fait, après ça ?*

– *Comment, qu'est-ce qu'on fait ?*

– *Oui, je veux dire : on va où, tous les deux ?*

– *Écoute, j'en sais rien. Je ne sais même pas si c'est bien qu'on soit tous les deux.*

– *Tu ne sais pas si c'est bien ? Mais dis, tu as bien démarré, tout à l'heure ! Alors ?*

– *Peut-être que je n'aurais pas dû.*

– *Ho ! hé ! on se connaît depuis quelques minutes et tu commences déjà à te poser ce genre de questions ? C'est mal parti !* »

L'ENFANT rafle les tartines posées sur la table, se lève et sort du bar en courant. David le suit et le rattrape au dehors. Ils s'arrêtent, l'un derrière l'autre, Rémi tournant le dos à David.

« *Allez, viens, j'ai rien dit,* fait David.

– *Et mon coca* », fait Rémi sans se retourner.

L'autre s'approche de l'enfant et par-dessus son épaule lui tend la bouteille de coca.

Le gamin la prend, en boit une gorgée, la recrache en lâchant :

« *Pouuaahh !!! Le matin c'est dur !!!*

– *Le matin et tout le temps,* répond David.

– *Tu vois, quand tu veux, tu peux être drôle,* fait Rémi. *C'est pour ça que je t'ai choisi ! Ne me déçois pas !* »

Ils regagnent leur voiture ; une fois réinstallés, Rémi demande à David :

« *Qu'est-ce que tu veux de moi ?*

– *Qu'est-ce que tu peux me donner ?*

– *En ce moment, pas grand-chose !*

– *Je sais, je sais,* fait Rémi, *mais j'attendrai.*

– *T'as l'air d'être un gros malin,* dit David. *Et de savoir plein de choses.*

– *Hé, hé...*

– *Et de ne pas être pressé. Ça peut coller entre nous. Moi, c'est tout le contraire, je ne sais plus rien sur rien, et j'ai simplement envie que ça finisse. Que tout finisse.*

– *Et si j'étais là pour que tout recommence ?*

– *Ça sera dur !*

– *On essaiera. On essaiera. Bon, où on va maintenant ?*

– *J'en sais rien.*

– *T'en sais rien, t'en sais rien, c'est pas une réponse, ça. Mais tu n'as pas l'air de te rendre compte de la situation. Ma mère m'accompagnait à l'école, elle s'est arrêtée pour faire une course, et TU M'AS ENLEVÉ ! Voilà la situation !*

– *Moi, je t'ai enlevé ?*

– *Qui d'autre ? Tu as un complice ? Ça, là, c'est bien ta voiture, non ?*

– *Oui, mais...*

– *Bon alors, c'est bien ce que je disais. TU M'AS ENLEVÉ.*

– *Mais c'est toi qui es monté tout seul.*

– *C'est ça, c'est ça, tu iras leur expliquer, toi ! Moi, j'allais à l'école et je suis dans la voiture de quelqu'un que je ne connais pas. Qui va croire une chose pareille ?*

– *Mais c'est la vérité !*

– *Ben tu leur diras, toi, la vérité. A mon avis, t'as pas une chance.*

– *Ils croiront jamais ça,* fait David.

– *C'est bien ce que je dis,* fait Rémi. *Bon, qu'est-ce qu'on fait ?*

– *Je ne sais pas,* dit David.

– *Alors, c'est moi qui décide. On va à la mer. Il y en avait une pas loin, on y allait avec mon père, quand j'étais petit et qu'il était là.*

– *Elle y est toujours ?* demande Rémi.

– *On a une chance,* répond David.

– *Alors, en route !* »

La voiture, David et Rémi ont quitté cette banlieue qui partait au travail. Ils ont roulé toute une journée, en ne s'arrêtant que pour l'essence, et une fois pour manger. Pendant le trajet, ils ont parlé de la vie d'avant. D'avant qu'ils ne se connaissent. Ils ont traversé des paysages qui ne leur disaient pas grand-chose, mais rien d'autre qu'eux ne leur faisait envie. Il ont appris à s'aimer, c'est-à-dire qu'ils se sont redonné le goût d'être, simplement.

Puis, la nuit est venue, au beau milieu d'une ligne droite, longue et toute droite. On n'en voyait plus le bout, même en avançant. Autour d'eux, le noir profond, insondable, était accroché aux portières de l'auto. Rémi a allumé le plafonnier. L'intérieur était noyé dans la fumée bleutée des cigarettes de David. Il n'y avait plus aucun bruit que le chuintement des pneumatiques sur l'asphalte. Ils étaient dans un vaisseau spatial.

Rémi, de temps en temps, vérifiait le comportement des réacteurs. Il établissait des contacts radio avec d'autres galaxies. Ils étaient invincibles, ils avaient mille ans derrière, cent mille devant. En fait, la ligne droite ne durait que 6 kilomètres. A 160, ça leur a fait deux minutes d'éternité. C'est toujours ça de pris.

ELLE se finissait à l'entrée d'un petit village. Une courbe juste après les premières maisons. David fut ébloui par les lueurs tournantes des gyrophares. Ils étaient là, une quinzaine, armés jusqu'aux képis. Ils avaient déroulé des herses sur le sol, pour stopper les voitures. David s'est levé, les deux pieds sur la pédale du milieu, son bras droit devant le corps de Rémi, pour lui éviter le choc avec le pare-brise.

L'auto est partie dans une glissade impressionnante, les pneus hurlaient qu'ils allaient éclater. Malgré leurs cris, ils sont venus s'empaler sur les pointes hargneuses, tout s'est arrêté dans un grand haut-le-cœur. David a bondi hors de la voiture, dévoré par la haine et la trouille :

« *Connards ! Vous auriez pu le tuer ! Vous auriez pu le tuer !* »

Il hurlait encore quand ils lui sont tombés dessus à quatre en l'injuriant. Ils l'ont immobilisé, en l'allongeant par terre, les bras croisés dans le dos. Il avait le visage enfoncé dans l'herbe humide et une paire de rangers dans la nuque. Deux d'entre eux lui donnaient des coups de crosse dans le dos pour qu'il se taise. Ça s'est calmé dans un râle et le goût du sang.

Il a juste pu apercevoir la silhouette de Rémi qu'on emmenait vers une voiture en lui disant :

« *Là, là, c'est terminé, tu n'as plus rien à craindre, maintenant. Ce salopard ne te fera plus de mal.* »

Il a clairement entendu Rémi dire :

« *Mais...* »

Puis plus rien. Il a pensé qu'il tombait dans les pommes au mauvais moment.

Il en a pris pour quinze ans. ENLÈVEMENT D'ENFANT, SANS VIOLENCE NI PRÉMÉDITATION. Sans violence qu'ils ont dit.

Il était allongé sur le dos, les bras croisés derrière la tête, à surveiller le vol d'une mouche, quand les serrures de la cellule ont claqué.

« *13 256 ? On te demande au parloir !* ».

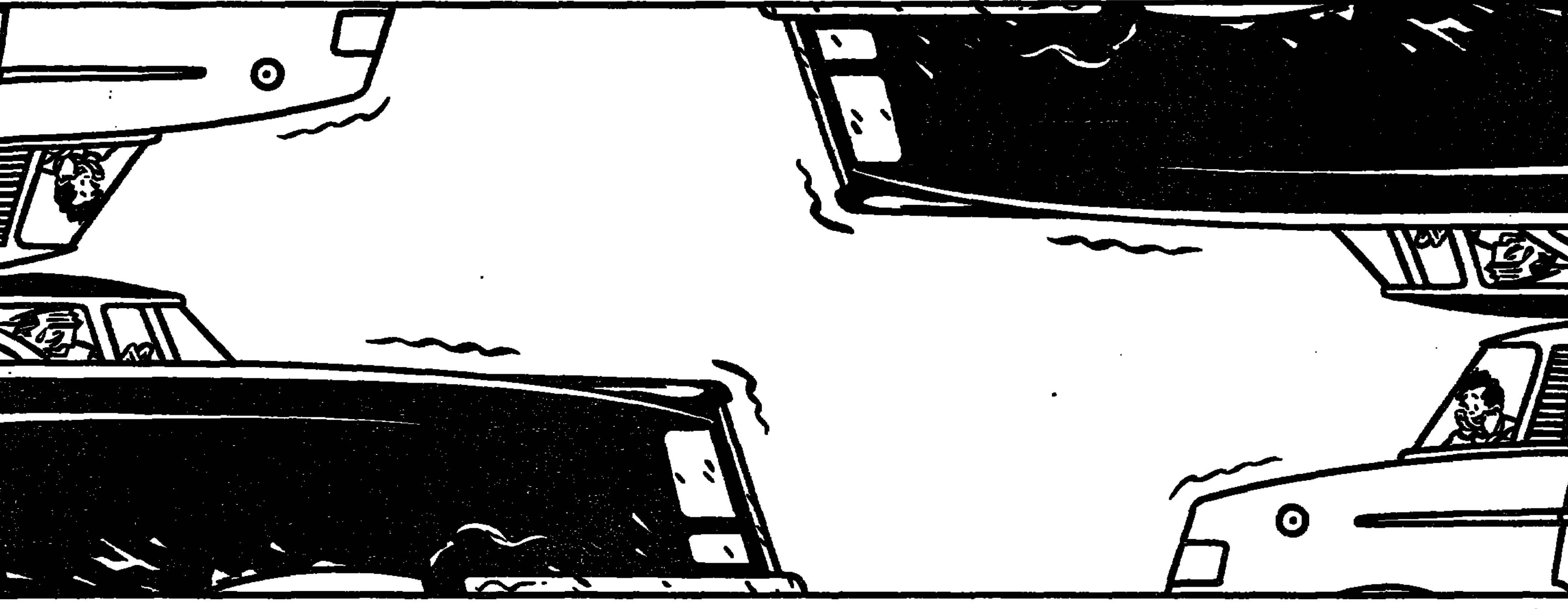
Une femme, tu vas pouvoir toucher des yeux mon veinard, a fait le rire gras.

Elle était là, derrière la vitre. Il a mis du temps à la reconnaître. Trois ans, ça faisait trois ans maintenant. Elle lui avait apporté une machine à écrire portative, orange. Il a pris son paquet et, sans lui dire un mot, il s'est retourné et a demandé à rentrer.

Une fois seul, tranquille dans son cube, il a coincé un morceau de papier dans le rouleau.

Après s'être fait craquer les doigts, il a respiré un grand coup, et s'est mis à taper :

« *C'est une ville, tôt le matin. Dans cette ville, une voiture roule. Elle est poussiéreuse et comme fatiguée. Un homme la conduit...* » ■



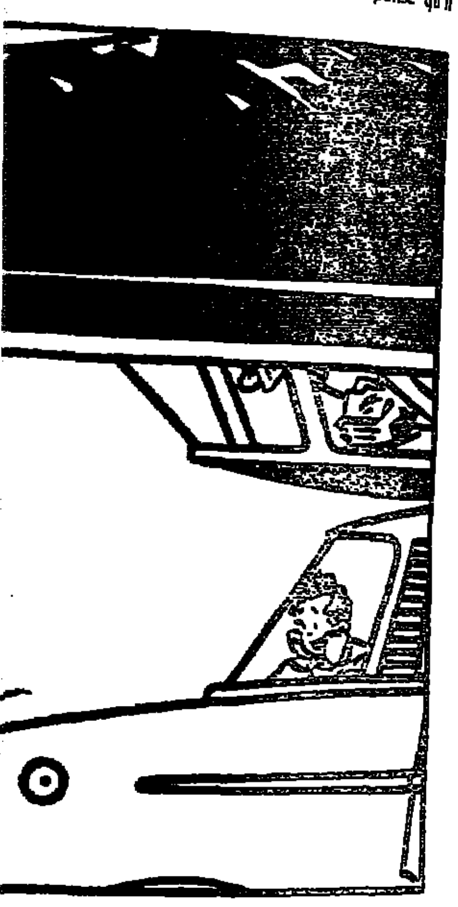
JEAN-LOUIS FLOCH

L'Enlèvement a obtenu le prix du Polar 1985 pour la nouvelle décerné par FR 3-Normandie. Créé en 1984 pour récompenser des auteurs n'ayant encore jamais publié, ce prix avait été décerné la première année à Joseph Perrigot pour son roman *le Dernier des grands romantiques* et à Marie-Dominique Arrighi pour sa nouvelle *Vu*. En 1985, le prix pour le roman n'a pas été décerné.

Né le 20 novembre 1953 à Paris, Christian Cottard est professeur de gymnastique à Champigny-sur-Marne. Il a deux passions : l'écriture et le cinéma.

LIVRES

par Christian Cottard



JEAN-LOUIS FLOCH

L'Enlevement a obtenu le prix du Polar 1955 pour la nouvelle décerné par FR 3-Normandie. Créé en 1984 pour récompenser des auteurs n'ayant encore jamais publié, ce prix avait été décerné la première année à Joseph Perrigot pour son roman *le Dernier des grands romantiques* et à Dominique Arrighi pour sa nouvelle *Vu*. En 1985, le prix pour le roman n'a pas été décerné.

Né le 20 novembre 1953 à Paris, Christian Cottard est professeur de gymnastique à Champigny-sur-Marne. Il a deux passions : l'écriture et le cinéma.

LA PEUR AUX TROUSSES

par Eveline Pieiller

L'effroi est devenu une valeur sûre. Si le cinéma en a fait depuis longtemps ses choux gras, la littérature n'est pas en reste et sait, elle aussi, nous faire passer de sales et succulents moments.

DANS l'édition de poche américaine de *Shining*, au bas *de la première page, qui* présente des extraits de presse tout frissonnants d'admiration et irradiant l'effroi, une note : *« N'ayez pas peur de tourner la page, ce n'est pas encore fini. »* C'est ça, l'ambiance Stephen King. On a peur, on est content d'avoir peur, et en même temps on est glacé, « pour de vrai ».

Stephen King écrit des romans entre fantastique et épouvante, qui sont d'authentiques *thrillers ;* qui nous font effectivement épouver ce *thrill*, le froid d'un doigt fantomatique qui glisse le long de notre colonne vertébrale. Stephen King donne des sensations, à la façon d'un cauchemar étrangement familier. Et *remuent* alors de vieux monstres tapis dans l'obscurité.

Pourtant, on croirait bien, à la lecture du résumé de ses romans, pouvoir sourire. De Carrie, l'adolescente portée sur la télékinésie, à Charlie, la petite fille qui allume d'immenses incendies par la seule force de sa pensée, il semblerait qu'il n'y ait là qu'un bazar parapsychique quelque peu puéril. Si on y ajoute les spectres de *Shining* et les morts-vivants de *Simetierre*, on a la quasi-certitude d'être en plein Grand Guignol. Sauf que ce Grand Guignol-là, c'est sur la scène de notre imaginaire qu'il se joue, et que ce sont nos ombres et nos mystères qui sortent des coulisses.

King, en effet, se soucie moins du surnaturel que des infinies potentialités de la nature humaine. Ce qui le fascine, c'est ce qui, en nous, est désordre : ce qui nous fait éclater de rire à un enterrement, *pousser des cris la nuit sans* qu'on se rappelle pourquoi, oublier subitement ce qu'on avait sur le bout de la langue, ce qui nous met inexplicablement dans une telle rage qu'on se sent prêt à tuer.

Et, simplement, il va jusqu'au bout. Il mène jusqu'à leur terme ce qui n'est, dans la vie courante, qu'effleurements, trouble vite oublié. King consacre la rencontre explosive du divan de l'analyste et *des puces de l'électronique. Si nos* désirs, nos souvenirs même, nous sont souvent opaques, ils existent dans nos neurones, et ces neurones sont des milliards, et ces neurones sont un gigantesque pouvoir. C'est là sa force, et c'est de là que naît la profondeur du malaise qu'il suscite. Il se contente de décrire des situations banales, d'en faire jaillir ce qui y restait enfoui de goût pour la mort. Et d'en déployer le faisceau de conséquences.



CAHIERS DU CINÉMA

Shelley Duvall dans « Shining » de Stanley Kubrick.

Comment ressusciter les morts...

Simetierre, par exemple, *commence tout à fait tranquillement.* Une famille, à l'occasion de la mutation professionnelle du père, quitte Chicago pour le Maine. Ils sont heureux, la maison est grande, la campagne est belle. Tout va bien. Seulement, seulement, le père comme la mère ont chacun secrètement la hantise de la mort et ne s'en sont jamais vraiment parlé. La jeune femme en particulier est obsédée par le souvenir de la mort de sa sœur, *qu'elle avait fini par haïr*, et *dont elle souhaitait malgré elle la* disparition. Tout cela est loin, du passé, enterré. Ces « Américains moyens » vont néanmoins basculer quand leur fils mourra, tué par un camion sur la grand-route en bas de chez eux. Est-ce que ne n'est pas leur faute ? Est-ce qu'ils n'auraient pas dû mieux le surveiller ? Est-ce que le père n'aurait pas pu courir encore plus vite pour le rattraper ? Est-ce que ce n'est pas ce qu'ils avaient dans la tête qui a suscité cette mort ? Quand le père entreprend de ressusciter son fils, il ne *fait rien d'autre que suivre* cette même logique. Si nous l'avons tué par le ricochet de notre vieille culpabilité, nous pouvons le faire revivre par notre amour, quoi qu'il en coûte. Stephen King, comme tous les auteurs américains de fantastique, s'interroge sur l'existence du mal.

Plus de 40 millions de lecteurs

Comme Poe, dont il semble se réclamer, il a cette intrépidité sauvage qui lui permet de dévoiler que l'innocence n'existe pas, mais lui, c'est parmi les objets domestiques, entre le frigidaire et le couteau électrique, qu'il pose cette autre machine infernale qu'est l'homme. Stephen King écrit des contes où les Petits Poucets rêveurs traversent l'autoroute et où les ogres écoutent le rock'n roll. Comme tous les contes, ils sont, dans leur excès même, porteurs d'une vérité san*glante et ambiguë, et la nuit qu'ils* font rayonner est bien la nuit de ce que, jadis, on appelait l'âme. L'enfant de *Shining*, qui passe, avec sa famille, un hiver dans un hôtel du Colorado totalement coupé du monde, a peut-être des pouvoirs psychiques particuliers ; mais aussi, mais surtout, il n'a pas besoin de se cacher, comme ses parents, la réalité. Et il peut donc deviner que son père, *qui est miné par le noir plaisir* de l'autodestruction, risque, rendu à lui-même par la solitude, de succomber à l'envie de supprimer tout ce qu'il aime. La folie, l'accès à ce qu'on ignorait, l'abandon à de très anciennes tentations, sont toujours proches, il suffit d'un choc qui dés*équilibre*.

Qui a, jusqu'à maintenant, su expliquer les stigmates, l'insensibilité à la douleur, des sages indiens, les prémonitions des jumeaux ? Stephen King explore cette incroyable liaison du corps et de l'esprit qui continue à faire de l'homme un dieu, ou un diable, qui, la plupart du temps, superbement s'ignore.

Si Stephen King a maintenant plus de 40 millions de lecteurs, ce n'est pas parce qu'il est un grand écrivain, c'est parce qu'il a ce talent saisissant de donner rythme et consistance à certaines de nos plus noires et glissantes craintes. Comme Agatha Christie, comme Patricia Highsmith, comme jadis certains « romans gothiques », il porte un genre à son efficacité maximale parce que, sans en refuser les conventions, il les met au service de désirs interdits. On peut lui reprocher parfois un certain schématisme, un excès de systématisation. Mais ses œuvres prétendent moins à l'artistique qu'à la fruste beauté d'archétypes qu'on est alors en mesure de s'approprier. C'est sans doute là ce qui explique que ses romans aient été si souvent adaptés au cinéma.

Ce sont des matériaux pour l'imaginaire, de fortes propositions sur lesquelles chacun peut, exactement, *« se faire son cinéma »*. Entre *Carrie*, de Brian de Palma, *Shining*, de Kubrick, *Cujo*, de Lewis Teague, *Salem*, de Tobe Hopper, *Christine*, de John Carpenter, et le poignant *Dead Zone*, de Cronenberg, peu de ressemblance : sinon que tous ont été écrits par un homme tranquille, qui vit comme avant dans le Maine, entre sa femme et ses trois enfants, qui ne se soucie pas de son « image médiatique », et travaille à un roman, à une étude sur la littérature d'épouvante, ou à une bande dessinée. Et que tous nous font crier d'angoisse et de compassion pour ces êtres dangereux comme des revolvers chargés que, tous, nous sommes. ■

● *Simetierre*, **Albin Michel, 475 p., 89 F. Trad. F. Lasquin.**

● *Shining*, **Lattès, 430 p., 84 F.**

SANG GUIGNOLANT

SOYONS clair : non seulement le gore est dégoûtant, mais il est fier de l'être. Absolument. *Plus il pataugе dans le sang, et mieux il* se porte. Les vampires, à côté, ont l'air de premiers communiants ; quant à la créature de Frankenstein, elle aurait droit à un certificat de civisme. Le gore, lui, fait dans le sérieux. Pour mériter son nom, il doit batifoler dans l'horrible. Son but n'est certainement pas de faire courir un exquis frisson d'effroi le long des échines, mais bien de convulser d'horreur.

Soyons précis : le gore est un genre venu d'ailleurs, de ces féconds Etats-Unis, où fleurissent, avec le puritanisme, les ligues de vertu et les sectes sauvages. Il n'existe pas d'équivalent français, et, *si on devait le traduire*, on obtiendrait, littéralement, «sang coagulé», ce qui est d'une netteté admirable, et a le mérite d'annoncer la... couleur.

Le gore a commencé par sévir surtout au cinéma, avec une certaine prudence à ses débuts – pour *la Nuit des morts-vivants*, par exemple. Ensuite, il s'est déchaîné. Depuis quelques mois, il essaie de conquérir la France avec de *petits volumes que l'on* trouve, comme il se doit, dans les kiosques des gares. Au rythme de deux par mois, le gore, déjà fameux aux Etats-Unis, s'est constitué un public de plus de quarante mille lecteurs, ce qui soulève une interrogation angoissée : *qu'est-ce qu'ils y trouvent ?*

Pourtant il faut bien reconnaître que, *lorsqu'on lit du gore, on a* beau être gêné, ça n'empêche pas forcément de continuer. L'intrigue, à proprement parler, est le plus souvent réduite au strict *nécessaire, les personnages* sont quasiment inexistants, et les dialogues généralement misérables. Il ne s'agit là que de prétextes à la mise en scène de quelques grands effets de violence, qui vont du meurtre impitoyable au cannibalisme, en passant par le découpage menu. C'est gluant, c'est visqueux, c'est affreux.

Seulement, le gore exagère tellement, il va si radicalement au Grand-Guignol macabre, sans chercher le moins du monde à ménager une ombre de vraisemblance ou de justification, que ses cauchemars hyperréalistes lui confèrent la grandeur primitive de ce qui touche au plus obscur, au plus archaïque de notre imaginaire. Le gore descend directement en enfer, c'est-à-dire là où nos peurs se cachent et se taisent.

Le mal soudain se réveille, et il prend la forme ancestrale des morts qui se révèlent (*la Nuit et le réveil des morts-vivants*, ou, variante, *le Festin séculaire*), des



CAHIERS DU CINÉMA

« Evil Dead », par Sam Raimi.



idiots qui subissent leurs passions (*l'Autoroute du massacre, le Bois des ténèbres*), des fous qu'habitent leurs obsessions (*la Tronçonneuse de l'horreur, Tu enfanteras dans la terreur*). Le diable existe, il est l'incontrôlé des pulsions, ce qui passe la limite, ce qui est en dehors des normes, parce que tenu à l'écart du social. Il est le monstrueux des désirs qui ne connaissent pas de mesure : désirs sexuels ou meurtriers. Dans le gore, c'est le défaut d'art, la simplification forcenée qui permet de toucher à ces zones mystérieuses quand, chez Lautréamont ou Faulkner, c'est leur nocturne rayonnement qui nous est offert.

Mais, comme tout ce qui pratique l'excès comme règle, comme tout ce qui respecte des règles de production très précises, le gore est également, bien sûr, un exercice de style qui porte sa propre parodie. D'ailleurs, de nombreux lecteurs trouvent le gore d'une drôlerie irrésistible ; il est probable que c'est partiellement une réaction contre le malaise, mais c'est aussi que la dinguerie dans toutes ses variations finit par imposer une distance salvatrice.

Le gore peut être épouvantable, il n'est jamais sérieux. Il peut glisser vers le fantastique, la mise en soupçon du bon sens de la réalité – comme dans *Tu enfanteras dans la terreur*, de Thomas Altman, un beau roman troublé qui n'a plus de gore que la couverture. Et, quand toutes les règles sont respectées et qu'y passe le grand souffle lyrique de la transgression des tabous ou du bon *goût, le gore devient le récit d'une* transe, ahurissante, tétanisante, comme dans *l'Echo des suppliciés* de Joël Houssin, admirable déclinaison des châtiments de l'Apocalypse.

E. P.

● **Collection « Gore », Fleuve noir, quatorze titres parus, 15 F.**

RENCONTRE

LA GÉNÉTIQUE, UNE SCIENCE A HAUT RISQUE

propos recueillis par Roger Cans

Bloquée en France par le fixisme à la Cuvier, dévoyée par Hitler et par Staline la génétique est une science « explosive », sujette à toutes les manipulations. Professeur d'histoire des sciences à Paris-X, Denis Buican explique pourquoi.



LUC PERENOM

Denis Buican.

DENIS BUICAN est un étrange personnage. Marginal par l'objet de ses recherches scientifiques, il n'a de cesse d'obtenir, sinon la notoriété, du moins la respectabilité. Né à Bucarest en 1934, il a d'abord travaillé sur les champs électriques à l'Institut agronomique de la capitale roumaine. Plus exactement, il s'est intéressé à l'influence de l'électricité sur les mutations des plantes. Et c'est ainsi que, tout en menant des études de philosophie, il a obtenu son diplôme d'ingénieur agronome.

Ce *«fils de boyard valaque»*, qui se veut *«unique et naturel»*, travaille d'abord dans un laboratoire d'électroradiobiologie, où il passe de l'électricité aux rayons gamma et neutrons rapides. De 1957 à 1960, il se penche sur les problèmes de l'hybridation du maïs à l'Institut agronomique de Bucarest. Il obtient en 1961 un doctorat ès sciences pour ses recherches sur l'influence de la sécheresse et du froid sur les plantes thermophiles (comme le maïs). Réfugié en France à l'occasion d'un congrès scientifique en 1969, il obtient son doctorat ès sciences et devient chargé de cours à la Sorbonne (histoire et philosophie des sciences). Depuis 1983, il est professeur associé à l'université Paris-X (Nanterre), chargé de l'histoire des sciences. Il a publié plusieurs ouvrages, notamment *Histoire de la génétique et de l'évolutionnisme en France* (PUF, 1984) et *la Génétique et l'Evolution* (PUF, 1986, collection « Que sais-je ? »).

« Vous êtes à la fois généticien, biologiste et philosophe, ce qui vous a conduit à étudier l'histoire de la génétique et à écrire une thèse sur ses difficultés à pénétrer en France. Pourquoi la France a-t-elle refusé la génétique ?

– La France est la patrie de Cuvier et surtout de Lamarck, théoricien de «l'hérédité de l'acquis». Pour Lamarck, les transformations du corps ont une influence sur le patrimoine génétique. Ainsi la taupe perd-elle la vue à force de vivre dans les galeries souterraines. De même la girafe se monte le cou pour brouter les hautes branches. Cela impliquait que le milieu a une action directe sur le corps et que cette action passe directement du corps au patrimoine génétique. Ce dogme de l'hérédité de l'acquis, qui n'a jamais pu être prouvé dans un laboratoire scientifique, représentait par lui-même une barrière pour le développement de la génétique. C'est pourquoi la génétique, instituée dès 1865 par les lois de Mendel, ne sera redécouverte que vers 1900.

– Pourquoi les lois de Mendel ont-elles été ainsi occultées pendant près de quarante ans ?

– D'abord, les lois de Mendel introduisaient le hasard en biologie. Elles montraient que les déterminants héréditaires se répartissent à travers les hybridations et les générations selon les lois de la probabilité. Or ces lois étaient incompatibles avec le déterminisme scientiste du dix-neuvième siècle. Selon Lamarck et sa théorie de l'hérédité de l'acquis, les déterminants héréditaires se transmettent sans que le milieu puisse y imprimer sa marque. Certains en ont déduit que les lois de Mendel conduisaient elles aussi au fixisme. Or Mendel, dès 1865, soulignait que ses lois peuvent jeter une certaine lumière sur l'évolutionnisme. Mais on l'a oublié.

– Qui a redécouvert les lois de Mendel ?

– Trois chercheurs indépendants les uns des autres : Hugo de Vries aux Pays-Bas, Correns en Allemagne, à l'université de Tübingen, et enfin Tschermak en Autriche. Les lois de Mendel avaient été oubliées parce que ce moine savant était tout à fait marginal par rapport à la science officielle de l'époque. Mais c'était un marginal de génie, trop innovateur pour être reconnu par ses contemporains. Mendel était-il pour autant un savant maudit ? Non. Il était supérieur d'un monastère relativement comblé, malgré ses démêlés avec le fisc autrichien.

» De Vries, Correns et Tschermak ne connaissaient pas les lois de Mendel lorsqu'ils les ont « redécouvertes ». Ils ont seulement constaté que leur découverte avait déjà été faite dans un traité ancien. La France était bien placée pour accueillir le « mendélisme ». Hugo de Vries, en effet, a publié sa communication à l'Académie des sciences de Paris. Donc, *ipso facto*, le milieu scientifique français ne pouvait l'ignorer. D'autre part, un professeur de zoologie à Nancy, Lucien Cuénot, a constaté en travaillant sur des souris que les lois de Mendel s'appliquent aussi au règne animal. C'est donc un Français qui étend le mendélisme à l'animal.

– Pourquoi, alors, cette nouvelle occultation ?

– L'occultation n'a lieu qu'en France. Dans les milieux anglo-saxons et germaniques, c'est le triomphe du mendélisme. Les raisons en sont d'ordre épistémologique, et tiennent aussi à la politique universitaire. S'agissant d'épistémologie, en France, l'évolutionnisme de Lamarck a été en son temps vaincu par le fixisme de Cuvier. Après la pénétration de l'évolutionnisme de Darwin, c'est-à-dire après 1859 – car Darwin est resté pendant huit ans aux portes de l'Académie des sciences de Paris ! – le fixisme était encore très fort dans les milieux académiques. Quand l'évolutionnisme de Darwin s'est imposé, les cercles scientifiques ont ressuscité le lamarckisme. Le darwinisme, en effet, notamment la notion de sélection naturelle, n'était accepté que du bout des lèvres. On préférait maintenir que les facteurs primordiaux de l'évolution demeurent l'hérédité de l'acquis selon Lamarck. Le lamarckisme a donc eu une vocation hyper-tardive. Vers 1850, Etienne Rabaud, professeur de biologie expérimentale, soutient toujours la thèse de l'hérédité de l'acquis. Même aujourd'hui, des zoologistes, heureusement fort rares, prétendent que l'explication est encore valable dans certains cas.

» Cette pesanteur a bloqué le développement de la génétique en France entre 1900 et 1945. C'est seulement alors qu'une première chaire de génétique est créée à la Sorbonne, contre la volonté de la majorité des zoologistes et biologistes. On la doit à la direction éclairée d'un fonctionnaire du ministère de l'éducation nationale, le physicien Pierre Auger. La première chaire de génétique aurait dû être créée en 1902 pour Cuénot, ou au plus tard en 1905, quand ses expériences ont été publiées. Mais Cuénot est mort zoologue. Il n'a jamais pu former un seul généticien. Lui-même disait qu'il ne pouvait pas former des étudiants à une discipline ne débouchant sur rien...

» En 1910, l'Américain Thomas Morgan découvre la théorie chromosomique de l'hérédité. Il explique que les facteurs de l'hérédité, supposés par les lois de Mendel, sont des gènes, localisés dans les chromosomes du noyau de la cellule, *« comme les perles d'un collier »*. Cette théorie de Morgan a eu du mal à pénétrer en France. Le patrimoine héréditaire apparaissait comme distinct du corps. Personne n'avait vraiment réfuté l'hérédité de l'acquis. Certains allaient même jusqu'à prétendre que les chromosomes de Morgan n'étaient que des microbes ! L'introducteur en France de la théorie chromosomique de Morgan, Emile Guyénot, qui a soutenu sa thèse en 1917, doit aller à Genève pour trouver une chaire de génétique...

– Comment expliquer ce blocage des Français à l'égard d'une science dont les premières expériences – Mendel – relevaient de la mathématique, si chère à l'esprit cartésien ?

– La France est scientiste. Le scientisme suppose toujours une loi de causalité précise. En introduisant le hasard statistique, le mendélisme apparaît comme une hérésie. Le hasard, en s'opposant au déterminisme, masque en fait l'ignorance.

– Il a donc fallu attendre Jacques Monod ? (1)

– Non. Dans les années 30 et 40, il y a eu les recherches de Boris Ephrussi, généticien d'origine russe, venu en France après un séjour aux Etats-Unis. Avec Georges Berry, il a créé la génétique physiologique. Ils ont découvert des éléments qui, plus tard, donneront naissance aux gènes et aux enzymes. Il y a eu, d'autre part, une recherche sur la génétique des populations, notamment avec Philippe L'Héritier et Georges Teissier, qui ont travaillé sur la drosophile, ou mouche du vinaigre. A partir de 1940, on voit apparaître une théorie synthétique de l'évolution : Dobzhansky, Ernst Mayr et Julian Huxley montrent que l'évolution des êtres vivants se fait par des mutations, opérées grâce à la sélection naturelle de Darwin. Cette théorie s'imposera en France après 1945, avec quarante ans de retard sur les Anglo-Saxons, sous la pression des physiciens et des mathématiciens sur les biologistes.

» La France avait pourtant connu d'importantes recherches sur l'amélioration des plantes au dix-neuvième siècle, grâce notamment à la famille de Vilmorin. C'est même grâce à cette famille que le cinquième congrès de génétique s'était tenu en France en 1911. Mais l'amélioration empirique des plantes et des races animales n'apparaissait pas comme «scientifique» à l'establishment académique.

– La génétique en France démarre donc vraiment en 1945 ?

– On entre dans une autre période, celle de la biologie moléculaire. Elle exige un potentiel de recherche coûteux. Avant la guerre, il suffisait d'un élevage de drosophiles et de quelques microscopes simples pour observer des chromosomes. Mais ces temps sont révolus, et la France ne suit pas, faute d'argent. Et aussi à cause des pesanteurs universitaires. Toute discipline nouvelle bouscule les habitudes et le partage du savoir entre les clans. J'ai eu moi-même beaucoup de mal à imposer l'enseignement de l'histoire des sciences biologiques. Il n'y a en France que deux ou trois chaires de cette discipline, alors que la plus petite université américaine dispose presque toujours d'un historien des sciences.

– Avec la «sociobiologie» et les «manipulations génétiques», la génétique emprunte, semble-t-il, des chemins pleins d'embûches ?

– La génétique, c'est vrai, devient une science explosive. Elle plonge en effet dans le cœur du vivant, dans le cœur des transformations de l'homme. Mais on observe en France une idéologisation à outrance.

– Pas seulement en France.

– Aujourd'hui, beaucoup. Mais il est vrai que cela a commencé ailleurs, avec les deux détournements majeurs du stalinisme et du nazisme. Hitler a détourné la génétique pour essayer de prouver la supériorité de la race aryenne. Cette race mythique n'existe pas, mais Hitler avait besoin de cette mythologie pour mener son combat. Ce détournement odieux de la génétique a jeté un tel opprobre sur cette science que, aujourd'hui, on vous accuse de nazisme si vous parlez de génie génétique! Mais la génétique n'est tout de même pas coupable parce qu'un dictateur s'en est emparé!

» L'autre détournement, fondé sur le marxisme-léninisme, a conduit au lyssenkisme, la fausse science de Lyssenko. Même aujourd'hui, certains marxistes estiment que la génétique, en affirmant la transmission héréditaire de certains caractères, va à l'encontre du dogme. Le marxisme est imprégné du scientisme propre au dix-neuvième siècle. Il s'en tient à un déterminisme étroit, qui refuse le hasard de certaines mutations. Le lyssenkisme n'est pas né dans les kolkhozes, mais issu en droite ligne du matérialisme historique des origines. Sous l'influence du matérialisme dialectique, Staline était lamarckiste. Il croyait aussi que le milieu pouvait transformer les êtres vivants.

» Cela a conduit à une des théories les plus absurdes jamais émises : la loi du saut ou du bond dialectique, selon laquelle la quantité se transforme en qualité. Ainsi, l'or se transforme en blé, le blé en seigle, le seigle en folle avoine, etc. On aboutit à un formidable ballet végétal et animal, complètement surréaliste ! Sans parler de l'homme nouveau, de l'homme communiste, qui échappe aux lois de la nature... Ces deux aberrations historiques pèsent encore sur la génétique. Que l'on crée un comité d'éthique pour contrôler les applications pratiques de la recherche, c'est indispensable. Mais qu'on laisse entièrement libre la recherche elle-même !

– Que pensez-vous de l'eugénisme par « croisement » de Prix Nobel ?

– Les banques de sperme posent un problème pour l'avenir de l'espèce humaine. Mais le sperme d'un Prix Nobel n'est pas une garantie de qualité. D'abord, les Prix Nobel sont, en fait, attribués à des équipes, dont il est difficile de distinguer le meneur génial. Ensuite, on ignore tout du génie. Est-ce une combinaison génétique exceptionnelle qui se déploie dans un milieu favorable, ou est-ce une mutation propre au génie lui-même, qui risque, si on le reproduit, de déséquilibrer les générations suivantes ? On ne peut pas, actuellement, trancher ce nœud gordien. Les banques de sperme « Nobel » sont donc prématurées. Et cela évoque inévitablement cette histoire de Bernard Shaw : à une dame qui lui disait : *« Cher maître, je voudrais un enfant de vous pour qu'il ait ma beauté et votre intelligence »*, il avait répondu cruellement : *« Chère madame, je crains que cet enfant puisse avoir ma beauté et votre intelligence ! »*

» En réalité, la moitié des gènes sont récessifs. Même dans l'hypothèse de génotypes – et non de phénotypes, comme dans le cas des Prix Nobel déterminés par leur milieu, – rien ne peut prouver pour l'instant que nous avons affaire à un génotype exceptionnel. Et les lois de Mendel sur la probabilité statistique, donc le hasard, subsistent. Seuls le clonage ou la parthénogenèse pourraient faire échapper la reproduction à cette loi du hasard. Mais le clonage est actuellement impossible avec l'homme. Les chimères homme-rat réalisées en laboratoire ne sont pas viables. Et les animaux hybrides, à cet égard, ont une faiblesse : ils ne sont pas compétitifs dans la nature. Les manipulations débouchent sur un appauvrissement génétique. Le polymorphisme naturel est une garantie de survie en cas de changement brutal du milieu. » ■

(1) Prix Nobel de médecine, auteur de *le Hasard et la Nécessité*, Seuil, 1970.